ACCADEMIA DI MEDICINA
DI
TORINO
★

# TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE
## DE
# MATIÈRE MÉDICALE.

E IV 9

*Innocuas placidè corpus jubet urere flammas,*
*Et justo rapidos temperat igne focos.*
*Quid febrim extinguat, varius quid postulat usus,*
*Solari ægrotos quâ potes arte, docet.*

J. Lock; Carmen in Sydenhami tractatum de febribus.

# ÉLÉMENS
## DE
# MATIÈRE MÉDICALE.

OUVRAGE POSTHUME

DU CIT. ÉTIENNE TOURTELLE,

*Professeur à l'École de santé de Strasbourg, Membre de plusieurs Sociétés savantes;*

Publié par le Citoyen Briot, son élève, Ex-chirurgien de première classe, correspondant de la Société de l'École de Médecine de Paris.

PARIS,

LEVRAULT, FRÈRES, LIBR., QUAI MALAQUAIS.

STRASBOURG, CHEZ LES MÊMES.

*An* XI (1802).

# ERRATA.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Page | 17, | *ligne* | 20, | berce; | *lisez:* berle. |
| —— | 36, | —— | 6, | Tragalanthæ; | *lisez:* Tragacanthæ. |
| —— | 63, | —— | 24, | elle réussit; | *lisez:* elles réussissent. |
| —— | 75, | —— | 28, | il; | *lisez:* ils. |
| —— | 76, | —— | 13, | elles; | *lisez:* ils. |
| —— | 80, | —— | 18, | il; | *lisez:* ils. |
| —— | 86, | —— | 9, | Stœrck; | *lisez:* Storck. |
| —— | 87, | —— | 29, | les; | *lisez:* le. |
| —— | 99, | —— | 15, | actuel; | *lisez:* actuels. |
| —— | — | —— | 18, | suivi; | *lisez:* suivie. |
| —— | 102, | —— | 11, | fougueuses; | *lisez:* fongueuses. |

# DISCOURS PRÉLIMINAIRE

## DE L'ÉDITEUR.

§. 1.er

Une des plus belles époques de la médecine fut sans doute celle où, après une longue suite de siècles passés au sein de l'ignorance et des préjugés, elle commença à se réveiller du sommeil dans lequel elle avait été ensevelie. Cependant toutes ses branches ne se ressentirent pas également de l'impulsion favorable que reçurent alors en Europe les sciences et les arts : celles qui avaient été plus particulièrement l'objet des méditations et des recherches des anciens, sortirent les premières de l'oubli, tandis que les autres, qui avaient été par eux négligées ou dédaignées peut-être, ne marchèrent qu'à pas lents, et ne parurent avec quelque éclat que lorsqu'on eut mis une somme imposante de faits et d'observations à la place d'antiques préjugés, dont la paresse et l'habitude s'étaient formé de commodes axiomes, et surtout lorsque l'esprit philosophique eût co-ordonné ces premiers élémens de la science.

Ainsi les progrès de la matière médicale dûrent être très-lents, même à l'époque de

la régénération des lettres. Cette science, qui n'en avait en quelque sorte point été une pour les premiers médecins grecs, qui s'étaient plus occupés à connaître les causes, la nature et la marche des maladies, qu'à entraver celle-ci par l'emploi de substances sur les effets desquelles ils n'avaient encore que des données fort incertaines ; cette science, dis-je, était alors le sujet des querelles qui divisèrent long-temps la secte des galénistes et celle des chimistes. On vit, pendant près de deux siècles, leurs écoles se combattre avec animosité ; toutes deux sacrifier l'intérêt de la vérité au succès de leur doctrine, et la passion du prosélytisme se mettre à la place de la passion plus noble de l'utilité publique.

Cette guerre d'opinions, qui pouvait avoir une salutaire influence sur la médecine, eut précisément un effet contraire, par la fausse direction qu'elle donna à l'esprit de recherches. Un des principaux moyens que chacune de ces sectes employa pour se faire des prosélytes, fut l'introduction de remèdes nouveaux, auxquels les novateurs attribuaient des propriétés qui reçurent bien rarement la sanction de l'expérience. Les auteurs de matière médicale, qui vinrent ensuite, copièrent sur parole ces remèdes et leurs vertus apocryphes. La crédulité, le désir

naturel de soulager ses maux, accueillirent ces remèdes: le malheureux qui souffrait, sourit à ces prétendues découvertes; et dès-lors le médecin eut peine à trouver, au milieu de cette fausse richesse, le remède dont il avait besoin.

Cependant quelques médecins philosophes, préférant l'antique pauvreté des premiers temps de la médecine, s'élevèrent contre cette fureur de vouloir attribuer des vertus à des substances qui, ou en étaient entièrement dépourvues, ou n'en avaient que d'inférieures à celles qui étaient en usage: ils se choisirent un certain nombre de médicamens capables de remplir toutes les indications qui se présentaient; et désormais toute leur matière médicale roula sur un cercle étroit, mais suffisant, de moyens vraiment curatifs. Cependant, aucun d'eux ne s'occupant à réunir dans un cadre systématique et raisonné les matériaux dont ils se servaient dans leur pratique, il résulta de ce silence de leur part, que ceux qui se livraient à l'étude de l'art de guérir, obligés d'employer beaucoup de temps pour démêler dans les traités informes et volumineux les substances qui jouissaient réellement de propriétés curatives, négligèrent un genre d'étude plus utile, ou prirent, dans ces ouvrages, des idées fausses, qui ne purent

être rectifiées qu'aux dépens de quelques malheureux.

Mais tous les médecins ne suivirent pas la marche simple et naturelle que leur indiquaient le petit nombre de sages qu'ils comptaient parmi eux. La plupart trouvèrent plus commode de se traîner servilement dans les sentiers battus par la foule, que de s'engager dans la route que leur avait tracée le père de la médecine. Ils crurent enrichir leur art en augmentant le nombre des médicamens; ils transformèrent en médicamens toutes les substances de la nature, et désormais leurs succès furent en raison inverse de leurs ressources. Ne cherchons point ailleurs les causes du peu de progrès de la médecine pendant que régnait cette manie polypharmaque. Lorsque, dans une maladie, on emploie en même temps cinq ou six médicamens, comment veut-on reconnaître celui qui agit en bien ou en mal? et comment peut-on étudier et suivre le travail de la nature? Les remèdes mélangés, dit l'un des hommes dont notre siècle s'honore le plus, Fourcroy, ont fait plus de mal que de bien; ils ont tari la source de la médecine hippocratique; ils ont influé jusque sur les prescriptions magistrales des médecins, puisqu'il en est peu qui n'ordonnent deux ou trois ingrédiens dans les tisanes et les

boissons qu'ils prescrivent tous les jours à leurs malades. Lorsqu'on voit un médecin réunir ainsi un grand nombre de substances dans une même formule, n'est-il pas naturel d'imaginer que c'est l'incertitude de ses connaissances qui lui dicte cette ridicule association ; qu'il ne combat plusieurs causes possibles de la maladie que dans l'espérance de rencontrer la cause réelle, et qu'il ne multiplie les drogues que pour en trouver une qui réussisse ?

S'il est un moyen d'accélérer les progrès de la médecine, il faut le chercher dans sa simplification. Tant qu'on fera usage de remèdes composés, on ne pourra rien savoir d'exact sur leurs véritables propriétés ; on ne pourra pas distinguer si les symptômes qui ont lieu, sont l'effet des remèdes ou de la maladie. Nos maîtres dans l'art de guérir ne connaissaient point ces mélanges informes qui surchargent nos dispensaires, rendent méconnaissables nos maladies, et tuent nos malades. Ils ne réunissaient point, dans de fastueuses ordonnances, une quantité de substances tirées des deux extrémités du globe, et étonnées de se trouver réunies : ces indications multipliées qui, chez nous, font la base de l'art de formuler, n'existaient point pour eux. Simples comme la nature dans ses opérations, ils ne présentaient au

malade qu'un seul remède, et ne lui en substituaient un autre que lorsque les circonstances l'exigeaient. Aussi, bien différens de ces médicastres, dont toute la science consiste à écrire une formule qu'ils ont apprise de mémoire, leurs productions sont-elles principalement caractérisées par le conseil qu'ils ne cessent de nous répéter, d'avoir confiance aux ressources de la nature, qui a la plus grande part à la guérison de nos maladies. La nature se suffit à elle-même, nous dit Hippocrate, *natura morborum medicatrix* : elle a reçu de son auteur le plan, l'ordre et l'idée des actes qu'elle doit opposer aux maladies qui l'oppriment, et presque toujours ses mouvemens tendent à la conservation ou au rétablissement de la santé. Attends, dit Stahl au malade qu'il console, et loin duquel il repousse l'indiscret qui se présente avec un appareil fastueux de moyens et de médicamens inutiles[1]. Le plus souvent, nous dit Baglivi, la nature veut être abandonnée à elle-même; elle s'irrite contre les secours que lui prête une médecine turbulente, qui est pour elle un

---

1. Le frontispice de l'immortel ouvrage intitulé *Ars sanandi expectatione*, représente le médecin entre le malade qu'il console et l'apothicaire qu'il repousse, ainsi que les fioles et la seringue dont il est chargé.

nouvel ennemi à combattre [1]. Ici, il recommande au médecin de ne jamais oublier qu'il n'est que le ministre et l'interprète de la nature [2]. Ailleurs il nous peint la funeste prérogative que les riches ont sur les pauvres ; il nous montre combien le sort du pauvre malade, confié aux soins d'un médecin prudent qui sait se servir des moyens diététiques et des productions du sol qu'il habite, est préférable à celui du riche qui meurt d'une indigestion de médicamens qu'il a facilement pu se procurer à raison de sa fortune, et dont il mesurait l'efficacité sur la distance du pays qui les a produits, et le prix qu'il en a payé [3].

Mais qu'avons-nous besoin de nous prévaloir d'autorités dans une question sur laquelle les plus grands médecins ont toujours été d'accord ? N'ont-ils pas tous admis une puissance conservatrice qui, non-seulement maintient et répare les élémens de la vie, mais encore qui tend à repousser tout ce

---

1. Natura, suî conscia, crises moliendo magis proficit quàm medicus suis remediis. BAGL. *Prax. med.* lib. I, *de crisi.*

2. Medicus, naturæ minister et interpres, quidquid meditetur et faciat, si naturæ non obtemperat, naturæ non imperat. *Id.* lib. I, cap. 1.

3. Filii magnatum frequentiùs ex inutili remediorum copiâ quàm ex vi morbi pereunt, præsertim si acutè laboraverint; paucis utaris et cum prudentiâ. BAGL. *Prax. med.* lib. I, cap. 13, §. 5.

qui s'oppose au libre exercice des fonctions de l'économie animale? Ne nous répètent-ils pas sans cesse que, dans le traitement des maladies, l'art ne peut avoir d'autre but que celui auquel tend cette puissance, et que, pour être véritablement salutaire, il doit concourir avec elle à triompher de l'obstacle qui trouble cet exercice? qu'il doit, le plus souvent, suivre les indications qu'elle lui présente, et ne s'en écarter que lorsqu'elle dirige ses mouvemens d'une manière évidemment pernicieuse? que dans l'état de santé, comme dans celui de maladie, elle a besoin d'un certain temps pour les remplir, et qu'il n'appartient qu'à elle d'opérer la coction sans laquelle la maladie ne peut être guérie?

Gardons-nous cependant d'avoir en cette puissance une confiance trop entière: nous ferions par-là l'aveu de l'inutilité de la médecine, et fournirions des armes à ses détracteurs, qui ne manqueraient pas de nous demander où est la nécessité d'un art qui ne fait jamais que ce que la nature ferait sans lui. Il est des cas où elle ne peut seule surmonter l'obstacle qui lui résiste; il en est où elle ne proportionne pas les moyens qu'elle emploie à l'effet qu'elle veut obtenir; il en est enfin où elle ne fait rien en faveur du malade, et où la maladie ne ferait qu'em-

pirer si l'art ne lui opposait des moyens efficaces. C'est ici le cas d'appliquer ce précepte d'Hippocrate : *morari enim in talibus, malum.* C'est ici que l'art réclame la priorité sur la nature; c'est ici, en un mot, que la médecine agissante devient le seul moyen de guérison, et l'unique espoir du malade.

Mais n'est-ce donc qu'à l'aide de médicamens que la médecine peut guérir? et toutes nos ressources médicales seraient-elles concentrées dans nos ateliers pharmaceutiques? S'il est vrai que le physique et le moral de l'homme ne sont que deux modifications différentes d'une même existence, pourquoi le médecin n'emploîrait-il pas l'influence que doivent avoir, l'une sur l'autre, les deux substances qui le composent, pour combattre les affections de celle qui est malade? L'observation et l'étude des désordres physiques et moraux, occasionés par les passions de l'ame, ne peuvent-elles pas fournir de puissans moyens de les prévenir ou de les combattre? et serait-ce ailleurs que dans de douces et tranquilles affections, et dans les préceptes de l'hygiène, qu'il faudrait chercher les vrais remèdes des nombreuses maladies qui n'ont d'autre cause que le désordre des passions et l'inobservance de ces préceptes? S'il nous était

permis d'anticiper sur les événemens, nous dirions que la direction donnée aux études semble nous présager une heureuse révolution en médecine; que bientôt une médecine morale succédera à la médecine pharmaceutique, qui a fait tant de mal. Déjà on commence à donner plus d'attention aux changemens morbifiques que chaque passion produit dans l'économie animale: on commence à recueillir avec plus de soin les faits qui constatent leurs effets médicinaux; et l'on peut espérer que lorsqu'une main habile aura co-ordonné ces faits, et nous aura donné une histoire philosophique et médicale des passions, il en résultera une thérapeutique morale, qui mettra désormais la médecine à l'abri de la critique des philosophes et des sarcasmes des plaisans.

§. 2.

L'ouvrage que nous présentons au public, est le résultat des méditations, des travaux et de la pratique d'un homme enlevé, au milieu de sa carrière, à un art qu'il a exercé avec succès pendant vingt-cinq ans; qu'il a enseigné d'une manière brillante, et qu'il a enrichi de productions qui lui assurent un des premiers rangs parmi les médecins modernes. L'auteur, qui le com-

posa pour les élèves qui suivaient ses cours à l'université de Besançon, puis à l'école spéciale de Strasbourg, ne le destinait point de suite à l'impression. Mais persuadé que cet ouvrage doit être utile, qu'il ne peut même être remplacé par aucun des traités de matière médicale qui existent, et qu'il forme en quelque sorte le complément des *Élémens de médecine* de l'auteur, nous avons pensé que le public, qui a accueilli avec distinction cet ouvrage, ainsi que les *Élémens d'hygiène*, ne recevra pas celui-ci avec indifférence.

Tel est encore l'état de la matière médicale, qu'aucun auteur n'est à l'abri du reproche que nous avons fait aux anciens d'avoir multiplié sans nécessité les médicamens, et de leur avoir attribué des vertus qu'ils n'ont pas. Un autre reproche à leur faire, c'est qu'ils ne basent point assez sur l'observation ce qu'ils rapportent de leurs propriétés. Les uns, partisans outrés des anciens, copient jusqu'à leurs défauts, leurs erreurs et leurs préjugés; d'autres, séduits par les charmes de l'histoire naturelle, se livrent à d'inutiles détails de descriptions, et laissent de côté la partie essentielle, celle qui traite des cas dans lesquels telle substance convient, et de ceux qui la contre-indiquent. D'autres, enfin, voulant tout

expliquer, pensent pouvoir rendre compte des effets des médicamens par l'analyse de leurs principes, comme si l'analyse ou toute autre opération chimique pouvait jamais nous apprendre comment un atome d'opium provoque le sommeil, et porte le calme dans des douleurs situées bien loin de l'estomac qui le reçoit; comme s'il était au pouvoir de la chimie de nous apprendre comment un grain de muriate de mercure sur-oxigéné détruit le tissu de nos organes, et donne la mort; comment enfin, et pourquoi, le plomb qui est un calmant, appliqué extérieurement, produit des douleurs atroces lorsqu'il est pris intérieurement.

Mais si, laissant de côté les ouvrages de matière médicale que l'on ne consulte plus, nous fixons notre attention sur ceux que l'on recommande encore aux jeunes gens et qui leur servent de guide, nous trouvons dans celui de Cartheuser des médicamens dont les propriétés sont très-différentes, confondus dans la même classe, d'autres séparés, qui demandent à être réunis. Nous y remarquons surtout que l'auteur attribue beaucoup trop de vertus aux substances médicamenteuses, et que, presque entièrement occupé de leur analyse et de leurs propriétés chimiques, il ne fait pour ainsi dire aucun usage de l'observation clinique.

Dans Lieutaud, nous voyons un auteur qui, après avoir prouvé l'inutilité de la plupart des médicamens que l'on a insensiblement introduits dans la matière médicale, ne laisse pas d'en recommander un très-grand nombre, qui sont ou entièrement dépourvus d'action, ou qui en ont si peu qu'ils ont été rejetés depuis long-temps de la pratique de la médecine : tels sont l'ivoire, la corne de cerf, le borax, le crâne humain, la poudre de crapaud, etc., etc. Il nous vante le fraisier et le pissenlit comme des remèdes convenables dans les pollutions nocturnes : il attribue des vertus lithontriptiques au chiendent : il dit que le polypode guérit les tumeurs scrofuleuses ; que l'avoine est propre à chasser le lait des nouvelles accouchées, etc., etc. Nous croyons pouvoir nous dispenser de donner notre opinion sur un ouvrage qui renferme de pareilles erreurs.

Un des ouvrages modernes que l'on peut consulter avec le plus de fruit, est l'*Art de connaître et d'employer les médicamens, par Fourcroy*. Après avoir donné un précis très-savant sur l'histoire de la matière médicale et des différentes sectes de médecins, l'auteur fait voir l'utilité de l'histoire naturelle, de la chimie, et surtout de l'observation clinique, pour reconnaître et constater

les propriétés des médicamens ; il indique les obstacles qui se sont opposés aux progrès de cette branche de l'art de guérir, et les moyens de les lever ; ensuite il fait connaître la manière générale d'agir des médicamens, que peut-être on peut lui reprocher d'attribuer trop souvent à leurs propriétés physiques : telles que la forme, la pesanteur, etc. Il examine leurs effets sur les différens systèmes de l'économie animale, et termine le premier volume par d'excellens préceptes sur les moyens de reconnaître les vertus des remèdes nouveaux, et la nécessité de simplifier cette branche de la médecine pour en hâter les progrès. Dans le second volume, l'auteur classe les médicamens relativement à leur action sur l'économie animale ; il parle de leurs effets généraux, de leurs indications et contre-indications, et du mode général de les administrer. La manière grande et neuve, avec laquelle l'auteur a traité ces différentes parties, fait regretter vivement qu'il ait négligé de terminer son travail.

Tandis que Cullen, poursuivant la révolution qu'il a opérée dans la médecine, donnait à Edimbourg un nouveau traité de matière médicale, Desbois de Rochefort, préparait à Paris les matériaux d'un ouvrage semblable. Ces productions, fruit des travaux de deux hommes qui ont joui d'une

grande réputation dans leur pays, pourraient en quelque sorte servir de points de comparaison pour établir un parallèle entre la médecine anglaise et la médecine française. Mais, comme cette discussion nous écarterait de notre objet, nous nous contenterons d'examiner brièvement le plan suivi par nos deux auteurs, et la manière dont ils l'ont exécuté.

Cullen, admettant une indication générale à remplir dans chaque maladie, prend pour base de son système le rapport des propriétés médicinales des différentes substances dont la médecine peut se servir, et classe toutes ces substances d'après l'indication qui se présente. Jusque-là ce plan n'offre rien de très-méthodique. Mais pouvons-nous en dire autant de la division qu'il admet ensuite des médicamens, en ceux qui agissent sur les solides, et en ceux dont l'action ne s'exerce que sur les fluides? Nous laisserons-nous persuader par les longs raisonnemens au moyen desquels il cherche à justifier cette division? N'a-t-on pas lieu d'être surpris en voyant Cullen, qui a renversé l'édifice antique de la médecine humorale, admettre des médicamens atténuans, des épaississans, des anti-acides, des anti-alkalins? Un autre reproche que l'on peut faire à l'auteur anglais, c'est qu'il se livre

trop à de longues et diffuses discussions sur la manière d'agir des médicamens, et qu'il néglige la question de leur indication et contre-indication. D'autres jugeront mieux que nous s'il a eu tort de confondre les sudorifiques dans la classe des stimulans, puisqu'il fait une classe particulière des diurétiques, des emménagogues, des diaphorétiques; si le camphre et le thé méritent d'être rangés parmi les narcotiques; enfin, si le soufre, la moutarde, les amers, le sureau, l'hièble, sont d'aussi bons purgatifs qu'il le prétend. Néanmoins, l'ouvrage de Cullen prouve combien cet auteur avait peu de confiance aux médicamens, car il ne parle le plus souvent des substances dont on a vanté les bons effets, que pour avertir combien elles méritent peu les éloges qu'on leur a prodigués.

Desbois suit une autre marche. Il divise tous les médicamens en trois règnes; et commençant par le règne minéral, dans lequel il place le feu et l'électricité, l'air et l'asphyxie, Mesmer et le magnétisme; ensuite l'eau, les terres, le soufre, les acides et les alkalis, les savons et les sels, les métaux et demi-métaux; il parle de leurs effets sur l'économie animale. Adoptant ensuite un autre plan pour le règne végétal, il divise toutes les substances qu'il renferme

en quatre classes générales; comprend les évacuans dans la première, les altérans dans la seconde, les spécifiques dans la troisième, et enfin les poisons dans la quatrième. Après quoi, sous-divisant chacune de ces classes, il admet six espèces de médicamens évacuans, qui sont, les émétiques, les purgatifs, les sudorifiques, les diurétiques, les emménagogues, et les apophlegmatisans, dans lesquels il comprend les expectorans, les sialagogues et les errhins. Dans la classe des altérans, qu'il divise en ceux qui agissent sur les solides, et en ceux qui n'ont d'action que sur les fluides, il comprend les toniques, les astringens, les émolliens, les antispasmodiques, les apéritifs, les invisquans, les antiseptiques. A l'article des spécifiques, il admet la division surannée de spécifiques des maladies, et de spécifiques des organes; et il divise les substances du règne animal en celles qui sont utiles en médecine, quant à leur totalité, et en celles qui ne servent que dans quelques-unes de leurs parties.

Sans nous arrêter à l'examen de l'ordre que l'auteur a suivi, nous nous contenterons de faire observer qu'en parcourant son ouvrage, on a de fréquentes occasions de remarquer que, fort éloigné d'être à la hauteur des connaissances que nous devons

à la physique et à la chimie, le médecin français partage souvent les erreurs et les préjugés des anciens à l'égard des propriétés médicamenteuses de certaines substances: par exemple, il dit que le soufre guérit les tumeurs molles, les tumeurs scrofuleuses et les ankiloses; il parle de vingt-cinq préparations mercurielles, à chacune desquelles il attribue des vertus particulières. Selon lui, le fer est un puissant carminatif; il convient aussi éminemment dans les diarrhées, les vomissemens continuels : la patience dégorge le foie, et fond les engorgemens bilieux; les yeux d'écrevisses sont toniques, antispasmodiques, anti-acides, et très-utiles pour l'enfance, les femmes enceintes, les nourrices, pour arrêter le hoquet, le vomissement, etc. Il conseille le fiel des animaux comme apéritif, incisif, vermifuge, et propre à rétablir la liberté des évacuations intestinales, dans les jaunisses, les engorgemens des viscères du bas-ventre. Le blanc de baleine est un excellent émollient, invisquant, un bon expectorant; il est utile dans les péripneumonies inflammatoires putrides, au commencement des péripneumonies catarrhales inflammatoires, dans les anciens dévoiemens avec irritation, dans le commencement des dyssenteries, dans l'asthme humide. La colle de peau d'âne est l'astrin-

gent le plus favorable que la médecine possède pour arrêter les anciens dévoiemens, s'opposer aux dyssenteries, aux diabetes, surtout aux hémorragies sanguines, et en particulier aux hémoptysies. Enfin la vipère est aussi incisive, résolutive, atténuante, sudorifique, tonique, et aphrodisiaque, à tel point qu'un vieillard de quatre-vingt-dix-neuf ans, malade et au lit de la mort, à qui on en fit manger, demanda des femmes, etc.

De pareilles absurdités, que nous ne faisons que transcrire du Traité de matière médicale de Desbois, et un très-grand nombre d'autres que nous négligerons de rapporter, peuvent faire apprécier cet ouvrage, auquel sont en quelque sorte réduits les jeunes étudians, et qu'on leur a vanté comme étant, de tous ceux qui existent, celui qui peut les guider le plus sûrement dans la pratique. Ce traité est terminé par quelques formules que l'on donne pour modèles. Il suffira de dire que l'auteur pose comme principe fondamental de l'art de formuler, qu'une formule doit être composée d'une base, d'un adjuvant ou auxiliaire, d'un correctif, et enfin d'un excipient; et que, dans les modèles qu'il propose, il n'est pas rare de trouver un amalgame de sept ou huit drogues, pour faire voir que cette partie

de l'ouvrage ne mérite pas plus de confiance que les précédentes.

Un professeur célèbre a publié depuis peu le *Tableau d'un cours d'histoire naturelle médicale*, qui n'est autre chose qu'une traduction de la matière médicale de Linné, à laquelle il a fait quelques additions. En lisant cet ouvrage, on ne sait si on doit être plus surpris, ou de ce que l'auteur qui, dans sa *Censura simplicium*, avait porté un jugement très-sain sur les substances inutiles et sans action, en ait conservé un si grand nombre dans sa matière médicale, ou de ce que son savant traducteur, non-seulement n'en ait pas élagué les trois quarts des substances qui ne sont plus employées et qui ne méritent de l'être sous aucun rapport, mais même qu'il ait rapporté jusqu'aux erreurs qui ont échappé à Linné. Ainsi ils accordent souvent des propriétés très-différentes à la même substance : le souci des jardins, par exemple, *callendula officinalis*, convient également dans l'ophtalmie, dans les vertiges, les fièvres inflammatoires, dans les pâles couleurs : le genièvre a des propriétés très-efficaces dans la surdité, les affections calculeuses, l'asthme, le catarrhe, les vers, l'hydropisie, les maladies vénériennes, etc. Un des grands inconvéniens de l'ouvrage de Linné, c'est qu'on

n'y désigne jamais ni les temps ni les circonstances des maladies qui indiquent ou contre-indiquent l'emploi des remèdes. Par exemple, à quelle période de l'hémoptysie, et dans quelle espèce donnera-t-on la valériane dont nos auteurs vantent les bons effets ? Peut-il être indifférent de la prescrire à toutes les époques et dans les différentes espèces de cette maladie ? et puisque l'auteur et le traducteur apprécient si bien les vertus qu'on a attribuées à différentes parties du corps, à quoi bon nous rappeler qu'on a employé la peau tannée de l'homme dans les accouchemens difficiles, dans l'histéricie, dans les tremblemens des extrémités, dans l'épilepsie ; le crâne, dans les convulsions et dans l'épilepsie ; le sang chaud, dans les crevasses des mamelles et encore dans l'épilepsie ; l'urine, dans la phthisie, l'hystéricie, la suppression des menstrues, l'érésypèle, les maladies des mamelles après l'accouchement, l'ophtalmie ; enfin la salive dans les affections boutonneuses, le phimosis ?

Il nous reste maintenant à faire connaître le plan adopté dans cet ouvrage, et l'esprit dans lequel il est écrit. Persuadé que le meilleur plan à suivre dans un traité de matière médicale, consiste à réunir sous des points de vue généraux tous les secours

que la nature et l'art offrent au médecin pour combattre les différentes affections auxquelles le corps humain est sujet ; l'auteur examine d'abord les rapports communs qu'ont ces mêmes secours, et les rapproche par l'analogie de leurs effets : ensuite il les distribue d'après les qualités générales qui les rendent propres à remplir les différentes indications que peut offrir la pratique de la médecine. Dans l'énumération des médicamens qu'il admet il écarte judicieusement tous ceux dont l'ignorance et la crédulité ont surchargé nos traités. Ne suivant d'autre guide qu'une expérience raisonnée, c'est à la lueur de son flambeau qu'il se dirige. Il ne combat ni n'adopte aucun système sur leur manière d'agir. Imitant la sage circonspection de Van-Swieten, qui disait que si on lui demandait comment agit l'opium, il n'aurait pas de meilleure réponse à faire que celle du médecin de Molière; il ne se perd point en longues discussions sur cette matière, qui a été si infructueusement traitée par tant d'autres. Après être entré, sur chaque ordre de médicamens, dans les détails qu'il a jugés nécessaires, il donne assez souvent quelques modèles de formules simples et bien choisies, moins cependant dans l'intention de les faire adopter exclusivement, que pour les

faire servir de point de comparaison, et exercer de bonne heure les jeunes gens à l'art de formuler.

Nous ne devons ni ne pouvons cacher que cet ouvrage n'était point entièrement achevé lorsque le professeur Tourtelle a été enlevé à ses travaux par une mort prématurée. On ne remarquera que trop les articles que nous avons dû y ajouter pour remplir le cadre qu'il s'était tracé, et auquel nous nous sommes scrupuleusement conformés. Loin de nous cependant l'idée d'avoir voulu nous associer à la gloire que l'auteur s'est acquise, et d'avoir cherché à placer notre nom à côté du sien. Nous nous serions abstenus entièrement de dire que nous avons travaillé à cet ouvrage, si ce que nous y avons ajouté nous avait paru plus digne d'être avoué par l'auteur.

Briot.

TRAITÉ

# TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE DE MATIÈRE MÉDICALE.

## INTRODUCTION.

La matière médicale est cette branche de la médecine qui embrasse la connaissance des médicamens, de leur manière d'agir sur le corps de l'homme, et des différentes circonstances dans lesquelles ils conviennent ou sont nuisibles.

On donne le nom de médicament ou de remède à toute substance qui, prise intérieurement ou appliquée extérieurement, jouit de la propriété de changer l'état actuel du corps vivant, et d'aider ainsi la nature à guérir les maladies.

On a distingué inutilement le médicament de l'aliment et du poison. On a dit que le premier différait du second, en ce que celui-ci se changeait en la propre substance du corps, tandis que le médicament change l'état du corps sans se changer en sa substance. Le poison diffère du médicament en ce qu'il change l'état du corps, mais d'une manière nuisible, tandis que l'autre le change

utilement et d'une manière salutaire. Mais qui ne voit que l'aliment change également l'état du corps suivant sa nature et ses qualités, et que les poisons, dans bien des circonstances, peuvent produire les mêmes effets, et que par conséquent on peut regarder, dans ces circonstances, l'aliment et le poison comme de vrais médicamens?

Le médicament est toute autre chose que ce que croit le vulgaire : il ne regarde comme tel que ce qu'il pense être doué de quelque pouvoir surnaturel, de quelque charme secret. Il pense que, dès que le malade a pris une certaine quantité de remède, il doit recouvrer la santé. Il ignore que les remèdes ne peuvent qu'aider la nature dans le travail de la coction, et qu'il lui faut un temps plus ou moins long pour achever ce travail et rétablir la santé. Cette erreur a souvent des suites funestes; elle fait qu'on n'a de confiance que dans les drogues, et qu'on en accable les malades, lorsque la médecine expectante est la seule qui convienne. C'est dans de semblables cas, lorsque le malade se rétablit, qu'on peut dire qu'il a eu à lutter contre la maladie et le médecin.

Une autre erreur non moins préjudiciable, et qui malheureusement est encore très accréditée de nos jours en médecine, c'est la persuasion dans laquelle sont la plupart des médecins, qu'il y a pour chaque maladie un grand nombre de remèdes; et

c'est en conséquence de cette erreur qu'ils les prodiguent et les varient à chaque instant. Cette erreur est celle des matières médicales, dans lesquelles on présente un grand nombre de substances qui possèdent telle ou telle vertu, tandis que la plupart ne jouissent d'aucune de celles qu'on leur attribue, et par conséquent sont inutiles; les autres jouissent des propriétés contraires à celles qu'on leur accorde, et sont par conséquent nuisibles. C'est d'après ces considérations que je ne parlerai dans ce cours que des médicamens sur lesquels l'observation et l'expérience ont prononcé; et ces médicamens ne sont pas en bien grand nombre.

Les médicamens n'ont réellement d'utilité que lorsqu'ils sont indiqués et administrés avec prudence : autrement ils sont de vrais poisons; ils changent d'une manière nuisible l'état du corps et aggravent la maladie, s'ils ne tuent pas promptement. Modérer les forces lorsqu'elles sont trop grandes et qu'elles se dirigent trop impérieusement vers un organe, les détourner même dans ce cas; les augmenter, les exciter, lorsqu'elles sont insuffisantes : tel est le but de la médecine. L'art ne commande pas à la nature, et le médecin n'est que son interprète et son aide : la nature seule guérit.

La plupart des remèdes, ainsi que des alimens, sont désirés par les malades, et le médecin doit faire

la plus grande attention aux goûts qu'ils manifestent, surtout vers la fin de la maladie, et lorsqu'ils jouissent de la raison. L'altération est l'effet de l'instinct, qui indique l'usage de l'eau ; elle est le remède principal dans les pyrexies; elle est la base des boissons appelées rafraîchissantes et délayantes. Il en est de même des aversions particulières que les malades montrent pour certaines substances. Le médecin ne doit jamais s'obstiner à faire prendre aux malades les choses pour lesquelles ils montrent une aversion insurmontable. Cette violence est on ne peut pas plus dangereuse, elle ne tend qu'à contrarier la nature et à l'entraver d'une manière bien préjudiciable au malade. C'est ainsi, par exemple, que dans les maladies aiguës, bilieuses, qui tendent à la putridité, les malades éprouvent en quelque sorte de l'horreur pour les bouillons de viande, et en général pour toutes les substances animales; ils appètent les fruits et les alimens acides ou acéteux; ils s'en saisissent avec avidité, et ce sont aussi ceux qui sont les plus convenables pour combattre la tendance qu'a le système humoral vers la putridité. Presque toujours la nature suscite l'appétit des choses qui lui sont nécessaires. Les peuples du Nord appètent singulièrement les amers, qui sont très-appropriés à la saburre glaireuse dont ils regorgent; et les habitans des pays méridionaux font leurs délices des rafraîchissans et des fruits acides,

qui conviennent à la constitution bilieuse qui leur est propre.

Les remèdes simples doivent toujours être préférés aux composés, de même que ceux préparés des mains de la nature, et qui sont plus efficaces que ceux qui sont l'ouvrage des hommes. Les premiers arts, les premières méthodes, les premiers besoins, les premiers secours, ont tous été simples. La simplicité est l'état de la nature. Les médecins qui la méconnurent, voulurent fasciner les yeux par l'étalage pompeux de ces recettes longues et de ces formules extravagantes, qui n'ont pu être que l'ouvrage de l'ignorance la plus complète, ou de l'ostentation la plus ridicule; ils ne furent que des charlatans.

Les grands praticiens ont autant improuvé les remèdes composés que leur multiplicité. La diète et l'eau étaient les principaux moyens qu'employait Hippocrate : Sydenham prétendait qu'on devait rapporter aux remèdes donnés à contretemps la plupart des accidens graves qui surviennent dans le cours des maladies. Baglivi a déclamé avec raison contre l'abus qu'on en faisait de son temps, et pensait à cet égard comme Sydenham. Hoffmann, en un mot tous les grands médecins, se sont élevés contre la multiplicité des remèdes, et surtout de ceux composés. Tous ont démontré, dans leurs savans écrits, jusqu'à l'évidence, que la

médecine consistait dans l'observation et l'imitation de la nature, qui n'agit que par des moyens simples, ainsi que par des voies courtes.

Le médecin ne doit jamais perdre de vue que son ministère ne consiste qu'à aider la nature, et que celle-ci fait presque tout dans la cure de la plupart des maladies. Cette vérité avoit été parfaitement connue d'Hippocrate, elle est de tous les temps et de tous les lieux; et en effet la maladie n'est autre chose que l'*effet nécessaire de la nature agissante sur un corps dont les organes sont en souffrance.* Le mécanisme du corps humain, entièrement subordonné aux lois de la sensibilité, est tellement disposé, que les mouvemens qui en dépendent tendent à remédier aux désordres qui y naissent, parce que ces mouvemens se dirigent vers la cause de ces désordres et tendent à la détruire; c'est pourquoi Sydenham a dit avec raison : *morbus est conamen naturæ, quæ materiæ morbificæ exterminatione in ægris salutem molitur.* Il résulte de ce que nous venons de dire, que la science du médecin, dans bien des cas, doit bien plus consister dans une sage observation que dans l'action même.

L'observation a déterminé les propriétés des différentes substances que l'on emploie en médecine; elle a fourni là-dessus des résultats généraux dont je vais parler.

1.° Parmi les minéraux, les pierres et terres siliceuses sont inertes et sans aucune action sur le corps, si ce n'est le sentiment de pesanteur et différens symptômes que fait éprouver la présence des corps étrangers dans les premières voies.

Les substances calcaires sont absorbantes, anti-acides et un peu astringentes. Les acides sont rafraîchissans, anti-septiques et anti-alcalins. Les sels neutres sont apéritifs, incisifs et purgatifs. Les métaux sont altérans; la plupart de leurs oxides sont des poisons, donnés à certaine dose.

2.° Parmi les végétaux, les bourraches sont des plantes potagères qui contiennent un extrait savonneux très-fondant.

Les gentianes sont amères, un peu aromatiques et fortifiantes.

Les apocins sont âcres et caustiques; l'asclépias, ou dompte-venin, est le seul qui soit employé en médecine.

Les morelles sont suspectes, vénéneuses et narcotiques. La belladonna, la mandragore, la jusquiame, le stramonium, sont des poisons. Néanmoins l'alkekenge, qui est de cette famille, n'est qu'un diurétique: la morelle grimpante, un dépuratif sudorifique: le poivre d'Inde (*capsicum annuum*), un stomachique très-chaud: la pomme de terre, un excellent aliment, lorsque toutefois elle a été dépouillée de son principe narcotique par le feu

ou la décoction ; elle donne, par la distillation ; une liqueur spiritueuse, âcre et enivrante, dont l'odeur indique la qualité vénéneuse. Ce n'est pas la seule plante où le poison se trouve réuni au principe nourrissant ; cette combinaison est bien plus marquée dans le manhiot.

Les garances sont apéritives et diurétiques.

Les bruyères sont astringentes.

Les cucurbitacées sont en général purgatives, et néanmoins rafraîchissantes. Leur usage immodéré affaiblit, cause des tranchées, la diarrhée, et même quelquefois le vomissement. La coloquinte purge violemment, de même que le concombre sauvage.

Les personnées ou fleurs en masque, de la classe des fleurs monopétales irrégulières, qui imitent un mufle à deux lèvres, comme l'aristoloche, le mufle de veau, et dont les semences sont renfermées dans une capsule, sont apéritives et diurétiques, quelques-unes purgatives et même vomitives ; plusieurs sont suspectes.

Les labiées ou fleurs en gueule, de la classe des monopétales irrégulières, qui sont terminées inférieurement par un tuyau et supérieurement par un mufle à deux lèvres, comme la queue de lion, l'ortie blanche, et quelquefois à une seule lèvre inférieure, comme la germandrée, dont les semences mûrissent à nu dans l'intérieur du calice,

sont aromatiques, toniques, résolutives, céphaliques, emménagogues. C'est dans les feuilles que réside leur vertu. Le principe aromatique varie beaucoup par ses degrés dans cette classe, dont aucune plante n'est vénéneuse.

Les plantes dont les fleurs sont composées, c'est-à-dire celles dont les fleurs sont formées de la réunion de plusieurs petites fleurs dans un calice commun, sont salutaires pour la plupart, excepté le doronic et le carthame, sur lesquels on a quelques soupçons. On suspectoit encore la laitue sauvage; mais il est constant que son extrait peut être prescrit, même à assez forte dose, comme apéritif et calmant. En général, les plantes de cette famille sont échauffantes, apéritives et diaphorétiques. Quelques-unes, mais en très-petit nombre, sont purgatives, comme l'eupatoire; elles sont aussi un peu nourrissantes.

Les mauves sont mucilagineuses, émollientes, lubréfiantes, propres à émousser les âcres et à déterminer la suppuration; elles sont nourrissantes, mais faiblement.

Les crucifères sont âcres, incisives, anti-scorbutiques, détersives et diurétiques: peu d'entr'elles sont odorantes; elles sont très-peu nourrissantes, et servent plutôt d'assaisonnement que de nourriture.

Les rosacées ont des fruits dont la pulpe charnue et succulente est bonne à manger.

Les renoncules sont la plupart vénéneuses et caustiques. La pivoine agit violemment, et le thé récent doit être pris avec précaution.

Les pavots sont plus ou moins narcotiques. Cette propriété réside dans la substance gommo-résineuse, et ne se trouve, ni dans l'huile qu'on extrait des semences, ni dans le mucilage de ces mêmes semences, qui rend l'huile miscible à l'eau sous la forme d'émulsion.

Les ombellifères sont aromatiques, échauffantes, diaphorétiques et carminatives. Observez que lorsqu'elles ne croissent pas dans un terrain sec, mais dans des terres humides, elles sont le plus souvent vénéneuses. La culture dans une terre bien meuble, en adoucit plusieurs au point qu'elles deviennent des alimens. C'est dans les racines et les semences que résident leurs propriétés.

Les légumineuses sont nourrissantes; leurs feuilles servent de pâture au bétail; leurs graines nourrissent les hommes et divers animaux : aucune de ces plantes n'est ni vénéneuse ni caustique.

Les liliacées contiennent des parties nourrissantes dans leurs racines; mais elles y sont souvent altérées par des principes venimeux. On mange dans quelques pays des racines de tulipes; elles sont sans odeur. Mais la jacinthe, la phalangère, le perce-neige, le narcisse, la couronne impériale, sont vénéneux et ont une odeur désagréable. Plu-

sieurs cependant, tels que l'ail, l'oignon, le poireau, perdent leur causticité par la coction et deviennent aliment. La scille, corrigée par la dessiccation ou par la macération dans le vin ou le vinaigre, devient un puissant diurétique.

Les palmiers portent des fruits sains et bons à manger.

Les orchis sont très-nourrissans et caustiques (le salep). La vanille est aphrodisiaque.

Les euphorbes sont des purgatifs très-violens et souvent mortels.

Les amentacées (fleurs à chaton, qui sont attachées plusieurs ensemble sur une queue nommée *chaton*, séparées des fruits, ou sur le même pied, comme le noyer, ou sur des pieds différens, comme le saule) sont ordinairement astringentes. Les écorces du platane, du hêtre, du châtaignier, sont astringentes et fébrifuges, antidyssentériques. Les galles de l'aune et du chêne, les boutons de peuplier, les feuilles de saule, jouissent des mêmes propriétés.

Les conifères (plantes dont le fruit est un cône : ordinairement la floraison est de même et les fleurs sont incomplètes), comme le pin, sont résineux, stimulans, échauffans, diurétiques. C'est en rétablissant les sécrétions qu'ils opèrent utilement dans le scorbut. La résine de l'if diffère peu de celle du genévrier.

Les graminées sont nourrissantes; le bétail en mange les feuilles. Les graines servent de nourriture à l'homme et à plusieurs animaux. Toutes sont salutaires, excepté la covette et l'ivraie, qui paraissent être vénéneuses.

Les cryptogames (dont les fleurs sont enfermées dans le fruit, ou presque invisibles) sont suspectes. Les fougères sont la plupart d'une odeur forte et désagréable ; quelques-unes sont vénéneuses. La fougère mâle est un puissant vermifuge. Plusieurs sont apéritives ; quelques-unes même sont nourrissantes, comme le sagou. Mais ces plantes sont les moins imparfaites de toutes celles de la cryptogamie. Les mousses ont la plupart une odeur désagréable ; elles sont astringentes et toniques. Les algues ont été recommandées comme apéritives, mais cette vertu est très-incertaine. Les champignons fournissent un aliment dangereux.

Les plantes qui ont un nectaire, partie de la corolle qui contient le miel qui suinte de la fleur et que les abeilles viennent y chercher (toutes les fleurs n'en sont pas pourvues, et il ne paraît pas nécessaire à la fructification) et qui est séparé des pétales, sont souvent vénéneuses, comme l'aconit, les apocins.

Les végétaux qui contiennent un suc laiteux, sont communément âcres et caustiques ou suspects, comme les apocins, les tithymales, les pavots. Il

faut en excepter les chicoracées, qui sont seulement amères, mais qui, en vieillissant, deviennent plus ligneuses, et quelquefois si âcres qu'on ne peut les goûter. Parmi les campanules, quelques-unes sont vénéneuses, comme le lobelia, tandis que d'autres ne sont point nuisibles, ou même se mangent, comme la raiponce. Le suc laiteux de ces plantes s'épaissit ordinairement en résine ou en gomme résine. Ce dernier est plus doux.

La connaissance du sol et de l'exposition sert à déterminer les propriétés des plantes. C'est dans les terrains secs que croissent les aromates les plus puissans, tels que la cannelle, le girofle, le romarin, la sauge, la lavande, etc.; ils acquièrent de la saveur par la dessiccation. Les végétaux qui croissent dans un terrain gras, sont ordinairement insipides.

Les plantes qui végètent dans l'eau sont le plus souvent âcres et corrosives, comme la renoncule, la ciguë, la berce. Sur les bords de la mer, elles sont salées, comme la soude, la salicorne. La culture, dans un terrain gras et sec, peut leur enlever en partie ces qualités. Le céleri perd dans nos jardins la saveur désagréable qu'il avait dans les terrains humides. Le chervi s'est adouci par la culture, au point de devenir un aliment très-sain. Les productions du printemps sont communément âcres, à raison de l'humidité : mais la

chaleur peut encore corriger l'âcreté, car l'ail en Grèce n'a plus ni saveur ni odeur désagréable.

Les plantes ont de la saveur dans les lieux élevés et arides, et de l'odeur dans les montagnes; celles qui croissent dans les bois sont souvent âcres et vénéneuses, comme l'herbe de Saint-Christophe, la bella-donna. Observez que les fruits qui s'adoucissent dans les lieux élevés, bien aérés, bien exposés, deviennent acerbes à l'ombre.

La saveur et l'odeur indiquent assez généralement certaines propriétés des plantes. Le goût et l'odorat ont été donnés aux animaux comme deux sauve-gardes, pour les préserver des substances nuisibles; et nous pouvons, au moyen de ces deux sens, déterminer jusqu'à un certain point les vertus des plantes. L'observation a fait reconnaître que les plantes insipides et inodores sont inertes et ne méritent pas une place parmi les médicamens, tandis que celles qui ont le plus de saveur et d'odeur sont aussi les plus actives, et qu'elles perdent de leurs propriétés à mesure qu'elles perdent de leur odeur et de leur saveur: telles sont entr'autres les fécules d'arum et de bryone, et la coloquinte, qui, en vieillissant dans les boutiques, cesse d'être purgative.

La mastication détermine la saveur, dont on distingue en général dix espèces: 1.° l'insipide ou aqueux; 2.° le sec; 3.° le doux; 4.° le gras; 5.°

le visqueux; 6.° l'acide; 7.° le salé; 8.° l'âcre; 9.° l'amer, et 10.°, enfin, l'austère ou le stiptique.

L'eau est insipide, la farine sèche, le sucre doux, l'huile grasse, la gomme visqueuse, le vinaigre acide, le sel salé, la moutarde âcre, la bile amère, la noix de galle austère; et comme on guérit souvent par les contraires, l'aqueux est opposé au sec, l'acide à l'amer, le doux à l'âcre, le visqueux au salé, le gras à l'austère.

L'aqueux ou insipide humecte, relâche, détrempe les humeurs, rend la matière des obstructions plus mobile, et celle des maladies plus susceptible d'être entraînée par les différentes excrétions. On rapporte à cette classe non-seulement les boissons douces, dont la plupart doivent toute leur vertu à l'eau qui en fait la base, mais aussi l'hortolage, comme les feuilles d'épinards, de laitue, de pourpier, de chicorée, les racines de salsifix, de scorsonère, de rave, de chou, etc. L'abus des substances insipides affaiblit, énerve, rend le corps plus susceptible de contracter des fièvres intermittentes, et dispose l'homme à la stérilité. L'estomac, par l'abus de ces boissons, surtout lorsqu'elles sont chaudes, cesse d'avoir des désirs; le corps est inerte, incapable de travail, et disposé au tremblement et aux maladies spasmodiques par spasme atonique.

Le sec roidit et fortifie. Le pain bien cuit, le

café, etc. rétablissent le ressort de l'estomac, lorsqu'il est affaibli par l'abus des aqueux, modèrent le cours de ventre; ils conviennent dans l'embonpoint excessif. On s'en sert extérieurement pour les ulcères fongueux, qu'ils sèchent en fortifiant les chairs. Leur excès produit la constipation et le marasme.

Les doux sont salutaires et nourrissans. Les alimens sucrés, les boissons miellées, le chocolat, les figues, les dattes, les raisins secs, relâchent les fibres, tempèrent l'âcreté des humeurs. Leur usage procure de l'embonpoint, mais aussi il donne de la faiblesse. Ils conviennent aux vieillards, dont la fibre est roide: ils nuisent aux enfans, dont les solides jouissent d'une grande mollesse et sont très-relâchés.

Les gras, les huileux, les semences émulsives, amollissent les fibres, relâchent les solides, émoussent les âcres. Ils sont aussi antispasmodiques; ils conviennent dans la toux sèche, ils lubrifient les parties trop desséchées et aréfiées. Ils ont été souvent utiles dans les empoisonnemens produits par des substances très-irritantes, lorsqu'elles étaient récemment avalées; mais pour cela il faut qu'ils soient pris à forte dose: ils lâchent doucement le ventre. Leur abus amollit la fibre et la jette dans le relâchement et l'énervation. Ils dérangent les digestions, détruisent l'appétit, disposent aux her-

nies et à l'acidité. Ils deviennent très-aisément rances. Lorsqu'ils sont donnés en émulsion, c'est-à-dire, mêlés avec un mucilage, ils sont rafraîchissans et tempérans : dans cet état ils sont plus susceptibles de s'aigrir que de contracter la rancidité.

Les visqueux ou mucilagineux, les gommes, les mannes, la graine de lin, le tussilage, la pulmonaire, les jujubes, les semences de coin, de l'herbe aux puces, etc. lubrifient les solides, émoussent l'action des stimulus, empâtent, nourrissent et calment. Leur abus produit les mêmes effets que les gras et les insipides.

Les acides calment la chaleur, la soif, arrêtent la putridité bilieuse et scorbutique ; ils excitent légèrement le ton et le sentiment des premières voies. Les acides minéraux sont astringens. L'abus des acides détruit les forces de la digestion, énerve la bile, maigrit et jette dans l'énervation tout le corps, qu'ils rendent froid, cachectique, pâle : ils disposent aux aigreurs et aux spasmes atoniques.

Les salés irritent et sont fondans : pris modérément, ils raniment l'appétit languissant, et aident à la digestion ; mais leur excès dispose aux affections scorbutiques, et entraîne le mucus des conduits urinaires. Ils procurent aux vieillards des ardeurs d'urine.

Les âcres sont incisifs et corrosifs ; ils irritent, échauffent et agissent souvent comme poisons. On

compte parmi eux des purgatifs, des sudorifiques, des diurétiques et des emménagogues. Appliqués à l'extérieur, ils rubéfient ou entament la peau, et opèrent des révulsions souvent utiles, surtout lorsque les forces se dirigent d'une manière pernicieuse vers quelque organe essentiel à la vie, ou dans le cas d'une métastase; ils dissipent et résolvent les tumeurs froides. On met dans cette classe l'arum, le pyrèthre, les tithymales, le poivre, l'euphorbe, la zédoaire, le gingembre, la rue, la moutarde, le raifort sauvage, le cochlearia, l'ail, le porreau, l'oignon et la scille. Cette dernière a surtout d'utiles effets dans l'hydropisie et dans l'asthme humide. Les âcres ont d'abord peu de saveur; mais peu de temps après les avoir mâchés, ils brûlent la bouche. Certaines plantes charnues perdent leur acrimonie par la dessiccation, la trituration dans l'eau; et réduites alors à la seule partie amylacée, elles deviennent nourrissantes. Dans leur état d'acrimonie, on s'en sert rarement comme aliment, mais comme assaisonnement; et ceux qui en abusent s'exposent à avoir la membrane veloutée de l'estomac corrodée. Leur usage doit être modéré et ne convient qu'aux estomacs froids, aux constitutions pituiteuses.

Les amers, la rhubarbe, le kina, la gentiane, la camomille, etc. sont toniques, fortifient les solides, excitent le ton des premières voies; ils

dissipent les nausées, les aigreurs, suppléent au défaut de bile, sont antiseptiques. On les emploie dans les faiblesses d'estomac, la cachexie, les pâleurs, les fièvres intermittentes. On les applique à l'extérieur pour arrêter les progrès de la gangrène : ils ne peuvent pas servir d'aliment ; ils répugnent à la nature. Leur usage trop long-temps continué produit des accidens graves, et fait tomber dans la fièvre lente ; ils sont alors de vrais poisons.

Les austères ou stiptiques produisent une sensation de resserrement à la bouche : tels sont les fruits verts, le cachou, la tormentille, la bistorte, la noix de galle, les olives, la racine de fraisier, etc. La plupart ne sont astringens qu'en raison de l'acide gallique qu'ils contiennent. Ils resserrent, ils échauffent, fortifient, calment les flux par spasme atonique. Ils constipent davantage que les secs ; on n'en use pas comme aliment, si ce n'est des olives. Comme médicamens, ils exigent de grandes précautions ; ils peuvent en effet arrêter des sécrétions qu'il étoit convenable d'entretenir, et s'opposer à une dépuration utile ; et dans les cas d'érétisme, ils augmentent plutôt les excrétions qu'ils ne les modèrent.

Quoique le principe sapide ait une grande action sur nos organes, on voit néanmoins que des plantes qui ont la même saveur produisent des

effets contraires, ce qui provient en grande partie de l'arome. L'action de ces deux principes est très-différente. Les plantes pourvues de l'arome conviennent particulièrement dans les maladies qui intéressent le genre nerveux, et leur effet est ordinairement très-prompt, mais passager. Ces substances, unies aux amers, en augmentent beaucoup l'action. Un demi-gros de rhubarbe, mêlé à quelque aromate, produit plus d'effet qu'un gros de cette racine. Les fébrifuges, les diurétiques, les sudorifiques, ont une action plus marquée lorsqu'on les marie aux substances odorantes. La nature a même donné de l'odeur à ceux de ces remèdes qui sont les plus efficaces. La volatilité du principe odorant fait qu'il ne reste pas longtemps dans les plantes, et elles perdent promptement leur odeur, tandis qu'elles conservent toujours, au moins en partie, la saveur qui leur est propre. On distingue plusieurs sortes d'odeurs.

1.° Celle agréable (*plantæ fragrantes*), comme des fleurs de tilleul, de jasmin, de giroflée, de tubéreuse, de rose, etc.; elle excite l'action des nerfs.

2.° L'odeur aromatique (*aromaticæ*): la cannelle, le laurier, le camphre, le girofle, l'angélique, etc. Les aromates sont nervins et toniques; ils raniment l'action des nerfs et accélèrent le mouvement des liquides.

3.° L'odeur d'ambre (*ambrosiacæ*): le musc, la civette, l'ambre gris, la mauve musquée, l'aspérule odorante, etc. Ces substances produisent les mêmes effets que les précédentes, mais elles incommodent les vaporeux, et leur abus dispose aux affections soporeuses.

4.° L'odeur d'ail (*alliaceæ*): l'ail, le porreau, l'oignon, l'alliaire, le scordium, le thlaspi, l'assa fœtida, etc. Toutes ces plantes sont diaphorétiques, carminatives; on prétend qu'elles sont des préservatifs contre les contagions. Les Romains se servaient de l'assa fœtida comme assaisonnement, et comme nous nous servons aujourd'hui de l'ail et de l'oignon.

5.° L'odeur vireuse (*tetræ*, *virosæ*): l'opium, le chanvre, l'yéble, l'herbe de Saint-Christophe, la morelle, la fleur de noyer, la jusquiame, etc. Ces plantes sont stupéfiantes, et, appliquées à l'extérieur, répercussives: intérieurement, elles calment, assoupissent et provoquent la sueur.

6.° L'odeur ingrate (*nauseosæ*): l'ellébore noir et blanc, le cabaret, la coloquinte, etc. Ces plantes mettent les nerfs dans un état convulsif, qui ne cesse que lorsque leurs molécules nuisibles ont été entièrement expulsées par le vomissement, les flux de ventre, l'éternument, les sueurs, les urines, les règles. Elles sont des remèdes très-actifs. Quelques plantes réunissent à cette odeur le prin-

cipe aromatique : la menthe est par cette raison nervine et emménagogue.

Le principe odorant ne peut servir que comme remède ou comme assaisonnement ; car les plantes nourrissantes sont inodores et ont une saveur douce, et celles qui sont sans vertu sont tout à la fois inodores et insipides.

La couleur peut encore servir à faire connaître les propriétés des plantes. Le blanc désigne la qualité émolliente et sucrée, comme les groseilles blanches, la pomme douce, la plupart des prunes blanches. Le vert indique ordinairement la crudité, c'est la couleur des fruits qui ne sont pas mûrs. Le jaune annonce l'amertume : la gentiane, l'aloës, la chélidoine, en fournissent des exemples. Le roux ou brun indique un âpre astringent. Le rouge désigne l'acidité ; c'est la saveur de la groseille, de l'épine-vinette. Enfin, le noir annonce fréquemment une saveur désagréable et souvent vénéneuse ; c'est la couleur des fruits de la bella-donna, de l'herbe de Saint-Christophe. Ces règles souffrent néanmoins des exceptions : ainsi les baies de quelques bruyères sont noires, sans être vénéneuses ; le cassis est dans le même cas : au reste ces fruits sont peu agréables. La reine-claude est de couleur verte, quoique très-douce et très-mûre. Il faut donc réunir tous les moyens d'apprécier les vertus des plantes, et surtout con-

sulter l'analyse chimique, pour marcher avec plus de certitude.

L'analyse chimique, en séparant les principes des plantes, en rapprochant leurs parties actives sous un moindre volume, contribue beaucoup à faire reconnaître leurs propriétés.

Par la distillation à un feu très-doux, on peut dégager les parties volatiles des végétaux sans les dénaturer. C'est la seule à laquelle on doive avoir recours; car la distillation à un grand feu altère à tel point les substances végétales, que celles qui jouissent de propriétés tout-à-fait opposées fournissent les mêmes produits.

La trituration dans l'eau sépare la partie nutritive ou amylacée. L'infusion dans l'eau se charge des parties gommeuses et extractives, et en faisant évaporer à un feu doux, on obtient l'extrait. L'infusion se charge aussi de l'arome des plantes. L'infusion des plantes qui contiennent l'acide gallique ou le principe astringent, précipite en noir la dissolution de sulfate de fer; elle précipite encore la partie colorante du vin.

On obtient, au moyen de l'infusion dans l'alcohol, une teinture chargée de la partie résineuse et extractive : on en sépare la résine en ajoutant de l'eau; l'alcohol s'unit à ce fluide, et la résine, n'étant plus en dissolution, se précipite. L'alcohol peut servir encore à faire reconnaître si une plante

contient du sucre, car il s'en charge tant qu'il est chaud, et le laisse précipiter par le refroidissement.

L'éther dissout aussi les résines ; il a cependant quelquefois de l'action sur l'extractif, et il a paru dissoudre celui contenu dans la garance.

On connaît la présence d'un acide dans les plantes au moyen des alcalis ou des terres salines; et celles-ci se manifestent au moyen des acides. Dans ces différens cas il se forme des sels neutres dont on détermine aisément la nature.

En faisant bouillir la pulpe d'une plante dans l'eau, après en avoir ôté l'écume et fait ensuite sécher au bain-marie, s'il y a du soufre contenu dans la plante, on rend sa présence sensible, en mettant la matière sur un fer chaud: il s'y forme une flamme bleue, qui exhale l'odeur de l'acide sulfureux ; et lorsqu'on la met dans une cornue, et qu'on pousse le feu, le soufre se sublime. Tel a été le procédé au moyen duquel on a démontré l'existence du soufre dans la patience.

On peut donc reconnaître par l'analyse chimique, si une plante contient des parties aromatiques, huileuses, qui la rendent pénétrante, échauffante et tonique; des parties amylacées, qui la rendent nourrissante ; des parties gommeuses, mucilagineuses, sucrées, qui lui donnent les qualités adoucissantes et lubrifiantes; des parties extractives,

qui lui donnent les qualités des amers; des parties résineuses, qui la rendent âcre et échauffante; de l'acide gallique, qui lui donne la qualité astringente; des sels ou des terres, qui la rendent apéritive ou absorbante; enfin, l'odeur vireuse que les plantes exhalent lorsqu'on rapproche leur infusion pour les réduire en extraits, annonce des propriétés narcotiques et suspectes.

Quant aux remèdes tirés du règne animal, les graisses sont, ainsi que les huiles fixes végétales, adoucissantes, émollientes, relâchantes. Les laits sont nourrissans; le fiel des animaux est amer et tonique; les insectes sont âcres et agissent spécialement sur les organes urinaires; les coquilles et les os sont absorbans, astringens et septiques; les huiles animales, appelées de *Dippel*, sont nervines et antispasmodiques.

Nous ne connaissons que trois sortes de médicamens en général, qui sont les altérans, les évacuans et les spécifiques; nous n'établirons en conséquence que trois classes de médicamens.

# CLASSE PREMIÈRE.

## *Des médicamens altérans.*

On appelle médicamens altérans, ceux qui ont la propriété de changer l'état des solides et des fluides. Ceux-ci néanmoins n'éprouvent le plus souvent des altérations qu'en conséquence de celles des solides. Cette classe comprend cinq ordres: les relâchans, les toniques, les calmans, les rafraîchissans et les échauffans.

### ORDRE PREMIER.

### *Des relâchans.*

Nous comprendrons sous ce titre tous les remèdes indiqués dans presque toutes les matières médicales, sous les noms d'émolliens, d'adoucissans et d'incrassans, dont les propriétés sont absolument les mêmes.

Les relâchans sont des médicamens qui ont la propriété de rendre plus lâche et plus flexible le tissu des parties auxquelles on les applique, en diminuant la force de cohésion qui unit entre eux les élémens de la fibre. On conçoit aisément qu'une substance humide et douce, aidée de la

chaleur, appliquée à la surface des fibres, pénètre aisément leurs interstices, et en écarte les élémens. Lorsqu'ils sont pris intérieurement, leur action se borne aux premières voies, et ne dure pas longtemps, car l'eau qui en fait la base est promptement entraînée dans les voies de la circulation, ou absorbée par d'autres voies; les mucilages qui y sont dissous ne tardent pas non plus à passer dans le sang, et les huileux y sont promptement dénaturés et y perdent leurs qualités adoucissantes. Mais de tous les relâchans il n'en est point de plus promptement absorbé que l'eau; car deux livres d'eau, introduites dans le rectum, sont absorbées dans moins d'une heure. Il n'en est pas de même lorsqu'ils sont appliqués à la surface du corps; leur action est plus durable et plus certaine.

Plus la chaleur qu'on réunit aux émolliens est grande, à compter depuis le treizième degré du thermomètre de Réaumur, pourvu qu'elle ne soit pas portée au point d'affecter d'une manière désagréable la peau; plus est considérable la vertu relâchante ou émolliente, tant parce que la chaleur rend l'eau plus pénétrante, soit parce que la chaleur même qui ne passe pas les bornes est elle-même relâchante et émolliente.

L'eau est bien plus pénétrante lorsqu'elle est réduite en vapeurs, que lorsqu'elle est dans l'état

liquide : c'est pourquoi les linges ou les flanelles, trempées dans l'eau bouillante et exprimées de manière à ne donner qu'une vapeur, peuvent être appliquées avec plus d'avantage, comme émolliens, que l'eau chaude. Il est des circonstances néanmoins où la chaleur, loin d'être émolliente, devient un stimulus qui augmente l'irritation. Ainsi les fomentations émollientes, appliquées sur les parties affectées de douleurs dans le commencement des rhumatismes aigus, ainsi que les bains tièdes, augmentent les douleurs et aggravent les accidens. J'ai vu moi-même de semblables effets dans le commencement de quelques rhumatismes non accompagnés de pyrexie.

De quelque manière qu'on emploie les émolliens à l'extérieur, il est nécessaire, pour qu'ils produisent l'effet qu'on en attend, que leur application soit continuée quelque temps; et il est toujours utile de les appliquer en forme de bouillie, parce qu'on peut, de cette manière, en entretenir long-temps la chaleur et l'humidité.

Les émolliens ne bornent pas leur action à la peau sur laquelle on les applique; elle s'étend bien plus loin, et même quelquefois jusqu'aux parties intérieures : appliqués sur le bas-ventre, ils modèrent souvent les spasmes des intestins qui ont lieu dans les diverses coliques.

Les émolliens appliqués sur une partie, relâchent,

mais ils stimulent, ils déterminent les courans des oscillations nerveuses à se porter sur l'endroit où ils agissent, et par conséquent les fluides à s'y porter aussi plus abondamment : c'est pourquoi ils favorisent la transpiration et les sueurs ; ils attirent ainsi les forces et l'action du dedans au dehors. Ainsi les relâchans sont non-seulement émolliens, mais encore irritans ; et lorsque la qualité irritante prévaut sur la relâchante, ils aggravent les accidens et augmentent la tension et les douleurs. Comme la peau éprouve les effets des relâchans et qu'elle constitue un organe très-sensible, il est très-probable que le système nerveux, qui a avec elle un *consensus* très-grand, doit éprouver aussi l'action relâchante et stimulante des émolliens.

On a fait très-mal à propos une classe particulière et distincte des adoucissans, *demulcentia*, car ils sont tous ou mucilagineux ou huileux, et ils appartiennent par conséquent à la classe des relâchans : à la vérité le principal but qu'on se propose dans leur emploi est d'envelopper et d'invisquer les matières âcres, et de les empêcher d'agir sur les parties sensibles de notre corps.

Les adoucissans bornent leur action dans les premières voies, et cette action ne dure pas longtemps, car ils sont bientôt dissous, dénaturés par le suc gastrique et les autres humeurs servant à la digestion, et par la fermentation animale; et

d'ailleurs la plupart de ces substances sont nutritives, comme les gommes et les mucilages, et par conséquent ne restent pas long-temps dans les premières voies : c'est pourquoi il faut les prescrire à forte dose, et les plus visqueux, et les répéter fréquemment, pour en obtenir les effets qu'on en attend. Les huileux peuvent être préférés dans cette circonstance, parce qu'ils ne se décomposent pas aussi vîte que les gommeux et les mucilagineux. Il ne faut pas croire que ces substances conservent leur propriété dans la masse du sang. A la vérité, ils modèrent quelquefois la toux, mais c'est en agissant sympathiquement sur les parties affectées depuis la bouche et l'estomac, et d'autres fois en faisant cesser l'irritation de ce dernier viscère, qui, se portant sur les poumons, y excite la toux.

On a supposé que les substances visqueuses et mucilagineuses conservaient leur viscosité dans les voies de la circulation ; en conséquence on les a recommandées dans les cas où les humeurs avaient peu de consistance, et on les a par cette raison décorées du titre d'*incrassans*. C'est d'après ces considérations que l'on a recommandé les gelées animales pour donner plus de consistance au sang, et pour remédier aux hémorrhagies et les prévenir : ces substances augmentent non-seulement la diathèse inflammatoire, mais elles se digèrent difficilement, rappellent les forces du dehors au dedans,

diminuent la transpiration, et ainsi deviennent nuisibles. En général on peut être certain que les gommeux ne jouissent point de la propriété d'incrasser et de donner de la consistance et de l'épaississement au sang et aux humeurs: ils ne jouissent pas plus de cette vertu que les autres substances alimentaires.

Les relâchans sont indiqués en général dans les cas où il y a tension, sécheresse, douleur, inflammation. Ils sont contre-indiqués dans toutes les affections lentes avec faiblesse, pâleur, atonie, cachexie. Ils ne conviennent guère aux enfans ni aux vieillards. Leur usage trop long-temps soutenu dérange entièrement l'estomac, et détruit le ton des premières voies. Toutes les fois qu'on prescrit intérieurement les relâchans, il convient d'en suspendre de temps en temps l'usage, et soutenir les forces des malades par de légers toniques, et surtout le vin, les frictions et l'exercice. Ils sont surtout utiles dans les cas d'empoisonnemens occasionés par des poisons âcres et caustiques: on a guéri des malades qui avaient avalé de l'arsenic, en leur faisant avaler, mais presque immédiatement après, du lait frais ou du beurre frais fondu, mais en quantité.

Il est une sorte de délire qui dépend de la grande sensibilité des intestins, produite par l'exspoliation du mucus qui en lubrifie les parois, dans

laquelle sont très-utiles les adoucissans, soit huileux, soit mucilagineux ; et lorsque la sensibilité du canal intestinal est extrême, on leur associe l'opium.

℞. *Extract. opii gummos.* gr. j.
*Solve in aquæ* unc. vj. *dein adde :*
*Gummi Tragacanthæ* drach. j. *misce cum*
*Olei amygdal. dulc.* unc. ij.
*F. pot. cochl. sumend. de horâ in horam.*

On prescrit en même temps pour boisson l'eau de riz, de veau ou de poulet, ou le petit lait. Celui-ci a quelquefois suffi seul pour guérir des dyssenteries inflammatoires, après avoir fait précéder les évacuations convenables.

On emploie les mucilagineux et les huileux dans les toux sèches, lorsqu'elles sont vives et continues : on fait prendre de quart d'heure en quart d'heure une cuillerée à café d'huile grasse récente. Lorsque le malade éprouve du dégoût, il vaut mieux recourir aux gommeux et aux mucilagineux : mais ces moyens doivent être rejetés entièrement lorsque la toux est gastrique ; ils en augmenteraient la cause en portant une impression de faiblesse plus grande sur les premières voies. Ils conviennent surtout dans les toux d'irritation des phthisiques. On leur associe même dans ce cas l'opium, lorsqu'elle est très-violente, lors même qu'il y aurait complication de la diathèse inflammatoire.

On applique des fomentations émollientes sur

les parties affectées de douleur ; elles sont recommandées surtout dans les cas de points de côté, qui accompagnent fréquemment les pneumonies: cependant il ne faut pas trop insister sur ce moyen, ainsi que l'a dit Hippocrate. *Verùm si fomentis dolor non placetur, non diutius calefacito.* Martian, dans son commentaire sur les affections, dit, *resiccat enim hoc pulmonem et suppurationem facit.* Il est à craindre que leur application, trop longtemps soutenue, ne décide dans le poumon un état de faiblesse qui s'oppose à l'expulsion des produits de la coction.

On applique aussi des fomentations relâchantes sur le bas-ventre, dans tous les cas où cette capacité est affectée de vives douleurs, comme dans les coliques, les dyssenteries inflammatoires, et même dans les ménorrhagies avec fortes douleurs, surtout celles produites par le séjour du sang ou du placenta, ou de quelques morceaux du placenta dans la matrice, chez les femmes en couche.

On applique aussi avec succès des fomentations relâchantes sur les extrémités inférieures, dans les cas de spasme des intestins : elles le font souvent cesser à raison du consensus qui existe entre les intestins et les extrémités inférieures.

Hippocrate recommande, dans les cas de flux de ventre excessifs qui accompagnent les fièvres et qui tendent à épuiser les forces des malades,

d'examiner l'état des pieds des malades; et s'ils sont froids, il veut qu'on tente de ranimer la chaleur par des fomentations douces et long-temps soutenues : il regarde avec raison ces flux comme l'effet d'un mouvement excessif dans les entrailles, qu'il faut combattre par des moyens excitatifs et révulsifs, qui sont d'autant plus efficaces qu'il y a une sympathie bien évidemment établie entre les extrémités inférieures et les viscères abdominaux. Remarquez que les spasmes du bas-ventre peuvent produire des effets opposés, la constipation ou la diarrhée, selon que les spasmes sont fixes, ou qu'ils sont mobiles et tendans à précipiter les mouvemens péristaltiques naturels; et ces effets, dépendant d'une même cause, peuvent céder aux mêmes moyens curatifs.

Il faut exclure de la classe des relâchans, comme inutiles, les oléracées, telles que l'arroche, la poirée, l'épinard, le bon-henri, la pariétaire, etc. Les moyens qu'on doit, d'après l'observation, regarder comme relâchans, sont, 1.° la chaleur; 2.° l'eau tiède en vapeurs, en bains et en fomentations; 3.° le repos et le sommeil; 4.° l'habitation dans les vallées; 5.° l'air tiède et légèrement humide; 6.° les feuilles de mauve et les racines de guimauve et de consoude; 7.° les semences douces et émulsives, telles que les graines de lin; 8.° les gommes; 9.° les huiles grasses; 10.° le lait et le

petit lait; 11.° les graisses des animaux; 2.° enfin, les eaux de riz, d'orge, de veau et de poulet : on peut ajouter les alimens doux et aqueux.

*Chaleur.* Hippocrate avait déjà reconnu à la chaleur la vertu relâchante et calmante, lorsqu'il dit, aph. 22, sect. V: *Calidum suppuratorium, non in omni ulcere, maximum signum ad securitatem: cutem emollit, attenuat, dolores sedat, rigores, convulsiones, tetanos, mitigat; capitis verò gravitatem solvit. Plurimùm autem confert ossium fracturis; maximè verò denudatis: ex his quidem maximè qui in capite ulcera habent et quæ à frigore moriuntur, aut ulcerantur, et herpetibus exedentibus, sedi, pudendo, utero, vesicæ. His calidum quidem amicum et decretorium: frigidum verò inimicum et occidens.*

Par le *chaud suppuratoire*, Hippocrate entendait un degré de chaleur un peu plus grand que celui de la chaleur animale, *non in omni ulcere*, etc., parce que toute matière n'est pas propre à être convertie en pus, surtout lorsqu'elle a déjà été altérée par la putréfaction, comme dans la gangrène.

On distingue la chaleur sèche et la chaleur humide. La première est moins émolliente; on l'emploie néanmoins quelquefois avec succès dans les douleurs membraneuses et musculaires. J'ai vu réussir quelquefois l'application des briques ou

des pains de sel chauds sur les points douloureux de côté, et sur les parties affectées de douleurs dans les rhumatismes chroniques : mais il est plus sûr de se servir de la chaleur humide, c'est-à-dire, des applications relâchantes, aidées de la chaleur.

*Eau chaude.* Il est indubitable que l'eau chaude jouit des qualités relâchantes dans un très-haut degré, et surtout lorsqu'elle est dans l'état de vapeurs. Les fomentations d'eau tiède produisent en petit ce que font les bains en grand. Outre leur qualité relâchante, ils délayent et étendent les humeurs par l'absorption qui se fait par les vaisseaux inhalans de la peau.

On distingue deux sortes de bains, le bain chaud et le bain tiède. Le premier augmente considérablement la transpiration, et surtout au front, où elle se rassemble en gouttes de sueur ; le visage devient très-rouge, les yeux étincelans, les carotides et les temporales battent fortement. Le malade y éprouve une sorte d'agitation et de mal-aise, et une sensation forte de chaleur. Cette espèce de bains a tombé en désuétude, de même que les bains de vapeurs ou étuves, par rapport aux accidens graves auxquels souvent ils donnent lieu.

Le bain tiède est celui dans lequel on n'éprouve point la sensation d'une chaleur incommode. Il

convient dans tous les cas où l'on se propose de relâcher la peau, et d'appeler à l'extérieur les forces concentrées dans l'intérieur, dans les maladies cutanées. On doit regarder les bains tièdes comme délayans, parce que l'eau pénètre dans le sang et les humeurs, et s'y mêle. Ce n'est que parce qu'elle pénètre dans l'intérieur du corps, ainsi que l'avait déjà dit Galien, que les bains opèrent si promptement sur les personnes dévorées de la soif, et dont les parties sont dans un tel état de dessèchement qu'elles ne peuvent ni parler ni avaler: elles ne sont pas plutôt plongées dans le bain que la soif et le dessèchement cessent. L'absorption de l'eau est d'ailleurs prouvée par des expériences décisives; et l'on observe fréquemment que l'eau du bain est diminuée notablement lorsque le corps y a resté plongé quelque temps.

Les bains tièdes conviennent dans tous les cas où il y a roideur et tension de la fibre, où l'action est fixée dans l'épigastre, et où l'on se propose d'y appeler une éruption dépuratoire ou de la soutenir, comme dans les gales, les dartres et autres maladies cutanées, soit qu'elles existent, soit qu'elles aient été répercutées. Dans les cas de gale répercutée, on s'est servi avec succès, pour la rappeler, de la chemise de galeux. L'inoculation qui a été proposée, ne paraît pas sans danger d'après une observation que j'ai eu occa-

sion de faire à ce sujet. Il est des précautions à prendre dans l'usage de ces bains. 1.° On doit en faire usage avant le repas; 2.° ils ne doivent être chauffés qu'au point où l'on n'y éprouve pas le sentiment du froid ni celui d'une chaleur violente; 3.° on ne doit pas en faire usage, quoiqu'ils seraient indiqués d'ailleurs, lorsque les premières voies sont farcies de saburre; 4.° il faut s'en abstenir dans les cas de faiblesse et d'épuisement; 5.° enfin, il faut s'en abstenir aussi, comme l'a recommandé Hippocrate, dans les cas d'hémorrhagie nasale, à moins qu'elle ne soit très-légère. Nous ajouterons qu'il faut également s'en abstenir dans les cas d'hémoptisie. Ils conviennent quelquefois dans la ménorrhagie, lorsqu'elle est accompagnée de vives douleurs et de fortes irritations, comme dans celles qui accompagnent l'ulcération de la matrice.

On doit prendre les bains avant le repas; si on les prenait immédiatement après, ils pourroient être très-préjudiciables, parce que pendant la digestion les forces se dirigent vers l'estomac, et y restent fixées durant le premier stade de cette opération. Les bains appelant les forces à l'organe extérieur, il en résulterait une diversion nuisible à la digestion. Il est néanmoins des cas où le bain peut être de quelque utilité après le repas, c'est lorsque les organes de la digestion

sont dans un état violent de spasme. Le bain, en appelant à la peau une partie des forces fixées dans l'estomac, détruit le spasme et facilite ainsi la digestion. Tissot a vu des personnes très-nerveuses qui ne pouvaient digérer que dans le bain : c'est par cette raison qu'Hippocrate en recommande l'usage lorsque les intestins sont travaillés par un purgatif très-actif; il dit : *post veratrum epotum lavare oportet.* Galien observe que le bain après le repas peut être utile aux personnes extrêmement bilieuses ; car une bile abondante et très-excitée peut, en irritant vivement les organes digestifs, y changer l'action en spasme, *hoc à cibo quoque balneum juvat.* Il recommandait d'abandonner l'usage du bain après le repas, lorsqu'il déterminait sur le foie un sentiment de douleur, de pesanteur et de tension, parce qu'on a à craindre dans ce cas l'obstruction ou l'inflammation de ce viscère.

*Le repos et le sommeil.* Hippocrate a dit : *vigilia exsiccat, somnus humectat.* Rien ne contribue plus à jeter dans le relâchement que le repos et le sommeil : ils sont utiles toutes les fois que l'on se propose de relâcher. Mais dans l'état de santé un sommeil trop long et une oisiveté habituelle nuiraient autant qu'ils sont utiles dans les maladies avec sécheresse, tension, spasme et douleurs. Ils énerveraient bientôt la machine qui, pour se

soutenir, a besoin alternativement de l'exercice et du repos, du sommeil et de la veille.

L'*air tiède et légèrement humide* est une sorte de fomentation émolliente, une sorte de bain tiède naturel. L'air des vallées contient moins de gaz oxygène et plus de vapeurs aqueuses tenues en dissolution par les deux gaz qui constituent l'air atmosphérique; il y fait toujours plus chaud que sur les hauteurs, et surtout celles qui sont exposées au sud, ou au sud-est ou sud-ouest. C'est sous ce rapport qu'on doit les considérer comme des moyens relâchans.

La *mauve*. On se sert fréquemment des feuilles de cette plante, à cause du mucilage abondant qu'elles contiennent. Les anciens recommandaient déjà les mauves comme relâchantes et émollientes, et surtout dans les pleurésies. Forestus a employé avec succès dans les toux sèches la décoction de mauve ou l'infusion de ses fleurs. On s'en sert dans les inflammations de la gorge et des amygdales, dans les ardeurs d'urines, dans les irritations des reins. On emploie aussi les mauves en cataplasmes et en lavemens.

La *guimauve* ou *althéa*. On emploie fréquemment sa racine en décoction pour l'usage intérieur, et dans les mêmes circonstances que les mauves. On fait cuire demi-once de réglisse et une once de racine de guimauve dans une pinte et demie

d'eau : on peut y ajouter des raisins secs pour flatter le goût. Cette racine contient beaucoup de mucilage. On l'a employée en infusion avec succès, et coupée avec le lait, dans les douleurs des reins et de la vessie : mais il faut en faire boire abondamment et fréquemment. On peut obtenir les mêmes effets d'une tisane gommeuse.

La *grande consoude* ( *symphytum* ). Sa racine est employée comme relâchante ; et, en effet, elle contient beaucoup de mucilage. On en fait des tisanes comme de celle d'althéa. Elle contient peu de résine. On l'a donnée comme astringente, mais mal à propos ; et en conséquence on l'a préconisée comme propre à arrêter les hémorrhagies, les flux de ventre et autres ; et même on l'a regardée comme un remède efficace, prise intérieurement, et appliquée extérieurement pour guérir les hernies : mais ces vertus sont nulles, quoiqu'elle paraisse contenir de l'acide gallique, mais en très-petite quantité.

Les *semences douces et émulsives*, telles que la graine de lin, les semences de l'herbe aux puces, de coings : elles contiennent une grande quantité de mucilage et d'huile, qui les rendent très-émollientes. On s'en sert extérieurement sous forme de bouillie ou de cataplasme. On les fait prendre intérieurement sous forme d'émulsions.

Les *gommes*. Telles sont les gommes de cerisier, arabique, adraganthe, l'amidon et la colle de

poisson ; on fait la tisane gommeuse en faisant fondre demi-once de gomme arabique dans une pinte d'eau édulcorée avec le sucre ou le sirop. Ces substances sont nourrissantes.

Les *huiles grasses* ou *fixes végétales* et *animales*. Il faut employer les plus récentes, et leur usage extérieur m'a toujours paru plus sûr que prises intérieurement. De cette dernière manière elles agissent davantage lorsqu'on les emploie en frictions, qui excitent l'action des vaisseaux ; mais il faut qu'elles soient légères et continuées long-temps. L'expérience a appris qu'en continuant long-temps les frictions huileuses sur le bas-ventre, l'on pouvait exciter fortement l'action des organes urinaires et produire d'abondantes sécrétions d'urines : telle est la raison pour laquelle ce moyen a quelquefois guéri des hydropiques.

On croit communément que l'huile, appliquée sur la peau, en bouche les pores et arrête ainsi la transpiration : mais la pratique générale des anciens et celle des Asiatiques modernes est une preuve du contraire.

Le *lait*, *le petit lait*. Le lait est un liquide d'un blanc mât, une vraie émulsion animale, résultant du mélange de trois substances différentes, et faiblement unies entre elles, qui sont, le beurre, le fromage et le serum. Ce dernier contient des substances salines et acidifiables, et

une matière muqueuse, douce, sucrée, qu'on peut en extraire très-aisément, et qui, extraite, est appelée sel ou sucre de lait. Lorsqu'on en use intérieurement comme médicament, il faut qu'il soit pris au degré de chaleur qu'il a quand il vient d'être trait, et il ne faut jamais le faire bouillir. On l'emploie extérieurement avec la mie de pain sous forme de cataplasme. On l'emploie plus fréquemment comme aliment dans plusieurs maladies : il est adoucissant et restaurant. Il convient dans les dartres, les gales, dans la goutte régulière, dans les suppurations internes, accompagnées de fièvre lente, les phthisies, les éthisies, le marasme, les maladies nerveuses : souvent même on ne donne au malade que du lait pour toute nourriture, et dans ce cas il produit ordinairement de bons effets; mais, quoique le lait soit un aliment déjà préparé par la nature, il ne convient pas aux personnes fortes et robustes, dont il ne soutiendrait pas convenablement les forces. Il est aussi des tempéramens auxquels il ne peut convenir. Quelquefois il occasionne des flux de ventre ou des constipations opiniâtres. Dans le premier cas, on le coupe avec de l'eau, et dans le second cas, on l'unit à quelques légers laxatifs. L'observation prouve que le lait de chèvre ne dévoie pas autant que celui de vache. Le lait de femme n'est presque que du petit lait chargé de sucre.

En général il faut s'abstenir du lait dans les phthisies gastriques : il ne convient pas non plus dans les cas mentionnés dans l'aphorisme 64 de la cinquième section. *Lac dare capite dolentibus malum. Malum verò etiam febricitantibus, et quibus hypocondria elevata sunt murmurantia, et siticulosis; malum autem et quibus dejectiones biliosæ et quæ in acutis sunt febribus, et quibus copiosi sanguinis facta est egestio. Convenit verò tabidis non admodùm valdè febricitantibus lac dare, et in febribus longis et languidis, nullo ex suprà dictis signis præsente : et præter rationem quidem extenuatis.* Le lait ne convient pas dans la plupart de ces cas, parce qu'ils sont accompagnés ou causés par des saburres gastriques qui, en altérant le lait et en le corrompant, aggravent ainsi la maladie. Dans les personnes très-extenuées, les sucs digestifs n'ont pas d'énergie, et le lait, n'éprouvant pas l'action suffisante de la part de ces sucs, acquiert des qualités nuisibles et donne souvent lieu à des aigreurs, à des saburres nidoreuses et à des flux de ventre colliquatifs. Une fièvre forte rendra également le lait nuisible, parce que le travail de la digestion ne peut s'exercer convenablement, et que le lait mal digéré devient un stimulus qui concentre davantage l'action dans l'épigastre.

Le petit lait peut se préparer de plusieurs ma-

nières. Plusieurs substances ont la propriété de coaguler le lait, les acides, comme le tartrite acidule de potasse, la présure, le vinaigre, les jus d'orange, de citrons, les acides minéraux, le vin, le caille-lait à fleurs jaunes et blanches, les fleurs de presque tous les chardons.

On prépare ordinairement le petit lait de la manière suivante : on prend une pinte de lait frais qu'on met dans un vaisseau de terre vernissé, sur des cendres chaudes, et on ajoute dix-huit à vingt-quatre grains de présure qu'on a délayée dans trois ou quatre cuillerées d'eau; on remue avec une cuiller: à mesure que le lait s'échauffe, il se caille. On passe à travers un linge; on laisse égoutter: comme le petit lait est encore blanchâtre à raison d'une petite portion de caillé, on le clarifie de la manière suivante.

On prend un blanc d'œuf, on le bat avec un verre de ce petit lait; on ajoute douze ou quinze grains de crême de tartre, on fouette et on bat fortement; on jette dans la totalité du petit lait, et on fait bouillir quelques minutes; on passe à travers le papier gris sur un entonnoir : le petit lait passe alors très-clair et il a une couleur verdâtre.

Le petit lait est peu nourrissant : il l'est un peu à raison de la matière sucrée qu'il contient. Il est adoucissant et rafraîchissant, il est apéritif et délayant. On le fait souvent servir d'excipient ou

de véhicule à différens médicamens. Lorsqu'il est indiqué, et que l'estomac trop affaibli en éprouve de l'incommodité, on lui associe quelque fortifiant et surtout le vin à la dose de trois ou quatre cuillerées par livre, et on le fait prendre à des intervalles éloignés et par verre ou demi-verre de demi en demi-heure.

*Les graisses des animaux.* On ne s'en sert qu'extérieurement; elles ont les mêmes propriétés que les huiles fixes végétales dont nous avons parlé.

*L'eau de riz.* Il faut le choisir net, bien nourri, dur et bien blanc. On s'en sert aussi comme aliment dans les maladies aiguës sous forme de crême; on doit la préparer à l'eau et en séparer le grain en le passant. On prépare l'eau de riz en faisant cuire à un feu doux, et lentement, une cuillerée de riz dans deux livres d'eau; et lorsqu'elle est blanche, on passe et on ajoute à la colature du sucre en quantité suffisante. Cette eau est employée pour boisson, ordinairement dans les dyssenteries nerveuses et inflammatoires, et dans les flux de ventre accompagnés de vives douleurs, de fortes irritations. On peut l'employer également dans les toux d'irritation.

*Eau d'orge.* On emploie l'orge en médecine sous trois formes différentes: l'orge telle qu'on la recueille, l'orge mondé, et l'orge perlé. La pre-

mière espèce ne reçoit aucune préparation : la seconde est l'orge légèrement écrasée pour lui enlever son écorce, et qu'on conserve ainsi pour l'usage ; et l'orge perlé, ainsi nommé parce qu'il ressemble à des perles, est gros comme des grains de millet ; on le prépare avec l'orge mondé en Flandre, et il n'est guères en usage comme médicament. On ne se sert guères non plus de la première espèce : c'est avec l'orge mondé qu'on fait l'eau d'orge, de la même manière que celle de riz, ainsi que les jus d'orge qui équivalent aux crêmes de riz, et que les anciens appelaient ptisanne.

*Les eaux de veau et de poulet* ne diffèrent pas. On les fait légères ; elles ont les mêmes effets que les eaux de riz et d'orge : on en fait un heureux usage dans la passion iliaque, le cholera, et généralement dans toutes les coliques intestinales.

## ORDRE SECOND.

### *Des toniques ou excitans.*

Lorsque la fibre est dans le relâchement, et que le mouvement est ralenti, on emploie, pour la rétablir dans l'état naturel, les toniques ou excitans. Ces remèdes sont donc ceux qui ont la propriété d'exciter la nature languissante, de rétablir ou d'augmenter les forces tonique, musculaire

et sensible. Ces remèdes peuvent agir de plusieurs manières : il y en a qui excitent promptement le mouvement ralenti, ce sont les stimulans proprement dits. Lorsqu'on les emploie extérieurement, ils sont rubéfians et révulsifs : il y en a d'autres qui exercent une forte action sur les parties, et qui tendent fortement à se combiner avec elles, ce sont les corrosifs. Il y en a qui rétablissent les forces abattues, ce sont les toniques proprement dits, ou les fortifians, les corroborans : d'autres produisent un rapprochement durable des élémens de la fibre, ce sont les astringens. D'autres enfin, en excitant doucement l'action des vaisseaux, et par leur vertu atténuante, favorisent les sécrétions et désobstruent les viscères, ce sont des apéritifs. Nous ferons en conséquence cinq sections de cet ordre de médicamens.

## SECTION PREMIÈRE.

### *Des stimulans.*

### ARTICLE PREMIER.

#### *Des stimulans internes.*

Les stimulans sont des médicamens qui jouissent de la vertu d'augmenter la mobilité, et d'exciter le mouvement des nerfs et des organes mus-

culaires. On peut juger de leur manière d'agir sur les parties intérieures par les effets qu'ils occasionnent lorsqu'ils sont appliqués extérieurement. La première sensation qu'ils excitent dans cette dernière circonstance, est celle de la chaleur, accompagnée d'une rougeur qui se manifeste sur la surface de la partie que ces substances couvrent : il y a fréquemment aussi et en même temps un sentiment de démangeaison douloureuse. Ces effets annoncent qu'elles augmentent l'action des vaisseaux de la peau, comme le prouvent les symptômes de l'inflammation auxquels elles donnent lieu. Ces substances stimulantes ne bornent pas toujours leur effet à la partie sur laquelle on les a appliquées ; le plus souvent ils s'étendent au reste du systême, comme le prouvent la fréquence et la force du pouls, et l'augmentation de chaleur de tout le corps.

Il est des stimulans qui agissent peu sur les parties auxquelles on les a appliqués immédiatement, mais qui excitent des mouvemens dans d'autres parties du corps, souvent éloignées : néanmoins ces mouvemens ont ordinairement des rapports avec les organes sur lesquels le stimulus a été immédiatement appliqué, et sont tels qu'ils peuvent expulser la matière stimulante hors de ces organes. Ainsi l'éternuement, l'action de cracher, la toux, le vomissement, l'évacuation des

urines et des excrémens, sont tous des mouvemens excités par une impression désagréable ou douloureuse que produit un stimulus sur certaines parties ; et il est évident que ces mouvemens ont pour but d'expulser la matière irritante qui agit sur ces parties.

On a prétendu expliquer ces phénomènes en admettant une certaine sympathie entre les nerfs des parties irritées et ceux des parties qui sont en action. Mais on ne trouve aucune connexion particulière entre ces nerfs qui puisse expliquer comment elle détermine ces actions sans en déterminer en même temps plusieurs autres. Nous ne connaissons point la cause de ces phénomènes : ils sont l'effet d'une institution de la nature, qui excite ces mouvemens pour prévenir ou détourner les causes qui peuvent nuire à l'économie animale, ou produire certaines actions qui lui sont nécessaires.

Les stimulans internes agissent à peu près d'une manière semblable : leur action se porte d'abord sur l'estomac et excite son action, lorsqu'ils ne sont pas doués d'une forte énergie, de manière à favoriser la digestion ; mais s'ils agissent avec un certain degré de force, ils occasionnent le vomissement, tels sont les vomitifs. Les stimulans peuvent agir aussi spécifiquement sur l'estomac, c'est-à-dire, comme sur un organe particulier du

sentiment : tels sont les stomachiques, dont nous parlerons dans la classe des spécifiques.

Les impressions que reçoit l'estomac se communiquent aux autres parties du système, et surtout aux nerfs, avec lesquels il a le plus grand consensus : mais c'est particulièrement en excitant l'énergie du cerveau que les stimulans internes produisent leurs effets dans les diverses parties du système et surtout sur le système de la circulation , et spécialement la détermination de l'action, des forces et des humeurs de l'intérieur à la circonférence, et dans d'autres circonstances la concentration des forces dans l'épigastre, ou l'augmentation de la chaleur et la sueur.

Les stimulans exercent la même action sur les intestins ; il en est même qui y passent sans avoir éprouvé de changemens : ils y agissent d'une manière analogue à l'action qu'ils exercent sur l'estomac, et leur puissance stimulante se communique également des intestins au reste du système, et surtout au cerveau, comme quand elle agit sur l'estomac, mais non pas d'une manière aussi énergique. L'action des stimulans sur les intestins peut être portée à un tel degré qu'ils agissent comme purgatifs : je les considérerai sous ce point de vue lorsque je traiterai des évacuans. La plupart des stimulans éprouvent très-peu de changemens dans le canal alimentaire, et conservent

entièrement leurs qualités dans les voies de la circulation. Leur action néanmoins est très-affaiblie dans les vaisseaux sanguins, 1.° parce qu'ils sont alors étendus dans une grande quantité de liquides, qui doit l'affaiblir; 2.° parce qu'ils sont enveloppés dans une grande quantité de fluide visqueux; et d'ailleurs, c'est que la surface interne des vaisseaux jouit de peu de sensibilité, et ne peut par conséquent recevoir que de faibles impressions. Ainsi il est très-vraisemblable que l'action des stimulans se borne aux premières voies.

Tous les stimulans sont assujettis aux lois de l'habitude, et leur action doit par conséquent diminuer constamment, lorsqu'elle est souvent réitérée: c'est pourquoi, lorsqu'on en soutient l'action pendant quelque temps, il faut en augmenter la dose insensiblement.

Les maladies en général dans lesquelles les stimulans sont particulièrement indiqués, sont les défaillances, les syncopes, l'asphyxie, les affections soporeuses, paralytiques, et généralement toutes les fois que le principe vital a peu d'énergie et est prêt à s'éteindre, dans tous les cas de faiblesse et de relâchement. Ils diffèrent des toniques en ce que leur effet est plus prompt et en quelque sorte subit: c'est pourquoi on les emploie dans les cas où le danger est très-imminent. Ils sont contre-indiqués dans tous les cas de pléthore, de dia-

thèse inflammatoire, de spasmes, de convulsions, de douleur, de roideur et de tension.

Les stimulans conviennent surtout dans les maladies pituiteuses : le médecin doit avoir en vue dans ces affections de faire dominer la diathèse inflammatoire, et tous ses efforts doivent tendre à ce but.

On a beaucoup vanté les stimulans dans les apoplexies et les paralysies ; mais le plus souvent ils ont des effets nuisibles, même dans les apoplexies séreuses : ce n'est que lorsque le malade est fort abattu, que le pouls est très-faible, et que la figure est décomposée et comme cadavéreuse, en un mot lorsqu'il y a des symptômes de la plus grande atonie, que les stimulans conviennent. On peut, dans ce cas, employer les sels volatils, et surtout l'ammoniaque, et même les sternutatoires. Dans d'autres cas ils sont nuisibles.

Les stimulans conviennent encore dans les apoplexies décidées par la cachexie séreuse, et celles produites par des poisons stupéfians. Observez néanmoins, par rapport à ces dernières, que lorsque le poison a été avalé depuis peu de temps, il faut en tenter l'expulsion par le vomitif : mais lorsqu'il y a long-temps que le poison narcotique a été avalé, il serait nuisible d'exciter le vomissement par rapport à la congestion du sang dans les vaisseaux du cerveau, à laquelle donnent lieu

les narcotiques, et qui augmenterait par l'effet du vomitif; c'est le cas de la saignée à la jugulaire ou au bras. On recourt ensuite aux purgatifs et aux lavemens irritans, après quoi on emploie les stimulans internes et externes.

Les lavemens âcres sont de puissans stimulans, propres à réveiller tout le système et à procurer une révulsion utile, par rapport au *consensus* général qu'ont les intestins avec tout le système; et d'ailleurs ils conservent plus long-temps leur sensibilité et leur irritabilité que les autres parties.

On peut employer pour ces lavemens une forte décoction de tabac, aidée de quelques sels neutres, ou l'introduction de la fumée de cette plante dans les intestins. Le lavement dont je me sers ordinairement dans ce cas, est le suivant :

℞. *Fol. oriental.* unc. dim.
*Sal. glauber.* drach. iij.
*Aq. commun.* unc. xij.
*Colaturæ adde vini emetic. turb.* unc. ij.
*m. f. enema.*

En même temps on peut faire prendre la potion suivante par cuillerée, de demi en demi-heure :

℞. *Aq. destill. melissæ* } ana. unc. ij s.
— — *menthæ* }
*Cinnamom.* unc. dim.

*Lilii Paracelsi* gutt. xxiv.
*Spir. alcal. volatil.* drach. dimid.
*Syrup. caryophyl.* unc. ij.
*m. f. l. a. potio cochl. sumenda.*

On peut employer en même temps les frictions, l'urtication, les sternutatoires, les vésicatoires ou les sinapismes. Cullen conseille comme un moyen très-efficace pour tirer de la stupeur les apoplectiques de ce genre, l'aspersion ou les lotions d'eau froide sur tout le corps. Des malades qui depuis long-temps étaient dans un état léthargique, ont été guéris en leur faisant des douches d'eau froide sur la tête, ou en les plongeant dans l'eau.

Les stimulans sont très-souvent nuisibles dans la paralysie, et surtout lorsque l'hémiplégie succède à une attaque d'apoplexie complète, dans les cas de spasme tonique et de pléthore. Les eaux thermales ont souvent, dans ces cas, augmenté les congestions du cerveau, et produit des apoplexies mortelles : dans les cas même où la paralysie avait succédé à la goutte, ces eaux ont paru d'abord modérer la maladie, mais elle a ensuite reparu avec plus de force. Ce n'est que dans le cas de spasme atonique que les stimulans conviennent. Il faut donc examiner avec soin s'il n'y a aucun signe de congestion avant que de se décider à l'emploi de ces remèdes. Ils ne peuvent être utiles que lorsque la plénitude et la tension

des vaisseaux sanguins sont diminuées au point que l'énergie du système nerveux en est très-affaiblie, et la circulation ralentie.

Les stimulans internes les plus efficaces sont, 1.° toutes les substances d'une odeur vive et forte, et d'une saveur âcre et violente, les eaux spiritueuses ; 2.° l'ammoniaque et l'eau de luce ; 3.° les sels ammoniacaux ; 4.° les fleurs d'arnica ; 5.° les vins spiritueux ; 6.° le lilium de Paracelse ; 7.° le kermès minéral ; 8.° enfin, les sudorifiques.

Les substances d'une odeur vive et forte, qui sont propres à remplir les indications d'exciter et de stimuler, sont la mélisse, la menthe des jardins, la menthe poivrée, la fleur de lavande, la marjolaine, le romarin, l'œillet, la fleur d'orange, la sauge, les racines d'angélique, la cannelle, dont on fait des infusions ; mais leurs eaux distillées sont plus énergiques, et dans le cas où il faut stimuler, on doit les préférer.

Les substances d'une saveur âcre et violente, les plus stimulantes, sont le cochléaria, le cresson de fontaine, l'érysimum, la racine de raifort sauvage ; en un mot les tétradynames ou crucifères ; les alliacées, comme l'ail, l'oignon, le porreau. Mais ces substances sont plutôt employées comme assaisonnemens que comme remèdes.

L'*ammoniaque* ou alcali volatil est un des plus puissans stimulans et excitans. On en fait respirer

la vapeur dans les évanouissemens, les syncopes, les asphyxies, et dans toutes les affections soporeuses avec atonie. On fait respirer dans tous ces cas des flacons qui le contiennent, ou sous forme concréte et sous le nom de *sel d'Angleterre*, ou sous forme fluide, réduit, avec l'huile de succin, dans un état demi-savonneux, et portant le nom d'*eau de luce*.

On en fait prendre intérieurement aussi dans les mêmes cas, mais à petites doses, comme depuis deux ou trois gouttes jusqu'à six, d'heure en heure ou de deux en deux heures, dans des mixtures stimulantes : pris de cette manière, il est quelquefois sudorifique ; mais il est faux qu'il jouisse, ainsi qu'on l'a dit, d'une vertu spécifique dans la morsure de la vipère.

L'ammoniaque est un des plus grands remèdes dans les affections pituiteuses, et surtout dans la fièvre pituiteuse générale, et dans la gastrique pituiteuse, de même que dans les coqueluches. On doit même le regarder comme un antiseptique puissant dans les pituiteuses qui tendent à la putridité.

*Les sels ammoniacaux* sont tous excitans et stimulans. Les plus usités sont l'acétite d'ammoniaque (esprit de Mindérerus) et le muriate d'ammoniaque. Le premier est le résultat de la combinaison de l'acide acéteux et de l'ammoniaque : on le fait entrer dans les potions ou dans les boissons

stimulantes à la dose de demi-once jusqu'à une once et demie. Il provoque les sueurs.

Décoction cordiale et sudorifique.

℞. *Rad. angelicæ*, unc. j.
*Infunde in*
*Aquæ* ℔ j.
*Colaturæ adde*
*Vini albi* ℔ j.
*Spir. mind.* unc. j.
*F. dec. Cyath. exhibend. de horâ in horam.*

Potion cordiale et sudorifique.

℞. *Aq. destill. menthæ pip.* }
— — *melissæ* } ana. unc. ij.
— — *naphæ* }
*Aq. cinnamom. simplic.* unc. dim.
*Spir. minderer.* drach. vj.
*Syrup. caryophyll.* unc. un. c. dimid.
*M. f. s. a. potio cochl. exhib. de horâ in horam.*

*Le muriate d'ammoniaque* est un puissant stimulant : appliqué à l'extérieur, il est fondant et résolutif. C'est de cette manière qu'on l'emploie le plus communément : on n'en use guère intérieurement aujourd'hui. On l'avait préconisé comme un fébrifuge, et en cette qualité on avait recommandé de l'unir au kina, dont il augmentait, a-t-on dit, l'action ; mais on n'a pas vu que le kina seul ait produit de moindres effets que lors-

qu'il était uni à ce sel. Je pense néanmoins qu'on peut en tirer un grand parti en le faisant prendre intérieurement dans les affections pituiteuses, et surtout dans les engorgemens des glandes : il est, ainsi que le prouve l'observation, un des grands fondans de la lymphe et du mucus. Nous le retrouverons dans cet ordre de médicamens.

Les *fleurs d'arnica*. Toutes les parties de cette plante ont de l'odeur : elle est âcre et fait éternuer, et c'est de là que lui vient le nom d'*arnica*, défiguré du latin *ptarmica*, et celui que lui donnent les Lorrains, de *tabac des Vosges*. Elle excite aussi des nausées et le vomissement; elle a la propriété de résoudre le sang épanché, comme dans une chute, un coup violent, un effort, dans les contusions. Employée en forme de thé et de fomentation, on l'a vue guérir une contusion considérable de l'épine, accompagnée de suppression des urines. Collin a terminé dans deux jours une paralysie, en donnant en infusion les fleurs de cette plante jusqu'à la dose d'un gros. Elles sont très-utiles dans les paralysies et les apoplexies du genre de celles qui exigent dans leur traitement l'usage des stimulans. Elle réussit très-bien dans les spasmes, les convulsions et les tremblemens des membres produits par la diminution du ton ou du genre atonique. Elles ont la propriété de pousser à la peau, et de calmer les flux de ventre

symptomatiques, dans les fièvres continues. Je les ai employées avec succès dans ces sortes de fièvres et surtout les fièvres des hôpitaux, en commençant par la dose de trente grains, et en augmentant tous les jours la dose jusqu'à un gros; et j'en ai toujours obtenu de bons effets, toutes les fois qu'il y avait prostration des forces, faiblesse et lenteur du pouls, délire, ou affection comateuse, tremblement de la langue et des mains, flux de ventre. Je faisais prendre dans ce cas, d'heure en heure, une cuillerée de la potion suivante :

℞. *Flor. arnicæ* gr. xxx.
*Infunde in aq. bullient.* unc. vj.
*Colaturæ solve.*
*Liq. min. Hoffm.* gutt. xxiv.
*Camphor.* gr. xv.
*Syrup. cydonior.* unc. j s.
*M. f. s. a. potio cochl. sumenda.*

Tous les jours j'augmentais la dose de deux grains. C'est en relevant les forces qu'on peut considérer ce remède comme antiseptique.

Collin l'a préconisée aussi dans les fièvres intermittentes : j'en ai vu de bons effets dans les fièvres compliquées d'oedématie et de leucophlegmacie, et même d'hydropisie. Elles rétablissaient les sécrétions et surtout celles des urines, et guérissaient en même temps la fièvre. Je la donnais dans ce cas à la dose de quinze grains, matin et soir, en

infusion dans une tasse d'eau, et j'en augmentais chaque jour la dose jusqu'à un gros et même un gros et demi. On peut tirer le plus grand parti de cette plante dans les cas où il convient d'exciter la fièvre.

C'est particulièrement dans les fièvres pituiteuses que les fleurs d'arnica font des merveilles ; mais elles ne sont utiles que lorsque la maladie est déjà avancée, lorsqu'il n'y a point d'inflammation viscérale, que le pouls est peu éloigné du naturel pour la fréquence; qu'il y a abattement extrême, dérangement des fonctions animales, une grande et profonde lésion dans l'exercice des sens, et après avoir procuré les évacuations alvines nécessaires. Leur usage décide souvent le vomissement et une douleur assez forte au creux de l'estomac, ce qui est un bon signe. Sa qualité médicamenteuse paraît tenir à cette vive impression qu'elle porte sur ce viscère.

Les *vins spiritueux*. Le vin est non-seulement un puissant stimulant, mais encore un fortifiant, un tonique efficace, qui augmente la chaleur, egaie et favorise la transpiration, relève subitement les forces vitales ; il est le plus sûr de tous les cordiaux. On en fait prendre aux malades dont les forces sont abattues, plus ou moins, selon l'état actuel de leurs forces et selon leur habitude. On en donne ordinairement une ou deux cuillerées

d'heure en heure, ou de deux en deux heures. Il convient surtout dans les affections pituiteuses. Dans les cas de faiblesse extrême, dans les fièvres bilieuses, putrides, je fais couper la limonade avec un tiers ou une moitié de vin blanc, et je fais prendre ce mélange comme boisson ordinaire. Le vin sert aussi d'excipient ou de véhicule à beaucoup de médicamens, dont on fait les vins appelés *médicinaux*.

Le *lilium de Paracelse*, appelé aussi *teinture des métaux*, est un des plus puissans excitans; de même que la teinture spiritueuse alcaline, elle a un caractère spiritueux, savonneux, âcre et alcalin: on s'en sert fréquemment pour ranimer et exciter les forces de la vie. La dose est depuis dix ou douze gouttes jusqu'à quarante, ou même plus dans quelque cordial, suivant les cas.

Le *kermès minéral* ou *oxide sulfuré rouge d'antimoine*, jouit d'un grand nombre de propriétés, qui le rendent un médicament très-précieux, et surtout dans les maladies de poitrine. Il suffira de dire ici que, donné à la dose de demi-grain jusqu'à deux grains, il excite puissamment l'action du système, et augmente la force et la fréquence des pulsations du cœur et des artères, favorise les sueurs, etc. Nous en parlerons plus amplement en traitant des béchiques.

Les *sudorifiques* sont aussi de puissans stimu-

lans : nous en traiterons dans un article particulier.

## ARTICLE SECOND.

### *Des stimulans externes.*

Les stimulans externes sont ceux qui, appliqués à l'extérieur, ont la propriété de réveiller l'action du système, et en même temps produisent sur la peau une inflammation plus ou moins forte, et tous les phénomènes qui en sont la suite, en attirant l'action du dedans au dehors : c'est pourquoi on leur a donné le nom d'*enflammans*, de *rubéfians* et de *vésicatoires*, suivant les divers degrés de force avec lesquels ils agissent.

Ces médicamens excitent une vive action dans les parties sensibles des animaux ; ils augmentent avec beaucoup d'énergie les oscillations des fibres ; ils font naître un mouvement rapide dans les vaisseaux, et ils appellent en conséquence, dans les parties sur lesquelles on les applique, une certaine quantité d'humeurs proportionnée à l'irritation qu'ils produisent : ils sont par conséquent plus ou moins révulsifs. On s'en sert non-seulement pour exciter l'action des parties inertes, détruire la lenteur des humeurs et ranimer la circulation, mais encore pour transporter le spasme d'un lieu dans un autre : c'est pourquoi on s'en sert utilement dans les cas de métastase dangereuse, et lorsqu'on

veut détourner les forces et l'action qui se dirigent d'une manière nuisible et pernicieuse vers un organe essentiel à la vie.

Nous distinguerons néanmoins deux sortes de stimulans externes, les rubéfians proprement dits, et les vésicatoires.

### PREMIÈRE ESPÈCE.

*Des rubéfians proprement dits.*

Les rubéfians sont, 1.° la chaleur sèche, d'environ quarante degrés; 2.° les pédiluves chauds; 3.° la flagellation; 4.° l'urtication; 5.° l'électricité; 6.° l'application des âcres, surtout des racines de pied de veau, de raifort, de pyrèthre, de clématite; les semences de staphisaigre, de pain de pourceau, de sinapi; 7.° les ventouses; 8.° l'eau froide et la glace; 9.° le liniment volatil; 10.° enfin, la teinture de cantharides.

La *chaleur sèche*, d'environ quarante degrés, est un stimulant et un rubéfiant : on ne l'emploie plus guère, et ce moyen est avantageusement remplacé par d'autres plus efficaces.

Les *pédiluves chauds* sont irritans et rubéfians : on les emploie communément pour détourner l'action et le sang qui se dirige impétueusement vers la tête, et souvent ils produisent un effet absolument contraire, car la chaleur du pédiluve, dans le cas où la chaleur animale est très-aug-

mentée, porte son impression stimulante sur tout le système, et augmente l'impétuosité du sang vers la tête ou la poitrine. Ce moyen est très-incertain : on a recommandé de n'employer que le degré de chaleur du lait qui vient d'être trait; alors le pédiluve n'agit plus que comme relâchant, et son effet est plus certain. On en retire quelquefois des effets heureux, quoique rarement cependant. Lorsqu'on emploie le pédiluve pour rétablir la transpiration supprimée, on conseille dans ce cas de tremper en même temps les mains et l'avant-bras dans l'eau chauffée au même degré de chaleur; mais dans ce cas le bain tiède est préférable. J'ai obtenu quelquefois de bons effets du pédiluve comme révulsif, en ajoutant à l'eau du bain des acides minéraux, et en ne le chauffant qu'au degré de chaleur qu'a le lait en sortant du corps de l'animal. De cette manière l'irritation est locale et ne s'étend pas, comme lorsque l'eau est très-chaude, sur le système sanguin.

La *flagellation*, l'*urtication*, de même que plusieurs autres moyens mécaniques, comme l'agitation du corps, les secousses vives, les frictions avec les corps durs, les coups frappés dans les mains, les pincemens, les piqûres, le tiraillement de la peau et des poils, la torsion des doigts, un bruit fort et subit, étaient fréquemment mis en

usage par les anciens; ils sont capables de produire de grands effets. On ne voit pas pourquoi ils sont tombés en désuétude; il est certain que, maniés par des mains habiles, ils pourraient concourir à la guérison de plusieurs maladies que nous regardons souvent comme désespérées et que guérissaient les anciens.

L'*électricité* est un des stimulans les plus puissans du système; mais comme il porte son action irritante sur le système sanguin comme sur les nerfs et les muscles, ce moyen est nuisible dans tous les cas de pléthore, de spasme tonique et de diathèse inflammatoire, quoiqu'il serait d'ailleurs très-bien indiqué, et surtout dans les affections cérébrales, où on l'appliquerait de manière à agir sur les vaisseaux de la tête. Elle est moins dangereuse lorsqu'on borne ses effets aux parties qui en sont éloignées; mais comme son action peut encore, lorsqu'elle est très-forte, détruire la mobilité de la puissance nerveuse, il faut toujours en user avec précaution. Elle est sans danger quand on l'applique avec une force modérée et qu'on la borne à certaines parties éloignées de la tête. On en obtient plutôt aussi de bons effets en la réitérant fréquemment, qu'en l'administrant avec force: et elle convient dans toutes les maladies *ab atoniâ*, surtout dans les paralysies produites par l'action des poisons narcotiques, et dans

celles qui affectent les constitutions lâches et peu irritables.

On emploie utilement l'électricité dans tous les cas d'atonie et de relâchement. On peut, par ce moyen, faire contracter ou allonger une partie paralysée, selon que l'on tire des étincelles des muscles fléchisseurs ou extenseurs. De tous les stimulus que l'on peut appliquer pour rappeler à la vie les animaux asphyxiés, même par la commotion électrique, ce sont les légères étincelles, appliquées à propos, qui sont les plus efficaces, d'aprés les expériences de Fontana.

L'électricité rougit la peau de la partie dont on tire des étincelles; elle accélère le pouls, et augmente toutes les sécrétions et surtout la transpiration, la salive, les urines. Lorsqu'elle est forte, elle cause quelquefois des nausées, des angoisses, des lassitudes, des douleurs violentes, et relâche le ventre, surtout si on la réitère fréquemment et long-temps. Un de ses effets les plus constans, c'est de rappeler les règles supprimées. Elle détermine aussi l'action et le sang vers le cerveau, et quand on l'administre dans l'hémiplégie qui vient de pléthore, elle la change en une apoplexie mortelle.

La meilleure méthode d'administrer l'électricité, c'est de commencer par tirer des étincelles pendant un quart d'heure : c'était celle de Sauvages.

Souvent il en tirait successivement depuis les extrémités jusqu'au tronc : il continuait ainsi durant un mois entier, et donnait ensuite l'électricité partagée, c'est-à-dire, qu'il partageait entre plusieurs personnes.

Dans les cas où l'on juge les commotions utiles, on ne doit jamais diriger le choc électrique vers la tête, car il est mortel à beaucoup d'animaux, et en disséquant ceux qui en avaient été tués, on a toujours trouvé le système sanguin peu affecté : ainsi quand le choc électrique violent n'augmente pas la congestion, il peut détruire la mobilité de la puissance nerveuse, et donner la mort même dans les maladies produites par l'atonie.

Dans les atonies partielles on doit d'abord borner l'électricité à la partie affectée. Chandler croit que dans les paralysies partielles il faut la diriger le plus près possible du cœur, pour en ranimer l'action, comme il paraît d'après quelques expériences tentées en Angleterre. Par exemple, le choc électrique dirigé à travers la tête d'une poule, la mit dans un état de mort dont on la tira par un second choc dirigé à travers le cœur.

Mauduyt a perfectionné la méthode de Sauvages, et a déterminé beaucoup de circonstances dans lesquelles l'électricité était utile.

1.° Il observe que quand le malade, placé sur un isoloir, communique avec le conducteur de la

machine électrique, et par conséquent environné d'une atmosphère électrique, les vapeurs répandues dans l'air et la transpiration même du malade suffisent pour devenir d'excellens conducteurs et établir une circulation de fluide électrique entre le malade et la machine. Ce moyen, qu'on a nommé *bain électrique*, quoique très-borné en apparence, suffit pour accélérer le pouls, et produit, si on le continue long-temps, tous les autres effets de l'électricité.

2.° Les étincelles ont un effet plus prompt et accélèrent le traitement. Mauduyt a cru ne devoir en faire usage qu'au bout de trois ou quatre jours de traitement, durant lesquels il se bornait au seul bain : il les administrait ensuite graduellement. Les premiers jours il n'en tirait que pendant cinq à six minutes, et en en augmentant peu à peu la durée chaque jour, il la portait jusqu'à un quart d'heure ensuite, à chaque séance, pour les hémiplégiques. Les effets de cette méthode, quoique moins prompts et moins marqués que ceux de la commotion, sont plus sûrs et plus durables. „ Il „ m'est souvent arrivé, dit Mauduyt, d'obtenir „ subitement, par des commotions, l'extension „ des parties qui étaient fléchies ou courbées; „ mais peu de temps après, la contraction des „ parties était aussi forte et quelquefois plus qu'a„ vant l'opération; au lieu que l'extension lente

„ et graduelle que l'on obtient par les étincelles „ est communément permanente, s'accroît par „ degrés, se conserve et ne rétrograde que très-„ rarement. „

Les étincelles ont produit quelque soulagement dans la goutte séreine; mais elles ont eu un effet plus marqué dans les cas de surdité survenue à la suite des fluxions, des catarrhes habituels, ou des métastases dans certaines maladies. Chez les sourds qui ont guéri, l'électricité a augmenté considérablement la sécrétion du mucus nasal.

3.° Mauduyt a employé les commotions dans l'hémiplégie et dans les gouttes séreines; mais il ne s'en est servi, dans la première, que quand l'affaissement, le défaut de ressort et l'atonie étaient très-considérables, et il n'en a obtenu aucun succès. Il n'a pas été plus heureux dans deux gouttes séreines qu'il a traitées de cette manière. Il observe que cette opération rougit le blanc de l'œil, excite une abondante sécrétion de larmes, et produit souvent d'assez violens maux de tête.

L'électricité paraît avoir surtout réussi dans les paralysies produites par l'action des poisons métalliques et des vapeurs, soit végétales, soit minérales, qui agissent à peu près de la même manière. Aussi a-t-on vu les doreurs et autres ouvriers qui travaillaient sur les métaux, devenus paralytiques, guérir par ce moyen unique. L'électricité a réussi aussi

dans les cas où, l'action des vaisseaux, tant sanguins que lymphatiques, étant très-ralentie, il s'était formé des tumeurs glanduleuses et des congestions dans le tissu cellulaire, qui comprimaient les nerfs et donnaient ainsi lieu à l'atrophie et à la paralysie. On n'a pas encore déterminé d'une manière précise les autres circonstances où ce remède peut convenir.

L'électricité est particulièrement utile, de même que les autres moyens de ce genre, dans les paralysies récentes, et chez les jeunes gens.

Mauduyt a souvent observé une cure complète ou une amélioration qui en approchait, lorsque la paralysie n'avait point porté ou laissé de trouble dans les fonctions animales, et qu'on ne devait pas compter sur l'électricité dans les cas contraires.

Lorsque l'atonie et la faiblesse sont générales et excessives, et l'effet d'un épuisement antérieur, que la salivation et l'enflure sont portées à l'excès, l'électricité offre très-peu de ressource.

Parmi les *âcres*, qu'on applique à la peau, il n'en est point de plus efficace que la moutarde; les topiques dans lesquels entre la moutarde sont appelés *sinapismes*. Ils conviennent dans les mêmes cas que les vésicatoires; ils ne jouissent pas d'une si grande énergie, mais il n'en ont pas tous les inconvéniens: on les applique surtout

aux pieds, pour y rappeler la goutte lorsqu'elle est irrégulière ou rentrée. Les sinapismes conviennent mieux dans les fièvres bilieuses putrides que les vésicatoires, qui augmentent la tendance du système à la putridité. On peut les employer aussi avec succès pour rappeler dans une partie faible, comme dans les membres atrophiés et paralysés, le mouvement et la vie. On les emploie encore dans les douleurs profondes, comme dans la sciatique etc. On ne laisse point les sinapismes sur les parties auxquelles on les applique jusqu'à ce qu'il se soit formé des vessies, mais seulement jusqu'à ce qu'elles aient rougi ces parties, et que la rougeur ne s'efface point par la pression des doigts. Le sinapisme est un cataplasme fait avec le vinaigre, la moutarde, le raifort sauvage ou l'ail. Le sinapisme simple est fait avec parties égales de mie de pain et de graine de moutarde en poudre, et de vinaigre en quantité suffisante pour réduire le tout en cataplasme. Lorsqu'on veut rendre le sinapisme plus actif, on y ajoute un peu d'ail écrasé.

Les *ventouses*. Nous ne parlons ici que des ventouses sèches, c'est-à-dire, de celles dans lesquelles on ne fait point de scarifications; ces dernières appartiennent à la classe des évacuans. Les ventouses sont de petits vaisseaux ordinairement de verre, faits en cône, à peu près comme les

verres à boire, dont on peut même se servir au défaut d'autres. On les applique par la partie large et ouverte sur la peau, pour attirer avec violence les mouvemens, l'action et les humeurs du dedans au dehors. Pour cet effet, on remplit la ventouse à moitié d'une étoupe de mêche ou de coton, qu'on fait tenir dans le fond avec de la cire ou de la térébenthine. On commence par faire chauffer légèrement le vaisseau, s'il est de verre, crainte qu'il ne casse; puis on met le feu à l'étoupe; on place aussitôt la ventouse sur la partie. La flamme s'éteint peu à peu; mais la chaleur qu'elle a communiquée, en raréfiant l'air contenu dans le vaisseau, attire et lève la peau, sur laquelle se lève une vessie. Ce moyen est des plus efficaces dans la médecine; il était fréquemment employé par les anciens: on ne sait pas pourquoi il est tombé en désuétude en France. Il est encore mis en usage en Allemagne et en Angleterre.

L'*eau froide et la glace*. Lorsque le froid est appliqué pendant peu de temps et qu'il n'est pas bien considérable, pourvu que le corps soit capable de produire une vive réaction, il est un puissant stimulant de tout le systême. Il a été souvent utile de cette manière dans la paralysie. On a quelquefois employé avec succès la neige dont on faisait frotter la partie frappée de la paralysie, et on couchait ensuite le malade dans un lit bien

chaud : mais lorsque la puissance de la réaction est faible, toute application froide peut être nuisible ; elle agit alors comme sédative. C'est aussi de cette manière qu'on parvient à dégeler les membres qui ont été gelés. C'est par l'aspersion de l'eau froide sur le visage ou même sur tout le corps que l'on parvient à faire revenir les personnes qui tombent en défaillance ou qui sont asphyxiées par cause de vapeurs méphitiques. On rappelle à la vie les chiens qui ont été asphyxiés par la vapeur de la grotte du Chien près de Naples, en les plongeant sur-le-champ dans un lac voisin. Dans la Russie et la Sibérie où l'on voit très-souvent des personnes suffoquées dans les bains de vapeurs, on a coutume d'exposer à l'air le malade, et de lui arroser tout le corps avec de l'eau froide, et de le frotter avec de la neige jusqu'à ce qu'elle soit fondue. On emploie avec succès ces moyens sur ceux qui sont engourdis par le froid. Nous considérerons encore ci-après l'eau froide comme tonique.

Le *liniment volatil* se compose de la manière suivante :

℞. *Olei olivar.* unc. j.
*Sal. alcal. volat.* unc. s.
*M. et agita simul.*

C'est un des meilleurs rubéfians, et qu'on em-

ploie fréquemment comme excitant dans les paralysies et dans les cas de métastase.

Il en est de même de la *teinture de cantharides*, qui se compose de la manière suivante.

℞. *Cantharid. in tenuissimum pulv. redactar.* unc. ij. *Alcohol.* ℔j. *Diger. in loco calido per triduum; dein cola.*

On emploie cette teinture comme un stimulant âcre, très-puissant : on en frotte les parties affectées de paralysie ou de rhumatisme chronique, et on réitère ces frictions, qui font le même effet que les vésicatoires, mais dans un moindre degré. Nous y reviendrons en traitant de ces derniers. Cette teinture n'est point diurétique, ainsi qu'on l'a avancé, non plus que les cantharides, dont nous parlerons en traitant des vésicatoires.

### SECONDE ESPÈCE.

*Les vésicatoires.*

Les vésicatoires proprement dits sont ceux qui, appliqués à la peau, l'enflamment non-seulement, mais y élèvent des vessies remplies de sérosités. Les plus efficaces sont, 1.° l'écorce de garou; 2.° les cantharides; 3.° les autres insectes coléoptères, qui ont presque tous la même acreté que les premiers; 4.° l'emplâtre épispastique, et le cataplasme épispastique.

Il est plusieurs circonstances, en général, dans lesquelles on emploie très-utilement les vésica-

toires. La première est lorsqu'il y a un engourdissement et un affaiblissement considérables dans le systême nerveux. Ces symptômes existent dans la paralysie, l'apoplexie, la léthargie, les coma, les fièvres malignes. L'irritation produite par les vésicatoires réveille l'action des nerfs, en stimulant les organes sensibles et irritables. Ils ont les mêmes heureux succès, lorsque le pouls est faible et petit, la circulation lente et difficile, et l'irritabilité diminuée ou empêchée, comme cela a lieu dans les maladies déjà indiquées, et dans un grand nombre d'affections chroniques caractérisées par l'inertie des solides, l'épaississement et la lenteur des fluides.

On les emploie aussi avec succès dans tous les cas où il convient de détourner une humeur quelconque fixée sur une partie utile à la vie, et d'en procurer l'écoulement. Il produisent en conséquence de grands et utiles effets dans les humeurs catarrhales qui affectent la gorge, les poumons, les intestins; dans les métastases.

Ils conviennent généralement toutes les fois qu'il faut rappeler à la peau une humeur qui, après y avoir resté fixée pendant quelque temps, en a été repoussée par une cause quelconque, et s'est jetée sur quelque partie interne, ou bien roule dans le tissu cellulaire et menace d'une maladie grave, comme dans les cas de dartres,

de gale répercutée ou guérie inconsidérément par des remèdes externes.

Les vésicatoires sont contre-indiqués lorsque la fièvre est très-forte, lorsqu'il y a diathèse inflammatoire : ils ne sont pas toujours sûrs dans les maladies bilieuses, surtout celles qui sont éminemment putrides, dans les douleurs vives, dans les personnes d'un tempérament mobile et irritable. Les cantharides portent leur action sympathiquement sur les voies urinaires : le camphre diminue cet effet. On a vû de pernicieux effets de l'arsenic, du sublimé corrosif, des préparations de plomb et même de certaines plantes âcres, comme le tabac, appliquées à la peau ; ce qui prouve que la partie de ces substances la plus volatile passe dans l'intérieur par les voies de l'absorption.

Lorsqu'il est nécessaire d'évacuer promptement, et d'attirer les mouvemens et l'humeur âcre fixés sur un viscère, on place le vésicatoire sur l'endroit de la peau correspondant à celui qu'occupe le viscère. C'est ainsi qu'on l'applique avec succès sur la poitrine dans les affections de cet organe qui en indiquent l'emploi. Monro a observé qu'un vésicatoire appliqué à la partie supérieure du dos, faisait cesser sur-le-champ le hocquet.

L'*écorce de garou*, ou mézéréon. On n'emploie que l'écorce de la racine de cet arbrisseau,

et sa partie ligneuse est absolument inerte. Cette écorce contient une matière très-âcre, qui, appliquée sur la peau, y fait lever aisément des vessies et excite un écoulement considérable de sérosités. On peut, par des applications réitérées, entretenir fort long-temps cet écoulement, sans produire d'érosion sur la partie.

On donne rarement le mézéréon intérieurement. Néanmoins on peut l'employer avec succès dans plusieurs cas. Lorsqu'on en veut faire usage de cette manière, on fait bouillir deux gros de la racine dans trois livres d'eau, que l'on réduit à deux, et l'on fait prendre le tout en plusieurs verres dans l'espace de vingt-quatre heures. Le mézéréon, donné à cette dose, paraît un peu chaud sur l'estomac; et, si on en fait prendre une plus grande quantité, il occasionne une chaleur douloureuse et un sentiment de mal-aise, et même le vomissement. Il rend quelquefois le pouls fréquent, et augmente la chaleur de tout le corps. Il a joui long-temps de la réputation de guérir les nodus vénériens qui avaient résisté au mercure. Cullen a vu un cas où la décoction de mézéréon, prise pendant deux ou trois semaines, a guéri parfaitement des ulcères nombreux qui étoient restés sur différentes parties du corps, après avoir fait long-temps usage du mercure à grande dose.

Le docteur Home a observé que cette décoction guérissait non-seulement les tumeurs squirreuses qui restent après la maladie vénérienne et l'usage du mercure, mais même des tumeurs squirreuses produites par d'autres causes. Cullen a fait fréquemment usage du mézéréon dans différentes affections cutanées, et il lui a quelquefois réussi.

Les *cantharides*. Chacun connaît l'acrimonie de cet insecte, qui est telle que, réduit en poudre et délayé dans un liquide, il est un des vésicatoires les plus puissans. Cet effet est commun à d'autres insectes de la famille des coléoptères, et même d'une classe différente.

Prises intérieurement, soit en substance, soit en dissolution, elles sont très-stimulantes et échauffantes. Lorsqu'elles sont données en grande quantité, comme aphrodisiaques, elles excitent des douleurs gastriques violentes, et un état fébrile de tout le corps.

Prises en petite quantité, elles portent spécifiquement leur action sur les reins et sur la vessie, et il en résulte une inflammation au col de cette dernière, d'où naissent des envies fréquentes d'uriner, et une difficulté de rendre les urines, en un mot, la strangurie. C'est d'après la vertu spécifique dont jouissent les cantharides, d'irriter les voies urinaires, qu'on a imaginé qu'elles favorisaient la sécrétion des urines. Mais cet effet

n'est pas constant. La teinture des cantharides ne l'augmente pas, d'après les observations de plusieurs médecins. Cullen a vu plusieurs cas où les cantharides, appliquées ou prises intérieurement, ont produit la strangurie sans augmenter la sécrétion des urines; et il est très-douteux, d'après ces observations, qu'elles aient vraiment une puissance diurétique, malgré l'autorité de Werlhoff. On les a employées aussi quelquefois dans les maladies cutanées; mais leur usage intérieur n'est jamais sans danger. On les a mises fréquemment aussi en usage dans la gonorrhée et les écoulemens muqueux du canal de l'urèthre; mais il est d'autres méthodes plus sûres. Il est présumable que si les cantharides ont quelquefois réussi dans la gonorrhée et les écoulemens muqueux, ce n'a été qu'en occasionant un certain degré d'inflammation dans l'urètrhe: ce qui prouve que cette pratique n'est pas sans danger.

L'*emplâtre vésicatoire* se fait de la manière suivante :

℞. *Terebint. venet.* unc. vj.
*Ceræ flavæ* unc. ij.
*Cantharid. in ten. pulv. redact.* unc. iij.
*Sem. sinap. pulv.* unc. j.

*Liquefiat cera, dein terebinthinam adde curando nè nimius sit ignis quo evaporaretur tere-*

*binthina. M. accuratè : dein pulveres projice et massam agita quandiù erit calida.*

C'est la préparation la plus sûre et la plus efficace.

Lorsqu'on n'a pas la facilité de se procurer cet emplâtre, on peut y suppléer en mêlant avec un emplâtre doux, par exemple, l'emplâtre commun ou gommeux, une quantité suffisante de cantharides en poudre.

On remarque que dans les cas où la chaleur du corps est considérablement diminuée, l'emplâtre vésicatoire commun, par son trop de fermeté, ne produit sur la peau qu'une légère rougeur, après y être resté même pendant trente-six heures. C'est d'après cela qu'on a imaginé un emplâtre vésicatoire d'une consistance plus molle et qui pénètre avec plus de facilité : mais cet onguent, étant préparé avec des huiles, a les mêmes inconvéniens.

Le *cataplasme vésicatoire* est composé de levain, de vinaigre et de cantharides en poudre. On emploie aussi un onguent vésicatoire pour panser, lorsqu'on veut entretenir long-temps la suppuration, et fixer pendant quelque temps l'action dans une partie. Il se prépare de la manière suivante :

℞. *Ung. Basilic.* unc. vj.
*Cantharid. pulv.* unc. s.
*M. accuratè.*

Souvent, comme nous l'avons dit, l'application des cantharides produit la strangurie. Pour la prévenir ou y remédier, on fait prendre au malade des émulsions et le camphre.

*Préceptes de pratique concernant les vésicatoires.*

1.° Lorsque la surdité qui survient après la fièvre ardente, subsiste dans la convalescence, et même après l'entier recouvrement des forces, Stœrck fait appliquer avec succès un large vésicatoire à la nuque, et lorsqu'il commence à mordre, il donne un violent purgatif, composé de scammonée, de jalap, ou d'autres drastiques.

2.° C'est particulièrement dans les affections pituiteuses que réussissent les vésicatoires. On conseille de les appliquer, surtout sur la fin, dans les affections de la gorge que décident les fièvres mésentériques pituiteuses, lorsque les premières voies ont été suffisamment évacuées et qu'il survient des symptômes nerveux : leur impression relève alors le pouls. On les emploie aussi avec succès, lorsque dans ces mêmes affections il y a des douleurs fixes dans quelques parties : ils remédient aux symptômes nerveux qui affectent directement la tête et la poitrine. L'impression répétée des vésicatoires relève le pouls, et lui donne un caractère de force et de régularité soutenue.

3.° Les vésicatoires sont nuisibles dans le rhumatisme aigu. Ce n'est que lorsqu'il dégénère en chronique, ce qu'on reconnaît à la cessation de la fièvre, à la continuité et à la fixation des douleurs, ainsi que lorsqu'on a à craindre une métastase sur un organe essentiel à la vie, qu'il faut les appliquer.

4.° Les vésicatoires ne conviennent dans les pneumonies que lorsqu'elles sont compliquées de malignité, ou d'une affection catarrhale et rhumatismale, comme cela arrive fréquemment. Pringle a recommandé trop généralement, dans le traitement de la pleurésie, d'appliquer un large vésicatoire sur l'endroit douloureux, immédiatement après la première saignée. Stoll observe judicieusement que les pleurésies décrites par Pringle participaient du génie catarrhal et rhumatismal, qu'elles régnaient dans le commencement du printemps, lorsque la chaleur du jour était encore faible et les nuits froides et humides, et parmi les soldats campés dans les lieux marécageux, et dans le même temps qu'il régnoit quantité d'affections catarrhales et rhumatismales. Dans ces pneumonies catarrhales et rhumatismales, qui sont très-généralement compliquées d'inflammation, il faut, après les saignées, l'usage des boissons émollientes et tempérantes, appliquer un vésicatoire. Stoll conseille de les mettre entre les

deux épaules, parce que cette partie du dos a un consensus plus intime avec les poumons.

5.° Lorsque dans les affections qui intéressent la poitrine, l'expectoration devient difficile par l'état de faiblesse et de relâchement, soit qu'il ait été décidé par la violence des symptômes ( car le spasme décide l'atonie ), ou par l'usage excessif des boissons, ou par des évacuations trop copieuses, il convient de faire usage des excitans, et surtout des vésicatoires. On applique ces derniers sur différentes parties de la poitrine : mais il faut les laisser peu de temps, d'après le conseil de Stoll, et ne pas attendre qu'ils enlèvent l'épiderme; on peut les appliquer à deux ou trois reprises différentes. Les vésicatoires sont surtout utiles dans les pneumonies, lorsque l'expectoration est devenue difficile par l'effet d'une forte diarrhée qui épuise tout à la fois les forces, et retient les mouvemens toniques sur une autre partie que la poitrine. C'est même le cas d'y joindre l'usage de l'opium.

6.° L'application des vésicatoires dans les maladies de poitrine peut se faire, ou aux bras, ou sur le point douloureux, ou entre les épaules. On peut aussi les pratiquer derrière les oreilles, endroit que Bordeu regarde comme l'aboutissant du tissu cellulaire de la partie supérieure de la poitrine. Cette sympathie entre les poumons et les parotides est prouvée par une multitude de faits. C'est ainsi

que nous observons que les affections de la poitrine se jugent quelquefois par des abcès derrière les oreilles; que les parotides cèdent à une petite toux avec expectoration; que la disparution des parotides est ordinairement suivie de congestions ou de métastases pulmonaires, qui décident les accidens paralytiques et la mort, etc.

7.° Plusieurs observations prouvent l'efficacité des vésicatoires dans l'hépatitie. On les applique sur la région du foie, mais après les évacuations convenables, telles que la saignée du côté droit, les légers purgatifs unis aux apéritifs doux, par exemple, les décoctions de gramen ou de chicorée, ou le petit lait aiguisé avec quelques sels neutres, et surtout l'acétite de potasse. On a vu céder l'hépatitie à l'apparition d'un érysipèle qui occupait la peau de l'hypochondre et même d'autres parties éloignées. Cette observation indique ce que l'art doit faire pour imiter la nature. Ainsi l'application d'un vésicatoire à l'hypochondre droit, dans des engouemens putrides ou catarrheux du foie avec irritation très-vive de cet organe, ne peut être que très-salutaire.

8.° Dans les hémoptysies nerveuses qui ne cèdent pas aux moyens ordinaires, il est très-utile d'appliquer un vésicatoire sur la poitrine, et surtout entre les deux épaules, comme le prescrivent Morton et Stoll. Les vésicatoires appellent au

dehors les spasmes qui s'exercent vicieusement sur les poumons : ils excitent puissamment le ton de la peau et décident souvent les sueurs. Ils sont utiles en général dans toutes les hémorrhagies qui ne cèdent pas aux autres moyens, et après qu'on a opéré une détente suffisante par les saignées et les relâchans. Mais celles de la matrice et des vaisseaux hémorrhoïdaux les excluent, parce que leur action porte spécifiquement sur ces organes, en augmente l'irritation, et par conséquent l'hémorragie.

9.° Lorsqu'après des dyssenteries nerveuses, inflammatoires et catarrhales, après avoir combattu efficacement la diathèse inflammatoire et les fortes irritations, il subsistait encore des douleurs, on a souvent réussi à calmer ces accidens, et à terminer la maladie, en appliquant des vésicatoires. Dans ce cas, ils achèvent de dissiper les spasmes des intestins. Ils conviennent surtout lorque la douleur est fixe. Galien, partant de cette observation d'Hippocrate, que les flux de ventre guérissent quelquefois par des éruptions cutanées, conseillait dans la dyssenterie tous les moyens révulsifs qui attirent à la peau. Les vésicatoires causent une espèce d'inversion des mouvemens trop concentrés dans les entrailles; ils déplacent le spasme et l'affaiblissent. Ils conviennent rarement dans la dyssenterie putride, par rapport à l'état putrescent du

système. Néanmoins ils conviennent dans la dysenterie putride contagieuse, ainsi que dans toutes les maladies contagieuses, ainsi que l'a observé Lind. Ils conviennent surtout vers la fin de la maladie, lorsqu'on a lieu de présumer que la putridité des humeurs est modérée.

10.° Les vésicatoires produisent en général de bons effets dans les rhumatismes chroniques. Dans la sciatique, on les applique sur le sommet du péroné, où le nerf sciatique externe est presque à nu : mais il faut faire suppurer long-temps l'ulcère qui en résulte. Ce moyen réussit surtout lorsque la douleur suit exactement le trajet du nerf sciatique et ses divisions.

11.° On obtient de très-heureux effets de l'application des vésicatoires sur le bas-ventre, ou, ce qui vaut mieux, des frictions sur le bas-ventre avec la teinture des cantharides dans les coliques, produites par le refoulement des forces, mais non compliquées d'inflammation. Ils affaiblissent le spasme intestinal et calment les douleurs. On emploie, pour chaque friction, depuis un gros jusqu'à une once de cette teinture, en augmentant par degrés : on frotte légèrement jusqu'à ce que la partie frottée soit sèche.

C'était déjà la méthode des anciens : ils appliquaient des ventouses dans les coliques. Dans l'Asie, les médecins brûlent avec un fer rouge la plante

des pieds pour la même maladie. Un médecin qui a exercé long-temps à la cour du Mogol, guérissait presque toutes les coliques en appliquant sur le nombril un anneau de fer rougi au feu, d'un pouce et demi de diamètre. Les Japonais et les Chinois guérissent la plupart des douleurs par des piqûres ou des brûlures avec le moxa, appliqué sur différentes parties du corps. Baillou a mis en usage avec succès un moyen à peu près semblable. *Vidimus cuidam acerbitate doloris colici placatos esse dolores, adhibito umbilico modico emplastro caustico et veluti escharam faciente, et intus foras evocante, quomodo etiam in dentium doloribus de foris extremo maxillæ inferioris escharotica miro profectu applicant quidam. Vidi mulierem gravidam in dentium gravi dolore cineres calidos, donec stigma notaque inureretur, temporibus adspersisse: hinc dolores cessaverunt. Pericula ista debent nos cautiores et scientiores reddere ad excogitanda affinia remedia, sed illis aliquantò tutiora.* Ballon, tom. I, p. 52.

12.° On a obtenu d'heureux effets des vésicatoires dans l'asthme, surtout lorsque la maladie est récente : ils agissent comme antispasmodiques. Les cautères n'ont été utiles dans cette maladie que pour prévenir la pléthore ; mais ils sont inutiles dans les asthmes purement spasmodiques. J'ai vu un accès d'asthme convulsif céder promptement

aux embrocations avec la teinture de cantharides sur les bras et les muscles grands pectoraux.

13.° Les vésicatoires doivent être appliqués sur-le-champ dans les apoplexies non sanguines et non produites par les spasmes toniques : ils sont plus efficaces sur la tête ou dans le voisinage que sur les parties inférieures ; ils opèrent comme révulsifs, antispasmodiques et excitans. Ils diminuent le spasme du cerveau, ou relèvent son ton. Il est plus sûr, dans les apoplexies sanguines, de faire appliquer aux gras des jambes les sinapismes, après avoir fait tremper les premières dans l'eau tiède, comme le prescrit Tissot. Souvent, dit ce médecin, la tête se débarrasse par ce moyen à mesure que les jambes enflent.

14.° On a appliqué quelquefois avec succès les vésicatoires sur la tête dans les cas de commotion, dans la manie, et surtout lorsqu'elle est récente. Ils procurent le sommeil : et dans ce cas il faut les réitérer. Lorsque la manie est déjà ancienne, ce moyen n'est d'aucune utilité, à moins qu'elle ne reconnaisse pour cause la répercussion d'une humeur quelconque.

15.° Les vésicatoires, ainsi que les cautères, conviennent dans le commencement des phthisies, pour diminuer la détermination de l'action et des humeurs vers la poitrine. Mais ils ne sont pas si efficaces lorsque la maladie est déjà très-avancée:

ils affaiblissent trop, et cet inconvénient n'est compensé par aucun avantage. Ces exutoires opèrent non-seulement comme révulsifs, mais ils servent encore de voie de décharge aux miasmes purulens qui entretiennent la suppuration, lorsqu'ils sont retenus; ou ils vicient le sang, lorsqu'ils sont absorbés.

16.° On a réussi quelquefois à modérer la salivation spontanée qui a souvent lieu dans le scorbut, ou celle produite par l'usage du mercure, en appliquant des épispastiques sur différentes parties du corps, et en donnant en même temps des purgatifs; mais dans ce cas les sinapismes sont préférables aux vésicatoires.

17.° Les vésicatoires conviennent très-bien dans le délire et le coma fébrile; mais ils ne sont pas sûrs dans les fièvres inflammatoires ni dans les fièvres bilieuses, ni en général dans les cas indiqués par Baglivi: *Delirantibus cum febre acuta, lingua arida, indiciis magnæ inflammationis, si applicentur vesicantia, omnes ferè in pejus ruunt, et magna ex parte moriuntur convulsi.* Baglivi, Prax. med. lib. I, p. 102. Les lavemens, les sinapismes, les fomentations émollientes ou les flanelles trempées dans l'eau chaude, et appliquées aux extrémités inférieures, sont les moyens révulsifs les plus efficaces dans ces cas. Lind s'est servi avec succès du vinaigre mêlé avec l'eau chaude en fomentation sur ces parties. Les anciens en aidaient

l'action par l'application sur la tête des réfrigérans et des répercussifs. Dans le délire qui accompagne les fièvres compliquées de diathèse inflammatoire, lorsque l'excès des forces vitales sur les forces libres est considérable, il convient de recourir à la saignée. Les vésicatoires ne peuvent être employés que lorsque les symptômes inflammatoires sont notablement diminués. Quant au délire des fièvres bilieuses putrides, les vésicatoires peuvent être très-nuisibles, parce qu'ils augmentent l'état putrescent du système : cependant, d'après les observations de Lind, on a peu à craindre, et ils sont très-efficaces dans les fièvres contagieuses. Dans les affections pituiteuses ils sont très-avantageux ; mais il faut toujours, avant leur application, combattre les symptômes inflammatoires, lorsqu'ils existent, autrement ils seraient nuisibles.

18.° Les pétéchies ne sont point une contre-indication des vésicatoires, ainsi que le prouvent les observations de Lind, à moins qu'elles ne soient noires, ou qu'il n'y ait une grande dégénérescence des humeurs.

19.° Dans les cas de métastase, c'est sur la partie qu'occupait l'humeur qu'il convient d'appliquer les vésicatoires, ou dans son voisinage, pour y rappeler les mouvemens et l'humeur.

20.° Il est des ophthalmies très-opiniâtres, qui résistent à tous les moyens : c'est le cas de recourir

aux vésicatoires, qu'on applique sur la tête ou derrière les oreilles ; et il faut en entretenir la suppuration durant quelques semaines. On a vu des ophthalmies rebelles guérir en moins de douze heures, et comme par enchantement, par ces moyens. Dans les cas opiniâtres, on peut leur substituer les cautères aux bras ou le séton à la nuque.

21.° Les vésicatoires, et ensuite les cautères et les sétons entretenus pendant très-long-temps, conjointement avec les purgatifs donnés de temps à autre, sont très-utiles dans cette espèce d'ophthalmie qui affecte l'extrémité du tarse, qui est très-longue, et dure souvent des années entières : cette maladie est produite par une acrimonie particulière que contracte le fluide séparé par les glandes sébacées ; et souvent l'irritation que produit ou entretient cette humeur âcre, s'étend sur tout le globe de l'œil et l'enflamme, ainsi que les paupières.

22.° Les vésicatoires conviennent surtout dans les ophthalmies produites par la métastase d'une humeur quelconque. Il faut, pour guérir dans ce cas, rappeler l'humeur dans son lieu primitif.

23.° Lorsque la goutte tient les extrémités inférieures, il faut bien se garder d'appliquer sur ces parties les irritans, tels que les vésicatoires, le moxa. Si ces moyens ont quelquefois produit de bons effets, ils ont le plus souvent nui, en refoulant les mouvemens du dehors au dedans. La prudence

exige, lorsque la goutte régulière manifeste ses accès, de n'appliquer sur la partie aucun topique. Il faut uniquement récommander au malade la patience et l'usage de la flanelle; et lorsqu'il reste de la rougeur et du gonflement dans les articulations après le paroxysme, l'usage des brosses pour la peau dissipe ces symptômes.

24.° L'usage des vésicatoires est contre-indiqué absolument sur les parties œdématiées; ils y produisent bientôt la gangrène.

25.° On voit aussi d'heureux effets de l'application des vésicatoires dans les reliquats des fièvres, même ceux qui sont nerveux, tels que les tremblemens des membres, les convulsions, etc., les hydrocèles par infiltration, et les anasarques qui suivent les fièvres.

## SECTION SECONDE.

### *Des corroſifs.*

Nous comprendrons sous ce titre tous les remèdes qui opèrent une solution de continuité dans les parties extérieures sur lesquelles on les applique. Ces remèdes sont appelés aussi *caustiques* et *escharotiques.* Ils dissolvent les substances animales: on les emploie dans tous les cas où il convient d'enlever une portion de la matière animale, ou d'en détruire le tissu, de sorte que cette portion puisse

tomber spontanément et se séparer des autres parties. Nous y joignons les sétons et les cautères.

L'action des corrosifs proprement dits est toujours accompagnée de douleurs, tant qu'il subsiste un reste de vie dans la partie à laquelle on les applique. Ils peuvent par conséquent produire une irritation considérable dans tout le système : la suppuration suit leur usage.

Les principaux corrosifs sont le feu ou cautère actuel, la pierre à cautère, le moxa, la pierre infernale, les acides minéraux concentrés, les dissolutions métalliques, et surtout la dissolution nitrique de mercure, le beurre d'antimoine, l'alun brûlé. On les emploie fréquemment pour consumer les excroissances fongueuses des ulcères, ainsi que dans les cas où il convient de détruire la sensibilité d'une partie, comme dans la morsure des animaux enragés, celle de la vipère, dans la pustule maligne, ainsi que dans ceux où l'on se propose d'opérer une forte révulsion. Les cautères et les sétons sont indiqués dans les maladies où l'on a à redouter la pléthore, et dans celles où l'on veut soutenir une irritation dans une partie, et y déterminer constamment l'action et les forces dont on a à craindre la concentration pernicieuse dans un organe.

Le *feu*, ou *cautère actuel*, a été fréquemment employé par les anciens. On brûle une partie en

y appliquant des fers rougis au feu. On ne se sert plus guère de ce moyen, si ce n'est dans les cas chirurgicaux : on emploie plus fréquemment le moxa dans les mêmes cas où les anciens employaient les fers rougis au feu. Ce moyen est un des plus efficaces en médecine. Hippocrate conseille l'usage du cautère actuel, dans les cas de maladies qui ne peuvent être guéries ni par les médicamens ni par le fer. C'est pourquoi il dit, aph. 6, sect. VIII: *Quæ medicamenta non sanant, ferrum sanat. Quæ ferrum non sanat, ea ignis sanat. Quæ verò ignis non sanat, ea insanabilia existimare oportet.*

Le *moxa* est une pyramide de coton cardé, qu'on brûle sur une partie, et qui y produit, ainsi que tous les cautères, soit actuel, soit potentiels, une escarre qui tombe plus ou moins long-temps après son application, et qui est suivi de la suppuration. Pouteau, célèbre chirurgien de Lyon, l'a employé et en a obtenu les plus heureux succès dans beaucoup de maladies internes et externes. On peut l'appliquer dans tous les cas où est indiqué l'usage du feu et des escharotiques : mais c'est particulièrement dans les maladies rhumatismales chroniques qu'il convient. Il a quelquefois guéri de ces maladies qui avoient résisté à tous les moyens curatifs. Mais, en général, il ne réussit dans ces cas que lorsque la suppuration qui survient après la chute de l'escarre, continue long-temps.

J'ai observé aussi qu'il ne faisait pas grand effet dans les douleurs ambulantes, et il ne convient pas dans les cas où ces maladies sont accompagnées d'inflammation. Il faut l'appliquer sur le noyau ou le centre de la douleur. Je lui ai vu guérir la sciatique qui avoit résisté à tous les autres remèdes; mais quelquefois il ne guérit pas dès la première fois, et on est alors obligé de le réitérer. Dessault l'a préconisé aussi dans la gibbosité.

La *pierre à cautère*, qui n'est autre chose que l'alcali caustique, dépouillé de l'acide carbonique qui, uni à la potasse, constituait le carbonate de potasse, est mis fréquemment en usage. Appliqué sur la peau pendant une demi-heure ou trois quarts d'heure, il la ronge, et y fait une escarre douloureuse, presque comme si on l'eût brûlée: on s'en sert pour ouvrir les cautères, et c'est de cet usage que lui est venu son nom. Beaucoup de médecins préfèrent l'application de la pierre à cautère aux incisions, dans les dépôts glanduleux, et surtout dans les parotides critiques, parce qu'elle favorise la fonte de la glande et la suppuration, en en excitant l'action, qui naturellement est faible.

La *pierre infernale*, qui est une combinaison de l'acide nitrique et de l'argent, n'est en usage que dans la médecine externe; on l'emploie pour consumer et détruire les excroissances fongueuses

qui s'élèvent dans les ulcères, et s'opposent à la cicatrisation.

Les *acides minéraux concentrés*, tels que les acides sulfurique, nitrique, muriatique, sont peu en usage comme corrosifs, parce qu'il n'est pas possible d'en limiter l'action.

Les *dissolutions métalliques* ont les mêmes inconvéniens que les acides concentrés. La chirurgie emploie dans certains cas la dissolution nitrique de mercure, ou la dissolution mercurielle, pour déterger les ulcères de mauvaise qualité, et procurer un écoulement de pus louable, ainsi que pour procurer la séparation des parties corrompues et mortes d'avec les saines.

Le *beurre d'antimoine*, ou muriate oxigéné d'antimoine, est employé de nos jours dans les cas de morsure d'animaux enragés, de la vipère, et dans la pustule maligne. On commence par faire de profondes scarifications sur la partie, puis on y applique le beurre d'antimoine, et on recouvre le tout d'un vésicatoire. Il est probable que tout autre caustique opèrerait les mêmes effets. On a beaucoup recommandé le beurre d'antimoine dans les staphylomes, qui ne sont qu'un engorgement et une tumeur de la cornée, et non une chute ou hernie de cette membrane, comme on le croit communément. Il est très-remarquable que le beurre d'antimoine, qui est un caustique très-violent,

par rapport aux autres parties, n'est qu'un résolutif actif pour la cornée : on l'a employé comme tel avec beaucoup de succès. On touche l'endroit affecté, et à différentes reprises, avec un petit pinceau très-légèrement chargé d'une dissolution de beurre d'antimoine; on bassine ensuite avec une éponge chargée de lait; on répète deux ou trois fois, en laissant quelques jours d'intervalles.

L'*alun brûlé* est plutôt un dessiccatif qu'un caustique. On en saupoudre les chairs molles et fougueuses qui s'opposent à la cicatrisation des ulcères; il en absorbe l'humidité, les dessèche, et même les consume : cependant il n'est pas aussi actif que les préparations de mercure et même de cuivre.

Nous plaçons ici les cautères et les sétons, qui appartiennent davantage à la classe des évacuans, à raison de la suppuration qu'ils procurent; mais, comme le plus souvent on les emploie comme irritans et révulsifs, il m'a paru qu'ils pouvaient faire suite aux corrosifs. Ils sont un moyen efficace pour prévenir l'état de pléthore; ils appellent les mouvemens et les forces dans le lieu où on les a ouverts, et les détournent ailleurs. Ils ont souvent été utiles dans les épilepsies : leur effet dans ce cas, de même que celui des vésicatoires, paraît être analogue aux solutions spontanées que la nature opère quelquefois dans cette maladie par

des pustules, des gales ou des ulcères qui se forment à la tête dans le premier âge de la vie; et souvent ces maladies répercutées ont produit l'épilepsie chez les enfans. On a vu des ulcères survenus accidentellement opérer la guérison de cette maladie. Willis parle d'une fille épileptique qui, étant tombée dans le feu, n'eut point d'attaques tant que les plaies restèrent ouvertes, et qui les reprit dès que les plaies furent fermées. Septal a appliqué avec succès de larges vésicatoires sur toute la tête, lorsque l'épilepsie était causée par la lésion de cet organe. D'autres ont guéri par l'application d'un cautère sur la suture sagittale ou sur la partie postérieure de la tête.

Rien ne prévient davantage la pléthore connue dans les cas d'apoplexie produite par cette cause, et la turgescence du sang dans les vaisseaux cérébraux, comme un séton ou un cautère ouvert près de la tête. Il y a un grand nombre d'observations qui prouvent leurs avantages dans les cas de congestions locales. Il y en a un entr'autres bien frappant dans les Essais de médecine d'Edimbourg. Un enfant qu'une chute avait rendu apoplectique, quoique guéri depuis trois semaines, n'avait point recouvré la mémoire: on lui ouvrit un séton à la nuque, et peu de temps après il recouvra la mémoire et le jugement.

## SECTION TROISIÈME.

### *Des toniques proprement dits.*

Les toniques proprement dits, ou fortifians, corroborans, sont des médicamens qui jouissent de la propriété de relever le ton et d'augmenter les forces d'une manière durable. Tels sont les bains d'eau froide, les frictions sèches et les amers. Nous ferons un article particulier de chacun des deux premiers moyens. Nous ne parlerons dans ce moment que des amers en général.

Les amers excitent l'appétit, arrêtent le vomissement, accélèrent le mouvement du cœur, et décident souvent la transpiration et la sueur; lorsqu'ils sont tout à la fois amers et odorans, ils produisent de la chaleur, de la soif, de la tension et de l'éréthisme. En général, ils sont antizymiques. Mais le plus important effet qu'on se propose d'obtenir de leur emploi, c'est l'augmentation des forces abattues par les maladies. On ne doit point perdre de vue, que leur usage est toujours suivi d'un état de faiblesse et de relâchement, plus ou moins grand, et qui succède à leur action primitive. Ils conviennent en général dans tous les cas de faiblesse et de relâchement, ainsi que dans les maladies spasmodiques et convulsives produites par la perte de ton; aux personnes phlegmatiques, à celles dont la

fibre est molle et lâche. Ils sont nuisibles aux sujets secs, sanguins, bilieux, à ceux dont la fibre est roide et tendue, dont les nerfs sont très-mobiles. Il convient de les prescrire dans le commencement à des doses modérées, et d'en suspendre l'usage de temps à autre.

La chimie ne fournit aucun moyen de connaître la nature des amers : ils forment une composition d'un genre particulier, de laquelle il résulte que plusieurs agissent sur le corps par des qualités qui leur sont communes.

1.° L'action la plus marquée des amers pris intérieurement, est d'augmenter l'appétit et d'aider la digestion. Ils ne produisent ces effets qu'en augmentant le ton des fibres gastriques; et dans la plupart des cas le défaut d'appétit et la difficulté de digérer dépendent de la perte du ton de l'estomac. Probablement ils ne corrigent l'acidité et la flatulence qu'en raison de leur vertu antizymique. Ils débarrassent aussi l'estomac des glaires et du mucus surabondans. Mais comme c'est la perte du ton qui donne ordinairement lieu à la fermentation acide et à la surabondance du mucus, il paraît que c'est particulièrement à la puissance tonique que les amers exercent, qu'on doit attribuer la guérison de ces affections. C'est par l'impression tonique qu'ils portent sur l'estomac, impression qui consent avec toutes les parties du sys-

tème et qui se répète sympathiquement partout, que les amers jouissent de la vertu de relever le ton et d'augmenter la vigueur et l'activité de tout le corps.

2.° C'est à leur vertu tonique qu'on doit attribuer la résolution des obstructions qu'ils ont quelquefois opérée : néanmoins cette vertu résolutive est très-incertaine. Cullen n'a jamais remarqué de bons effets des amers dans ces cas, quoiqu'il les eût prescrits à forte dose. Ils ont néanmoins quelquefois été utiles et même fréquemment dans les hydropisies : mais observez que cette maladie dépend très-souvent de l'atonie de tout le système, d'où résulte un état de cachexie suivi du relâchement des vaisseaux exhalans ou absorbans. Alors, en rendant l'énergie vitale à ces deux ordres de vaisseaux, les amers sont d'un puissant secours. En effet, si le système exhalant est seul dans un état de relâchement, par l'usage de ces remèdes, ce sysème est fortifié, et l'exhalaison est modérée. Si, au contraire, les vaisseaux lymphatiques sont dans l'inertie, en réveillant l'action de ces derniers, ces médicamens rétablissent et favorisent l'absorption. Ainsi, dans l'un et l'autre cas, la cure de l'hydropisie doit en être la suite.

3.° On a attribué aux amers la vertu diurétique : cela n'est vrai que lorsque le sentiment des organes urinaires est très-émoussé et affaibli. Ils sont fébrifuges, ainsi que le prouve l'observation, mais seule-

ment dans les cas de fièvres intermittentes produites ou accompagnées par le spasme atonique. Ils jouissent de cette propriété, non pas comme stimulans, car ils n'augmentent pas la fréquence du pouls ni la circulation, ni comme astringens, parce qu'ils ne possèdent pas toujours cette qualité : ils agissent donc dans ces cas uniquement comme toniques. Remarquez néanmoins qu'ils sont fébrifuges plus actifs lorsqu'on les associe aux astringens. Leurs effets fébrifuges se manifestent souvent aussitôt qu'on les a pris, ce qui donne lieu de croire qu'ils agissent depuis l'estomac.

4.° Comme antizymiques et comme toniques, ils conviennent dans les fièvres pituiteuses, de même que dans les bilieuses non compliquées d'une grande irritation et de diathèse inflammatoire. Ce n'est que dans les cas de faiblesse extrême qu'il convient de les administrer dans les maladies bilieuses putrides. Ils sont nuisibles dans les maladies inflammatoires.

5.° Donnés à forte dose, ils deviennent purgatifs. On leur a attribué la vertu emménagogue. Cette propriété est au moins incertaine. Ils sont utiles dans les cas de chlorose ; mais seuls ils ne produisent pas la guérison.

6.° On leur a attribué aussi la vertu anthelmintique, pris intérieurement; mais aucune observation ne prouve qu'ils aient jamais chassé le *tænia*. Les

expériences de Redi prouvent qu'ils ne sont pas le vrai poison des lombrics. A la vérité, le *semen-contra* réussit dans ce cas, mais, sans doute, ce n'est pas par sa seule qualité amère, c'est par une autre toute différente.

7.° Les amers employés extérieurement sont antiseptiques : ils ont souvent été utiles pour arrêter les progrès de la gangrène. On les a employés avec succès en fomentations pour fondre et résoudre des tumeurs, ainsi que pour déterger et cicatriser des ulcères d'un mauvais genre.

8.° Il est des observations réitérées depuis Galien jusqu'à nos jours, qui prouvent que l'usage des amers, tels, par exemple, que la poudre du duc de Portland, continuée quelque temps, a arrêté les retours fréquens des paroxismes de la goutte. Cette poudre diffère très-peu du *diacentaurion* de Cœlius Aurelianus, et de l'antidote *ex duobus centaureæ generibus*, décrit par Ætius. Cette composition est faite avec les racines d'aristoloche ronde et de gentiane, des sommités de chamaédris, de chamæpitys et de petite centaurée. On prend parties égales de ces plantes, réduites en poudre très-fine, qu'on mêle, et on fait prendre un gros de ce mélange le matin à jeun, dans un verre d'eau, de vin, de bouillon, de thé ou autre véhicule quelconque. On continue cette dose durant trois mois : on la réduit à trois quarts de gros les

trois mois suivans, puis à un demi-gros les six autres mois. La deuxième année on se contente d'en prendre un demi-gros, de deux jours l'un. Quelquefois, dit l'auteur, il faut continuer ce remède deux années consécutives avant que d'en éprouver du soulagement, et vivre sobrement. Les anciens mêlaient ces poudres avec le miel, et en formaient un électuaire.

On ne peut douter que l'usage de cette poudre n'ait guéri plusieurs goutteux : mais la suite a été funeste. Dès qu'ils eurent achevé le remède, ils eurent différentes affections, comme la dyspepsie, des affections nerveuses jointes à un accablement de l'esprit. Il se manifesta chez tous, moins d'un an après avoir fini ces poudres, quelques symptômes d'hydropisie, qui augmentèrent par degrés sous la forme d'ascite ou d'hydrothorax, et devinrent mortels en moins de deux ou trois ans au plus ; la dernière maladie surtout, réunie à l'anasarque, fut funeste.

On peut extraire les principes actifs des amers, de quelque nature qu'ils soient, par l'eau ou par les menstrues spiritueux ; mais les vertus dont jouissent ces extraits ne s'y trouvent presque jamais au même degré, et les amers sont beaucoup plus efficaces quand on peut les donner en substance. Ce n'est que dans le cas où l'estomac ne peut pas les supporter de cette manière, qu'il convient de les donner sous forme liquide;

Les amers communiquent leurs vertus à l'eau par infusion, même à froid. Cependant l'eau froide ne s'en charge jamais beaucoup, quoique le palais et l'estomac le supportent mieux en général. L'eau chaude, même au-dessous du degré de l'ébullition, est plus efficace que l'eau froide, et extrait plus puissamment les principes des amers; elle s'en charge à proportion de sa chaleur. Mais comme l'infusion décompose par degrés, et selon les diverses températures auxquelles on l'a faite, la matière qui en est extraite, celle-ci diffère suivant le temps qu'elle est restée dans le menstrue, de manière qu'au même degré de température, l'extrait qu'on obtient dans les premières heures est plus léger et plus agréable que celui qu'on obtient au bout de plusieurs heures d'infusion.

La meilleure manière d'administrer les amers, est de les faire infuser à froid ou dans un liquide échauffé au-dessous du degré de l'ébullition pendant vingt-quatre heures et même moins. Les infusions se font ordinairement ou dans l'eau ou dans le vin. Les infusions des amers dans le vin ne paraissent pas jouir de plus de qualités médicinales, que celles faites dans l'eau : ainsi il est indifférent de les donner faites dans le vin ou dans l'eau, à moins qu'on ne se propose d'obtenir quelques effets du vin. On obtient un extrait plus fort des amers par l'eau bouillante, et il en

résulte la même différence en proportion du temps qu'a duré la décoction. Il est vrai que la décoction extrait davantage des amers que l'infusion; mais elle est plus désagréable, peut-être parce que l'arome qui est uni aux amers, se dissipe. On pourrait prévenir cet effet jusqu'à un certain point, en opérant en vaisseaux clos. L'estomac supporte moins aisément les décoctions amères et leurs extraits proprement dits, que les amers en substance. D'ailleurs la décoction décompose l'extrait, car il est rare qu'elle ne laisse pas précipiter par le refroidissement une partie de la substance qu'elle tenait auparavant en suspension, et même une matière très-différente de la substance entière. On n'a pas encore examiné la nature de la matière dont se charge la décoction.

Les extraits des amers préparés avec l'alcohol ou l'eau-de-vie, ne sont jamais plus forts que ceux faits à l'eau, mais ils ont plus de vertus; et les teintures paraissent, quand on peut en employer de suffisantes quantités, jouir d'une plus grande vertu que les infusions et les décoctions aqueuses.

On observe, par rapport aux teintures préparées à l'eau-de-vie, les mêmes effets que par les infusions aqueuses, c'est-à-dire, que la substance du médicament se décompose par degrés, et par conséquent les teintures faites par une courte infusion sont moins désagréables que celles qu'on

a obtenues par une infusion longue. Je dois observer que les extraits spiritueux des amers qui contiennent l'arome, sont plus parfaits et plus efficaces que ceux faits par l'eau ; mais ordinairement on perd cet avantage lorsqu'en préparant l'extrait spiritueux on retire l'esprit par la distillation. Il convient mieux de les retirer en employant des vaisseaux hermétiquement fermés.

Les amers les plus efficaces, sont les suivans :

1.° La *gentiane*. On emploie sa racine, qui est simplement amère, sans arome et sans aucune qualité astringente. On l'a donnée avec succès dans les fièvres intermittentes, réunie avec parties égales de noix de galle et de tormentille, et elle a guéri. Mais seule elle ne remplace point le kina dans ces fièvres, comme on l'a dit. Cette racine passait chez les anciens pour astringente, mais elle ne l'est point : ils la faisaient entrer dans la composition du mithridat. Ils en donnaient le jus comme anthelmintique et comme antiasthmatique. Elle est stomachique. On dit qu'elle donne la diarrhée aux vaches qui en mangent trop, et même qu'elle les fait vomir. On la regarde aussi comme antiseptique. On l'emploie dans la médecine vétérinaire, comme vermifuge et antiseptique. Elle est chaude et réveille l'appétit, et convient aux moutons lorsqu'ils ont pris quelques maladies dans les pâturages marécageux. On en

fait prendre trois ou quatre tasses par jour, infusée dans une livre d'eau à la dose d'une once et demie, et on verse l'eau bouillante sur cette racine qu'on a broyée dans un mortier. On en fait un extrait qu'on donne depuis un demi-gros jusqu'à un gros et demi. On se sert extérieurement de la racine pour l'introduire dans les fistules en place de tente. On en fait des boules pour entretenir les cautères.

2°. La *petite centaurée* est une espèce de gentiane, qui possède à très-peu près les mêmes vertus. Elle est extrêmement amère et a une saveur très-désagréable, qui l'a fait appeler par les anciens *fel terræ*. On l'a employée comme fébrifuge à la dose d'un gros. Elle est tonique et surtout stomachique. Ce sont les sommités fleuries de cette plante qui sont employées.

3.° Le *trèfle d'eau* (*Trifolium fibrinum; menyanthes trifoliata. Trèfle des marais*) est très-amer, et contient un peu d'acide gallique, qui le rend un peu astringent. C'est un excellent stomachique et tonique. On l'a employé quelquefois avec succès en infusion théiforme dans des maladies dartreuses.

Quoique très-amer, le bétail en broute les feuilles, ainsi que les lièvres. On l'emploie depuis une demi-once jusqu'à une once en décoction. On en fait un extrait dont la dose est la même que celle de la gentiane. On l'a employé quelquefois avec succès dans les fièvres intermittentes.

Le *chardon béni* a très-peu de vertu.

4.° La *camomille. Chamæmelum.* Il en est de deux espèces; celle à fleurs simples (*Matricaria chamomilla L.*); et celle à fleurs doubles, ou la romaine, (*Anthemis nobilis, L.*). Cette dernière est la plus forte: elle contient beaucoup plus d'huile volatile que la première. Dans les climats chauds, où la camomille est originaire, elle a des qualités plus actives que dans nos pays.

Les fleurs de camomille sont employées comme stomachiques, carminatives. Elles remplissent les mêmes indications que les autres amers. Elles jouissent de la vertu fébrifuge: données en poudre et à plusieurs reprises, d'après la méthode d'Hoffmann, durant l'intermission, depuis un demi-gros jusqu'à un gros, elles ont guéri les fièvres intermittentes; mais elles ont l'inconvénient, dit Cullen, de passer aisément par les selles, lorsqu'on les donne en grande quantité, ce qui leur fait manquer leur effet, en sorte qu'il n'est guères possible d'en faire usage, à moins de les associer à un narcotique ou à un astringent.

Cette qualité laxative de la camomille la rend souvent utile dans la colique flatulente et spasmodique: c'est pourquoi elle peut être employée dans la dysenterie; elle est au contraire nuisible dans la diarrhée.

5.° L'*absynthe*, très-amer, inodore, donne à la distillation une huile essentielle qui n'a point d'a-

mertume. Lorsqu'on l'a entièrement enlevée, pour en obtenir l'extrait, ce dernier conserve toute l'amertume de la plante, et il est présumable que toutes ses vertus résident dans cet extrait. Les feuilles donnent un amer plus fort que les fleurs et les sommités. Cette plante jouit de la vertu narcotique, de même que les autres amers, mais à faible degré : ils ont tous le pouvoir de détruire la sensibilité et l'irritabilité de la puissance nerveuse. L'odeur de l'absynthe est enivrante, c'est-à-dire, qu'elle met de la confusion dans les idées, et la bière dans laquelle on a fait infuser de l'absynthe, enivre davantage que les autres bières.

6°. L'*aurone* (*abrotanum*) réunit à l'amertume la qualité aromatique, et pourrait être employée plus fréquemment. La *germandrée* (*chamædris*) est amère et un peu aromatique. On l'emploie beaucoup comme stomachique : on l'a beaucoup vantée contre la goutte. Charles V lui a donné de la célébrité par l'usage qu'il en a fait contre cette maladie. On l'a beaucoup recommandée dans les fièvres intermittentes, et on en a obtenu des succès. Le *chamæpitys* en diffère peu par ses vertus.

7.° L'*écorce du Pérou* ou le *quinquina* est un tonique par excellence, qui réunit les qualités amère et astringente. Son premier effet a lieu sur l'estomac. On ne saurait douter que dans bien des cas la dyspepsie ne dépende d'un état atonique de ce viscère;

or le quinquina, par la vertu que nous venons de lui assigner, relève puisamment les forces digestives de l'estomac, et celui-ci, exerçant une influence immédiate sur toutes les parties du système, leur rend également leur énergie et leur vigueur naturelle.

Le quinquina a été regardé comme un spécifique dans le rhumatisme aigu; mais il est évidemment nuisible dans le principe, et tant que l'état inflammatoire subsiste. Lorsque cet état a cessé, et lorsque la maladie devient périodique avec des rémissions considérables, il est possible que le quinquina soit utile, mais non pas lorsque les urines du matin déposent un sédiment copieux; car alors les redoublemens deviennent plus violens, et les rémissions moins longues, après l'usage de ce remède, de manière qu'on est obligé de recourir de nouveau aux rafraîchissans, etc. Il peut encore être utile dans les cas où le rhumatisme aigu est compliqué de fièvre intermittente; mais on ne doit l'administrer qu'avec les précautions convenables.

On a beaucoup préconisé le kina dans le rachitis et les écrouelles; mais quoique ce soit un puissant tonique, on n'en a pas retiré de grands avantages. Il réussit assez généralement dans les maladies spasmodiques qui dépendent d'une perte de ton du système ou de son excessive mobilité; c'est pourquoi on lui a constamment vu produire de bons effets dans la danse de S. Guy, qui dépend

d'un état de mobilité qui se manifeste à une certaine période de la vié.

Le kina a souvent été efficace dans la coqueluche, qui est une maladie convulsive : il est nuisible néanmoins dans le principe de la maladie; mais lorsqu'elle est plus avancée, que l'activité de la contagion est dissipée, et qu'elle ne continue que par la force de l'habitude, le kina en opère la guérison en peu de temps, pourvu qu'il ne se soit pas formé de congestion dans les poumons, ou que la maladie ne soit pas décidée par ce dernier accident. Il convient aussi dans l'asthme, mais seulement lorsqu'il dépend de la mobilité du système, comme dans l'asthme hystérique. Donné comme tonique, on le prescrit en poudre, à la dose d'un demi-gros jusqu'à trois gros. Il est des personnes qui ne peuvent le supporter de cette manière; on le donne alors infusé dans le vin, à la dose de quatre à six onces, ou en extrait, depuis six grains jusqu'à vingt-quatre, et même plus. Nous le considérerons encore comme antiseptique et comme fébrifuge.

8.° Le *genièvre* (*juniperus*) est amer et aromatique. On ne se sert que de ses baies, qui sont un excellent stomachique; on leur attribue aussi la vertu diurétique. On en compose un électuaire qui est préférable à la thériaque.

Les *frictions sèches*, les *bains froids* et les *exercices*. Voyez mes Élémens d'Hygiène.

### Bols stomachiques et toniques.

℞. *Extract. cort. peruv.* } ana. drach. j.
— — *trifol. fibrin.* }
*Rhei pulv.* drach. dim.

*F. s. a. boli quatuor, quor. duo manè, et totid. serò.*

### Vin chalybé.

℞. *Limat. ferr.* unc. iij.
*Vin. gener.* ℔ ij.

*Diger. in loc. calid. per duas hebd. col.*

*Dos.* unc. ij *usque ad* iv, *manè et serò.*

### Vin amer.

℞. *Rad. gentian. per taleol. sect.* unc. j.
*Summit. cent. min.*
— — *chamædr.*
— — *chamæpit.*
*Flor. chamomill.* ana. m. j.
*Diger. per triduum in vini generos.* ℔. iv.

*Dosis* ab unc. ij ad unc. iv. *manè et serò.*

### Pillules toniques.

℞. *Extract. cort. peruv.* } ana. drach. j.
— — *gentian.* }
*Sal. mart. River.* drach. ij.

*M. f. s. a. pill. pond.* gr. vj.
*Dosis duæ ter in die.*

Les eaux minérales ferrugineuses sont toutes toniques et astringentes; mais on ne doit les conseiller que lorsqu'il n'y a pas de fortes irritations,

car étant réellement irritantes, elles augmenteraient dans ce cas les accidens.

*Préceptes de pratique concernant l'usage des toniques.*

1.° Les fièvres, soit continues, soit intermittentes, laissent quelquefois après elles, et surtout chez les vieillards, un état de faiblesse, de maigreur, avec une toux accompagnée de crachats fort épais. Cet état est très-fréquent après les fièvres gastriques. Il cède assez facilement à la diète nourrissante et à l'usage du bon vin, pris modérément. Lorsque ces moyens sont insuffisans, il faut recourir à l'usage du kina, au lichen d'Islande, à l'exercice, et surtout à l'équitation. Si, après la fièvre et durant la convalescence, on est sujet à des sueurs fréquentes et qui affaiblissent, ce qui a lieu lorsque la crise a été incomplète, on conseille de prescrire le kina, auquel on associe les diaphorétiques et un acide minéral.

2.° Il y a des malades qui, durant la convalescence, quoique la maladie soit entièrement terminée, éprouvent néanmoins un léger délire : on recommande, dans ce cas, les aspersions d'eau froide sur la tête. Hippocrate guérit par ce moyen Méton, qui était dans ce cas. *Septième malade du 1.er livre des épidémies.*

3.° La fièvre gastrique bilieuse laisse souvent dans les premières voies une impression de fai-

blesse qui se prolonge, et qui doit être combattue par des toniques capables d'en relever le ton et de dissiper l'énervation de ces organes. C'est cette faiblesse des premières voies qui rend les fièvres gastriques si sujettes aux rechutes, lesquelles sont décidées par les causes les plus légères. Ces rechutes sont des accidens peu considérables chez les jeunes gens, lorsqu'elles sont décidées par les émotions de l'ame : il suffit souvent, pour les emporter tout d'un coup, d'ouvrir le ventre par un lavement émollient ou laxatif, et de donner ensuite une potion antispasmodique, dans laquelle on fait entrer l'éther sulfurique ou la liqueur d'Hoffmann. Lorsque la rechute est décidée par quelque erreur dans le régime, il suffit souvent de faire prendre quelques infusions stomachiques, comme avec la camomille, et de tenir le ventre libre. Lorsque ces moyens ne réussissent pas, il faut faire le même traitement que dans la fièvre primitive.

Dans les personnes avancées en âge, les rechutes fréquemment répétées amènent des hydropisies, des jaunisses où des douleurs rhumatismales. Tissot observe que l'omission des toniques, après les fièvres gastriques bilieuses, est une des causes ordinaires des maladies nerveuses, qui se présentent sous des formes si variées, et qui dépendent presque toujours d'un spasme habituel, qui s'est fixé sur ces organes. Les moyens capables de dissiper

l'état de faiblesse introduit dans les premières voies par les fièvres gastriques, sont les alimens nourrissans et un usage modéré de bon vin. Sydenham donnait avec succès, dans la convalescence de ces fièvres, accompagnée de ces accidens, et surtout chez les vieillards, le biscuit trempé dans de bon vin vieux de Malaga. Les frictions sont très-utiles aussi; elles appellent l'action à l'organe extérieur, et dissipent la concentration des forces dans l'épigastre, surtout lorsque ces frictions sont faites avec des étoffes pénétrées de vapeurs aromatiques, comme d'encens, de succin. On emploie avec succès les bains froids, l'exercice, et surtout celui du cheval. Le kina est très-utile aussi dans ces cas; mais on ne l'emploie sûrement que lorsque la fièvre est bien dissipée, ou du moins lorsque les évacuations alvines ont été soutenues pendant un espace de temps suffisant. Il convient même de le donner d'abord en extrait, pour entretenir la liberté du ventre. Haller recommande aussi l'élixir de vitriol, qui est composé de parties égales d'alcohol et d'acide sulfurique, donné, à la dose de dix, douze, quinze gouttes, dans une cuillerée d'eau fraîche, ou dans une infusion amère, et répétée deux ou trois fois par jour.

4.° Les toniques conviennent dans les cas de météorisme atonique. Le météorisme d'atonie succède à celui d'irritation; il paraît sur la fin des

maladies. On applique sur l'abdomen de l'eau à la glace, et on fait boire du vin, des amers; lorsque le météorisme est passé, il est essentiel de purger.

5.° Les toniques conviennent dans les fièvres pituiteuses. Le kina est néanmoins de tous les toniques celui qui convient le moins dans ces maladies, où par sa vertu tonique il semble favoriser l'altération pituiteuse, tandis qu'il est très-efficace dans les affections bilieuses. Sarcone observe que le kina ne convient que lorsque la fièvre est décidément intermittente, et qu'elle tend fortement à dégénérer en continue : il faut alors l'administrer le plus tôt possible. Le kina ainsi que le simarouba nuisent dans les flux symptômatiques des fièvres pituiteuses; c'est alors que la racine d'arnica est le véritable spécifique. On emploie aussi avec succès de petites doses d'ipécacuanha, comme deux ou trois grains, souvent répétés, avec un peu d'opium ou de camphre.

6.° On recommande dans les fièvres pituiteuses l'usage des tisannes amères, comme les décoctions de chicorée, de pissenlit, etc., et le vin. Les boissons doivent être prises un peu chaudes, et les boissons froides ne conviennent pas autant que dans les fièvres bilieuses. Dans les pituiteuses, Galien empêchait les malades de se trop livrer au sommeil. Stoll a observé qu'il augmentait les accidens. Galien employait avec succès les frictions

sur la peau avec des huiles douces mêlées aux aromatiques, comme le thym, le serpolet, le pouliot, la lavande, etc. Ces moyens ont été mal-à-propos négligés par les modernes; leur usage mérite d'être rétabli.

7.° La diarrhée des fièvres pituiteuses exige l'usage unique des cordiaux: la racine d'arnica, à la dose d'une demi-once à une once en substance, toutes les deux heures, ou bien en infusion, a surtout très-bien réussi à Stoll. L'application des vésicatoires, mais sans enlever l'épiderme, et seulement pour rendre du ton à l'organe de la peau, a été souvent très-utile dans de semblables circonstances.

8.° Quelquefois dans les fièvres pituiteuses qui intéressent la poitrine, ainsi que dans d'autres circonstances, le pouls devient sur la fin fort et plein comme dans les fièvres inflammatoires. Il ne faut pas se laisser tromper par ce caractère du pouls, ni employer la saignée, comme l'observe Grant; car la diathèse inflammatoire est réellement critique, par rapport aux maladies pituiteuses: c'est au contraire le cas de soutenir cet état par l'usage des toniques appropriés aux poumons, tels que le lichen d'Islande, le polygala de Virginie, etc., et surtout par l'usage du vin, conseillé avec raison par Hippocrate.

9.° L'hémoptysie nerveuse par atonie exige l'usage des toniques, des acides minéraux, et sur-

tout l'application de l'eau froide ; mais ils sont contre-indiqués dans les cas de spasme tonique et de diathèse inflammatoire. Il en est de même de toutes les hémorragies. Dans la ménorragie, qui dépend du relâchement des vaisseaux utérins, il convient, pour en prévenir les retours, de prescrire dans les intervalles de la menstruation les toniques, surtout les bains froids, le kina, l'air froid, les chalybés : mais on doit rejeter ces moyens, comme nuisibles, toutes les fois que la malade éprouve de vives douleurs des reins et des lombes, ce qui indique un état de spasme considérable ; il en est de même lorsque la malade éprouve de vives douleurs à la matrice.

10.° Les toniques, et surtout le kina, ne conviennent point dans la phthisie ; ils augmentent la fièvre et la diathèse inflammatoire. Dans quelques cas où les rémissions de la fièvre étaient considérables le matin, et où les redoublemens du soir étaient très-sensibles, Cullen a remarqué que le kina, donné en grande quantité, arrêtait ces redoublemens, et modérait en même temps les symptômes de la phthisie. Mais aussi la fièvre montrait une tendance constante à reparaître, et à la fin les symptômes même de phthisie revenaient et donnaient la mort en très-peu de temps. C'est surtout dans la phthisie qui succède à l'hémoptysie compliquée de diathèse inflammatoire,

que le kina est très-nuisible. On en peut dire autant des baumes, soit naturels, soit artificiels. Il ne peut être utile, ainsi que ces derniers, que lorsqu'il n'y a pas de symptômes d'inflammation, lorsque le pus est expectoré sans difficulté. On doit également appliquer ce que nous venons de dire à tous les cas, soit de suppurations internes, soit externes.

11.° Les phthisies tuberculeuses exigent l'usage du kina et du lichen d'Islande, ainsi que du polygala; mais pour réussir dans leur emploi, il faut distinguer deux temps, celui où les tubercules commencent à paraître, et celui où ils sont déjà parfaitement formés. C'est dans ce premier temps que les légers vomitifs et les toniques conviennent, de même que le vin et le régime analeptique. De cette manière on parvient souvent à empêcher la formation des tubercules, et on arrête la phthisie dans son principe.

Le *lichen d'Islande* (il en croît sur les montagnes du Jura) est un peu amer, et d'une amertume en quelque sorte volatile. On le regarde comme vulnéraire. On trouve dans les mémoires de l'académie de Suède, que son infusion, prise sous forme de thé, a fait sortir des hydatides de la matrice. L'eau qui a cuit avec ce lichen nouvellement cueilli, lâche le ventre, surtout au printemps, et lorsque la plante est jeune. Il perd cette propriété par la dessiccation, et fournit alors une farine dont les

Islandais usent journellement; ils en font entrer beaucoup dans leurs mets, et le mangent surtout cuit avec du lait ou de l'eau. Il paraît jouir d'une propriété spécifique dans les phthisies et les étisies gastriques, ainsi que dans les affections catarrhales. Scopoli cite plusieurs exemples de guérisons opérées par le lichen, dans les phthisies même ulcéreuses.

Le *polygala amara* (des Alpes) diffère peu, quant aux vertus, de celui de Virginie. Cette plante a une amertume forte et durable; elle purge sans donner de mal-aise: elle est aromatique et âcre, de même que sa racine, qui est purgative. L'infusion de polygala favorise l'expectoration, et possède la vertu tonique et béchique; c'est pourquoi elle a eu de bons effets dans la phthisie, la péripneumonie compliquée de stases pituiteuses. Donnée en décoction dans l'hydropisie et la leucophlegmacie, elle a augmenté le flux d'urine et produit d'autres bons effets. Cette tisanne se prépare en faisant bouillir une once de polygala dans deux livres d'eau à la réduction de moitié: la dose est de trois cuillerées par heure. Crantz et Collin l'ont préconisée dans la phthisie, et en ont obtenu des succès, de même que dans les catarrhes. Il est très-diurétique: c'est un remède balsamique et détersif; mais il ne faut jamais le donner dans les cas de spasme tonique et d'inflammation.

Le *polygala de Virginie* jouit des mêmes vertus, mais à un dégré plus éminent. Lorsqu'on le donne en qualité de purgatif, c'est depuis 20 jusqu'à 40 grains en poudre; mais souvent il fait vomir.

12.° On a employé avec beaucoup de succès dans la peste, lorsque les forces se dirigeaient presqu'entièrement et d'une manière vicieuse vers l'organe cutané, les frictions glaciales; on pourrait les employer de même, et avec beaucoup d'avantage, dans les fièvres putrides et malignes, dans lesquelles la peau, au lieu d'être sèche et brûlante, est très-molle et d'une couleur cadavereuse, et la prostration des forces extrême, surtout lorsqu'il y a diarrhée, incontinence d'urine, et menstruation. Samoïlowitz, dans ces cas, faisait frotter avec la glace, jusqu'à ce que la pâleur cadavereuse se dissipât, et que les forces revinssent. Il prenait, pour faire ces frictions, un morceau de glace, dont il unissait la surface en le frottant contre un autre, ou il le renfermait dans un linge; il faisait frotter toutes les parties du corps, mais moins sur les hypochondres, et très-légèrement sur la poitrine et le ventre. Pour le visage et la gorge, il les faisait seulement frotter avec un linge trempé dans l'eau froide. Lorsque le malade était robuste, on le frottait jusqu'à ce qu'il commençât à trembler; après quoi on le faisait essuyer, et mettre dans le lit; on le couvrait bien, et on lui donnait une

infusion de plantes aromatiques acidulée, ou du vin. Dès que les symptômes de faiblesse commençaient à reparaître, il recourait de nouveau aux frictions glaciales; il les réitérait quelquefois jusqu'à quatre par jour, et avant les frictions il faisait faire des lotions avec l'eau fraîche sur tout le coprs.

13.° On a recommandé dans l'asthme les toniques, et surtout le kina. Ils préviennent quelquefois les retours des accès dans l'asthme périodique; mais ils ne conviennent pas dans les cas d'asthme accompagné de pléthore. Lorsque cependant le quinquina est indiqué, il faut le donner peu avant le retour de l'accès, et surtout la veille. Les autres amers sont moins efficaces dans l'asthme que le kina, et les martiaux nuisent toujours, à moins qu'ils ne soient laxatifs.

14.° Il y a une sorte de manie sans fureur, qui dépend du spasme atonique. Telle est celle que Sydenham a observée à la suite de fièvres intermittentes, et surtout des quartes traitées par les saignées et les purgatifs trop répétés; elle se change bientôt en démence: on la guérit par l'usage des stimulans et des toniques. Sydenham donnait dans ce cas la thériaque. C'est dans cette même espèce de manie qu'ont réussi les martiaux, la myrrhe, le castoréum, l'assa fœtida.

15.° On a quelquefois obtenu d'heureux effets des toniques, et surtout des martiaux, des amers,

du kina, l'application du froid sur la surface du corps ; le bain froid surtout, et les boissons froides dans la tympanite, dont la cause est ordinairement une atonie du canal alimentaire. On a guéri quelquefois tout à coup et entièrement par l'application réitérée de la neige sur le bas-ventre.

16.° C'est surtout dans les écrouelles et le rachitis, que les toniques conviennent, associés aux apéritifs doux et salins, qu'il faut continuer long-temps; ce sont les bains froids, l'exercice, le changement d'air, et l'habitation d'un lieu élevé, sec, exposé au nord, qui sont les moyens les plus convenables dans la guérison de cette maladie, avec le régime analeptique et animal. On a retiré beaucoup d'avantages dans ces maladies de l'usage intérieur des fleurs ammoniacales martiales, et de la décoction de racine de garance.

## SECTION QUATRIÈME.

### *Des astringens.*

Les astringens diffèrent des stimulans et des toniques, en ce qu'ils n'augmentent pas fortement les mouvemens, et n'excitent point promptement les forces; mais ils produisent dans les fibres un rapprochement, un resserrement qui diminue leur volume, et que l'on connaît sous le nom d'*astriction:* c'est une propriété inhérente à la fibre animale de se contracter et de se resserrer sur elle-

même par l'impression des substances dont la saveur est austère et astringente.

Il y a deux circonstances générales dans lesquelles les astringens sont parfaitement indiqués : l'une est la faiblesse et l'inertie des fibres, l'autre est l'écoulement immodéré de quelque humeur utile. On doit observer avec la plus grande attention quelle peut être la cause de ces deux états, pour administrer ces remèdes sans danger. Lorsque la faiblesse est accompagnée de sécheresse, de tension et de spasme, les astringens ne peuvent qu'augmenter les accidens. Si les évacuations sont dues à la laxité, ils sont utiles.

Les astringens qui jouissent de la vertu tonique, comme les martiaux, sont indiqués dans la bouffissure, la leucophlegmatie, l'ascite, la chlorose, la faiblesse d'estomac, les obstructions par relâchement, les fièvres intermittentes opiniâtres, les longues convalescences à la suite des maladies fébriles.

On ne doit les employer qu'avec la plus grande prudence dans les flux. Ils doivent être rejetés dans les cas de spasme tonique et de diathèse inflammatoire. On ne doit les employer dans les flux critiques que dans les cas où leur excès met la vie du malade dans un grand danger; encore doit-on n'en user que lorsqu'on a fait usage d'autres moyens. Arrêtés à contre-temps, ces flux

donnent souvent naissance à des obstructions, à des ulcères incurables.

On peut admettre en géneral deux sortes d'astringens : les doux, qu'on emploie intérieurement, et les styptiques, qu'on emploie extérieurement. Ces derniers sont très-forts; ils froncent et resserrent fortement les vaisseaux, et arrêtent promptement les hémorrhagies.

## ARTICLE PREMIER.

### *Des astringens internes.*

Nous les divisons en deux sortes: les astringens proprement dits, et les absorbans.

### ESPÈCE PREMIÈRE.

#### *Astringens proprement dits.*

Nous comprenons sous ce titre les médicamens dont on a fait mal à propos une classe particulière, sous le nom de condensans ou indurans, dont l'effet, le même que celui des astringens, est de resserrer le tissu des solides, et de le rendre plus consistant. Les astringens appartiennent aussi à la classe des toniques, des corroborans ou fortifians; car il n'est pas possible que la fibre animale acquière de la densité sans acquérir de la force.

Souvent le ramollissement et la laxité des solides sont dûs à des humeurs lentes et inertes, qui se sont accumulées dans leurs interstices : les sudorifiques, les purgatifs et les diurétiques, en procurant

l'écoulement de ces humeurs, rendent aux fibres leur premier état. Très-souvent aussi on produit les effets des astringens, des sudorifiques, des diurétiques, etc., dans les cas de relâchement, par le moyen de l'exercice, des frictions sèches et répétées; par la chaleur sèche, les alimens nourrissans, le vin vieux, les spiritueux; l'air sec, oxigéné, traversé librement par les rayons du soleil, et agité par les vents; l'habitation dans des lieux élevés, arides et exposés au nord, à l'est ou au nord-est.

Les astringens jouissent non-seulement de la vertu de condenser les solides, en augmentant leur force de cohésion, mais ils épaississent encore les liquides; et cette double action est prouvée par la vertu antiputride qu'ils possèdent. On ne connaît pas par l'analyse chimique le mode d'action qu'exercent les astringens sur les parties vivantes. Tout ce que l'expérience et l'observation ont appris, c'est que ces substances produisent un resserrement et une constriction sur les organes du goût et sur la gorge; d'où l'on est en droit d'inférer qu'ils produisent les mêmes effets sur l'estomac et les intestins, et que ces effets se propagent dans toutes les parties du système. Leur action s'exerce entièrement sur les premières voies, et dès même qu'il en parviendrait une certaine quantité dans les voies de la circulation, on ne rendrait pas raison de l'effet subit qu'ils produisent dès qu'ils

sont reçus dans l'estomac. On a vu les astringens (le kina), très-peu de temps après avoir été reçus dans l'estomac, prévenir le retour de la fièvre intermittente. On a vu des hémorragies considérables être arrêtées au même moment où le malade avait avalé quelques gouttes d'un acide minéral étendu d'eau.

Il paraît démontré que les substances végétales, qui possèdent la vertu astringente, contiennent toutes l'acide gallique en plus ou moins grande quantité; on peut reconnaître la présence de cet acide par le précipité que forment les substances qui le contiennent, du sulfate de fer en noir. A la vérité, quelques substances végétales, le suc de coings, par exemple, quoique astringentes, ne donnent point ce précipité; mais il peut se faire qu'elles contiennent cette substance, et que quelques obstacles, que l'art n'a pas encore découverts, en soient la cause. Quoi qu'il en soit, le goût peut seul reconnaître cette vertu dans les végétaux: la saveur acerbe l'indique. Il paraît aussi, d'après les nouvelles expériences, que le tannin joue un très-grand rôle dans les astringens: au moins ce sont les végétaux qui contiennent l'acide gallique et le tannin tout à la fois, qui possèdent la vertu astringente au plus haut degré.

On a regardé mal à propos les astringens comme également convenables dans la dyssenterie et la

diarrhée; mais il s'en faut bien que cela soit ainsi. Dans la dyssenterie c'est, le plus souvent, un spasme tonique, une augmentation d'action dans le canal intestinal, qui est la cause de la maladie, et par conséquent les astringens ne peuvent que l'augmenter : dans la diarrhée c'est un spasme atonique, un spasme réfléchi dans les intestins qui sont l'aboutissant des efforts des autres parties; les astringens, en augmentant le ton du canal, empêchent l'abord des mouvemens et des humeurs, et arrêtent cette évacuation.

Par rapport aux hémorragies, ils ne conviennent que dans les cas de spasme atonique. Quant aux évacuations séreuses, autres que celles par le canal intestinal, dans la leucorrhée et les gonorrhées, ils ne produisent pas souvent d'heureux effets : il paraît qu'introduits dans les premières voies, ils ne se propagent pas assez puissamment aux parties éloignées pour produire un resserrement suffisant.

Les astringens jouissent de la vertu singulière de modérer les symptômes que produit la présence du calcul dans les voies urinaires, qu'ils ne dissolvent pas, et dont ils ne favorisent pas la sortie, comme on l'a dit. Mais on sait, d'après l'expérience, que ces symptômes peuvent être modérés, sans que la pierre sorte ou se dissolve. Les feuilles de l'*uva ursi* sont très-astringentes,

et modèrent efficacement les symptômes du calcul. Il est difficile d'en donner la raison; je pense néanmoins que ces substances jouissent d'une vertu particulière par laquelle elles affectent le sentiment de la vessie d'une certaine manière, et diminuent ainsi et modèrent les symptômes du calcul.

On a préconisé l'usage intérieur des astringens dans les hernies; mais l'expérience n'a pas confirmé les éloges qu'on leur a prodigués dans cette affection, qui dépend du relâchement des tégumens qui recouvrent les intestins, et sur lesquels ne peut se porter l'action des astringens pris intérieurement.

Le principe astringent est très-abondamment répandu dans le règne végétal; il se trouve plus souvent dans les écorces, quelquefois dans les racines, rarement dans les feuilles, et plus rarement encore dans les fleurs. La meilleure méthode de les administrer, c'est en substance, ensuite en décoction et en infusion. Cette dernière se charge d'une moindre quantité du principe astringent, et la distillation ne l'extrait point, parce qu'il n'est point volatil.

Les astringens internes les plus efficaces, sont 1.° l'*eau froide*. On l'applique surtout extérieurement dans les cas d'hémorrhagie excessive et qui menacent d'une mort très-prochaine; nous en parlerons dans les préceptes suivans.

2.° L'*alun*, employé soit intérieurement, soit extérieurement, est un des astringens les plus puissans. On peut s'en servir avantageusement dans les diarrhées. Il est rarement utile dans l'hémoptisie, parce qu'elle est presque toujours active; mais on en a obtenu de bons effets dans la ménorragie par relâchement des vaisseaux de l'utérus. Il faut d'abord le donner à petite dose, autrement il est rejeté par le vomissement; à forte dose, il agit comme purgatif. On le prescrit depuis 5 grains jusqu'à un scrupule, réitéré plusieurs fois dans le jour.

Il n'a pas paru produire de grands effets dans la leucorrhée ni dans le diabetes. Il a été quelquefois utile dans la guérison des fièvres intermittentes, mêlé avec la muscade ou d'autres toniques.

On l'emploie fréquemment à l'extérieur, et surtout en gargarisme, dans le relâchement de la luette et les autres gonflemens de la membrane muqueuse de l'arrière-bouche, dans l'esquinancie tonsillaire, lorsque l'inflammation n'est pas bien vive. On prévient cette dernière chez les personnes qui y sont sujettes, et on la dissipe très-promptement, lorsqu'elle ne fait que commencer, avec une décoction d'écorce de chêne, sur une livre de laquelle on met un demi-gros d'alun, et deux onces d'eau-de-vie. On emploie utilement le même gargarisme, sans spiritueux, dans le cas où les

gencives sont gonflées et spongieuses, et les dents vacillantes par le scorbut ou d'autres causes. On l'emploie aussi pour guérir l'ophthalmie des membranes de l'œil; on fait fondre dans ce cas depuis deux jusqu'à cinq grains d'alun par once d'eau.

3.° Le *fer*. Il n'exerce pas une grande action sur nos corps dans son état métallique; il faut qu'il soit oxidé ou dans l'état salin. Il jouit de la double vertu tonique et astringente. On a distingué deux espèces de safran de mars, l'un apéritif et l'autre astringent; mais ils ne possèdent la première propriété que d'après les circonstances; la même préparation devient tantôt apéritive et tantôt astringente, selon la disposition du sujet. Si, par exemple, la rétention des règles dépend de la faiblesse des vaisseaux de l'utérus, les martiaux agiront alors comme apéritifs; et dans le cas de ménorragie par relâchement des vaisseaux de l'utérus, le fer agit comme astringent, en rétablissant leur ton. Ainsi les préparations de fer sont nuisibles dans les flux actifs, et au moins inutiles dans les hémorragies externes : elles sont très-efficaces dans les cas de cachexie et dans les flux produits par le relâchement. Les préparations martiales, données à petite dose, sont inefficaces; à grande dose, et surtout les préparations salines, elles irritent l'estomac : il faut donc commencer par petites doses, qu'on augmente graduellement, et les soutenir

long-temps. C'est la rouille de fer, le safran de mars apéritif, et l'éthiops martial, qui m'ont paru les plus efficaces, et que l'estomac supporte ordinairement le mieux. Je commence par cinq grains, et j'augmente insensiblement, tant que l'estomac le supporte facilement : je l'ai prescrit ainsi jusqu'à deux gros par jour, mais je n'ai jamais outrepassé. L'estomac supporte ordinairement mieux le fer uni à quelque aromatique, comme la cannelle. Les eaux minérales ferrugineuses sont de tous les martiaux les plus efficaces.

4.° Le *zinc*, dans l'état salin, est astringent; c'est ordinairement le sulfate de zinc, ou vitriol blanc, que l'on emploie dans les collyres astringens : on en fait dissoudre depuis deux jusqu'à quatre grains dans une once d'eau pour les collyres de cette espèce. Il est irritant à certaines doses; et pris intérieurement, il est vomitif. L'oxide de zinc ou les fleurs de zinc sont regardées comme antispasmodiques; elles conviennent dans les spasmes atoniques : on les a données avec succès dans la danse de S. Guy, dans les affections hystériques; mais on n'en a retiré aucun avantage dans l'épilepsie. C'est surtout dans les convulsions des enfans, et particulièrement dans celles occasionées par la dentition, qu'elles conviennent; elles sont préférables, dans ce dernier cas, à l'esprit de corne de cerf tant vanté par Sydenham. On les prescrit aux enfans

à la dose d'un quart de grain ou d'un demi-grain, une ou deux fois par jour, et aux adultes, à la dose de deux grains jusqu'à huit, et même au-dessus; mais on ne doit jamais perdre de vue qu'à certaine dose elles sont un poison très-violent.

5.° La *tormentille.* La racine contient beaucoup d'acide gallique. On l'a donnée avec succès dans les fièvres intermittentes, mais à grande dose, seule ou avec la racine de gentiane.

6.° La *bistorte.* Sa racine est une de celles qui contiennent le plus d'acide gallique. On l'a donnée aussi avec succès en poudre, ainsi que la précédente, seule ou avec la racine de gentiane, jusqu'à la dose de trois gros par jour dans les fièvres intermittentes. Lorsqu'on la fait prendre comme astringente, on peut la donner, ainsi que celle de tormentille, en décoction, depuis demi-once jusqu'à une once, et même plus, dans deux livres d'eau.

7.° L'*écorce de grenades*, *cortex granatorum*, contient aussi beaucoup d'acide gallique. On la donne avec succès en gargarisme, dans les diarrhées, et on s'en sert surtout dans les applications externes. Il est douteux qu'elle puisse supprimer les règles.

8.° L'*écorce de chêne* est un très-puissant astringent. On s'en sert utilement en gargarisme, mêlée avec l'alun, dans les cas mentionnés dans cet article.

Cullen l'a donnée en poudre, tant seule qu'unie aux fleurs de camomille, à la dose d'un demi-gros, toutes les deux ou trois heures durant l'intermission des fièvres, et elle a empêché le retour des paroxismes. La vertu astringente se trouve aussi à un degré considérable dans cette espèce de calotte écailleuse qui embrasse la base du gland.

9.° La *noix de galle* est une excroissance du chêne, produite par la piqûre des gallinsectes. Elle jouit des mêmes vertus que l'écorce de chêne: on l'a donnée avec succès dans les fièvres intermittentes; mais elle ne remplace pas le kina, qui a guéri dans bien des cas où la noix de galle n'avait rien fait.

10.° Le *bois de campêche* ou *d'Inde* contient beaucoup d'acide gallique. Il n'a encore été employé jusqu'ici que dans les dyssenteries et dans les diarrhées. S'il a été utile dans les premières, sans doute c'était sur la fin, et lorsque la dyssenterie était changée en diarrhée. On le donne en décoction ou en extrait.

Décoction de bois de Campêche.

℞. *Lign. Campech. per taleol. sect.* unc. iij.
*Coque in aqu.* ℔. iv. *ad colat.* unc. ij.
*Adde aqu. simpl. cinnam.* unc. ij.

*Dos. Cyath.* iij *vel* iv *in die.*

Cette décoction donne aux selles une teinte

rouge, mais qui est momentanée et sans conséquence. On donne aussi l'extrait de ce bois comme stomachique, à la dose de douze à vingt-quatre ou trente grains.

11.° Les *balaustes* sont les fleurs du grenadier domestique; elles sont astringentes, mais moins que les fruits. On ne les emploie guères qu'extérieurement.

12.° La *salicaire lythrum*, ou *lysimachia vulgaris flore purpureo*, contient évidemment de l'acide gallique. De Haën l'a employée avec succès sur la fin des dyssenteries: on en a fait un heureux usage dans les diarrhées et dans la lienterie. La dose est depuis demi-gros jusqu'à deux scrupules en poudre, deux ou trois fois par jour.

13.° Le *cachou* (*catectus*), ou *terre du Japon*, est le suc épaissi d'un fruit nommé *arec*, qui croît sur une espèce de palmier, à la côte de Coromandel: c'est un suc gommo-résineux, d'une saveur acerbe et un peu amer, et dont l'amertume n'a rien de désagréable. Il entre dans beaucoup de préparations officinales; on doit néanmoins être en garde sur ce médicament, car il est souvent falsifié. La dose est depuis douze grains jusqu'à demi-gros et deux scrupules.

14.° Le *sima-rouba* est un arbre qui croît dans les îles de l'Amérique méridionale. On emploie l'écorce en médecine; elle est très-amère et insi-

pide. Elle a été utile sur la fin des dyssenteries, dans les lienteries, dans les flux de ventre chroniques; elle réunit la vertu astringente à la vertu tonique. On la donne en poudre jusqu'à vingt-quatre grains; mais, ce qui vaut mieux, en décoction dans l'eau à la dose de deux gros pour deux livres d'eau, qu'on réduit à un tiers par la coction, et on fait prendre quatre onces de la décoction toutes les trois heures.

15.° Les *acides*. Ils agissent comme astringens d'une manière plus ou moins énergique, selon qu'ils sont plus ou moins concentrés. Ils ont la propriété de coaguler les fluides animaux, et de durcir le tissu des solides. Ils agissent dans l'estomac presqu'immédiatement après y avoir été reçus, comme on l'a observé fréquemment dans les hémorragies. Non-seulement ils agissent comme astringens, mais encore comme réfrigérans; et, sous ce point de vue, ils conviennent surtout dans les hémorragies accompagnées de fièvre et de diathèse inflammatoire.

16.° Les *vins acerbes*. Les vins acerbes conviennent dans les mêmes cas que les astringens, puisqu'ils le sont plus que les vins doux et sucrés; mais ils ne conviennent guères que dans les cas où il n'y a pas de diathèse inflammatoire, et où la fièvre n'est pas considérable. Par rapport à l'alcohol que contient le vin, on peut l'en priver,

en partie, en l'exposant à un degré de chaleur suffisant; c'est ce qu'on appelle vulgairement du vin brûlé : uni à la cannelle, il est quelquefois un médicament utile.

17.° Les *amers*. Plusieurs jouissent, outre l'amertume, de la qualité astringente; ce sont les plus efficaces. Mais les amers simples peuvent agir comme astringens, lorsque le flux est l'effet du relâchement.

18.° Les *sédatifs*, et surtout l'opium, arrêtent dans certains cas les évacuations excessives; ce n'est point par leur qualité astringente qu'ils opèrent cet effet, mais par la vertu qu'ils ont de suspendre ou de diminuer l'exercice des forces sensibles et irritables.

19.° Les *sels neutres*, et surtout le *nitre*, sont employés fréquemment pour arrêter les grandes hémorragies : ils n'agissent que comme sédatifs et réfrigérans. Ils diminuent sous le dernier rapport l'activité du systéme sanguin.

20.° Les *balsamiques* sont employés quelquefois pour arrêter les gonorrhées et la leucorrhée : souvent ils sont sans effet; et lorsqu'on en obtient, ce n'est point en raison de la vertu astringente, mais en raison de la qualité tonique dont ils jouissent.

21.° Les *émétiques* agissent souvent comme astringens, quoiqu'ils ne le soient pas : c'est que

leur effet est d'appeler l'action dans l'estomac, puis de la réfléchir du centre à la circonférence; ainsi ils agissent comme révulsifs. C'est pourquoi on en obtient de bons effets dans les flux de ventre. On les donne à petite dose insuffisante pour faire vomir, à moins qu'il n'y ait des indications de vomissement, mais seulement suffisante pour exciter des nausées. On se sert communément du tartre stibié, ou de l'ipécacuanha : le premier à la dose d'un demi-grain ou d'un grain dans six onces d'eau, qu'on fait prendre par cuillerée d'heure en heure, ou de deux en deux heures; et l'ipécacuanha à celle d'un grain ou deux.

Poudre astringente.

℞. *Alum.* drach. ij.
*Terr. catech.* drach. j.
*Ter. et mis. dein divid. in xij part. quar. tres sum. in die cum suff. quant. syrup. ros. rubr. vel cydon.*

Décoction astringente.

℞. *Rad. bistort.*
— *torment.* ana. unc. j.
*Coq. in aq. s. q. ad* ℔ ij.
*Add. colat.*
*Aq. rabel.* scrup. iv.
*Syrup. cydon.* unc. ij.
*Dos. cyath. j. de hor. in hor.*

### Potion astringente.

℞. *Cinnam.* } ana. drach. ij.
*Simaroub.* }
*Coq. in aq. q. s.* ad unc. viij. *colat. add.*
*Terr. catech.* drach. j.
*Syrup. cydon.* unc. ij.
*Sum. cochl. j de hor. in hor.*

### Le vin chalibé.

*Voyez la formule ci-devant, pag.* 118.

### *Préceptes de pratique, concernant l'emploi des astringens.*

1.° Sydenham donnait avec succès, dans le principe des fièvres inflammatoires, accompagnées de diarrhée saburrale, un émétique; et lorsqu'il n'en obtenait pas tout l'effet qu'il en attendait, il faisait prendre le lavement suivant:

℞. *Cort. granat.* unc. dimid.
*Ros. rubr.* p. ij.
*Coq. in lact. vacc. s. q.*
*Colat.* ℔ s. *dissolv.*
*Diascord.* unc. s.
*M. f. enema.*

2.° L'usage des toniques astringens est très-indiqué dans le rachitis, qui dépend de l'affaiblissement de tout le système. Ils doivent être employés surtout dans le premier âge de la vie,

avant que l'énervation du système ait été augmentée par une dentition difficile, qui développe tout d'un coup les symptômes de cette maladie. Ce sont les bains froids, les frictions, les martiaux, les émétiques *refractâ dosi*, auxquels on ajoute le régime animal, les exsutoires (car la nature guérit quelquefois cette maladie, ou au moins la diminue, par des excrétions séreuses) : il faut éviter le froid et l'humidité. Le travail de la puberté, aidé du changement d'air, guérit quelquefois. On a employé utilement la garance dans cette maladie : on fait bouillir pendant une heure, à un feu doux, une demi-once de racine de garance dans deux pintes d'eau ; on ajoute deux gros d'acétite de potasse, et on fait prendre dix onces de cette décoction chaque jour.

3.° On ne doit jamais employer les astringens dans le principe des diarrhées. Baglivi en avait vu de pernicieux effets ; c'est pourquoi il dit : *curationem diarrheæ non incipias per astringentia, nam introduces viscerum et intestinorum obstructiones difficilè solubiles, quibus tandem succedit hydrops pertinax*, pag. 108. Ils ne conviennent que sur la fin. Néanmoins on peut les donner utilement dès le principe, lorsqu'il n'y a pas de saburre, et que la diarrhée est purement nerveuse par atonie.

4.° La diarrhée scorbutique ne doit pas être arrêtée tout à coup ; il faut seulement la modérer.

Lind a donné quelquefois avec succès deux ou trois grains d'alun avec le diascordium, lorsque les selles étaient mêlées d'une grande quantité de sang. L'ipécacuanha infusé dans l'eau-de-vie, donné à petites doses réitérées, a souvent arrêté la dyssenterie scorbutique : on peut encore avoir recours aux amers.

5.° Lorsqu'on est obligé de recourir aux astringens dans l'hémoptisie, il est utile de les associer à de légers expectorans. Galien prescrivait de combiner d'abord les astringens avec un peu de vinaigre, pour purger le poumon du sang qui pouvait être épanché dans sa substance. En général, il faut être très-prudent sur l'usage de ces moyens dans l'hémoptisie.

Les hémoptisies bilieuses contre-indiquent l'usage des astringens, si ce n'est sur la fin. Elles exigent l'usage des émétiques, des purgatifs et des acides, en un mot de tous les moyens propres à combattre et à évacuer la saburre gastrique bilieuse; elles cessent ordinairement au moment du vomissement. On entretient la liberté du ventre par les lavemens, les doux laxatifs, et surtout les sels neutres, et on termine la cure par les toniques astringens.

6.° Lorsque dans la dyssenterie putride les selles sont extrêmement fréquentes, il convient de joindre au kina les astringens, tels que le cachou, la bistorte, et surtout la racine d'arnica et l'alun. C'est

aussi le cas de donner du vin, comme tonique et antiseptique; et dès que le malade a recouvré suffisamment de forces, et qu'il se présente des signes de saburre, il faut purger, et reprendre ensuite le kina; il convient même d'associer le purgatif à une décoction de kina.

7.° Dans les ménorragies qui exigent l'usage des astringens, le plus efficace, et le seul sur lequel on doive compter, c'est l'alun. On le mêle ordinairement avec le sang dragon, qui retarde la dissolution de l'alun. Dans les grandes pertes de sang utérines, on donne un demi-gros de mélange à parties égales de sang dragon et d'alun, plusieurs fois dans la journée. On ne doit pas beaucoup compter sur les astringens végétaux dans cette circonstance; ils sont trop faibles. Néanmoins l'usage de l'alun ne doit pas être soutenu longtemps, parce que son excès peut affecter d'une manière nuisible tout le système. Comme les astringens occasionnent la constipation, il convient, durant leur usage, d'entretenir la liberté du ventre par les laxatifs doux et les lavemens.

8.° Dans les cas d'urgence de la ménorragie, il faut appliquer extérieurement, sur la région des lombes et le bas-ventre, les épithèmes avec l'eau froide et le vinaigre. Hippocrate recommande de ne pas appliquer l'eau froide sur la partie même d'où coule le sang, mais aux environs. Dans les

cas bien urgens, on peut recourir à l'application de la glace; mais on ne doit pas perdre de vue que ces applications ne sont utiles que lorsqu'on n'a pas à redouter la diathèse inflammatoire. On a conseillé aussi les pessaires et les tampons chargés de dissolution de vitriol, et les injections astringentes ou avec le vinaigre; mais ces moyens ne peuvent convenir que dans les hémorragies passives, telles que celles qui surviennent quelquefois à la suite des accouchemens laborieux.

9.° On a employé aussi quelquefois avec succès les émétiques dans la ménorragie; ils agissent comme révulsifs et antispasmodiques. Le verre d'antimoine, ou oxide d'antimoine sulfuré vitreux, n'est pas plus efficace dans ce cas que l'ipécacuanha, ainsi que le prouvent les observations de Cullen et de Sarconne, qui ont retiré les mêmes avantages du dernier.

10.° Les martiaux, et surtout les eaux martiales, les bains frais, sont très-convenables dans la leucorrhée. On a vu réussir quelquefois aussi les diapnoïques, tels que les décoctions de bardane et de squine. Il est une sorte de leucorrhée, qui dépend d'un état de phlogose et d'irritation de l'utérus; c'est le cas de la saignée, du petit lait, des acides, des tempérans, des bains et des laxatifs. Cette méthode convient particulièrement lorsque les malades se plaignent d'une chaleur considérable dans la région utérine, de douleurs dans

les lombes, et lorsque la leucorrhée se manifeste vers l'âge de puberté dans les personnes pléthoriques et stimulées par les désirs vénériens, comme chez les jeunes veuves et les femmes à tempérament.

11.° Les topiques astringens conviennent dans les ophthalmies humides; les relâchans y sont nuisibles. Les liqueurs spiritueuses, appliquées extérieurement, ont été souvent utiles. C'est que ces inflammations sont produites par le relâchement, et les astringens agissent comme répercussifs; la chaleur même est contraire dans ce cas. Cependant les astringens ne conviendraient pas dans les ophthalmies avec fièvre, ni dans celles produites par une matière âcre ou métastatique: et dans le cas où les astringens et les réfrigérans sont indiqués, il ne faut pas que la partie affectée soit exposée long-temps au froid; il faut que le froid ne soit que passager. On a vu l'air frais guérir une ophthalmie qu'on avait traitée long-temps sans succès dans une chambre chaude. Le zinc est très-utile dans les ophthalmies humides; mais les préparations de plomb sont plus actives et moins irritantes.

Collyres dans les ophthalmies humides.

℞. *Inf. flor. samb.* unc. viij.
*M. extr. saturn.* drach. s.

### Autre.

℞. *Sal. comm.* drach. ij.
*Vitriol. alb.* drach. j.
*Aq. comm.* ℔ ij.
*Bulliant in vas. vitr.* ad ℔ j *spum. rejiciend. et post refrig. col.*

### Autre.

℞. *Flor. Zinci* drach. j.
*Solv. in aq. ros. vel euphras.* unc. v.

## SECONDE ESPÈCE.

### *Les absorbans.*

J'ai placé les absorbans parmi les astringens, parce qu'en effet ils jouissent de cette vertu, et qu'on ne doit guères les employer que comme tels; car ils ne sont pas sans inconvéniens lorsqu'on les emploie pour neutraliser les aigres des premières voies. Les plus en usage sont la chaux, les yeux d'écrevisses, les coraux, les alcalis et la magnésie. Ces substances, lorsqu'elles sont attaquées par l'acide des premières voies, laissent dégager l'acide carbonique, qui, mis en état de gaz, distend l'estomac et produit la flatulence, des douleurs, des anxiétés, etc. C'est pourquoi, dans le cas où on voudrait donner des absorbans pour neutraliser l'acide gastrique, il conviendrait de préférer la magnésie caustique.

Outre que souvent ils nuisent par leur séche-

resse et leur pésanteur, je rejette les absorbans comme favorisant la diathèse pituiteuse, et je préfère donner les toniques qui ont la propriété de prévenir les aigres en fortifiant l'estomac; et je pense que ce n'est que dans un très-petit nombre de cas qu'il convient de les employer. Lorsqu'on en a fait usage quelque temps, il faut purger, parce que presque toujours les viscères sont surchargés de ces matières, ce qu'on reconnaît à la pesanteur et au gonflement de l'épigastre, au resserrement du ventre, et aux vents; lorsque ces substances purgent, elles ne sont pas accompagnées de la plupart des inconvéniens dont je viens de parler.

On les a recommandées dans les fièvres bilieuses gastriques, dans lesquelles la bile est acide. La nature acide de la bile est indiquée par la couleur verte des déjections alvines, et surtout lorsque, rejetée par le vomissement, elle fait effervescence avec la terre sur laquelle elle tombe : cette humeur, traitée avec les acides, prend une couleur verte très-foncée. Ils ne conviennent point dans les cas de fièvres bilieuses putrides, parce qu'ils favorisent la putridité; ils ne sont pas convenables non plus dans les gastriques pituiteuses, parce qu'ils retiennent toujours un principe muqueux ou gélatineux, qui augmente la ténacité et la viscosité des sucs muqueux contenus dans les premières voies.

De Haën a beaucoup vanté les absorbans dans le rachitis. Il les donnait à la dose d'un scrupule, deux ou trois fois par jour. Leur effet dans les cas de succès ne se borne pas à neutraliser les acides des premières voies; ils agissent encore comme astringens, et par conséquent comme toniques. Je me suis servi souvent avec succès, dans les écrouelles passagères, du remède suivant, prescrit par De Haën:

℞. *Nihil. alb.* unc. iv.
*Oss. sepiæ.*
*Putem ovor.* ana. unc. ij.
*Pann. scarlat.* unc. j s.
*Misc. in vas. claus. combur. et redde in pulv. tenuiss.*

La dose pour un adulte est de dix-huit grains, deux fois par jour, et on purge avec un drastique à toutes les pleines lunes. On fait aussi de légères frictions sur les parties engorgées. Il faut encore continuer long-temps le traitement après que les tumeurs se sont dissipées, en sorte qu'il dure six mois, lorsque ces tumeurs ont l'apparence scrofuleuse.

On a donné avec succès, dans les empoisonnemens produits par les acides minéraux, la magnésie calcinée, à la dose d'une demi-drachme ou une drachme, qu'on fait avaler le plus promptement possible dans l'eau sucrée.

Poudre anti-acide.

℞. *Magn. alb.* gr. xij.

*Rhei pulv.* gr. vj.

*M. Sumat. bis in die: superbib. infus. amer.*

On y joint l'usage des gommeux et des mucilagineux, comme par exemple de la décoction blanche, dont voici la composition :

℞. *Corn. cerv. ad albed. calcin.*

*Mic. pan. albiss.* ana. unc. ij.

*Coq. in aq. font.* ℔ iij *ad reman.* ℔ ij.

*Add. sacch.* q. s.

## ARTICLE SECOND.

### *Des astringens externes.*

On peut employer à l'extérieur tous les astringens dont nous venons de parler, et alors ils jouissent des vertus connues sous les noms de résolutives, répercussives, vulnéraires, discussives, détersives, etc. Ils produisent de bons effets dans tous les cas où il convient d'augmenter le ton et la force d'une partie ; mais ils nuisent dans les cas contraires. Il en est de même des toniques et des stimulans ; les différentes vertus qu'on leur attribue, sont en raison du degré de force et d'énergie avec lequel ils agissent, de la disposition ou plutôt de l'état de la partie sur laquelle on fait l'application, et de celui du système. On entend par stiptiques, des médicamens dont la qualité astringente est très-forte, et qu'on emploie à l'extérieur. Ils ont la propriété de resserrer la

fibre, de la faire contracter sur elle-même, et de fermer les vaisseaux ouverts : aussi les emploie-t-on avec succès dans les hémorragies traumatiques. On les applique aussi pour augmenter le ton et la force des parties, et pour faciliter la rentrée de quelques organes sortis hors du corps par l'écartement des fibres.

Les principaux stiptiques sont les terres bolaires, la terre sigillée, l'alun, la pierre hématite, la terre cimolée des couteliers, le vitriol vert, les plantes astringentes, et surtout l'écorce de chêne, la noix de galle, le tan, l'agaric, l'amadou, la vesse de loup.

L'agaric, l'amadou et la vesse de loup, sont les matières qui réussissent le mieux pour arrêter les hémorragies des vaisseaux ouverts ; mais c'est moins par leur propriété astringente que par leur tissu spongieux qu'elles produisent cet effet : le sang remplit leurs vésicules et s'y fige promptement pour former un bouchon qui ferme l'orifice des vaisseaux ouverts.

## SECTION CINQUIÈME.

### *Des apéritifs.*

On a donné le nom d'apéritifs à ces médicamens auxquels on a attribué la propriété de détruire les engorgemens et les embarras des viscères. On a regardé les obstructions comme l'effet des humeurs épaissies et arrêtées dans leur couloir,

tandis que la lenteur et l'inertie des humeurs arrêtées sont plutôt l'effet de l'embarras que sa cause ; aussi a-t-on attribué à la plupart des remèdes apéritifs la vertu incisive et fondante. On leur a supposé la propriété d'aller dissoudre l'humeur, cause matérielle de l'embarras, jusques dans le viscère où il existe ; mais il s'en faut bien que cette théorie soit démontrée, et il y a bien des raisons de croire qu'elle est purement hypothétique, et une application de la physique corpusculaire à l'économie animale ; et en supposant que tous les médicamens décorés du titre de fondans et d'incisifs jouissent réellement de ces vertus, il resterait à prouver qu'ils la conservent hors des premières voies, et dans un degré suffisant pour produire l'effet qu'on en attend.

Je conçois que les obstructions peuvent se former de trois manières, ou par le défaut d'action dans une partie, qui fait que les humeurs n'y circulent que lentement, s'y arrêtent, et s'y épaisissent ; 2.°, ou par une exsudation de la matière gélatineuse et fibreuse, qui a été déterminée par une inflammation, et qui n'a pu être resorbée faute d'une action suffisante des vaisseaux absorbans de la partie, et qui s'y est concrétée, comme cela a lieu dans beaucoup d'inflammations des glandes ; 3.°, enfin, par l'irradiation sympatique d'un spasme établi dans les premières voies, et qui se

porte sur un viscère, dans lequel il arrête ou au moins ralentit considérablement le mouvement des fluides qui s'y épaississent et s'y concrètent. Or, je demande à tout praticien impartial, qui a souvent eu occasion de traiter des obstructions, s'il pense que dans tous ces cas les prétendus remèdes fondans lui ont réussi, s'il les a administrés seuls et sans mélange? Je conçois qu'un remède doué de la vertu tonique, exerce son action dans les premières voies, et qu'elle se porte sympathiquement sur certaines parties, avec lesquelles l'état actuel de l'estomac et des intestins les fait consentir; et sous ce rapport je conçois que ce remède peut augmenter l'action de l'organe obstrué, et ainsi donner lieu à la résolution. Mais je demanderai encore à tout praticien de bonne foi, s'il a réussi à guérir radicalement des obstructions invétérées avec les alcalis, les savons et autres fondans; c'est-à-dire, lorsqu'il n'était plus possible de rendre à l'organe l'intégrité de son action? Non, sans doute, il n'a fait, en se servant de ces moyens, que précipiter les jours du malade, et faire dégénérer le squirre en carcinome. Enfin, il n'y a point de médecin qui n'ait eu occasion de remarquer que le plus souvent les obstructions des différens viscères étaient l'effet de l'embarras des entrailles, et cette cause est plus commune qu'on ne croit; en ce cas il a dû remarquer que

les délayans, ou ce qu'on appelle les apéritifs doux, le régime, l'eau, et quelques purgatifs, en détruisant l'embarras des entrailles, faisaient cesser les obstructions. On voit aussi quelquefois des irradiations d'un spasme atonique des premières voies se porter sur les viscères, comme à la suite des fièvres gastriques, et y décider des obstructions, qui se guérissent dans le principe, lorsqu'on emploie des toniques qui, en détruisant l'énervation des premières voies, font cesser ce spasme irradié.

D'ailleurs, comme dans les cas d'embarras la partie qui en est le siége éprouve une sorte d'irritation, elle doit nécessairement devenir l'aboutissant et le terme des actions et des mouvemens qui s'exercent dans la machine.

En supposant même que les prétendus fondans pourraient par leur action chimique fondre et dissoudre la gélatine, l'albumine et le gluten dans les parties obstruées, on ne voit pas encore comment ils pourraient désobstruer; car ils ne diminueraient pas la densité de ces matières, et par conséquent n'en favoriseraient pas la résorption, à moins que de supposer que ces mêmes substances excitent l'action de l'organe obstrué, suffisamment pour lui donner le degré de mouvement nécessaire pour rentrer en circulation; et alors ne vaut-il pas mieux convenir que tout l'effet des fondans consiste à augmenter l'action des organes,

depuis les premières voies, dans lesquelles est circonscrite leur sphère d'activité? car il n'est pas possible d'admettre qu'entrés dans les voies de la circulation, ils y conservent toute leur énergie. J'ajoute encore une autre sorte d'action qu'ils exercent dans les intestins, je veux parler de leur action légèrement purgative, qui m'a toujours paru utile toutes les fois qu'il y avait des embarras dans les entrailles; et c'est peut-être le seul cas où ils méritent la préférence sur les autres apéritifs.

D'aprés ces considérations, je pense que les apéritifs ne jouissent de quelques vertus qu'en raison de la propriété tonique qu'ils possèdent tous à des degrés différens, et que c'est uniquement par la faculté qu'ils ont d'éveiller le sentiment de l'organe, qu'ils réussissent quelquefois dans les obstructions. Je les diviserai en trois espèces; les apéritifs doux, les apéritifs énergiques, et les apéritifs laxatifs.

Les apéritifs doux excitent un mouvement doux, des oscillations modérées dans les fibres, et favorisent ainsi la résorption de l'humeur arrêtée dans l'organe où est le siége de l'embarras. Leur effet est presque toujours sensible sur les urines, dont ils augmentent le flux; aussi ont-ils beaucoup d'analogie avec les diurétiques. La force tonique qu'ils excitent, les rapproche encore des légers stimulans. Je mets dans la classe des apéritifs doux,

les sels neutres médiocrement amers, comme l'acétite de potasse, le citrate de potasse, le nitre, le muriate de soude, le tartrite de potasse, le tartrite de soude; les eaux minérales gazeuses et ferrugineuses, comme celles de Spa, de Bussang, de Forges, d'Aumale; le petit lait altéré avec les sels neutres ou les jus d'herbes; les racines d'asperges, de persil, de bruscus, d'eringium, d'oseille, de chicorée, de dent de lion, de gramen, les feuilles de ces mêmes plantes, et celles de cerfeuil. Il est utile de commencer par les apéritifs doux, et de purger de temps à autre.

Les apéritifs énergiques sont plus stimulans et plus échauffans; on ne doit les prescrire qu'après un usage des premiers soutenu durant quelque temps, et lorsque ceux-ci n'ont pas suffi. Leur saveur est plus vive et plus chaude. Les principaux sont le carbonate d'ammoniaque, les sels ammoniacaux, la scille, la racine de raifort et tous les antiscorbutiques et leurs jus, les sulfures; les eaux minérales sulfureuses, comme celles de Cauteretz, d'Aix-la-Chapelle; les salines thermales, comme celles de Bourbonne, de Balaruc, de la Motte, etc., de Vichy, de Bard en Auvergne.

C'est particulièrement dans les obstructions accompagnées de cachexie séreuse que les apéritifs conviennent, de même que dans les engorgemens

scrofuleux. Ils peuvent nuire toutes les fois qu'il y a irritabilité, tension et sécheresse, douleur ou diathèse inflammatoire. On doit en commencer l'usage par de faibles doses, qu'on augmente insensiblement.

La troisième espèce d'apéritifs purgatifs sont d'abord tous les sels neutres, pris à dose suffisante pour entretenir la liberté du ventre, mais non pour purger; les gommes-résines, les savons, et les eaux minérales purgatives, comme celles de Sedlitz, d'Egra, de Seydschütz, etc.

La plupart de ces apéritifs sont très-stimulans et échauffans : ils sont contre-indiqués dans les mêmes cas que les précédens; mais ils conviennent parfaitement dans les obstructions produites ou entretenues par des embarras d'entrailles. La première et la troisième espèces des apéritifs nuisent le plus souvent lorsqu'on n'a pas commencé par l'usage de ceux de la première; il est nécessaire aussi de se préparer quelquefois à leur usage, par les relâchans, les bains, le régime doux et humectant.

Je reviens encore une fois sur les alcalis et les savons. Il y a toujours quelque acide dans les premières voies, dans l'état même de santé; ainsi ces deux substances doivent être décomposées, et ne pourront être stimulantes que dans le canal, et légèrement purgatives. Elles peuvent bien

résoudre les viscosités qui se rencontrent dans le canal alimentaire, mais la puissance atténuante, qu'on a supposé qu'elles avaient dans les vaisseaux sanguins, est très-douteuse et bien peu considérable.

Pillules apéritives et laxatives.

℞. *Aloës succotr.* scrup. ij.
*Rhei pulv.* drach. dimid.
*Sal tart.* scrup. ij.
*Extract. tarax.* drach. j s.
*Sapon. alb.* drachm. ij s.
*F. s. a. pilul. pond.* gr. v, *quarum quatuor, sex, etc.;* ou bien :
℞. *Aloës succotr.* drach. iij.
*Sapon. alb.* drach. vj.
*Syrup.* q. s.
*F. s. a. pilul. pond.* gr. vj, *quarum quatuor vel sex in die.*

*Préceptes concernant l'emploi des apéritifs.*

1.° Les obstructions symptomatiques qui accompagnent les fièvres d'accès, sont celles qui paraissent dans le cours de ces dernières; elles exigent l'usage du kina. Celles qui sont cause de ces fièvres, excluent ce remède, et se traitent avec des apéritifs doux, tels que les jus d'herbes, les *decocta* de chicoracées, aiguisées avec l'acétite de potasse ou d'autres sels neutres très-solubles. Stoll s'est servi utilement, dans les fièvres quartes entretenues

par les obstructions abdominales, des pillules suivantes de De Haën :

℞. *Sapon venet.* unc. dimid.
*Gumm. ammon.* drach. iij.
*Mass. pil. Ruffi*, drach. s.
*Elix. propr.* q. s.
*F. s. a. pil. pond.* gr. iij.
*Dosis quatuor ter in die.*

Ces pillules sont surtout utiles dans les personnes d'un tempérament mou et phlegmatique.

2.° Les gastriques bilieuses laissent souvent après elles des tumeurs dans la région épigastrique, et surtout dans le foie. Sydenham a observé que, lorsque les intermittentes se prolongeaient dans les enfans, elles déterminaient toujours des tumeurs ou des duretés au bas-ventre, ce qui annonce sûrement la convalescence. Ces tumeurs ont quelquefois la dureté des squirres à la suite des intermittentes, et elles sont venteuses dans les autres espèces de fièvres. Les tumeurs, à la suite des gastriques bilieuses, sont le plus souvent décidées par un spasme fixé et comme accumulé dans quelques parties du bas-ventre. La fièvre serait le moyen le plus sûr de dissiper ces tumeurs, en les rendant mobiles ; mais cet instrument de guérison ne dépend que de la nature, et l'art ne peut le manier à son gré. C'est pourquoi il convient de prescrire les apéritifs les plus doux, et de temps en temps

de légers purgatifs, dans la crainte d'augmenter le spasme. On conseille encore d'appliquer sur la tumeur de légers résolutifs; et ce n'est que lorsque la tumeur est complétement dissipée, ou du moins lorsque le spasme est notablement affaibli, qu'il est utile d'employer les toniques et les corroborans, soit intérieurement, soit extérieurement. Ces mêmes tumeurs sont souvent occasionées par la suppression trop prompte de la fièvre, et elles doivent être soigneusement distinguées de celles *ab atonia*, qui ont communément lieu à la suite des fièvres qui ont été livrées à elles-mêmes, et surtout de celles qui ont été accompagnées d'abondantes évacuations, ou qui ont été décidées par l'abus des boissons relâchantes et affaiblissantes.

3.° La jaunisse est quelquefois, par la même raison, la suite des gastriques bilieuses. Elle dépend dans ce cas de la concentration des forces dans les premières voies, qui réfléchissent le spasme sur le système de la veine-porte et de la peau. Pour faire cesser ce spasme et la jaunisse qui en dépend, il faut donner le kina associé aux légers apéritifs, et entr'autres les jus d'herbes, comme ceux de chicorée, de gramen, etc., les eaux minérales acidules.

4.° Le traitement de la colique hépatique, produite par les calculs du foie, exige l'usage des délayans, et surtout du petit lait, du régime végétal, des bains tièdes. On fait prendre un mélange

à parties égales d'huile volatile de térébenthine et d'éther sulfurique, à la dose d'une cuillerée à café tous les matins. On a employé autrefois le savon et les alcalis; on emploie encore aujourd'hui la tisanne avec le jaune d'œuf. Un moyen très-efficace consiste dans l'usage des jus d'herbes. On trouve beaucoup de concrétions biliaires dans le foie des animaux phthivores durant l'hiver, et elles disparaissent entièrement au retour du printemps, dès qu'ils font usage des herbes vertes.

5.° Les Arabes se servaient avec succès, dans les affections du foie, du petit lait bouilli avec le marrube; lorsque la bile était épaisse et noire, ils donnaient le petit lait avec un gros d'ellébore noir, de deux jours l'un; et lorsque la bile avait été ainsi corrigée, ils administraient les martiaux et les autres toniques.

6.° Le traitement des obstructions, et par conséquent du squirre, comprend deux époques; savoir, lorsqu'elles ne font que commencer, et lorsqu'elles sont décidément établies. Dans le premier temps, lorsque l'embarras ne fait que commencer, le malade éprouve de légères douleurs, que l'on ne doit pas redouter, et qu'il ne faut pas entièrement appaiser; elles sont l'effet de la sensibilité de la partie, qui n'est pas encore habituée aux tiraillemens que fait éprouver l'embarras. Le médecin doit même faire servir à la guérison cette

sensibilité, en favorisant les oscillations de la partie et la résorption de l'humeur en stase; c'est le cas d'employer les apéritifs doux, et surtout les sels neutres (parmi lesquels tient le premier rang l'acétite de potasse), le petit lait altéré de jus d'herbes, les eaux acidules ou les thermales douces. On en continue l'usage pendant quinze jours ou trois semaines, au bout desquelles on donne un léger purgatif. On recommence l'usage des mêmes moyens, mais il faut changer de substances; il est nécessaire de ne pas insister sur les mêmes, parce que, la nature une fois habituée à leur action, ils ne produisent plus de grands effets. Lorsqu'il y a beaucoup d'irritation, on leur associe les bains tièdes, les fomentations émollientes sur la partie; mais dans le cas où ces moyens augmenteraient les douleurs, ce qui arrive quelquefois, et surtout dans les squirres, il faudrait les cesser tout à coup, et même employer la saignée si les douleurs étaient bien vives, ou que la fièvre survînt. Lorsqu'on a répété ainsi deux ou trois fois, il faut employer des substances plus actives, comme les savons, les extraits, les extracto-résineux, les résineux: tels sont les extraits de saponaire, de fumeterre, de gentiane, de bourrache, la myrrhe, la gomme ammoniaque, le mastic, le benjoin, l'aloës. On marie ces substances avec les tisannes apéritives ou le petit lait; et ensuite on administre des

eaux minérales actives du genre des salines, comme celles de Bourbonne, pendant quinze jours ou trois semaines, et on reprend l'usage des moyens précédens. On alterne ainsi de quinze en quinze jours, ou de trois en trois semaines. Ces moyens, en relevant le ton de l'organe, en augmentent les oscillations et favorisent la résorption de l'humeur en stase. Mais lorsque le relâchement est considérable, et qu'il n'y a point ou presque point d'irritation, il faut associer à ces moyens les martiaux, et surtout les eaux minérales ferrugineuses; ces remèdes conviennent toujours sur la fin, pour relever entièrement le ton de l'organe, et achever la cure radicale. Si durant l'usage de ces remèdes l'irritation augmente à un certain point, il faut les quitter à l'instant, et mettre le malade à l'usage des délayans, même à la saignée. Quand l'irritation est notablement diminuée, on revient à l'usage de ces remèdes, et on recommence par de légères doses, qu'on augmente graduellement. On fait observer un régime végétal et léger, qu'on aide d'exercices convenables; mais, en général, durant tout le traitement, il faut bien faire attention de ne point exciter de vives irritations, qui tendent à faire dégénérer l'embarras en carcinome.

Lorsque les obstructions ont dégénéré en squirre, le traitement doit être bien moins actif, et il faut insister davantage sur les apéritifs doux; pour

peu que les remèdes seraient plus actifs qu'il ne convient, ils feraient dégénérer le mal en carcinome. D'ailleurs on doit suivre la marche que nous venons d'indiquer, mais avec la précaution de ne pas passer tout à coup à l'usage des remèdes actifs.

Lorsqu'on n'a pu parvenir à la résolution de l'embarras, il ne faut pas néanmoins le négliger. On conseille de faire prendre au malade, chaque année, des eaux acidules ou thermales douces, le petit lait, etc., le régime réfrigérant et humectant: rarement on guérit dans ce cas, à la vérité, mais on peut espérer au moins d'empêcher par l'usage de ces moyens les progrès de l'embarras et sa dégénération carcinomateuse.

7.° On a quelquefois vu de bons effets, dans les phthisies tuberculeuses et scrofuleuses, de même que dans celles occasionées par une humeur cutanée répercutée, des sulfures alcalins, conjointement avec les eaux de Selz et des eaux sulfureuses.

8.° L'obstruction du Pancreas a un diagnostic incertain; ce n'est que lorsqu'il est devenu squirreux qu'on peut la reconnaître ou la soupçonner. On sent pour l'ordinaire, en palpant le malade, une dureté sous le muscle droit près de l'ombilic; le malade est tourmenté de douleurs vives d'estomac, qui sont continuelles, de dégoût, de soif, de fièvre, avec un pouls petit et irrité: il éprouve une grande morosité, et une décomposition dans

les traits du visage. Il se joint sur la fin des nausées continuelles et un vomissement fréquent, copieux et porracé, avec une langueur extrême. On voit que ces signes se confondent avec ceux de l'ulcère de l'estomac, du squirre du pylore, et du squirre de l'épiploon; cette maladie est incurable. On allège néanmoins l'état du malade par les boissons adoucissantes, et surtout le petit lait, les fomentations et les bains tièdes, les opiatiques.

Andry a guéri un vomissement chronique chez une femme âgée de quarante-six ans, et qui durait depuis deux ans avec fièvre lente, mauvais état des gencives, un battement marqué à la veine-porte, à la coëliaque et à la mésentérique, et une grande tumeur au-dessus de l'ombilic. Cette maladie avait résisté aux eaux de Vichy, aux apéritifs, aux antiscorbutiques, etc. Il fit prendre à cette femme une potion composée de six grains de mercure cru, éteint dans une demi-once de mucilage de gomme arabique; eau de fleurs d'orange, onc. ij; eau rose, onc. j; et sirop de diacode, onc. j. La malade prenait deux cuillerées de cette potion par jour, une le matin, et l'autre le soir en se couchant. Elle prit trois potions en quinze jours. On cessa le remède, parce que la bouche s'échauffait et prenait de l'odeur. Il survint, trois jours après la cessation du remède, une salivation abondante, et un ulcère considérable à la

langue, qui dura un mois. Les boissons adoucissantes et les gargarismes adoucissans guérirent ces accidens : dès-lors le vomissement cessa, et la malade jouit de la meilleure santé.

Le sirop de diacode a produit un bon effet par sa qualité calmante, et le mercure paraît avoir contribué à détruire l'embarras qui existait aux environs du pylore. Peut-être ce traitement réussirait-il dans les affections épigastriques, qui ont pour symptôme le vomissement continuel et qu'on regarde ordinairement comme l'effet d'un squirre incurable au pylore. Il faut encore observer que le mercure, éteint dans le mucilage, n'est pas seulement du mercure divisé, mais qu'il est en partie oxidé ou brûlé, parce que dans la trituration il absorbe de l'oxigène de l'air avec lequel il est en contact, et il acquiert par cette combinaison une activité qu'il n'a pas dans son état métallique.

## ORDRE TROISIÈME.

### *Les calmans.*

Les calmans sont des médicamens qui jouissent de la propriété de ralentir l'action du système sensible et irritable, sur lequel ils agissent d'une manière prompte et rapide. On en distingue deux espèces en général, les narcotiques, et les antispasmodiques.

## SECTION PREMIÈRE.

### *Des narcotiques.*

Ce sont des médicamens qui ont la vertu de diminuer la sensibilité et l'irritabilité, et qui tendent même à la détruire. Ils diminuent les mouvemens et les puissances motrices : ils sont remarquables encore en ce qu'ils produisent cette cessation du sentiment et du mouvement dans laquelle consiste le sommeil, et qui les a fait appeler aussi *hypnotiques* et *somnifères*. Comme ils tendent à éteindre entièrement la flamme vitale, on peut les regarder comme de vrais poisons, et ils le sont en effet.

Les narcotiques agissent spécialement sur les nerfs auxquels ils sont immédiatement appliqués; leur action s'étend en même temps et pour l'ordinaire sur les autres nerfs qui communiquent avec les premiers, et leur action est plus ou moins forte, suivant le nombre et la sensibilité des nerfs sur lesquels on les applique d'abord. C'est ainsi que, reçues dans l'estomac, dont les nerfs sont en très-grand nombre et doués d'une grande sensibilité, ces substances s'étendent fort au loin, et produisent leurs effets sur presque tout le système.

Les effets des narcotiques se manifestent aussi en même temps sur les fonctions vitales, dont les

mouvemens et l'action sont affaiblis et ralentis dans bien des cas. Ils s'étendent aussi sur les fonctions naturelles; ils diminuent l'activité du canal alimentaire, ainsi que les sécrétions et les excrétions, excepté la sueur.

Il faut néanmoins remarquer que les narcotiques sont fréquemment un puissant stimulant du cœur, et qu'ils augmentent souvent la force et la fréquence de son action. Il est démontré que dans l'opium, et sans doute dans les autres narcotiques, il y a une matière stimulante et une autre sédative; car ces substances sont âcres au goût, elles enflamment la peau, et d'ailleurs la matière stimulante se trouve en grande quantité dans le vin ou les autres spiritueux qui agissent communément comme narcotiques : néanmoins il reste à expliquer pourquoi ces substances agissent dans certains cas comme stimulantes, et dans d'autres comme sédatives. Il faut donc recourir à quelque autre cause, et elle paraît consister dans la résistance, suivie d'un certain degré d'activité, que l'économie animale oppose naturellement à tout ce qui est capable de lui nuire.

Lorsque les poisons n'anéantissent pas immédiatement et entièrement les puissances de la vie, il y a une réaction du système qui tend à résister et à vaincre la puissance du poison; cette réaction agit de différentes manières : quelquefois elle

excite l'action du cœur et des artères, et produit la fièvre; d'autres fois elle excite l'énergie du cerveau, et produit des convulsions.

L'action des narcotiques sur le corps n'est que momentanée, et celui-ci s'y habitue très-aisément; en sorte que si on n'en augmente pas chaque jour la dose, lorsqu'il convient d'en soutenir l'usage, ils ne produisent plus les effets qu'on en attendait.

### *De l'opium.*

L'opium est un suc extractif, d'un rouge brun, plus ou moins sec, d'une saveur un peu amère, comme salée et nauséabonde, qu'on prépare avec le suc exprimé et non déféré du grand pavot blanc, *papaver somniferum*, que l'on cultive exprès en diverses contrées de l'Asie et en Égypte : on fait évaporer ce suc jusqu'à consistance de miel épais, et on l'expose ensuite à l'ardeur du soleil pour le dessécher entièrement et en former des masses solides, propres à être encaissées.

L'opium contient, d'après les dernières analyses qu'on en a faites, 1.° une substance glutineuse, semblable au gluten du froment, d'une couleur brune, et qui a une saveur et une odeur d'opium si exaltées que les organes du goût et de l'odorat en sont affectés au point que l'estomac en est soulevé; exposée à l'humidité, elle contracte la fermentation putride, qui lui donne une odeur

cadavereuse : 2.° un extrait d'un brun noirâtre, presque inodore, d'une saveur amère, comme salée, mais sans être nauséabonde, déliquescent; on obtient moitié de son poids de l'opium, c'est-à-dire, huit onces sur une livre d'opium. Cet extrait se dissout dans l'eau, le vin et l'eau-de-vie; mais l'alcohol l'attaque très-difficilement. Il agit sûrement à la dose d'un grain, et à cette dose il est un calmant très-doux, sans avoir rien de stupéfiant ni de la qualité irritante que possède l'opium qui n'a pas été dépouillé de la partie glutineuse virulente. On retire ces deux substances par de simples lotions dans l'eau chauffée à trente-quatre ou trente-cinq degrés du thermomètre de Réaumur. 3.° Enfin, il contient une résine qui est contenue à peu près à la quantité d'un gros pour huit onces d'opium : une once d'alcohol à trentre-quatre degrés suffit pour la retirer. Lorsqu'on l'a fait dissoudre dans l'alcohol, la dissolution filtrée est d'un rouge brun foncé, et a le gout nauséabond de l'opium. Lorsqu'on l'a fait évaporer à la chaleur de l'étuve, on obtient une résine sèche et cassante, d'un brun noirâtre, ayant le goût et l'odeur nauséabondes de l'opium.

Le gluten de l'opium, mis dans une cornue, donne au premier degré de chaleur quelques gouttes d'un phlegme décolore, qui a une odeur presque suffocante d'opium, et qui affecte le cerveau.

Il passe ensuite un phlegme plus coloré, accompagné de quelques gouttes d'huile légèrement ambrée. Par les progrès de l'opération il s'élève de l'ammoniaque concrète avec une huile empyreumatique, qui devient de plus en plus épaisse. Il reste dans la cornue un charbon spongieux, semblable à celui des animaux.

Si on a adapté un appareil pneumato-chimique, on obtient d'abord de l'acide carbonique, ensuite du gaz ammoniac, puis de l'ammoniaque concrète; enfin, un gaz combustible, qui paraît n'être que de l'huile empyreumatique en expansion. Cette matière glutineuse retient une certaine quantité de résine, qu'on peut en extraire en faisant digérer dans l'acohol, et une matière colorante verte qui, lorsqu'elle est un peu humectée, se dissout dans l'huile bouillante et la colore en vert. Il résulte des expériences faites sur l'opium, 1.° que sa préparation par les sucs des fruits acides, bien loin de corriger la vertu stupéfiante de l'opium, ne sert qu'à dissoudre plus parfaitement le gluten dans lequel réside la vertu stupéfiante; 2.° que la fermentation de l'opium par le miel donne un véritable vin d'opium débarrassé de la partie glutineuse qui se sépare sous la forme de *feces*; 3.° que le seul menstrue vineux qu'on puisse appliquer à l'opium, est le vin d'Espagne, qui, ne contenant point de tartre, ne peut attaquer le gluten, mais

qui fournit, au contraire, par la surabondance du corps muqueux sucré qui a échappé à la fermentation, un condiment pour conserver plus longtemps le médicament. On voit d'aprés cela que le laudanum liquide de Sydenham mérite la préférence sur toutes les autres préparations d'opium.

L'opium est de tous les calmans celui qui jouit de cette vertu dans le plus haut degré; mais quand on le donne ainsi que les autres calmans, lorsque l'irritation est portée à un degré considérable, non-seulement le sommeil ne survient pas, mais il y a en même temps une sorte de conflit entre l'irritation et la puissance sédative de l'opium : ce conflit augmente l'irritation du systême, et est souvent très-pernicieux. Néanmoins l'opium, donné à forte dose, peut dissiper les plus fortes irritations; et souvent l'augmentation d'irritation par l'effet de l'opium, est due à ce qu'on l'a donné à trop faible dose. En général, les irritations qui agissent primitivement et spécialement sur le cerveau, et non sur le système sanguin, admettent l'usage de l'opium; et, donné à grande dose, il dissipera toujours entièrement l'irritation, ou au moins il la suspendra quelque temps. Ainsi, dans les cas purement nerveux, on peut employer l'opium hardiment à très-forte dose. C'est pourquoi il produit ordinairement de bons effets dans le tetanos, dans les convulsions à *dentitigne*.

On a observé que lorsque les narcotiques, et surtout l'opium, commencent à agir, ils irritaient le plus souvent le système sanguin, et augmentaient ainsi la circulation ; ils agissent alors comme cordiaux, et égayent. Lorsque l'irritation du système sanguin a lieu, l'opium peut être dangereux, en ce qu'il l'augmente; on doit s'abstenir de son usage dans tous les cas semblables, et à plus forte raison dans tous les cas de diathèse inflammatoire. Dans ces cas l'opium ne procure pas le sommeil, ne diminue pas les douleurs ; il aggrave au contraire les symptômes inflammatoires, et détermine souvent des inflammations particulières, qui deviennent ensuite mortelles. Mais il convient dans la phlogose imminente qui est déterminée dans une partie par une vive douleur ; il agit alors comme calmant, et, en dissipant les spasmes, il prévient l'inflammation. En général, on peut admettre avec le docteur Young, que l'opium ne convient pas dans tous les cas où la saignée est indiquée, avec cette exception néanmoins des cas où l'état inflammatoire est l'effet de l'irritation spasmodique d'une partie. C'est ainsi, par exemple, que dans la jaunisse produite par les concrétions biliaires, ceux-ci déterminent quelquefois, en passant dans les canaux biliaires, une irritation spasmodique capable de produire un état inflammatoire considérable du système; et quoique la saignée

soit nécessaire pour modérer cet état, on emploie cependant utilement l'opium, pour détruire plus sûrement la contraction spasmodique des conduits, qui est le principal obstacle qui s'oppose au passage de ces concrétions. Les mêmes circonstances se rencontrent souvent dans les cas où les calculs urinaires passent à travers les uretères ; il est souvent nécessaire d'employer en même temps l'opium et la saignée.

Comme l'opium est utile pour modérer les excrétions, il est de même avantageux dans tous les cas où l'irritation produit un accroissement de ces excrétions accompagné d'affections qui irritent tout le système ; c'est pourquoi il convient généralement dans les affections catarrhales et la toux qui les accompagne : mais il faut toujours faire précéder les saignées, lorsqu'il y a des symptômes d'inflammation, et même après les vésicatoires, lorsque les glandes des bronches ont été suffisamment relâchées ; et alors l'opium ne nuit point à l'expectoration [1].

Cullen pense que l'opium est toujours nuisible dans les maladies inflammatoires, lorsqu'il n'excite pas des sueurs ; et il croit qu'étant donné de manière à les exciter, il peut dissiper la disposi-

1. C'est surtout dans les catarrhes habituels qu'il est très-utile, et on peut l'employer hardiment quand il y a peu de fièvre et beaucoup de toux.

tion inflammatoire du systéme et guérir la plupart des affections de ce genre : c'est pourquoi il est presque toujours nuisible dans le rhumatisme aigu, parce qu'on ne le donne ordinairement dans cette maladie que comme calmant, et non pour décider des sueurs. Il pense aussi qu'il peut être très-utile dans les cas de suppuration, dès que cet état a commencé à se manifester, pour modérer les douleurs vives qui accompagnent quelquefois cet état; parce qu'alors la diathèse inflammatoire du systéme est considérablement diminuée, et que l'opium favorise les progrès de la suppuration.

L'opium peut être très-utile dans les exanthèmes, parce qu'il modère l'irritation que ceux-ci produisent. Il est nuisible dans l'état inflammatoire de la fièvre éruptive de la variole; mais il est très-utile dès que la suppuration commence à s'établir: comme il constipe, il faut, durant son usage, prescrire quelques lavemens. Il jouit aussi d'une vertu antiseptique, surtout dans les maladies pituiteuses, comme le prouvent les observations de Sydenham, de De Haën et de Haller. On l'associe alors au camphre et aux acides minéraux. Il est peut-être antiseptique, parce qu'il augmente les forces vitales. Haller a éprouvé sur lui-même, qu'après une prise d'opium le pouls battait quatre-vingt-six fois, au lieu de soixante-quinze qu'il battait auparavant par minute; et on n'a rien à

craindre en le donnant, lors même que les symptômes de la putridité commencent à se manifester. L'opium est nuisible en général dans la rougeole, par rapport à la diathèse inflammatoire qui l'accompagne ordinairement, et on ne doit jamais l'employer dans cette maladie pour calmer la toux, lorsqu'elle est violente, qu'après avoir combattu efficacement la diathèse inflammatoire. Ce que nous venons de dire doit s'appliquer à toutes les fièvres éruptives.

L'opium est utile dans toutes les hémorragies entretenues par une irritation topique, ou par une affection spasmodique, mais non dans celles actives: ainsi son usage est avantageux dans l'hémoptysie occasionée par la toux, et non dans celle qui n'est pas accompagnée d'une toux vive.

Il est utile aussi dans l'hémoptysie ainsi que dans les autres hémorragies nerveuses, excepté celles où il y a turgescence du sang; car, dans ce cas, il augmente l'irritation, décide des congestions, ou augmente celles qui sont formées. Il a produit quelquefois le crachement de sang et la dyspnée. On le donne aussi dans la phthisie, comme calmant de la toux, lorsqu'elle est très-vive. Il convient dans les diarrhés nerveuses et les colliquatives: il est très-utile, associé aux antimoniaux, dans les anciennes diarrhées. On lui associe encore les toniques, lorsque la faiblesse est extrême.

L'opium est nuisible dans tous les cas d'affections comateuses; il augmente la congestion des vaisseaux cérébraux. Il est utile dans les douleurs et les spasmes de l'hypocondrie; mais son usage fréquent le rend nuisible dans cette maladie. Il a été très-utile dans le tétanos, la danse de S. Guy, dans l'épilepsie précédée de l'*aura epileptica;* mais il est généralement nuisible toutes les fois qu'il y a spasme tonique et diathèse inflammatoire, et suspect dans les autres espèces. Il est utile dans la palpitation spasmodique, l'asthme spasmodique ou hystérique: il est nuisible dans la première période de la coqueluche; mais dans la seconde période de cette maladie, et lorsque les accès viennent plus fréquemment la nuit, il est très-utile et il a souvent terminé la maladie.

Il est utile dans le délire qui subsiste sur la fin des fièvres inflammatoires. C'était la méthode de Sydenham: elle est fondée sur ce que, les spasmes du cerveau ayant considérablement diminué, l'opium agit comme calmant, tandis que dans la vigueur de la fièvre il agit comme irritant. Il dissipe plus promptement et plus complétement le délire, lorsque les circonstances permettent de le faire précéder d'un purgatif. Celui-ci dirige les mouvemens vers le bas, et affaiblit utilement les spasmes du cerveau.

L'opium est très-utile dans les coliques, excepté

dans celles qui sont l'effet de la constipation; c'est surtout dans les coliques des plombiers qu'il est le plus avantageux. Il est aussi très-convenable dans les affections du canal alimentaire dont l'action est augmentée, comme dans l'iliaque, le vomissement, le choléra et la diarrhée.

Lorsque le vomissement n'est pas arrêté sur-le-champ par l'opium, qui est lui-même rejeté, il ne faut pas le réitérer de la même manière; il vaut mieux le donner en lavement, uni à un petit volume de liquide adoucissant: de cette manière il arrête aussi sûrement le vomissement que pris par la bouche.

L'opium est très-utile dans l'affection hystérique, lorsque cette affection est accompagnée de sensations extraordinaires et de mouvemens irréguliers, qui ne dépendent pas d'un état de pléthore, et qui sont évidemment l'effet de la mobilité du système nerveux; mais on ne doit jamais perdre de vue que son usage fréquent augmente la mobilité du système, et fait naître la nécessité apparente de le réitérer; d'où résulte facilement une habitude qui, lorsqu'on s'y livre constamment, tend à détruire entièrement le système.

L'opium a été utile, mais à grandes doses, dans la manie qui dépend de causes occasionelles d'excitement, mais sans inflammation; il modère la maladie et procure le sommeil, surtout lors-

qu'elle est produite par des passions vives: mais il est extrêmement nuisible dans la frénésie.

L'opium ne convient point dans la dyssenterie inflammatoire, si ce n'est dans le cas de vives douleurs; et encore dans ce cas ne doit-il être donné qu'avec beaucoup de prudence, et aprés les saignées convenables; car il tend à augmenter l'inflammation. Il est utile sur la fin, quand les excrémens naturels commencent à sortir. On peut par son moyen, en le donnant dès le principe, dissiper la dyssenterie nerveuse. On a quelquefois emporté dès le premier jour cette dyssenterie, en faisant prendre un mélange d'ipécacuanha et d'opium, *refractâ dosi.*

Il paraît que l'opium agit principalement comme stimulant, lorsqu'on le donne à petite dose; il agit ordinairement comme calmant, à forte dose. La dose moyenne est au moins d'un grain pour les adultes. Il convient souvent d'en donner davantage lorsqu'on veut calmer une forte irritation, et même de le réitérer à des intervalles peu longs. Les effets de l'opium ne continuent pas dans ce cas au-delà de huit heures. Il est assujetti à la loi de l'habitude, qui affaiblit par la répétition la force des impressions où le corps est passif; c'est pourquoi il en faut augmenter chaque jour la dose.

La *ciguë* ne guérit point les cancers, comme l'a avancé Stork; au contraire il est plusieurs obser-

vations desquelles il résulte que cette plante, de même que son extrait, ont aggravé la maladie et accéléré le terme fatal. Elle n'est que narcotique.

La *bella dona*. Quelques observations prouvent qu'elle a été quelquefois utile dans le cancer. On peut l'employer intérieurement, mais surtout extérieurement. On fait infuser dans l'eau cette plante à la dose de deux grains, puis de trois, et jusqu'à huit. Elle est très-vénéneuse, et ses baies émoussent tellement la sensibilité de l'estomac, qu'on a vu quatorze grains de tartre émétique exciter à peine le vomissement chez une personne qui en avait avalé. Quand on ouvre l'estomac de ceux qui en ont été empoisonnés, on y trouve les baies telles qu'elles ont été avalées, l'estomac et les intestins très-enflammés, les vaisseaux de l'épiploon et du foie très-tuméfiés, et des pellicules dans l'estomac. La racine sèche de cette plante fait entrer aussi en démence. Elle procure le sommeil, la dilatation des prunelles, quelquefois une suppression totale du pouls, des convulsions, l'épilepsie : l'antidote, ainsi que pour les autres plantes de ce genre, est le vomitif.

La *jusquiame* (*hyosciamus*) est très-narcotique. Il est même dangereux d'en respirer la vapeur lorsqu'on la tire de terre. Boerhaave dit avoir éprouvé de l'ivresse en préparant de l'emplâtre de

jusquiame : il est également dangereux de piler sa graine. Il résulte de quelques observations que des épileptiques ont guéri par l'usage de la graine de jusquiame mêlée avec le guy de chêne et la racine de pivoine. On commence à la dose d'un grain par jour, et on augmente d'un grain chaque jour jusqu'à vingt. On en fait prendre ensuite vingt grains pendant une semaine, puis vingt grains deux fois par jour et une fois par jour alternativement, et enfin quarante grains en deux fois chaque jour. Elle a été aussi quelquefois utile dans la manie, dans les convulsions et dans la mélancolie : on la fait prendre en extrait, en commençant par un grain et allant jusqu'à vingt. Lorsqu'on le donne à grandes doses, il purge.

Le *stramonium* est un puissant narcotique, et surtout ses semences ; ses feuilles possèdent la même vertu.

Les *amandes amères.* On sait depuis longs-temps qu'elles sont un poison pour plusieurs animaux, et il existe quelques exemples qu'elles l'ont été aussi pour l'homme : elles contiennent le principe narcotique. Il est prouvé par l'autorité de Bergues qu'elles sont fébrifuges. Voici la manière dont il les administre :

℞. *Tartar. solub.* drach. ij.
*Mellis* unc. ij.
*Aq. font.* ℔ j.

*F. emuls. cum amygd. amarar.* unc. j.
*Cola.*

On donne dans le temps de l'intermission une livre ou deux de cette émulsion par jour.

Le *solanum* (*morelle grimpante*), *douce-amère*, *vigne vierge*. Elle est, ainsi que l'indique son nom, douce et amère, et a une odeur narcotique. On l'a employée quelquefois utilement, intérieurement et extérieurement, dans les cancers, dans les maladies cutanées, et dans les meurtrissures. On l'a fait prendre en infusion graduellement, depuis sept à huit grains jusqu'à un gros et même deux.

Le *camphre* est calmant. Ses effets sédatifs sont prouvés par la mort d'un grand nombre d'animaux, produite tout à coup par le camphre, dans les expériences de Mengin; en sorte qu'il n'est pas possible de douter que cette substance ne jouisse de la faculté de détruire la mobilité de la puissance nerveuse, et de tendre à détruire le principe vital. Il produit réellement la stupeur et le sommeil, et ce sommeil est ordinairement accompagné de la même confusion d'idées et de rêves effrayans que produit quelquefois l'opium.

Quant à son action sur le système sanguin, les expériences d'Hoffmann prouvent que vingt grains de camphre et plus, introduits dans l'estomac, ne rendent point le pouls plus fréquent, et n'augmentent pas la chaleur. Celles de Griffin et d'Alexan-

dre prouvent que de grandes doses de camphre diminuent la fréquence du pouls. On peut ajouter à ces expériences celles de Berger, Werloff, Lassona, Home et Collin. Ce dernier en a donné souvent jusqu'à demi-once par jour, sans que le pouls et la chaleur aient été augmentés. Seulement à cette dose il occasionne la faiblesse ou syncope, et la pâleur de tout le corps; ce qui indique évidemment une action sédative.

On obtient de bons effets du camphre dans les fièvres de toute espèce, dans celles qui sont inflammatoires, et surtout dans les fièvres nerveuses accompagnées de délire et d'insomnies considérables; et il convient de le donner à forte dose. C'est un grand antiseptique, dont les praticiens obtiennent tous les jours d'heureux effets dans les fièvres putrides et dans les gangrènes. Il a été utile dans les affections hystériques et hypocondriaques, dans celles convulsives et spasmodiques, dans l'épilepsie et dans la manie. Il a souvent réussi aussi dans les douleurs rhumatismales des muscles et des articulations. Cullen a observé néanmoins, que, dans le rhumatisme aigu, appliqué dissous dans l'huile, il diminuait, à la vérité, pour un temps, la douleur de l'articulation principalement affectée, mais que très-souvent il se faisait immédiatement après une métastase vers une autre partie : ce qui lui a fait cesser l'usage

de cette application dans tous les cas de rhumatisme aigu général avec de violentes douleurs.

On peut en faire prendre comme calmant un gros ou deux dans un jour.

## SECTION SECONDE.

### *Des antispasmodiques.*

Les antispasmodiques sont des médicamens qui possèdent la vertu de diminuer l'excès de la mobilité du système ; mais ces moyens ne sont que palliatifs, et ne guérissent pas radicalement. Les toniques et les astringens sont ceux qui peuvent opérer la cure radicale des spasmes et des convulsions dépendantes de l'excessive mobilité du système. Les narcotiques, et surtout l'opium, sont antispasmodiques, et ont cette vertu dans un degré plus éminent que tous les autres qu'on regarde particulièrement comme antispasmodiques.

Les antispasmodiques proprement dits paraissent agir spécialement par leur arome, et leur action se rapproche de celle des narcotiques ; en effet, lorsqu'on les donne à forte dose, ils relâchent, affaiblissent et stupéfient. Il faut être très-prudent dans leur administration, car beaucoup de spasmes et de convulsions sont souvent calmés par les délayans et les relâchans. Ils jouissent, ainsi que les narcotiques, de la vertu stimu-

lante; et tout ce que nous avons dit des premiers doit s'appliquer aux antispasmodiques. La seule différence c'est qu'ils ne jouissent pas de la vertu assoupissante, au moins dans un degré bien sensible. On doit toujours préférer dans l'usage les antispasmodiques les plus évaporables et les plus volatils.

On a donné le nom d'antihystériques aux antispasmodiques qui ont paru spécialement calmer les accidens spasmodiques produits par les affections de la matrice. Il paraît que la vertu antihystérique est spécialement attachée aux substances les plus fétides, au lieu que les odeurs aromatiques et agréables décidaient le plus souvent des accès hystériques. C'est surtout dans les cas de suppression qui menacent de l'inflammation de la matrice, qu'ils conviennent.

On regarde communément comme antispasmodiques les infusions et les eaux distillées de melisse, de menthe, de citronelle, de muguet, de fleurs d'oranges, de tilleul, de prime-vère, de caille-lait, de stéchas; mais elles ne jouissent de cette propriété que dans un faible degré. L'armoise, la matricaire, l'arroche, la sabine, la rue, le sont davantage. L'ambre gris et le succin sont peu employés, mais l'huile de succin mérite d'être conservée; elle est réellement antispasmodique. Les suivantes sont plus efficaces.

1.° L'*assa fœtida* est un antihystérique des plus puissans, à raison de la force de son odeur. Dans les accès d'hystérie où l'on ne peut rien faire avaler au malade, l'assa fœtida, donnée en lavement, est très-efficace; elle est un peu laxative: c'est pourquoi elle convient, prise par la bouche ainsi qu'en lavement, dans les coliques venteuses de personnes hystériques et hypocondriaques.

Toutes les gommes résines fétides sont non-seulement antihystériques, mais elles semblent porter encore leur action sur les poumons et favoriser l'expectoration; et l'observation prouve que l'assa fœtida est plus puissante et plus active que la gomme ammoniaque dont on se sert communément comme béchique incisif. Toutes les gommes résines fétides jouissent aussi de la vertu emménagogue.

Rarement l'assa fœtida agit comme un puissant antispasmodique sous forme solide; il vaut mieux la donner en teinture ou dissoute dans l'alcohol: il convient de varier les formules et de combiner diversement les antispasmodiques, parce que la répétition du même en affaiblit la puissance.

2.° La *gomme ammoniaque* est celle qui est la moins fétide; aussi jouit-elle de la vertu antispasmodique dans un degré plus faible que les autres. Elle est âcre et échauffante, et elle nuit souvent plus par cette dernière qualité qu'elle n'est

utile par sa qualité expectorante. Elle ne résout point les tumeurs dures, indolentes, appliquée extérieurement, ainsi qu'on l'a dit.

3.° Le *galbanum* et l'*opoponax* sont peu fétides et peu antispasmodiques.

4.° Le *sagapenum* peut être mis à côté de l'assa fœtida. Cependant il ne jouit pas d'une vertu antispasmodique aussi forte.

5.° La *racine de valériane sauvage* a été employée presque dans tous les temps comme antispasmodique. Elle a une odeur forte et fétide, et une saveur amère et nauséeuse; ses vertus antispasmodiques sont très-bien établies, mais il faut qu'elle soit donnée en substance et à très-forte dose. On l'a vue réussir dans l'épilepsie, à la dose d'un gros et demi jusqu'à deux gros. Cullen dit l'avoir donnée jusqu'à demi-once sans succès; il ne l'a vue réussir dans l'épilepsie que lorsqu'elle purgeait.

6.° Les *huiles volatiles* sont en général plus ou moins stimulantes et échauffantes; mais elles produisent aussi des effets antispasmodiques, surtout dans le canal alimentaire; il paraît même qu'ils se bornent à ce canal. Ce n'est que dans un très-petit nombre de cas particuliers que ces substances produisent leurs effets dans tout le système; ou plutôt cela n'arrive que lorsque les affections générales dépendent d'un état de l'estomac qui peut être changé par l'action de ces huiles. En géneral,

elles ne conviennent point dans les cas de diathèse inflammatoire. Dans ces cas il est utile de recourir au camphre, qui n'est point échauffant, de même qu'aux huiles camphrées ou éthérées, comme l'huile de menthe poivrée, l'éther, etc.

7.° Les *éthers* sont de puissans antispasmodiques. On les emploie dans toutes les affections spasmodiques générales, et surtout dans celles du canal alimentaire en particulier. La promptitude avec laquelle ils s'évaporent et se répandent dans tout le corps, leur donne de grands avantages; ils n'échauffent point, et sont antispasmodiques dans les cas même de spasme inflammatoire, comme le camphre. La liqueur anodine d'Hoffmann jouit de la même vertu, mais dans un moindre degré, ainsi que l'acide sulfurique dulcifié par l'alcohol, qui est à peu près la même chose que la liqueur anodine d'Hoffmann.

8.° L'*huile animale de Dippel*, bien rectifiée. Cette substance, ainsi que toutes les huiles très-volatiles, est un grand antispasmodique, mais qui ne trouve place que dans les affections dépendantes de la grande mobilité. On a souvent prévenu des accès d'épilepsie par le moyen de cette substance. L'alcali volatil peut être donné dans les mêmes cas, et souvent on en a obtenu du succès.

9.° Le *cuivre* et ses différentes préparations réunissent à la vertu tonique et astringente celle

antispasmodique et calmante. On a employé surtout avec succès le cuivre ammoniacal. Arétée recommandait déjà le cuivre : Van-Helmont et Paracelse l'avaient conseillé dans les affections convulsives, et lui attribuaient une vertu légèrement narcotique. Boerhaave et Hoffmann lui donnent une vertu plus calmante qu'à l'opium. Van-Swieten parle d'une préparation de cuivre qui a guéri l'épilepsie sans produire aucune évacuation, mais en excitant uniquement un sentiment de formication dans tout le corps. Cullen a guéri une épilepsie avec le vitriol bleu donné à petite dose, de même qu'avec le cuivre ammoniacal. Cullen préfère une combinaison de cuivre avec le sel ammoniac. Il donne le sulfate de cuivre à la dose d'un quart de grain ou d'un demi-grain, et réitère cette dose deux fois par jour, en l'augmentant tant que l'estomac peut le supporter sans vomissement. Il le porte néanmoins à un degré capable d'exciter quelques mal-aises et des nausées. Il faut le continuer long-temps. Il en a vu de bons effets dans quelques épilepsies et affections hystériques. Il a été quelquefois diurétique, et d'autres fois anthelminthique. Le cuivre, mêlé au sel ammoniac, se donne de la même manière et à la même dose. Lorsqu'on n'en obtient point d'effet au bout d'un mois, il faut en cesser l'usage, parce qu'introduit en grande quantité dans le corps, il peut

devenir nuisible; et même dès qu'il produit d'heureux effets, il est utile d'en suspendre de temps en temps l'usage, surtout dans l'épilepsie périodique, et de ne le donner ensuite, si la maladie continue, que quelques jours avant l'accès : il a réussi à Cullen de cette manière.

10.° L'*oxide de zinc*. Nous en avons déjà parlé; il réunit à la vertu astringente et tonique celle antispasmodique et calmante.

11.° Le *musc* est un puissant antispasmodique. Il est plus efficace donné en substance que de toute autre manière : il faut le faire prendre à grande dose, depuis dix grains jusqu'à trente, et même les réitérer plusieurs fois dans le jour, lorsqu'on ne le trouve pas assez efficace. Malheureusement il y a beaucoup de différence parmi les substances que l'on donne comme musc, et il est rare d'en avoir du véritable. Ce dernier est un des plus puissans antispasmodiques connus; on a guéri entièrement des spasmes du pharinx qui empêchaient la déglutition, et même la respiration, par l'unique usage du musc, quoique ces spasmes eussent résisté à tous les autres antispasmodiques.

Il est quelques observations desquelles il résulte que plusieurs hydrophobies produites par la morsure d'un animal enragé, avaient été guéries dans leur principe par l'usage du musc donné à gran-

des doses. L'observation prouve aussi qu'il est infiniment utile dans les cas de goutte rentrée, et surtout lorsque l'estomac, la tête ou les poumons, sont affectés : mais il faut le donner à très-forte dose.

12.° Le *castoreum* est, ainsi que la substance dont nous venons de parler, un produit animal. Il a une odeur extrêmement forte et très-désagréable ; il est antispasmodique et surtout anti-hystérique : mais il faut qu'il soit donné en substance et à grande dose, comme depuis dix jusqu'à trente grains. On en fait une teinture à l'alcohol ; mais l'eau-de-vie est préférable.

13.° Les *feuilles d'oranges* sont non-seulement amères et aromatiques, et par conséquent toniques, mais encore antispasmodiques. De Haën en a obtenu souvent d'heureux effets dans toutes les affections spasmodiques et convulsives *ab atoniâ*.

14.° L'*eau froide* est antispasmodique. Son aspersion sur le corps a réussi dans le tétanos, dans les cas recommandés par Hippocrate, savoir, lorsque le malade est jeune, bien constitué, non blessé, et lorsque la saison est chaude.

15.° Les *excitans* capables de donner la fièvre (et c'est dans cette vue que Hippocrate prescrivait l'eau froide dans le tétanos), sont de puissans antispasmodiques ; c'est pourquoi il dit : *Si puerperæ convulsio accidat, febrem excitato* (Epid. lib. 2) ;

et on a vu souvent l'épilepsie être guérie ou suspendue par les accès de la fièvre quarte.

Mixture antispasmodique.

℞. *Ether. sulfur.* } ana. gutt. xxiv.
*Laudan. liq. Syd.* }

*M. pro unâ dosi vel dividend. in doses ij.*

Dans l'angine spasmodique.

Potion antispasmodique et calmante.

℞. *Inf. flor. tiliæ* unc. iv.
*Aq. distillat. menthæ piper.* unc. j s.
*Ether. sulfur.* semi-drach.
*Laudan. liq. Sydenh.* gutt. xxiv.
*Syrup. altheæ.* unc. j s.

*M. f. s. a. potio. cochl. exhibend. singulâ horâ.*

Mixture antispasmodique.

℞. *Ether. sulf.* }
*Laudan. liq. Syd.* } ana. semi-drach.
*Olei anim. Dipp.* }

*Pro triplici dosi.*

Autre.

℞. *Aq. flor. tiliæ* unc. iv.
*Theriac.* drach. j.
*Laud. liq. Sydenh.* gutt. xv.
*Ether vitriol.* gutt. xij.

*Pro duplici dosi.*

### Potion antihystérique.

℞. *Rad. valerian. sylvestr.* unc. dimid.
*Coque in aq. q. s. ad* unc. viij.
*Et colaturæ adde:*
*Castorei pulv.* } ana. drach. dimid.
*Assæ fœtid. pulv.* }
*Extract. opii gummos.* gr. ij.
*Liq. min. anod. Hoffm.* scrup. ij.
*Syrup. cort. citreor.* unc. ij.
*F. s. a. potio. assum. cochl. ij de hor. in hor.*

### Bols antihystériques.

℞. *Rad. valerian. sylvestr. pulv.* drach. ij.
*Assæ fœtidæ,* } ana. scrup. ij.
*Castorei pulv.* }
*Flor. Zinci* drach. j.
*Sal. alcal. volatil. concret.* drach. dimid.
*Conserv. rad. helanii q. s.*
*F. s. a. massa. in xxiv bolor. divid. quor. quatuor in die, superbibend. egathum inf. fol. aurant.*

### Liniment calmant.

℞. *Laudan. liq. Sydenh.* drach. ij.
*Ung. alth.* unc. j.
*Balsam. tranquill.* unc. dimid.
*M. f. liniment.*

## ORDRE QUATRIÈME.

### *Des réfrigérans.*

Ce sont des médicamens qui diminuent la température du corps lorsqu'elle est augmentée plus que de coutume, car ils ne la diminuent point dans l'état de santé. Ce n'est qu'en diminuant l'action du système sanguin qu'ils produisent cet effet. Il paraît probable qu'ils affaiblissent les actes de la respiration et la rendent moins fréquente et moins profonde. D'un autre côté, en diminuant l'action du système, ils empêchent que le sang artériel ne reprenne si vîte l'hydrogène et le carbone, et ne repasse ainsi trop tôt à l'état de sang veineux; et par conséquent qu'il ne dégage promptement et en quantité son calorique. C'est du moins ce qui m'a paru probable sur l'action des réfrigérans.

On a voulu expliquer leurs effets sur le corps des animaux, par ce qui se passe lors de la solution des sels neutres dans l'eau, qui y produisent un degré de froid très-marqué : mais cette explication est fausse, car la puissance réfrigérante de ces sels dans l'eau ne se manifeste que dans le temps de leur dissolution, au lieu que les substances rafraîchissantes produisent un effet plus durable. Ajoutez à cela que les acides, qui engendrent de la chaleur lorsqu'on les mêle avec de

l'eau, sont néanmoins de puissans réfrigérans. Il paraît que dans la plupart des cas les réfrigérans opèrent dans l'estomac, et que c'est en détruisant les spasmes, depuis cet organe, et en diminuant l'action du système vasculaire par le consensus qu'a l'estomac avec le cœur, qu'ils produisent leur effet. On conçoit aisément, d'aprés cela, pourquoi dans bien des cas les réfrigérans font couler la sueur. On voit aussi que ces remèdes sont pour la plupart antizymiques, et qu'en modérant la chaleur ils s'opposent aux progrès de la fermentation, aux décompositions et aux nouvelles combinaisons qu'elle tend à former.

Les principaux réfrigérans sont l'air frais et souvent renouvelé, l'eau pure et fraîche, les eaux minérales froides et acidules; les acides minéraux et végétaux, étendus d'eau; l'eau imprégnée d'acide carbonique; les sels neutres à petite dose, et surtout le nitre *refractâ dosi;* la racine et les feuilles d'oseille, d'aleluia; les feuilles d'endive, de pourpier; en général les plantes aqueuses, les fruits aigrelets, le sel d'oseille, le vinaigre, le tartrite acidule de potasse, les émulsions, les juleps, surtout celles et ceux nitrés, le petit-lait.

Les réfrigérans conviennent dans les fièvres aiguës, inflammatoires et bilieuses. On ne doit les administrer dans celles éruptives, que lorsque la fièvre est violente, ou lorsqu'il y a des symptômes

de putridité; autrement ils pourraient produire le refoulement des forces du dehors au dedans et la rentrée des exanthèmes, ou empêcher leur éruption, en affaiblissant trop le mouvement fébrile nécessaire à cette dépuration.

Ces moyens sont contre-indiqués dans les cas où la chaleur animale est affaiblie, les forces petites, la peau pâle et bouffie, dans la chlorose, etc.; et il ne faut pas en soutenir l'usage long-temps.

Les acides décomposent la bile et la font couler, corrigent la putréfaction, excitent l'action des reins et font couler les urines; ils calment les nausées, le vomissement, les flux sanguins; ils appaisent la soif, tuent les vers, détruisent les impressions nuisibles de l'opium et des autres poisons végétaux vireux.

Ce sont les acides végétaux qui conviennent surtout dans les cas où il importe de rafraîchir, lorsque la maladie doit se terminer par des évacuations; car les acides minéraux, ainsi que l'a remarqué Sydenham, agissant comme astringens, ne conviennent pas dans ces cas.

L'eau froide est un des plus puissans moyens qu'on puisse employer dans les maladies bilieuses, comme dans la fièvre ardente, le choléra-morbus; et, comme l'observe Hippocrate, son usage est utile dans tous les temps de ces maladies: elle agit non-seulement comme rafraîchissante, mais

encore comme antispasmodique et antibilescente. Elle a été recommandée par les anciens dans la dyssenterie bilieuse, et notamment par Ætius et par Amatus Luzitanus, qui en obtenaient d'heureux succès. Il en est de même des fruits d'été et d'automne auxquels ont eu recours les anciens dans le cours de la maladie, comme le prouve un passage d'Alexandre de Tralles.

On emploie aussi avec succès les réfrigérans dans les suppurations internes accompagnées de fièvre forte, ainsi que dans les cas de cachexie et d'hydropisie accompagnées de fièvre, de soif, de sécheresse.

En général, il faut, autant qu'il est possible, s'abstenir de boissons durant le frisson fébrile, parce qu'elles augmentent l'anxiété, le mal-aise, et prolongent l'accès, comme l'avait déjà observé Hippocrate. Il faut observer, par rapport au vinaigre, qu'il ne faut point le donner, ou du moins qu'en faible quantité et très-étendu d'eau, dans les maladies dans lesquelles la fièvre est très-forte et la chaleur très-augmentée, parce qu'il contient une certaine quantité d'alcohol, qui est très-échauffant et stimulant. Or, il faut observer que de deux impulsions contraires que reçoit à la fois le principe de la vie de la part d'une même substance, l'impression analogue à la disposition où se trouve le corps, devient celle dominante.

Émulsion.

℞. *Amygd. dulc. excorticat.* n.° viij.
*Sem. frig. maj.* unc. dimid.
*Tere in mortar. super affund. aquæ* unc. viij.
*Colaturæ solve :*
*Nitr. pur.* scrup. dimid.
*Syr. cap. vener.* unc. ij.

## ORDRE CINQUIÈME.

### *Des échauffans.*

Ce sont les médicamens qui augmentent le mouvement de la circulation en augmentant l'action des solides, et qui conviennent par conséquent lorsque leur mouvement est trop lent. Tous les toniques, les stimulans, les aromatiques et les spiritueux, sont de cette classe; de même que le régime succulent et animal, l'usage du vin et des liqueurs, l'air chaud des appartemens et non renouvelé. Souvent ces moyens empirent la maladie, lui impriment le caractère de la malignité, et décident des tâches miliaires et pétéchiales, qui compliquent la maladie et la rendent plus grave. On ne parvient à remédier à ces symptômes qu'en changeant de traitement, en administrant les réfrigérans, en faisant lever le malade, et en lui faisant respirer un air frais.

*Régle générale.* Toutes les fois que le malade brûle dans l'intérieur, dit avec raison Picquer, et qu'il a froid aux parties extérieures, il faut s'abstenir de remèdes chauds.

---

# CLASSE DEUXIÈME.

## *Des évacuans.*

Nous ferons onze ordres d'évacuans : les saignées, les émétiques, les purgatifs, les sudorifiques, les diurétiques, les ptarmiques, les sialagogues, les expectorans, les galactopées, les spermatopées, et les emménagogues.

### ORDRE PREMIER.

### *De la saignée.*

On entend en général par saignée une évacuation artificielle du sang. Elle s'opère par la lancette, par les scarifications, ou par les sangsues. En général, les praticiens ont observé que les saignées, faites à différens endroits du corps, produisent un effet particulier et plus ou moins analogue à celui que les anciens leur avaient attribué. Sans recourir à de vaines hypothèses sur la manière d'agir de la saignée, il est démontré, d'après l'expérience de tous les temps, qu'elle ralentit le mouvement de la circulation,

qu'elle diminue et modère la chaleur fébrile, qu'elle relâche et détend la fibre, qu'elle calme la plupart des douleurs, qu'elle arrête des évacuations et en décide d'autres. On ne peut se refuser à croire que la diminution des forces vitales, qui est la suite de l'évacuation du sang, la dissipation des spasmes, et le changement de direction de l'action des forces, sont les principales causes de tous les effets que produit la saignée.

Les indications qui exigent la saignée sont très-nombreuses. Elle est généralement utile dans toutes les maladies inflammatoires, dans l'apoplexie sanguine, et dans tous les cas accompagnés de pléthore et de fortes irritations toniques. Elle est souvent indispensable dans les hémorragies et dans les vives douleurs. Dans la pratique ordinaire, on se règle ordinairement sur l'état du pouls, sa force, sa fréquence et sa plénitude; mais ces signes sont quelquefois trompeurs, car il arrive souvent qu'un pouls petit et serré s'aggrandit et se relève après la saignée.

La saignée produit les meilleurs effets dans la pléthore, dont les signes ordinaires sont une pesanteur de tout le corps, la douleur gravative de la tête, les yeux rouges et chargés, la face très-colorée, le pouls dur et plein, les veines saillantes, une torpeur et un engourdissement général, la propension au sommeil, etc.

Il convient d'observer ici qu'il existe bien rarement de vraie pléthore générale, mais bien des pléthores particulières. C'est pourquoi on ne doit jamais se permettre des saignées abondantes ni multipliées; c'est pourquoi aussi les saignées locales sont d'une utilité très-immédiate, et souvent d'une nécessité indispensable.

La saignée doit être prescrite avec beaucoup de circonspection dans les fièvres humorales: elle convient peu aux enfans, aux vieillards, aux phthisiques, aux personnes affectées de marasme et de cachexie. Elle nuit souvent dans les affections hystériques et hypocondriaques, dans la paralysie, la goutte, et surtout dans les maladies éruptives, lorsque l'éruption a paru.

La pratique démontre que le lieu où l'on saigne n'est nullement indifférent. Toutes les fois qu'il s'agit de détruire un engorgement sanguin, et de calmer des douleurs, la tension et les autres symptômes concomitans, l'expérience a appris qu'il était utile de tirer du sang dans l'endroit le plus voisin de cet engorgement; c'est ainsi que, dans l'inflammation des amygdales, un coup de lancette donné sur le lieu même a souvent fait disparaître le mal. Il est en général nécessaire de saigner le plus près possible du lieu affecté. Ainsi, dans les inflammations des parties intérieures ou extérieures de la tête, on ouvre avec succès la jugulaire

extérieure qui reçoit le sang de presque toutes ces parties. Dans celles de la poitrine on saigne au bras, du côté affecté. Les grands praticiens emploient souvent avec bien du succès la saignée du pied pour débarrasser la tête, pour rappeler aussi le sang dans les parties inférieures, et surtout vers l'anus ou vers la matrice. Cette méthode réussit souvent dans la suppression des règles et du flux hémorroïdal.

Dans les fortes inflammations il est utile de tirer une grande quantité de sang à la fois. Lorsqu'on n'emploie la saignée que comme auxiliaire ou calmante, on ne doit tirer que peu de sang. L'ouverture de la veine doit être très-grande dans les cas où la célérité est nécessaire.

*Préceptes de pratique concernant la saignée.*

1.° La saignée appelle les forces à l'extérieur; c'est pourquoi le sommeil est contraire après la saignée, car il tend à en détruire l'effet expansif.

2.° On doit regarder la saignée comme un moyen très-efficace pour diminuer la pléthore générale lorsqu'elle domine, et il convient dans cette circonstance de tirer une grande quantité de sang. Mais dans les cas de non turgescence, la saignée dispose à la pléthore. C'est pourquoi il n'y a que les saignées locales qui puissent convenir dans les cas de congestions sanguines locales. C'est le cas

des ventouses scarifiées ou de l'application des sangsues sur la partie.

3.° La saignée est nécessaire dans les vraies inflammations, de même que dans les cas de fièvres bilieuse, ou pituiteuse gastrique, compliquées d'inflammation dominante. L'indication de la saignée se tire du pouls, qui est petit dans ces dernières circonstances, et de la respiration, qui est pénible. Lorsque l'inflammation ne domine pas, mais l'affection gastrique, on doit s'abstenir de la saignée, et évacuer. On reconnaît la dominance de l'affection gastrique par les anxiétés épigastriques, l'augmentation de chaleur, les sueurs partielles, les douleurs spastiques au cou, les tremblemens de la langue, le larmoyement. Remarquez que la dominance des symptômes inflammatoires se manifeste surtout par l'état de la respiration, car le poumon est l'organe le plus éminemment affecté par l'état inflammatoire.

4.° *In acutis morbis sanguinem mittes, si vehemens morbus videatur, flornerit que ægrotantis ætas, et virium adfuerit robur.* Hipp. lib. de victûs rat. in acutis.

Celse ajoute : *Igitur vehemens febris, ubi rubet corpus, pleræque venæ tument, sanguinis detractionem requirit.* Lib. 2 de medicina, cap. X, p. 78.

La saignée doit être faite, ainsi que les autres évacuations, lorsqu'elle est nécessaire, dès le prin-

cipe de la maladie, comme le conseille Hippocrate. Aph. 29, sect. 2. *Incipientibus morbis, si quid movendum videatur, move; vigescentibus verò quiescere melius erit.*

5.° C'est dans les premiers temps de la maladie que la saignée doit se faire, lorsque les symptômes d'irritation se présentent avec une grande intensité. Le plus communément le temps de la crudité dans les maladies inflammatoires se porte jusqu'au quatrième jour inclusivement; il s'étend cependant quelquefois plus loin, et on doit saigner dans tous les temps lorsque le cas l'exige. Hippocrate fit saigner Anaxion le huitième jour d'une pneumonie inflammatoire, parce que la maladie était encore dans l'état de crudité, et que les symptômes d'irritation dominaient d'une manière pernicieuse. Il fut jugé le trente-quatrième jour par les crachats, les sueurs et les urines.

La saignée peut être administrée pendant toute la première période d'une maladie inflammatoire, et cette période s'étend jusqu'à l'époque où les signes de coction commencent à se manifester. Elle est spécialement indiquée, et même indispensable, lorsque l'affection inflammatoire se porte sur un organe déterminé, non parce qu'elle évacue, mais parce qu'elle change la distribution vicieuse des forces, qu'elle détruit et décompose l'appareil et le système des mouvemens tendus vers la

partie qui va être enflammée : c'est dans cet état que convient aussi l'usage des narcotiques. La saignée est un vrai moyen d'irritation, comme le prouvent les expériences de Haller, qui a vu qu'une piqûre, soit de la veine, soit de l'artère, excitait dans les vaisseaux voisins un mouvement bien marqué, qui poussait le sang avec rapidité vers l'ouverture des vaisseaux.

6.° Les indications de la saignée sont, la jeunesse; l'habitude de manger beaucoup de viandes, de boire du vin et des liqueurs fortes; l'habitation des pays froids et très-élevés, la privation d'un membre. On tire le plus souvent les indications de la saignée de l'intensité de la chaleur, de la force et de la plénitude du pouls. La plénitude du pouls n'est pas un signe certain de l'utilité de la saignée, et surtout dans la petite vérole, parce que ce caractère dépend le plus souvent de la mollesse de l'artère produite par l'impression du virus variolique, qui semble affaiblir la cohésion des parties solides d'une manière très-marquée; et c'est à raison de cette grande mollesse que l'air frais est généralement utile dans le traitement de la petite vérole. De Haën rapporte une observation d'un homme dont le pouls avait conservé un caractère de force et de plénitude jusqu'à la mort, et dans lequel on ne trouva pas une goutte de sang dans le système vasculaire : or cet état

d'inanition des vaisseaux était une forte contre-indication de la saignée. On peut conclure de là et de plusieurs autres observations, que le pouls ne dépend pas tout-à-fait du sang que le cœur projette dans les artères: il paraît plus vraisemblable qu'il dépend d'une force qui s'exerce constamment dans les artères, et qui part du cœur, comme d'un foyer ou d'un centre principal. D'un autre côté, il peut se faire que dans l'oppression des forces, ou plutôt par la violence du spasme, le pouls soit petit, faible, concentré; et ce caractère du pouls, loin d'être une contre-indication de la saignée, la rend plus utile au contraire, lorsqu'elle est indiquée d'ailleurs par l'ensemble des autres signes: la saignée, dans cette circonstance, développe le pouls, et lui donne la force et la vélocité qu'il doit avoir. L'inégalité du pouls n'est pas non plus toujours, ainsi que l'avait déjà observé Baillou, un obstacle à la saignée, surtout s'il est grand et fort. Baglivi avait fait la même observation sur les pleurétiques et les péripneumoniques, dans lesquels il avait trouvé un pouls intermittent. On rencontre souvent aussi un pouls très-inégal et petit, serré, dans les gastrities et les entérities, et cette qualité ne contre-indique pas la saignée; au contraire elle en prouve le besoin. Cependant nous observerons avec Valsalva, qu'elle n'est utile dans l'entéritie que lorsque celle-ci est vraie; et comme il est fort rare

qu'elle ne soit pas bilieuse ou putride, on ne doit l'employer qu'avec la plus grande circonspection.

7.° Pour distinguer l'état d'oppression des forces, ou de faiblesse apparente, de la faiblesse réelle, il faut, lorsque la veine est ouverte et que le sang coule, tâter le pouls de l'autre bras : s'il reste petit, et qu'il devienne tremblant et intermittent, les forces sont alors réellement diminuées, et il faut fermer à l'instant le vaisseau; mais si le pouls se relève et qu'il devienne grand, il faut continuer la saignée.

8.° Pour que la saignée produise un effet pleinement révulsif, il faut que l'irritation qu'elle décide soit portée sur une partie qui ait des relations plus marquées avec celle qui est affectée et qu'on veut soulager; c'est à la pratique à déterminer le choix des vaisseaux.

La saignée du bras est révulsive par rapport aux fluxions déterminées sur la tête, et elle doit toujours se faire, tant que l'appareil des fluxions subsiste. La saignée du pied n'est préférable que dans les temps très-éloignés de celui où la fluxion doit s'établir, et seulement pour introduire une habitude de mouvemens contraires à celle qu'elle a vicieusement contractée. Lorsque la fluxion est établie, une précaution importante c'est de saigner au bras du côté de la partie de la tête affectée; car il existe une correspondance bien plus

directe et une relation plus intime dans la même portion latérale du corps. Nous observerons ici qu'Hippocrate était dans l'usage de purger d'abord par les parties les plus voisines de l'affection, et successivement par les parties plus éloignées. Dans les maladies dont le siége était à la tête, il purgeait d'abord par les narines, puis par le vomissement, et enfin par les selles. Dans les maladies au-dessous du diaphragme, il purgeait d'abord par les selles, puis par le vomissement, et enfin par les narines. *Mart.*

La saignée du bras est révulsive aussi par rapport à la poitrine et aux organes qu'elle contient, de même que par rapport aux viscères du bas-ventre. L'observation a fait condamner les saignées du pied dans les affections du foie qui viennent à la suite des coups reçus à la tête, parce que dans ce cas elles peuvent détourner la fluxion sur le bas-ventre, et particulièrement au foie.

La saignée du bras droit est révulsive par rapport au foie, et celle du bras gauche par rapport à la rate. La saignée du bras est révulsive aussi par rapport à la matrice, et supprime les règles, tandis que celle du pied et les scarifications des extrémités inférieures, l'application des sangsues à la vulve ou à l'anus, les sollicitent puissamment. Aussi, lorsqu'il est nécessaire de saigner hors des règles, c'est aux pieds qu'il faut le faire. Quelque-

fois cependant la saignée du bras décide tout d'un coup l'éruption des règles ; c'est lorsque la congestion est formée dans la matrice à l'occasion d'un spasme fixe et continuel; la saignée est alors antispasmodique.

9.° On a conseillé de saigner plusieurs fois, et même jusqu'à défaillance, dans les grandes maladies inflammatoires ; mais cette pratique est très-dangereuse : si elle ne donne la mort promptement, elle peut l'amener dans la convalescence ; ou bien elle introduit dans le système une ſaiblesse radicale, de laquelle dépendent une infinité de maux, qu'on ne guérit qu'avec la plus grande difficulté. En général, on doit être très-prudent dans l'administration de la saignée dans les inflammations érésypélateuses; elle décide souvent leurs métastases.

10.° Lorsque les forces sont affaissées à un certain point, et qu'on a à craindre de la violence de l'irritation, on doit prescrire des lavemens tous les trois jours ; ils produisent en petit les effets de la saignée. C'est pourquoi Hippocrate dit (lib. de victûs rat. in acut.) : *At si imbecilliores appareant ac si plus sanguinem detraxeris, chysmo alvino tertiâ quâque die utendum est, donec in tuto æger fuerit.* Hippocrate recommandait surtout l'usage des lavemens dans les cas où il convenait de détourner les forces des parties supérieures.

11.° On ne peut pas déterminer précisément

la quantité de sang qu'il est nécessaire d'évacuer: on peut établir néanmoins que dans les violentes inflammations, la saignée, dans un adulte d'une force ordinaire, doit être de dix à douze onces. Une saignée est copieuse quand elle passe vingt onces, et petite, lorsqu'elle est au-dessous de dix onces. La première saignée doit être en général plus copieuse, et répétée selon les circonstances, mais il faut tirer moins de sang dans les saignées subséquentes; et lorsqu'on a à craindre la défaillance, il faut saigner le malade couché.

12.° Il est des douleurs extrêmes où il est utile de décider de légères défaillances. Il faut alors, pendant que le sang coule, faire tenir le malade levé ou sur son séant. La défaillance est le plus grand remède contre la douleur. La défaillance est un grand moyen d'arrêter les hémorragies, parce qu'elle dissipe et décompose l'appareil des mouvemens qui portent le sang d'une manière active sur une partie déterminée, et qu'elle tend à introduire dans le sang un caractère d'épaississement qui le coagule, et arrête ainsi l'hémorragie: mais cela ne doit s'entendre que des parties extérieures; elle aggrave celles intérieures, parce que la défaillance, ainsi que le sommeil, pousse l'action et les humeurs au dedans, et parce que les hémorragies intérieures dépendent le plus souvent d'un état de faiblesse dans la partie même qui est le siége de l'hémorragie, et qui est

par conséquent le terme et non le centre de la fluxion.

13.° Il se rencontre souvent des symptômes équivoques dans les maladies inflammatoires et autres, compliquées d'inflammation, et qui en rendent le diagnostic incertain : 1.° l'amertume de la bouche ; car quoique ce signe se trouve ordinairement dans les affections des premières voies, et qu'il en soit un des caractéristiques, il se rencontre quelquefois aussi dans les maladies simplement inflammatoires, et il ne faudrait pas se décider d'après ce signe unique pour l'emploi de l'émétique ; 2.° les nausées, et même le vomissement bilieux, qui peut dépendre de l'irritation gastrique, et qu'augmente pernicieusement l'action des émétiques et des purgatifs ; 3.° la rougeur vive du visage et des joues, qui a fréquemment lieu dans les maladies inflammatoires, mais qui peut dépendre aussi d'une affection gastrique ; 4.° enfin, le teint jaune, les yeux chargés de bile, qui peuvent être des symptômes nerveux, et se présenter dans des affections purement inflammatoires.

Lorsque le diagnostic est incertain, on conseille des boissons abondantes et réfrigérantes, quelques lavemens, et on fait de petites saignées de quatre à huit onces. L'observation de l'effet de ces remèdes éclaire sur la nature et le genre de la maladie ;

c'est le cas du principe des anciens : *a juvantibus et lædentibus indicatio.* Mais ce qui peut mieux dissiper les doutes, c'est le genre de la constitution épidémique, et le caractère de la fièvre concomitante.

14.° La saignée est souvent suivie d'évacuation par le vomissement ou par les selles ; c'est qu'en sollicitant les mouvemens à l'extérieur, elle dissipe ou diminue les spasmes fixés sur les premières voies, et qui s'opposent à l'établissement des mouvemens péristaltiques nécessaires pour décider les excrétions, soit par les selles, soit par les vomissemens. Hoffmann la recommandait par cette raison aux hypocondriaques qui étaient fortement constipés. Tom. 3, p. 455.

15.° La saignée est généralement contre-indiquée dans le premier âge de la vie[1], de même que chez les vieillards ; chez ceux qui prennent habituellement peu d'alimens nourrissans, qui vivent de végétaux ; chez les abstêmes, et ceux qui se livrent habituellement à des travaux forcés après le repas. Elle est contre-indiquée dans les

---

1. Les sangsues sont préférables lorsqu'il y a affection décidément inflammatoire : outre l'avantage qu'elles ont d'évacuer plus directement le tissu cellulaire, qui est ordinairement chargé de sang dans les enfans ; c'est qu'elles affaiblissent bien moins, parce qu'elles évacuent peu à peu, et de la manière la plus conforme à la nature, qui, dans les hémorragies, fait ordinairement couler le sang en petite quantité à la fois et goutte à goutte.

pays et dans les saisons chaudes et humides, et généralement dans les circonstances qui entretiennent une extrême disposition à la sueur, de même que chez ceux qui ont une extrême sensibilité à l'orifice supérieur de l'estomac, et qui vomissent fréquemment des matières bilieuses. Elle est contre-indiquée dans le travail de la digestion, à moins qu'il n'y ait un spasme prédominant dans les organes digestifs. Les flux de sang naturels ne contre-indiquent point la saignée, lorsque la maladie est telle qu'elle demande une évacuation plus abondante que celle qu'on doit attendre de l'hémorragie naturelle. *Impediunt venæ sectionem in sanguinem spuentibus tempus anni, dolor lateris et bilis.* Hippocr. lib. 6. epidem. foet. Elle ne convient pas non plus dans la première période fébrile, ni dans le frisson, parce que, portant le sang du centre à la circonférence, elle violenterait la nature qui dans cette période porte ses efforts vers le centre, et empêcherait ainsi la réaction, qui est absolument nécessaire [1].

Elle est contre-indiquée dans les fièvres gastri-

---

1. Elle serait mortelle. Celse a dit : *In impetu sanguinem mittere, hominem jugulare est.* Il entendait par *impetus* le frisson. Lorsqu'elle est nécessaire, elle doit être placée dans le temps de la pyrexie ; et lorsque les symptômes sont urgens, on peut la faire *in vigore.* Baillou dit que dans une fièvre tierce plusieurs malades périrent de la rupture des vaisseaux, par la timidité des médecins, qui n'osèrent pas saigner dans l'accès.

ques pures, parce qu'elle appelle et dirige les mouvemens et les humeurs à l'extérieur, et étend ainsi le foyer morbifique circonscrit dans les premières voies. Elle est nuisible dans les fièvres ardentes, ainsi que dans toutes les fièvres bilieuses; car, outre qu'elle affaiblit, elle ôte à la bile son frein et décide des inflammations locales ou augmente celles qui sont formées: *Hippocrate*, *Levis* et *Sarconne*.

La saignée est nuisible aux femmes grosses en général. *Mulier in utero gerens sectâ venâ abortit; et magis si major fuerit fœtus.* Aph. 31, sect. V. Elle est nuisible aux goutteux.

16.° C'est surtout dans les apoplexies qui surviennent tout à coup, et qui n'ont été précédées d'aucune indisposition, que conviennent les saignées copieuses. Mais dans celles précédées de quelques indispositions, Hippocrate voulait qu'on saignât en moindre quantité et dans le moment de l'orgasme, pour préparer à l'action des purgatifs, qui doivent être donnés immédiatement après. La saignée convient dans toutes les espèces d'apoplexie, si ce n'est dans celles dépendantes d'une hydropisie déjà formée, ou de la retention d'urine. Elle convient rarement dans l'apoplexie des octogénaires.

17.° Dans les affections de la tête qui indiquent la saignée, c'est celle de la jugulaire, l'application

des sangsues, et les scarifications à la nuque, qui sont les plus utiles. L'application des sangsues à l'anus convient de préférence dans tous les cas d'engorgement des entrailles et du système hépatique, et à la vulve et au périnée, dans les cas d'engorgemens utérins. La saignée locale doit être préférée aussi dans les cas de métastase.

## ORDRE SECOND.

### *Des émétiques.*

Les émétiques sont des médicamens qui déterminent le vomissement des matières contenues dans l'estomac, et quelquefois de celles contenues dans le duodenum ou même dans une portion du jejunum. On a une preuve du mouvement antipéristaltique de ces intestins dans le vomissement, par la grande quantité de bile rendue par cette voie. La bile, lors du vomissement, est versée dans le duodenum en plus grande quantité qu'à l'ordinaire, parce que les contractions du diaphragme et des muscles abdominaux compriment fortement tous les viscères de l'abdomen, et par conséquent la vésicule du fiel et les conduits biliaires, et les déterminent ainsi à laisser échapper une très-grande quantité de bile. La bile n'existe pas toujours dans l'estomac avant le vo-

missement, car elle devrait paraître dans les premiers et les derniers vomissemens, au lieu que dans la plupart des cas elle n'est rejetée qu'après des vomissemens réitérés, et souvent après de grands efforts multipliés.

Les maladies qui indiquent les émétiques, peuvent se diviser en deux classes : les unes existent dans l'estomac, et les autres ont leur siége dans d'autres viscères. Les premières sont ordinairement produites par des saburres visqueuses, pituiteuses, putrides, bilieuses, les vers, les alimens pris en trop grande quantité, les corps étrangers, les poisons.

Quant aux maladies qui attaquent d'autres organes, et dans lesquelles les vomitifs ont souvent le plus grand succès, elles sont en très-grand nombre. Il est en général peu de maladies aiguës dans lesquelles les émétiques ne puissent être utiles. Comme la plupart de ces affections sont accompagnées de saburres dans les premières voies, et comme ces saburres peuvent rendre la fièvre plus grave, les vomitifs sont très-utiles, employés dès le commencement, et surtout après la saignée, lorsque celle-ci est indiquée.

Dans les maladies de la tête, telles que l'apoplexie, la paralysie, la léthargie, la manie, dont la cause est l'atonie ou une surcharge de fluides séreux, qui compriment l'origine des nerfs, les

émétiques sont toujours utiles, et produisent une secousse qui réveille la sensibilité et facilite le dégorgement du cerveau : mais alors il faut bien prendre garde qu'il n'y ait congestion cérébrale de sang, car ils occasionneraient la mort en augmentant l'engorgement. Ce n'est qu'après plusieurs saignées que les vomitifs peuvent être utiles dans ces cas. Dans les affections des yeux, les affections catarrhales de la gorge, et souvent même dans les engorgemens inflammatoires de l'arrière-bouche, les vomitifs ont le plus grand succès. Ils dissipent le spasme fixé sur ces parties, et empêchent les progrès de la maladie, ou au moins les diminuent.

Dans les maladies de poitrine, et surtout les catarrhales et les bilieuses, on les emploie avec beaucoup d'avantage. Il est une espèce d'hémoptysie produite par la pléthore bilieuse, qu'ils font cesser presqu'à l'instant.

Les secousses que les émétiques excitent dans le diaphragme et les viscères abdominaux, peuvent être très-avantageuses pour dégorger et détruire les obstructions commençantes, pour faire percer les abcès qui s'y sont formés après l'inflammation, et surtout les vomiques des poumons; dans ces dernières il faut user de beaucoup de précautions, parce que l'abcès peut crever dans l'intérieur de la poitrine; et, si la quantité de pus est considé-

rable, le malade court risque d'être suffoqué. Il est prudent alors de chercher, en ramollissant la peau par des émolliens appliqués au dehors de la poitrine, à faire crever l'abcès à l'extérieur.

Les secousses produites par les émétiques expulsent les concrétions des canaux du foie, du pancréas, des uretères, dont la présence produit des douleurs vives, et qui donnent souvent lieu à l'inflammation, à la suppuration, et même à la gangrène.

Enfin, le mouvement antipéristaltique, produit par le vomitif, guérit souvent les flux de ventre en rendant inverse l'action péristaltique des intestins, trop précipitée dans ces maladies.

Les cas qui contre-indiquent en général l'usage des vomitifs, sont la pléthore, les inflammations, et surtout celles de l'estomac, du diaphragme, du foie, les plaies considérables, les hémorragies, les hernies, les tumeurs squirreuses et carcinomateuses du bas-ventre, la phthisie pulmonaire ab *hæmoptoi.* On ne doit employer que les vomitifs les plus doux dans l'état de grossesse. Les vomissemens naturels des femmes, dans cet état, dépendent d'un trouble nerveux plutôt que de la compression, puisque, celle-ci augmentant, les vomissemens diminuent.

Les moyens qui calment l'effet trop violent des vomitifs, sont les bouillons gras, les acides, et les

calmans. Il convient de faire boire aux malades qui ont pris un vomitif, dès les premières secousses qu'il excite, une certaine quantité d'eau tiède, afin d'augmenter les nausées, et de faciliter le vomissement par la réplétion de l'estomac, qui se contracte alors sans se fatiguer, en raison du point d'appui que lui procure l'eau.

Il y a deux sortes de vomitifs, les doux et les forts. Les premiers sont l'eau tiède, les huiles grasses, le beurre, les graisses, etc. Ces substances n'agissent que par leur volume et leur saveur fade.

Les seconds sont le verre et le foie d'antimoine, le soufre doré d'antimoine, le sirop de Glauber, le kermès minéral, le tartre stibié, le sulfate de mercure, le sulfate de zinc; les fleurs d'yeble, de pêcher; les racines de scille, de cabaret, de pain de pourceau, d'ellébore noir, de turbith, d'ipécacuanha; les écorces d'yeble, de sureau; les feuilles de tabac, de tithymale, de gratiole; les semences de raifort, d'épurge et de roquette.

Aujourd'hui on n'emploie plus guères que la racine de cabaret, d'ipécacuanha, et le tartre stibié.

1.° La racine de cabaret, ou asarum, est un émétique très-doux. On la fait dessécher, après quoi on la réduit en poudre, et on la donne à la dose d'un scrupule. On peut la faire prendre à plus forte dose sans danger, car une partie est

ordinairement rejetée par les premiers vomissemens, et le reste par les vomissemens réitérés.

2.° L'*ipécacuanha* est une racine qui a une partie corticale et une partie médullaire. Il paraît, d'après quelques expériences, que sa qualité émétique réside uniquement dans la partie corticale, qui renferme une matière résineuse et une matière gommeuse, très-intimement mêlées ensemble. Ce médicament s'emploie en infusion dans le vin ou dans l'eau, et en poudre: c'est de cette dernière manière qu'il est le plus efficace, et doit se donner à plus petite dose. Cette poudre est rejetée dans les premiers vomissemens, et cesse par conséquent d'agir, tandis que le vin adhère longtemps à l'estomac.

L'ipécacuanha fait très-peu vomir, et est un vomitif très-doux; lorsqu'on veut stimuler puissamment, et d'une manière durable, l'estomac, il est nécessaire d'y ajouter un peu de tartre stibié. On le donne depuis la dose de dix grains jusqu'à un demi-gros.

3.° *Tartre stibié*, etc.

Les signes qui indiquent le besoin du vomitif à raison des saburres qui existent dans les premières voies, sont les douleurs et les pesanteurs de tête, la bouche amère et pâteuse; la langue chargée, blanche ou jaunâtre, vers son milieu; la pâleur, le dégoût, les nausées, les rapports fréquens

d'un goût nidoreux, et surtout si le contour de la bouche et les ailes du nez sont d'une couleur jaune ou verdâtre; l'excrétion d'une humeur collante et visqueuse par la bouche, les dents sales, l'haleine échauffée et fétide, le mal-aise général; les douleurs vagues, situées au-dessus du diaphragme; les convulsions ou le spasme des muscles de la face, du cou, de la lèvre inférieure; le tremblement de la langue, une douleur sourde ou un sentiment de pesanteur dans l'épigastre. Plus il y a de ces symptômes réunis, plus l'indication du vomitif est assurée et pressante.

C'est surtout dans le principe des fièvres aiguës que le vomitif convient, ainsi que dans les fièvres gastriques et principalement les bilieuses. Les hernies ne sont pas une contre-indication absolue quand le vomitif est fortement indiqué : seulement il faut les contenir au moyen d'un bandage convenablement appliqué. C'est surtout dans ces fièvres que l'omission de l'émétique détermine, durant leurs cours, des flux de ventre dangereux. Les purgatifs ne sauraient remplacer l'émétique, et ils aggraveraient la maladie, parce que, dans le principe de toutes maladies, les efforts d'action ont une tendance bien marquée vers les parties supérieures que détruisent les purgatifs : ils s'opposent aussi à leur détermination vers la circonférence, ce que ne font pas les vomitifs, qui favorisent cette détermina-

tion. Lorsque le vomitif est indiqué, et qu'il y a un flux de ventre excessif, il faut d'abord donner un narcotique, et, deux heures après, l'émétique: sans cette précaution, celui-ci purge et nuit. Lorsqu'il y a faiblesse réelle, comme chez les personnes qu'on a saignées abondamment, il faut suspendre l'émétique jusqu'à ce que les forces aient augmenté par l'usage des toniques et surtout du vin, du kina. L'émétique, donné dans les cas de grande faiblesse, peut donner la mort.

Dans les fièvres pituiteuses gastriques qui indiquent le vomitif, comme les matières pituiteuses sont très-ténaces, très-visqueuses, il convient, avant de le faire prendre, de rendre cette matière plus fluide et plus mobile par la décoction de gramen, les sels neutres, et surtout le muriate d'ammoniaque.

Il se décide quelquefois dans la fièvre lente nerveuse une salivation critique, et la matière est si épaisse et le malade si faible, que la salive ne coule point et qu'il y a danger de suffocation; c'est le cas d'un léger émétique qui détermine la salivation. L'émétique convient de même lorsque la maladie se termine par le vomissement, ou lorsqu'on a à redouter un épanchement au cerveau, et qu'il paraît du délire avec une espèce de grognement. Dans ce cas, il faut se hâter d'appliquer encore les sangsues aux tempes, les vésicatoires derrière les oreilles, ou les ventouses

scarifiées, et soutenir l'usage de ces moyens. Lorsque la déglutition est difficile, ce qui annonce une métastase au cerveau, on emploie, outre ces moyens, les doux laxatifs et les doux diurétiques.

On peut administrer dans les fièvres intermittentes compliquées d'affections gastriques bilieuses, les vomitifs dans tous les temps de la maladie : mais les purgatifs ne conviennent que dans l'apyrexie. Stoll pensait que le vomissement était la crise naturelle du frisson, comme la sueur est celle de la chaleur. Celse, qui suivait en cela la méthode d'Asclépiade, choisissait aussi ce temps pour provoquer le vomissement. Hippocrate donnait le vomitif à la même époque dans la fièvre quarte (*Lib. de affectionibus*). Néanmoins il est plus sûr de le donner dans le temps de l'intermission, et de manière qu'il ait entièrement terminé son action avant l'invasion de l'accès suivant.

Le vomissement spontané a quelquefois déterminé l'absorption et l'évacuation des eaux dans l'hydropisie ; c'est pourquoi on a eu recours quelquefois avec succès aux vomitifs : mais dans ce cas, il faut employer les antimoniaux les plus violens, et les réitérer fréquemment à de courts intervalles. Sydenham donnait le vin d'antimoine à grande dose, et avec succès.

La dyssenterie gastrique bilieuse réside ou dans l'estomac, ou dans les intestins ; lorsqu'elle a son

siége dans l'estomac, c'est en vain que l'on donne des purgatifs. Stoll a même remarqué que cette dyssenterie, attaquée par les purgatifs, était plus difficile à guérir. On doit se servir du tartre stibié. L'ipécacuanha ne convient que lorsqu'on a lieu de croire que la matière est très-mobile; on peut le répéter deux ou trois fois, selon les circonstances, en laissant un jour d'intervalle; après quoi on purge avec des purgatifs acides.

Les émétiques et les purgatifs ne conviennent pas dans la dyssenterie putride générale épidémique, si ce n'est, comme l'a observé Zimmermann, lorsque la coction commence à s'établir, et que l'affection des premières voies devient dominante. Dans le principe, ils ne décident point d'évacuations; mais les vomitifs, et surtout l'ipécacuanha, donnés *refractâ dosi*, sont très-utiles, d'après les observations de Stoll, de Zimmermann, etc., surtout lorsque la salive est épaisse, que les dents et les lèvres sont sales et couvertes d'une croûte noirâtre, et lorsque la langue est sèche et noire.

Les vomitifs sont extrêmement utiles dans l'asthme humoral, tant pour évacuer les saburres gastriques, que pour réveiller les déterminations vers les poumons. Un vomitif donné le soir a très-souvent prévenu l'accès qu'on attendait pour la nuit.

Il est une apoplexie occasionée par les commotions de la moëlle épinière, du cerveau, la

distension ou l'entorse de la colonne vertébrale, dans laquelle l'émétique convient singulièrement. On a vu une faiblesse des extrémités inférieures, à la suite d'une gibbosité de la colonne, guérir chez un enfant par ce moyen.

Il se manifeste ordinairement, dans la fièvre inflammatoire, des symptômes gastriques qui excluent les vomitifs. Le principe, *vomitus vomitu curatur*, n'est pas généralement vrai. Il ne doit s'entendre que du vomissement causé par une saburre contenue dans l'estomac, et qui flotte librement dans sa cavité. Les vomissemens peuvent dépendre de causes bien différentes, telles que d'une affection nerveuse ou humorale de la tête, de congestions de sang dans le cerveau et dans l'estomac, d'un délétère subtil, ou de miasmes, ou d'une irritation occasionée par une fièvre éruptive. Dans ces cas, le vomitif est dangereux : on combat efficacement ces symptômes gastriques, dépendant d'un spasme fixé sur l'estomac, ou les parties voisines, par les saignées et les réfrigérans. *Tabidi verò vitantes purgationes sursum.* Aph. 8, s. 4.

Il est dangereux de faire vomir les goutteux. L'expérience a démontré que souvent le vomitif avait appelé la goutte à l'estomac ou sur un autre viscère. On a vu même, hors des accès, les vomitifs, quoique d'ailleurs bien indiqués, déterminer des suffocations et des oppressions extrêmes.

En général, les vomitifs végétaux sont préférables aux antimoniaux dans les maladies bilieuses, parce que l'antimoine a une qualité septique bilieuse.

## ORDRE TROISIÈME.

### *Des purgatifs.*

Les purgatifs sont des médicamens qui excitent des évacuations par le bas, en augmentant le mouvement péristaltique des intestins. Outre cela ils ont encore la vertu de changer la distribution du sang dans plusieurs parties. Ils n'augmentent et ne décident les évacuations alvines que par leur qualité irritante, et en raison de l'irritation qu'ils exercent sur les intestins; mais en même temps qu'ils y déterminent l'affluence des humeurs, ils la diminuent dans les autres parties. Ainsi en augmentant cette affluence dans l'aorte descendante, ils doivent diminuer, jusqu'à un certain point, la quantité et l'impétuosité du sang dans les vaisseaux de la tête; c'est pourquoi les purgatifs sont si souvent utiles dans les maladies de la tête, même dans la phrénésie. Ils diminuent aussi l'affluence vers les parties extérieures, et diminuent ou suppriment la transpiration. On conçoit d'après cela leurs effets dans plusieurs maladies cutanées, et surtout dans les maladies inflammatoires de ces parties.

On peut diviser les purgatifs en quatre classes: les laxatifs ou eccoprotiques, les minoratifs, les

purgatifs ordinaires ou les cathartiques, et les violens ou drastiques.

Les eccoprotiques agissent faiblement; tels sont les huiles douces, les bouillons très-gras, les plantes émollientes, le suc de raisins, les raisins secs, les figues, les pruneaux, tous les fruits sucrés.

Les minoratifs ont une action plus marquée et un peu plus irritante: tels sont la manne, qui est de trois espèces, les tamarins, la casse, le polypode, la tartrite acidule de potasse, et la magnésie.

Les purgatifs proprement dits, ou cathartiques, sont plus irritans et procurent des évacuations plus considérables. Les principaux sont les sels neutres, la rhubarbe, la rhapontie, les follicules et les feuilles de séné, les fleurs de pêcher, les eaux minérales purgatives.

Enfin les drastiques sont les plus violens et les plus âcres. Ils produisent une grande irritation et occasionnent souvent des spasmes, des coliques, des évacuations sanguines, et des superpurgations. Les moins actifs sont les racines de jalap, de turbith, de méchoacan, les hermodaties, quelques préparations mercurielles et antimoniales.

Les plus violens sont le verre et le foie d'antimoine (oxide d'antimoine sulfuré vitreux, et oxide d'antimoine sulfuré), les racines de bryone, d'iris, d'ellébore noir, de cabaret, de pain de pourceau, l'écorce moyenne de sureau, les feuilles de gratiole,

de tabac, de tythimale, les fruits de concombre sauvage, les graines d'épurge, les baies de lauréole, de nerprun, les semences de ricin, les pignons d'Inde, la coloquinte, l'aloès, la scammonée, la gomme gutte.

Tous les purgatifs, excepté les eccoprotiques, sont échauffans et stimulans. Ceux acides sont antiseptiques; d'autres sont toniques et stomachiques, comme la rhubarbe, l'aloès, les sels amers; d'autres sont astringens, comme la rhubarbe (ils ont un goût stiptique), la rhapontie, les myrobolans. Il y en a de bilescens, comme les antimoniaux, les mercuriaux. D'autres excitent les évacuations menstruelles et hémorroïdales, comme l'aloès. Enfin, il en est qui sont caustiques, comme la gomme gutte et les feuilles de tabac.

Les purgatifs sont indiqués lorsque les voies intestinales contiennent des saburres. Les signes qui annoncent leur présence dans le canal intestinal sont, une mauvaise bouche, la langue chargée vers sa base, le dégoût, les vents, les douleurs dans les régions situées au-dessous du diaphragme (*suprà septum transversum dolores qui purgatione egent, sursùm purgante opus esse indicant, qui verò infrà, deorsùm.* Aph. 18, sect. IV), les douleurs dans les lombes, un sentiment de pesanteur et de lassitude dans les genoux, la tuméfaction du ventre, les borborigmes, les tranchées, les

flux de ventre fétides, et les urines troubles et épaisses (*quibus in principio urinæ nebulosæ et crassæ, iis purgare convenit.* Galien); si elles sont claires, *tunc clysteres exhibentur.*

On doit rarement employer les purgatifs dans le principe des fièvres. *Concocta purgare et movere oportet, non cruda, neque in principiis, nisi turgeant; plurima verò non turgent.* Aph. 22, sect. I. D'après ce principe, on ne doit employer les purgatifs, dans les commencemens, que lorsqu'il y a turgescence. Dans le cas contraire, ils ne font qu'augmenter la tension et l'irritation, et s'opposer aux mouvemens de la nature; mais, lorsque l'indication existe, il faut se presser de purger. *Purgandum in valdè acutis, si turgeat materia, eâdem die: morari enim in talibus malum est.* Aph. 10, s. IV.

L'état de turgescence est beaucoup plus fréquent aujourd'hui qu'autrefois, à raison de la moindre action de la peau, qui fait que les forces et les mouvemens sont retenus dans la région épigastrique, ainsi que les humeurs qu'ils y entraînent.

On administre quelquefois les cathartiques pour détourner les mouvemens et les humeurs, comme dans les maladies de la tête. Ils sont très-nuisibles dans les maladies éruptives et dans les pétéchies, lors de l'éruption, parce qu'ils la détournent et appellent les mouvemens et les humeurs à l'intérieur.

Les purgatifs acides conviennent aux bilieux et

dans les maladies bilieuses; mais les doux sont contre-indiqués dans ces cas, parce qu'ils sont bilescens et favorisent la fermentation en fermentant eux-mêmes. Les résineux et les âcres ne conviennent guères que dans les cachexies séreuses, dans les hydropisies, l'hydrocéphale, dans les apoplexies et autres affections comateuses par atonie; c'est surtout en lavemens qu'on les administre alors. Ils ne sont pas utiles dans l'hydropisie, qui revient par leur usage. Dans les maladies inflammatoires, on emploie avec succès les laxatifs : on ne doit employer les autres dans les maladies compliquées de saburre, que lorsque l'inflammation est dans l'acte de sa formation; car, une fois dans sa vigueur, ils ne peuvent que l'aggraver, parce qu'en général une affection morbifique tire un nouveau degré de force des moyens impuissans qu'on lui oppose, et que l'irritation, portée sur l'estomac et les intestins, et qui, dans un temps convenable, aurait pu produire une diversion et une évacuation avantageuses, est déterminée sur le foyer de l'inflammation, et ajoute à la force irritante et attractive.

Lorsque les purgatifs agissent avec trop d'énergie, il faut employer les adoucissans mucilagineux intérieurement et en lavemens. Lorsqu'ils n'agissent pas assez, on fait avaler quelques sels purgatifs, à la dose d'un gros ou deux, ou un grain d'émétique dans un ou deux verres de tisanne.

C'est dans les fièvres gastriques, et surtout les bilieuses, que les purgatifs sont utiles dès le principe ; on donne alors, pendant la rémission, les plus doux, tels que l'eau de tamarins, les sels neutres. La rhubarbe ne convient pas en général dans les affections sèches et chaudes, c'est-à-dire, dans les maladies bilieuses. On ne doit pas se régler, pour purger dans ces maladies, sur l'état de la langue, qui souvent est chargée lors même qu'il n'y existe plus de saburre, et qu'il ne reste plus dans les premières voies qu'un état de faiblesse et d'irritabilité, qui doit être combattu par les toniques, les fortifians, et notamment le kina.

Les parotides symptomatiques exigent l'usage des vomitifs et des purgatifs, d'après la méthode de Stoll, qui était celle d'Hippocrate.

Les purgatifs conviennent dans la tympanite pour expulser l'air cumulé dans les intestins. Ils produisent cet effet en dissipant les constrictions qui en interceptent le passage, et par conséquent en décidant le mouvement péristaltique des portions voisines de celles qui sont resserrées spasmodiquement. Ce sont les plus doux qui conviennent, et les lavemens : les drastiques sont dangereux dans les cas de distension insolite des intestins ; ils augmenteraient le spasme et pourraient décider l'inflammation.

Il faut s'abstenir des purgatifs lorsque la langue

est sèche et la soif considérable (*Hipp. lib. de vict. rat.*), de même que dans la lipyrie; ils irriteraient, dessécheraient et disposeraient à l'inflammation et aux convulsions. On ne doit pas purger non plus dans les fortes douleurs, quelle que soit la partie affectée. Les purgatifs ne conviennent pas non plus dans la fièvre ardente, si ce n'est lorsqu'elle est compliquée d'affection gastrique. Il en est de même de toutes les fièvres continentes non compliquées.

Ils sont généralement nuisibles dans les pneumonies et dans toutes les affections de poitrine : *A pleuritulâ vel peripneumoniâ detentâ, alvi fluxus superveniens, malum.* Aph. 16, sect. VI. Hippocrate dit aussi, lib. 3, de morbis : *Fluxus ventris in peripneumoniâ quintâ die mortem inducit, infrà enim humore secedente, partes supernæ resiccantur, et sputi purgatio sursùm non prodit.* Il ne faut donc pas même administrer les lavemens, qui pourraient déterminer la diarrhée.

Dans le cas de diarrhée, Baglivi conseille les opiatiques unis aux antimoniaux, d'après ce précepte d'Hippocrate : *Alvi laxitas, cutis densitas, et contrà.* Si l'affection de poitrine commence, dit Baglivi, avec le flux de ventre, il faut le calmer par ce moyen, puis saigner si le cas l'exige.

Hippocrate prescrivait les lavemens rafraîchissans et lénitifs dans les pneumonies, mais seulement

les cinq premiers jours, pour modérer la fièvre. Passé ce temps, il s'en abstenait, crainte de s'opposer à l'expectoration, qui est la crise naturelle de ces affections. Il est néanmoins des cas où la diarrhée est utile, comme l'a remarqué Hippocrate; c'est dans les pneumonies gastriques bilieuses, lorsqu'elle est réellement critique, et, comme l'observe Galien, lorsqu'elle arrive après les signes de coction.

Dans le traitement de la dyssenterie gastrique bilieuse, dont le foyer est dans les intestins, les purgatifs sont nécessaires; mais ce sont les anti-bilieux qui conviennent de préférence. La rhubarbe et les myrobolans ne conviennent que sur la fin, et lorsque les évacuations ont été suffisantes. Les purgatifs âcres, donnés à de longs intervalles, seraient utiles s'ils agissaient uniquement en évacuant les matières retenues dans le colon; mais ils sont dangereux par rapport à l'inflammation qui accompagne toujours cette maladie. Il faut donner des purgatifs doux, de deux jours l'un, parce qu'ils laissent ordinairement une constriction plus considérable que celle qui avait lieu auparavant; et, si on ne les donnait pas constamment, comme le pratiquait Sydenham, la maladie acquerrait une nouvelle force.

Les purgatifs et même les lavemens doivent être entièrement interdits dans le temps de la

coction et de la crise : *Vigentibus quiescere melius est.* Ils sont inutiles et peuvent même nuire après la crise, lorsqu'elle est parfaite. *Quæ judicantur et judicata sunt perfectè, neque movere oportet, neque innovare sivè purgantibus, sivè aliis irritamentis, sed sinere.* Aph. 20, sect. I. Ce conseil n'est point applicable aux maladies éruptives : il convient toujours de purger après la crise.

Les purgatifs sont contre-indiqués dans la jaunisse, si ce n'est lorsqu'elle est causée par un trop long séjour des alimens dans le duodénum. Autrement ils rendent la maladie plus grave, en augmentant les spasmes des organes biliaires et de la peau. Il en est de même des émétiques. Hippocrate en avait déjà fait la remarque.

Les laxatifs conviennent pour prévenir les accès de goutte. Les purgatifs forts, et même les drastiques, sont utiles dans la mélancolie : *Melancolicos autem uberiùs deorsùm purgabis.* Aph. 9, sect. IV. Mais on ne doit les employer que lorsque la matière est mobile, et lorsqu'elle se portait sur quelque partie. Hippocrate employait l'ellébore : l'aloès est un excellent moyen. La faiblesse des nerfs, et leur sensibilité excessive, ne doivent pas effrayer ; un peu de colique est même par fois nécessaire.

Bol purgatif.

℞. *Rad. jalap. pulv.* scrup. j.
*Cremor tartar.* drach. j.

*Syrup.* q. s.

*F. bolus.*

### Potion purgative commune.

| | |
|---|---|
| ℞. *Fol. oriental.* <br> *Sal Glauber.* | ana. drach. ij. |

*Mannæ commun.* unc. ij.

*Tamarind. ping.* unc. j.

### Autre.

℞. *Follicul. sennæ* drach. ij.

*Sal. vegetab.* drach. j s.

*Medull. cassiæ recent.* unc. j.

*Rhei pulv.* drach. dimid.

*Mannæ dent.* unc. ij.

*F. s. a. pot. purg.*

### Decoction laxative.

℞. *Tamarind. ping.* unc. ij.

*Solve in seri lact.* ℔. j.

*Egath. exbibend. de hor. in hor.*

### Autre.

℞. *Tamarind. ping.* unc. j.

*Tartar. stib.* gr. j.

*Solv. in aq.* ℔ ij.

*Egath. ad s. evacuationem.*

### Potion purgative et apéritive.

| | |
|---|---|
| ℞. *Fol. sennæ.* <br> *Sal Glauber.* | ana. unc. dimid. |

*Coq. in aq. q. s. ad* ℔ j s.
*Solve mannæ* unc. iij.
*Tamarind.* unc. ij.
*Egath.*

Apozème purgatif et apéritif.

℞. *Rad. chicor. sylvestr.* unc. j.
*Fol. sennæ.* unc. dimid.
*Sal. vegetab.* drach. iij.
*Mannæ* unc. iij.
*Coq. in aq.* ℔ j s.

Autre.

℞. *Sal. catar. amar.* unc. j.
*Solve in aq.* ℔ ij.
*Mellis commun.* unc. j s.
*Egath.*

Bol drastique.

℞. *Resin. jalap.* gr. xij.
*Gummi gutt.* gr. iv.
*Sal. tartar.* scrup. j.
*Syrup. de rhamno cathar. q. s.*
*F. Boli iij, unus de hor. in hor.*

Pour les enfans.

℞. *Sirup chicor. compos.* drach. j.

Decoction de kina purgative.

℞. *Cort. peruv.* unc. dimid.

*Fol. oriental.* }
*Sal. Glauber.* } ana. drach. iij.
*Mannæ* unc. iij.
*Tamarind.* unc. j.
*In aq.* ℔ j.
*Egath.*

Bol tonique et purgatif.

℞. *Rhei pulv.* scrup. j.
*Aloës succotr.* scrup. dimid.
*Sal. tartar.* gr. vj.
*F. s. a. bolus.*

## ORDRE QUATRIÈME.

### *Des sudorifiques.*

On comprend sous ce nom tous les moyens propres à augmenter la transpiration insensible et la sueur. Les diaphorétiques ne diffèrent des sudorifiques que parce qu'ils ont un moindre degré d'énergie.

Ces médicamens agissent, ou en augmentant la circulation, ou en augmentant l'action des vaisseaux exhalans de la surface extérieure du corps. Ces deux modes d'action ont quelquefois lieu séparément, et d'autres fois conjointement. Il faut observer que la force générale de la circulation, et l'activité des petits vaisseaux, déterminent et soutiennent la transpiration et la sueur, lorsque ces excrétions ne sont point entravées par

le spasme cutané. On voit très-souvent dans la violence de la fièvre la circulation singulièrement augmentée, ainsi que la chaleur, sans que la sueur coule, parce que le spasme de la peau s'y oppose.

L'action des vaisseaux exhalans peut être excitée par l'application extérieure de la chaleur, des frictions et des substances stimulantes, lorsque le spasme de la peau n'existe point. Mais lorsque ce spasme existe, les substances stimulantes ne pourraient que l'augmenter; les antispasmodiques et, en général, tous les moyens propres à réfléchir du centre à la circonférence, sont les sudorifiques appropriés. Les bains tièdes, ou une chaleur douce, sèche, appliquée extérieurement, sont utiles dans ce cas, de même que l'opium, les ammoniacaux, et autres remèdes semblables.

Les principaux moyens sudorifiques sont les suivans : l'air chaud et humide, les couvertures, les frictions, l'eau chaude, l'eau froide prise en grande quantité, le vinaigre, le vin, et en général les spiritueux, les eaux distillées aromatiques, l'ammoniaque, le soufre, l'antimoine et ses diverses préparations, les racines de squine, de salsepareille, de mors du diable, de bardane, de zédoaire, les feuilles de scabieuse, les bois de gayac, de sassafras, de genièvre, les fleurs de sureau, le camphre, le régime alcalescent.

Toutes les maladies dépendantes de la suppression

de la transpiration, admettent dans leur principe l'usage des sudorifiques; mais, une fois établie, elles les excluent. Ces remèdes sont souvent employés avec succès dans le principe des fièvres intermittentes, des rhumatismes, des maladies contagieuses, de celles de la peau. Ils sont quelquefois nécessaires dans les éruptives, lorsque l'éruption se fait lentement et difficilement. On les prescrit avec succès dans les maladies vénériennes qui n'ont pas cédé au mercure. On les administre, associés aux purgatifs, dans les maladies produites par le lait dévié. Ils ont quelquefois réussi dans l'anasarque et la paralysie, mais seulement dans ces maladies non accompagnées de l'augmentation de la chaleur et de la fréquence du pouls : c'est surtout dans celles décidées par la suppression de la transpiration qu'ils ont d'heureux effets.

Les sudorifiques et les diaphorétiques sont contre-indiqués toutes les fois qu'il y a spasme violent, fièvre considérable, augmentation de chaleur; mais ils conviennent sur la fin des fièvres, lorsque la crise se fait par les sueurs, et que la nature n'a pas assez de force pour l'opérer. Les boissons doivent être dans ce cas un peu chaudes.

L'usage de ces remèdes, dans les maladies chroniques qui les indiquent, est bien plus heureux dans les saisons douces et chaudes, dont la température dispose la peau à la sueur.

### Bols diaphorétiques.

℞. *Gummi gayac.* drach. ij.
*Hepat. sulfur. alcal.* drach. j.
*Antimon. crud. pulv.* drach. j s.
*M. f. c. s. q. rob. sambuc. boli n.° XLVIII, quorum quatuor in die.*

### Mixture sudorifique.

℞. *Inf. flor. sambuc.* unc. v.
*Ammoniac.* gutt. xij.
*Syrup. caryophill.* unc. j.
*M. pro unâ dosi.*

Les sudorifiques ne conviennent bien dans les affections pituiteuses que dans le principe, et surtout lorsqu'elles ont été prises par voie de contagion, et lorsque la peau commence à se détendre et à s'humecter. C'est surtout l'ammoniaque, l'arnica, le camphre et l'opium que l'on doit donner. Ils ont quelquefois été employés avec succès dans le principe des phthisies contagieuses. Rivière a guéri une phthisie de cette espèce, en faisant prendre pendant quinze jours une décoction de gayac qui ne fit point suer. Il avait fait précéder la saignée, la purgation et les bains tièdes, et prescrit le régime analeptique. Il rapporte aussi en avoir guéri une de même espèce par l'application de deux caustiques à la partie postérieure du cou. Chesnau rapporte aussi plusieurs guérisons de phthisies opérées par les sudorifiques.

Dans les diarrhées invétérées et chroniques, qui sont entretenues par l'habitude qu'ont prise les forces et les mouvemens de se diriger vers les entrailles, on obtient d'heureux effets des sudorifiques associés aux opiatiques. Ces moyens rétablissent la détermination vers la peau, et détruisent, par voie de révulsion, les spasmes des intestins. C'est pourquoi Baglivi dit : *Sudor diarrheis superveniens morbum sistit*, pag. 108.

## ORDRE CINQUIÈME.

### *Des diurétiques.*

On donne le nom de diurétiques aux médicamens qui ont la propriété de favoriser la sécrétion de l'urine.

Pour remplir cette indication, il faut ou augmenter la quantité d'eau contenue dans le corps, ou y introduire quelque substance capable de stimuler les reins.

Il y a, en général, dans les maladies, deux circonstances qui indiquent l'emploi des diurétiques. Dans les maladies fébriles aiguës, les malades ne rendent qu'une petite quantité d'une urine très-rouge, dont la sortie est accompagnée de chaleur et d'âcreté; ou bien, dans un grand nombre de maladies chroniques, l'urine ne se sépare que très-difficilement, soit parce que la partie la plus

fluide des humeurs se dévie et s'amasse dans quelque cavité, comme dans les différentes espèces d'hydropisies, soit parce que quelque obstacle situé dans les organes urinaires ou dans les parties voisines, s'oppose à l'écoulement de ce fluide excrémentitiel. Ainsi on divise ces remèdes en diurétiques froids, et en diurétiques chauds.

1.° Les diurétiques froids ou rafraîchissans sont l'acide sulfurique étendu d'eau (esprit de vitriol), l'acide muriatique (esprit de sel), les eaux imprégnées d'acide carbonique, telles que celles de Seltz, de S. Myon, de Casteldon, de Vals; le nitre, les racines de chiendent, de fraisier; les feuilles de pariétaire, de bourrache, d'oseille; les semences froides et émulsives; les fruits aigrelets; les citrons, les oranges, les groseilles, l'épine-vinette; le tartrite acidule de potasse (crême de tartre), le vinaigre, etc.

2.° Parmi les diurétiques chauds ou échauffans on compte les sels neutres amers, les eaux martiales; les racines de persil, d'asperges, de fenouil, de saxifrage; les feuilles de scolopendre, de cerfeuil, de chicorée sauvage; les fleurs de camomille; les baies d'alkékenge, de genièvre; la scille; la térébenthine; le baume du Pérou, de la Mecque; le savon; les vins blancs, les cloportes, l'extrait de laitue vireuse, etc.

D'après cette distinction des médicamens diu-

rétiques, il est aisé de voir que ceux de la première espèce conviennent dans toutes les fièvres aiguës, dans les affections inflammatoires des voies urinaires, lorsque le spasme de ces organes s'oppose à la sécrétion et à l'excrétion des urines; dans tous les cas où il faut augmenter leur quantité, ou tempérer leur ardeur; en un mot, dans tous ceux où il est avantageux de procurer, par des oscillations modérées dans les organes urinaires, l'issue des urines d'une manière douce, et sans augmenter l'orgasme de ces organes.

Il n'est pas aussi facile de préciser les cas dans lesquels il convient d'administrer les diurétiques chauds; et leur usage dans les cas pour lesquels on les a conseillés, a trop rarement été suivi du succès qu'on en espérait. En général, ces remèdes produisent des effets toujours très-actifs, et souvent dangereux, chez les malades dont la fibre est sèche et tendue, chez ceux qui ont les humeurs épaisses et échauffées, qui ont éprouvé quelque évacuation considérable. Il paraît que ces médicamens agissent en irritant fortement les solides, en divisant et atténuant les fluides, et en augmentant leurs mouvemens. Il en est qui semblent agir d'une manière particulière sur les reins et la vessie; tels sont l'asperge, les baumes tirés des végétaux, les cantharides. Chacun sait que l'application des vésicatoires, ou d'onguens dans lesquels entre la

poudre de cantharides, produit des ardeurs d'urine; et quelquefois une dysurie et une ischurie complètes.

On emploie les diurétiques chauds dans les cas de relâchement et d'atonie des organes urinaires, et lorsqu'ils sont surchargés d'une matière pituiteuse, dans les infiltrations séreuses, dans l'hydropisie. Observez cependant que, dans ce dernier cas, les diurétiques ne réussissent presque jamais lorsque la maladie dépend d'atonie, de relâchement, de squirre, etc. Alors les purgatifs drastiques, souvent répétés et long-temps continués, sont beaucoup plus efficaces que les diurétiques, dont l'effet est toujours lent et incertain.

Les diurétiques peuvent encore être utiles lorsque les humeurs sont surchargées d'une matière susceptible d'être évacuée par les urines, telle qu'une matière dartreuse, scorbutique, goutteuse, etc.; et à la fin des maladies aiguës, lorsque la crise s'opère par les urines.

Dans le cas d'hydropisie parvenue à un tel degré que l'on a à craindre la suffocation, Stoll conseille de faire une légère ouverture avec une lancette à l'une des malléoles internes. Lorsque, la cause générale de l'hydropisie étant détruite, l'enflure des jambes persiste, il prescrit d'appliquer sur ces parties le bandage roulé et serré de Théden, et d'employer en même temps quelques doux

eccoprotiques, tels que les tamarins, pour empêcher que la collection d'eau ne se fasse ailleurs.

Tisanne diurétique froide.

℞. *Hordei mund.* drach. j.
*Semin. lini.* drach. ij.
*Coq. in aq. com.* ℔ ij.
*Adde nitri purif.* gr. xxx.
*Sirup.* unc. ij.

Tisanne diurétique chaude.

℞. *Rad. asparag.* } ana. drach. ij.
*Rubiæ tinctor.* }
*Coq. in aq. com.* ℔ ij.
*Adde nitri* gr. xxx.
*Oximel. scil.* drach. j.

## ORDRE SIXIÈME.

### *Des ptarmiques.*

Les médicamens qui agissent sur les nerfs des fosses nasales, et qui, par l'irritation vive qu'ils y excitent, occasionnent l'écoulement de l'humeur séparée dans ces organes, ont reçu le nom de ptarmiques, errhins ou sternutatoires. La plupart de ces remèdes sont des substances âcres et stimulantes. Les principaux sont l'ammoniaque, les muriates métalliques, tels que le muriate de mercure suroxigéné (sublimé corrosif); les racines de muguet, d'ellébore blanc; les feuilles de tabac,

de bétoine, de cabaret; les semences de moutarde; l'euphorbe, etc.

On emploie ces médicamens pour débarrasser la tête, pour ranimer le jeu des nerfs, pour faire couler l'humeur lente et visqueuse qui s'amasse et s'arrête dans les sinus que tapisse la membrane de Schneider. Le flux de cette humeur, tantôt muqueuse, tantôt liquide, peut dégorger toutes les parties voisines des différentes cavités nasales, et en particulier les yeux, la gorge et les oreilles. Quelquefois même on a observé que l'intérieur du crane et la poitrine étaient débarrassés des humeurs lentes qui y séjournaient, par l'éternuement. La nature qui, dans les affections catarrhales et pituiteuses, excite souvent d'elle-même ce mouvement convulsif du diaphragme, indique que l'éternuement est un moyen très-propre à dégorger toutes les membranes situées au-dessus de cette cloison musculaire. L'art ne fait que l'imiter et la suivre, en excitant ces secousses à l'aide des sternutatoires. Ces remèdes ont encore l'avantage d'établir une sorte de cautère, en entretenant l'écoulement de l'humeur nasale, et en opérant une révulsion souvent très-utile. On les emploie avec avantage dans l'apoplexie séreuse, la paralysie des parties supérieures. Boerhaave les conseillait dans la phthisie commençante, pour dégorger le poumon au moyen des communications qui exis-

tent entre ce viscère et la membrane pituitaire. On a vu des maux de tête, des douleurs d'oreilles, et des ophtalmies, guéris ou modérés par l'usage des ptarmiques.

On peut encore les employer avec succès dans les syncopes, les affections hystériques; quelques espèces de douleurs de tête; les fluxions catarrhales du nez, des oreilles, de la gorge. Ils peuvent contribuer à l'expulsion du fœtus et de ses dépendances. Ils font quelquefois percer avec avantage les abcès de la tête, de la poitrine, et de différentes autres parties du corps; mais, dans ce dernier cas, il faut être très-circonspect sur leur usage, et ne regarder les faits rapportés par quelques auteurs que comme des hasards heureux, qui ne peuvent pas toujours servir de règle.

On les administre ordinairement sous forme de poudre, de fluides, que l'on respire; de vapeur ou de fumée, que l'on dirige dans le nez à l'aide d'un entonnoir.

On doit s'abstenir de l'usage de ces remèdes dans la pléthore, les maladies inflammatoires, la grossesse, les hernies, les hémorragies; en général, leur emploi demande beaucoup de précaution et de prudence.

## ORDRE SEPTIÈME.

### *Des sialagogues.*

On a donné le nom de sialagogues ou salivans aux remèdes qui, pris intérieurement, ont la propriété d'augmenter la sécrétion de la salive; et on a appelé apophlegmatisans ceux dont la mastication seule en provoque une abondante sécrétion. Ces substances agissent en opérant une irritation des glandes salivaires, et principalement de la parotide; ils expriment en même temps les humeurs des organes voisins, dont la plupart ont des communications immédiates avec les cavités de la bouche. Les yeux, les fosses nasales, la caisse du tambour, le voile du palais, les amygdales, le larynx et la partie supérieure de l'œsophage, toutes les glandes situées sur les membranes du palais et de la bouche, participent à l'action des apophlegmatisans, qui font couler en même temps les fluides de toutes ces parties.

Parmi les substances qui jouissent de cette propriété, on compte les racines d'iris, de raifort, de pyrèthre, de gingembre; les feuilles de tabac, de bétoine; le poivre, le sinapi, etc.

On emploie avec succès ces remèdes dans les affections soporeuses, dans la paralysie de la langue et des muscles de la face, dans les fluxions catarrhales des joues, des gencives, de l'arrière-

bouche, du nez, des yeux; dans la faiblesse de la vue; dans quelques espèces de surdité, de douleurs de tête : ils sont en quelque sorte spécifiques dans la grenouillette.

Les apophlegmatisans peuvent nuire en épuisant les malades. Employés en trop grande quantité, ils excitent des douleurs, des excoriations et des aphtes dans la bouche. Ils sont contre-indiqués dans les inflammations de cette cavité, et dans celles de toutes les parties voisines, chez les personnes faibles et qui sont menacées de marasme: quelquefois ils occasionnent le vomissement.

Communément on administre les apophlegmatisans dans leur état naturel : on fait tenir dans la bouche, et mâcher, un morceau de racine de pyrèthre ou de raifort. On peut aussi les donner en fumigation, sous forme de tablettes, etc.

Le principal et presque le seul sialagogue que nous possédions, est le mercure, sous quelque forme qu'on l'administre; il porte principalement son action sur les parotides et sur les glandes buccales, qui s'irritent et se gonflent par son usage. Donné à trop forte dose, la salivation devient quelquefois excessive, la bouche se tuméfie, les gencives se gonflent et deviennent douloureuses, l'haleine exhale une odeur fétide; la langue et les membranes qui tapissent la bouche s'ulcèrent; les amygdales et la luette prennent un volume

considérable, et le malade paraît être sur le point de suffoquer. Si cet état dure, et si la salivation, qui est alors très-abondante, ne diminue pas, les dents s'ébranlent et tombent; les membranes de la bouche, la luette, se détruisent par des ulcères qui les rongent; les os sont quelquefois cariés; il survient des céphalalgies cruelles, une fièvre continue très-forte, des accès épileptiques, des convulsions, ou bien un marasme et un épuisement général.

Telle est la série des symptômes qu'occasionnait autrefois l'administration mal dirigée du mercure, lorsqu'on croyoit une partie de ces symptômes nécessaire à la guérison des maladies vénériennes. Mais il est heureusement reconnu que ces affections peuvent être parfaitement guéries sans qu'il soit nécessaire d'exciter la moindre salivation; et lorsqu'elle se manifeste pendant l'usage du mercure, on cherche à la prévenir en suspendant son usage, en mettant le malade à une diète lactée, et en prescrivant quelques minoratifs.

Le mercure paraît avoir quelque utilité dans le virus hydrophobique, et dans quelques affections des viscères glanduleux du bas-ventre, où le flux salivaire est salutaire. En effet, dans les obstructions du pancréas, les glandes salivaires séparent plus de salive que dans l'état naturel, et cette évacuation est un des symptômes des affections de ce viscère.

# ORDRE HUITIÈME.

## *Des expectorans.*

On désigne sous le nom d'expectorans les médicamens qui ont la propriété de favoriser la sortie des matières amassées dans les poumons, dans les bronches et leurs divisions, sous la forme de crachats. Ces médicamens peuvent produire cet effet de trois manières, ou en adoucissant et lubrifiant les voies de la respiration, ou en stimulant et excitant la toux, ou enfin en atténuant et fondant les matières épaisses et visqueuses qui embarrassent la trachée-artère et les bronches; c'est pourquoi nous diviserons cet ordre de médicamens en expectorans adoucissans, en expectorans stimulans, et en expectorans incisifs.

### SECTION PREMIÈRE.

### *Des expectorans adoucissans.*

La viscosité et l'âcreté des humeurs séparées dans les bronches et dans les vésicules pulmonaires, sont souvent la cause des efforts impuissans et de la toux opiniâtre qui fatiguent les malades sans faire sortir une quantité de crachats suffisante pour leur soulagement. Dans ces circonstances on emploie avec succès les adoucissans, qui, lubrifiant la trachée-artère en raison du voisinage du canal de l'œsophage par lequel ils passent, et

diminuant l'âcreté des matières qui sont arrêtées dans les voies aériennes, en déterminent la séparation et l'écoulement. Ils conviennent lorsqu'il y a beaucoup de fièvre, de chaleur à la poitrine, et lorsque l'hémoptysie est jointe à ces premiers symptômes. Ils sont également préférables aux deux espèces suivantes d'expectorans, quand les maladies de poitrine sont accompagnées ou produites par l'acrimonie du sang et de la lymphe : ils remplissent alors deux indications précieuses.

Tous les adoucissans et les relâchans appartiennent à cette première classe d'expectorans. Parmi le grand nombre de ceux que produit le règne végétal, on a coutume de préférer les racines de guimauve, de consoude, de réglisse; les fleurs de tussilage, de pied de chat; les feuilles de mauve, les figues, les jujubes, le sucre : le looch blanc; les sirops de guimauve, de capillaire; le miel, sont employés avec le plus grand succès.

On prescrit communément ces remèdes en décoction, que l'on adoucit avec le sucre, le miel, ou quelque sirop. En général, ils ne peuvent pas être regardés comme expectorans proprement dits, ils ne le sont que par occasion. Ils réunissent aux propriétés pour lesquelles nous avons conseillé leur usage, celle de rendre plus fluide la matière des crachats par le degré de chaleur auquel on les administre : c'est ce qui fait que les malades

crachent ordinairement après avoir pris une tasse de ces décoctions chaudes; souvent l'eau sucrée, bien chaude, produit le même effet. Il n'y a pas lieu de douter que c'est en fondant par leur chaleur les matières adhérentes à la paroi de la trachée-artère, qui est immédiatement posée sur l'œsophage, que ces substances agissent. Les boissons chaudes sont très-utiles dans quelques affections de poitrine; mais elles peuvent être très-dangereuses dans les hémoptysies, qu'elles renouvellent souvent, et pour lesquelles les boissons froides sont ordinairement le meilleur moyen à employer.

Tisanne pectorale.

℞. *Rad. altheæ.* unc. j.
*Flor. papav.*
— *sambuc.* } ana. drach. ij.
*Coq. in aq. com.* ℔ ij.
*Adde sirup altheæ*, unc. ij.

Looch béchique.

℞. *Olei amygd. dulc.* unc. iv.
*Sirup alth. vel diacod.* unc. ij.
*Cochleatim prescribitur ex interv. majori vel minori, prout urget necessitas.*

## SECTION DEUXIÈME.

### *Des expectorans stimulans.*

La toux étant le moyen que la nature emploie pour faire sortir les diverses humeurs qui se sépa-

rent dans les bronches et dans la trachée-artère, il est quelquefois du devoir du médecin de l'exciter par des remèdes appropriés. Pour remplir cette indication, on emploie les moyens capables de titiller les nerfs du nez, de la bouche, et surtout du larynx et de la partie supérieure du pharynx, afin de faire naître un mouvement convulsif dans le diaphragme, qui fait sortir, par secousses promptes et réitérées, l'air contenu dans les poumons, et entraîne en même temps les humeurs dont leurs vésicules sont tapissées.

Toutes les substances irritantes, surtout celles qui ont la propriété de se réduire en vapeurs, et d'être portées avec l'air sur la glotte, au fond de la bouche et jusques dans les poumons, sont employées avec avantage pour provoquer la toux: telles sont particulièrement la vapeur de soufre, l'ammoniaque, les acides fumans mêlés à l'air, le vinaigre volatilisé, les bitumes enflammés dont il se dégage un acide par la combustion; les baumes, les résines, le benjoin, l'oliban, le baume du Pérou, allumés, etc.

Ces différens corps, réduits en vapeur, et répandus dans l'air que les malades respirent, portent leur action sur la glotte et le pharynx; ils irritent les nerfs de ces organes, et produisent une toux plus ou moins marquée, suivant leurs qualités et la sensibilité particulière des parties exposées à leurs effets.

On peut les administrer avec succès toutes les fois que les vésicules bronchiques et la trachée-artère sont chargées de matières visqueuses et tenaces, dont elles ne se débarrassent qu'avec peine, comme cela a lieu dans les rhumes, les catarrhes, l'asthme humide, etc. On ne doit jamais les employer lorsqu'il y a beaucoup de fièvre, de chaleur, de sécheresse, de douleur à la poitrine; on doit également les éviter dans les maladies aiguës des poumons et l'hémoptysie, de même que dans la phthisie pulmonaire. On doit cependant excepter, pour cette dernière, les baumes, dont la vapeur agit comme antiseptique et comme tonique sur les ulcères des poumons; mais, dans ce cas, on n'en brûle que de très-petites quantités.

En général, il est assez difficile de bien administrer ces espèces d'expectorans, parce que leur action est très-vive et n'est point exempte de dangers. Aussi n'emploie-t-on ordinairement que les plus doux, tels que la vapeur du vinaigre, et la combustion des baumes.

## SECTION TROISIÈME.

### *Des expectorans incisifs.*

Les expectorans incisifs appartiennent en général à la classe des atténuans, parmi lesquels on distingue ceux qui paraissent avoir une action plus

particulière et plus marquée sur l'humeur bronchique que sur les autres fluides animaux. Ces remèdes procurent la sortie des crachats en divisant les humeurs épaissies, et en les rendant plus fluides. Comme ils sont stimulans, ils excitent aussi la toux, qui facilite l'expectoration. On range dans cette classe le soufre, l'antimoine et ses différens oxides, le tartrite de potasse antimonié à petites doses; les eaux minérales hépatiques ou sulfureuses; les racines de scille, d'hipécacuanha; les feuilles de polygala de Virginie, de tabac; la gomme ammoniaque, le vinaigre; l'oximel simple, l'oximel scillitique; le vin préparé avec la même plante; les cloportes, etc.

Ces médicamens conviennent principalement dans la péripneumonie catarrhale et bilieuse, l'oppression, l'étouffement, les rhumes opiniâtres, l'asthme humide et l'hydro-thorax. Comme ils sont échauffans et stimulans, on ne doit pas les prescrire lorsqu'il y a de la fièvre, des douleurs vives à la poitrine, une toux sèche et convulsive, de la pléthore, des spasmes hystériques et hypocondriaques. Souvent ils agissent comme purgatifs, diurétiques et sudorifiques; alors ils diminuent l'expectoration, et les autres évacuations en tiennent lieu: mais ils produisent un effet utile, et quelquefois plus prompt que s'ils faisaient sortir l'humeur par les crachats; ils opèrent une déviation heureuse

des fluides amassés dans les bronches par le moyen des vésicules du tissu cellulaire. On les combine avantageusement avec les adoucissans, les calmans, les mucilagineux, les rafraîchissans.

Dans les maladies aiguës de la poitrine il est important de ne les administrer qu'après avoir fait précéder la saignée, et l'usage des relâchans et des antiphlogistiques. Quant aux affections chroniques des poumons, ils produisent de très-bons effets en les donnant à petites doses long-temps continuées. C'est surtout dans les phthisies froides ou produites par des humeurs lentes et visqueuses, dans l'asthme humide, dans l'hydropisie de poitrine, qu'on doit prescrire les plus énergiques : en genéral, ils sont plus nuisibles qu'utiles dans les phthisies sèches et tuberculeuses, et dans la suppuration des poumons.

Nous observerons que souvent les symptômes qui annoncent les affections des poumons, sont produits par quelque vice des viscères du bas-ventre, du foie, de la rate, du pancréas; l'étouffement, les crachats, la toux, accompagnent ces maladies presqu'aussi communément que celles des organes de la respiration. Mais les vices de la digestion; les pesanteurs, les douleurs à l'épigastre et aux hypocondres; la tension et l'élévation de ces régions ; la couleur de la peau; la nature des évacuations, des crachats; l'état de la bouche et

de la langue, peuvent faire distinguer le siége de ces maladies : alors les expectorans simples ne suffisent pas ; ils doivent être remplacés par les incisifs généraux, les stomachiques, les purgatifs, les émétiques, les diurétiques, etc. A la vérité, l'usage des expectorans incisifs n'aurait aucun danger, mais il ferait perdre un temps précieux que l'on doit consacrer à l'emploi de médicamens plus appropriés.

En général, on donne rarement les expectorans incisifs sous forme de tisannes, mais bien sous celle de potions, de looch, de pilules. J'ai employé souvent avec succès les potions suivantes :

Potions pectorales incisives.

℞. *Rad. raphani* drach. ij.
*Coq. in aq. com.* unc. vj.
*Adde*
*Scill. pulv.* gr. iv.
*Kerm. miner.* gr. ij.
*Sirup. conv.* unc. ij.
*F. s. a. pot. ex intervallo cochleatim sumend.*

Autre.

℞. *Polygala Senega.* drach. iij.
*Solv. in aq. com.* unc. viij.
*Adde*
*Kermes miner.* gr. ij.
*Oxim. scill.* unc. j.

# ORDRE NEUVIÈME.

## *Des galactopées ou galactophores.*

On a donné ce nom aux substances auxquelles on a attribué la vertu d'augmenter la sécrétion du lait dans les mamelles, quoiqu'on puisse dire, en général, qu'il n'y a aucun corps dans la nature qui jouisse évidemment de cette propriété.

Pour concevoir ce que les auteurs ont entendu par ces médicamens, il est nécessaire de distinguer deux circonstances qui exigent qu'on procure l'évacuation du lait : ou bien ce fluide ne se porte point en assez grande quantité dans les mamelles; ou bien, lorsqu'il s'y est porté, il s'y épaissit, s'y amasse, et engorge les canaux destinés à l'évacuer hors du sein.

Dans le premier cas, les véritables galactopées sont tout ce qui peut nourrir avec facilité et promptitude, comme les chairs blanches des jeunes animaux, les bouillons bien chargés, les gelées, les racines tubéreuses, les farineux bien cuits et étendus dans une certaine quantité de sucs ou de jus nourrissans.

Souvent encore le lait ne se porte point dans les mamelles parce que les femmes éprouvent quelques évacuations contre nature, soit par la matrice, soit par les intestins, soit par quelque autre organe sécrétoire. C'est ainsi que les pertes,

les hémoptysies, les sueurs, les diarrhées, épuisent les mamelles du fluide nourricier qui doit former le lait. L'usage des incrassans, comme propres à favoriser la sécrétion du lait, exige que l'estomac des nourrices soit en bon état, et que les digestions se fassent avec facilité. Souvent un peu de saburre dans cet organe est la seule cause de la diminution du lait; alors de légers purgatifs, de doux émétiques, rétablissent l'abondance de ce fluide, en enlevant la cause des mauvaises digestions. Lorsque, par l'usage d'alimens trop nourrissans, il se porte aux mamelles une trop grande quantité de lait, ce qui est également dangereux pour la femme et pour l'enfant, il faut passer à l'usage d'alimens qui contiennent moins de sucs nutritifs.

Lorsque le lait, trop épais, séjourne dans les mamelles, et ne peut pas s'écouler par les canaux excrétoires des organes laiteux, les véritables galactopées, qu'on met alors en usage avec le plus de succès, sont les résolutifs appliqués à l'extérieur. On emploie avec avantage, dans ces cas, les feuilles de persil, la racine de méum, l'emplâtre de blanc de baleine, un liniment savonneux fait avec l'ammoniaque et l'huile d'amandes douces.

La succion, une fiole à médecine chauffée et appliquée sur le bout du sein, sont encore des moyens très-propres à attirer le lait au dehors

et à le faire couler. Ce dernier procédé agit comme une ventouse très-douce; le vide qui se forme dans la bouteille lorsque la portion d'air chaud qu'elle contient se condense par le refroidissement, attire le lait que la compression de l'air sur la surface extérieure du sein fait sortir de ses canaux.

La société de médecine de Paris a rendu public, il y a quelques années, un remède anti-laiteux, dont j'ai eu occasion de remarquer les bons effets en différentes occasions; c'est pourquoi j'ai jugé à propos d'en rapporter ici la formule, telle qu'elle a été approuvée par les médecins de Paris.

℞. *Flor. sambuc.*
— *gallii flav.*
— *hyperic.*
} ana. scrup. j.

*Foll. senn.* drach. j s.

*Sal. cathart.* drach. j.

On fait infuser le tout, pendant deux heures, à un feu modéré, dans un quart de petit lait dépuré, et dans un vase de terre bien fermé. On passe ensuite l'infusion, que l'on divise en deux doses égales à prendre à une heure de distance l'une de l'autre: une heure après avoir pris la dernière, la malade peut manger une légère soupe.

On conseille de faire usage de ce remède pendant quarante jours, et de faire prendre en même temps un purgatif avec la manne et le sel, tous

les huit jours. On fera peut-être bien de suivre cette règle lorsqu'on aura des épanchemens laiteux considérables à combattre ; mais chez les femmes ordinaires j'ai continué ce remède trois semaines au plus, et chez quelques-unes moins de temps encore. Je n'ai pas coutume de donner le purgatif intermédiaire, parce qu'il me paraît que la décoction purge assez chaque jour ; et quand elle n'a pas cet effet, j'augmente un peu la dose du sel. Je suis assez porté à croire que la principale vertu de ce remède consiste dans les petites évacuations répétées qu'il procure, évacuations qui sont plus avantageuses que celles que l'on provoque au moyen d'une dose de sel, qui, trop forte, peut nuire, ou trop faible, est insuffisante.

## ORDRE DIXIEME.

### *Des spermatopées.*

Dans les temps où l'on attribuait aux différens médicamens une action spécifique et particulière sur chaque organe et sur chaque humeur, on admit des spermatopées, c'est-à-dire, des substances auxquelles on attribua la propriété d'augmenter la sécrétion de la semence. Mais il en est de ces médicamens comme de ceux de l'ordre précédent, et l'art n'en possède aucun qui ait vraiment la

propriété spécifique d'augmenter la quantité de la semence. Il est néanmoins deux manières d'augmenter l'aptitude aux plaisirs de l'amour, savoir par l'usage des nourritures succulentes et faciles à digérer, ou bien par l'administration des remèdes qui excitent l'action des organes destinés à cette fonction.

Les alimens farineux, les bouillons gras et dans l'état de consommés, sont sans contredit les meilleurs spermatopées et ceux qui méritent le plus de confiance. Qant aux substances qui stimulent les organes de la génération, et que l'on nomme aphrodisiaques, on ne doit jamais employer que les plus douces, telles que quelques substances aromatiques, prises en petite quantité. L'ambre, la civette, les cantharides, ne doivent jamais être employés, ni conseillés par un médecin prudent: il ne manque pas d'exemples de personnes mortes au milieu des jouissances provoquées par l'usage des cantharides.

On remédie à leurs mauvais effets par les émulsions, les mucilagineux, les boissons camphrées et nitrées; et, quand les douleurs sont vives, il faut employer les bains tièdes, long-temps continués, et les tisannes émulsionnées et mucilagineuses, en grande quantité.

## ORDRE ONZIÈME.

### *Des emménagogues.*

On donne le nom d'emménagogues aux médicamens propres à favoriser l'écoulement périodique auquel les femmes sont sujettes à une certaine époque de la vie.

Le relâchement des solides, le défaut d'énergie dans les vaisseaux de la matrice; l'engorgement, l'obstruction ou le spasme de ce viscère; la prédominance des humeurs blanches, visqueuses et séreuses; le peu d'abondance du sang, sont les principales causes qui mettent un obstacle à l'écoulement des règles. Dans ces cas, les toniques, les apéritifs, les calmans, sont les remèdes les plus utiles, et tous les emménagogues appartiennent à ces ordres de médicamens, auxquels nous renvoyons, en observant qu'il paraît que, dans ce cas, ceux du premier ordre, c'est-à-dire, les toniques, agissent spécialement sur les solides, et que c'est en augmentant leur mouvement et leur énergie qu'ils provoquent l'écoulement des règles. Cette assertion est démontrée par l'efficacité du fluide électrique dans les suppressions des menstrues. Il est peu de moyens qui réussissent aussi bien dans ces maladies que l'électricité, comme le prouvent les observations de Mauduit.

En général, l'administration des emménagogues

demande beaucoup de prudence, et il ne faut jamais les donner que dans le cas où l'atonie des fibres et l'inertie des humeurs sont indiquées par des symptômes non équivoques. On doit d'autant plus faire attention à ces circonstances, qu'il arrive quelquefois que les règles se suppriment ou ne peuvent couler pour la première fois par une cause entièrement opposée à celles dont nous avons fait mention; car souvent la rigidité, la sécheresse et la trop grande élasticité des fibres, l'épaississement et la surabondance du sang dans les vaisseaux utérins, sont les vraies causes qui s'opposent à l'écoulement du flux menstruel, et surtout à son premier écoulement. Dans ces cas, les emménagogues, loin de produire des effets utiles, sont capables d'aggraver le mal en donnant une nouvelle énergie à ces causes; et alors les relâchans et la saignée sont au contraire les seuls remèdes véritablement indiqués.

Il est encore un autre ordre de médicamens qui jouissent de la propriété emménagogue : ce sont ceux qui, en calmant l'érétisme et le spasme qui resserrent les vaisseaux utérins, facilitent l'évacuation des règles : mais comme ces substances sont de véritables antispasmodiques ou anti-hystériques, nous renvoyons à ce que nous en avons déjà dit.

En général, on administre les emménagogues

sous forme fluide, ou sous forme solide, dans l'état de vapeurs, ou enfin en fumigations. Les circonstances et la nature des causes qui produisent la suppression du flux menstruel, l'état particulier de la matrice dans cette maladie, déterminent celle de ces méthodes qu'il convient de prescrire dans les différens cas. Mais nous ne pouvons dissimuler que l'on ne doit pas donner trop de confiance à ces remèdes, et qu'on n'en retire ordinairement les bons effets qu'on en attend que lorsqu'ils sont aidés par l'exercice et par un régime approprié.

---

# CLASSE TROISIÈME.

## *Des spécifiques.*

Si par spécifiques on veut entendre des médicamens spécialement propres à une maladie particulière, qui aient la propriété de la guérir chez tous les individus, dans tous les temps et dans tous les lieux, et qui ne guérissent que celle-là, assurément il n'y a point de spécifiques en médecine. Mais on est convenu de comprendre sous cette dénomination les médicamens dont la vertu est telle qu'ils sont plus efficaces contre certaines maladies déterminées que contre d'autres, en sorte que leurs vertus réunies remplissent plusieurs

indications curatives de la même maladie. La rhubarbe, par exemple, mérite la préférence sur les autres médicamens laxatifs dans la diarrhée, parce que, non-seulement elle évacue, mais encore parce qu'elle tempère par son amertume balsamique les sucs qui irritent le canal intestinal, et qu'en cessant d'opérer comme purgatif, elle augmente le ton des intestins trop affaibli, par les particules légérement astringentes qu'elle contient.

On donne aussi à quelques médicamens le nom de spécifiques, parce qu'une longue expérience a fait connaître la propriété qu'ils ont de produire des effets favorables dans certaines maladies. C'est ce qui a fait donner au quinquina le nom de spécifique pour arrêter les accès de fièvres intermittentes; à l'opium, pour calmer les douleurs; aux mercuriels, pour guérir les maladies vénériennes; à l'ipécacuanha, pour la dyssenterie.

Enfin on désigne encore, sous le nom de spécifiques, des substances qui sont plus amies que d'autres des parties qu'occupe la maladie, et qui leur font principalement ressentir leurs effets. C'est ainsi que les nerfs et les parties nerveuses se trouvent bien des remèdes qui contiennent un principe subtil, aromatique, de bonne odeur, et qu'ils se trouvent mal des remèdes irritans. Dans la putridité, l'estomac est réjoui par les acides, qui sont contraires dans les affections des bronches et

des poumons. Les cantharides ne font point d'impression sur l'estomac, mais elles portent leurs effets sur les voies urinaires.

Observez cependant que la vertu de tous les médicamens décorés du titre de spécifiques, n'est jamais que relative; que, bornés et limités à certaines dispositions, à certaines circonstances, ces remèdes veulent tous être réglés par une méthode convenable, et par les lumières d'un médecin prudent, qui connaisse les causes de la maladie, sache en distinguer les différens temps, et fasse coïncider avec ces remèdes l'usage de toutes les choses qui peuvent contribuer à en assurer les bons effets.

Nous diviserons la classe des spécifiques en dix ordres : celui des fébrifuges, des anti-vénériens, des anti-scorbutiques, des vermifuges, des carminatifs, des stomachiques, des anti-dartreux, des anti-psoriques, des antiseptiques, enfin des contre-poisons.

## ORDRE PREMIER.

### *Des fébrifuges.*

On est convenu de donner le nom de fébrifuges aux remèdes qui ont la propriété d'arrêter les accès des fièvres intermittentes. Néanmoins il ne faut pas croire que les remèdes décorés du nom de fébrifuges, soient avantageux dans toutes

les fièvres d'accès et dans leurs différens temps. Depuis que nous avons des descriptions exactes de ces fièvres, et surtout depuis que l'effet des remèdes nous a mieux fait connaître leur nature, nous nous sommes convaincus qu'il n'existait pas de spécifiques proprement dits de ces maladies. En effet, c'est ou parmi les émétiques et les purgatifs, ou dans la classe des amers, des astringens, des antispasmodiques, que sont pris les fébrifuges les plus efficaces; et l'on conçoit que pour choisir et employer ceux de ces remèdes qui conviennent à la fièvre que l'on a à traiter, il faut, comme dans toutes les autres maladies, en connaître la cause, le caractère, en distinguer les différentes périodes, et suivre en un mot toutes les indications qui peuvent en être déduites.

Les fièvres intermittentes étant en général compliquées de quelque diathèse, elles exigent conséquemment un traitement analogue à celle qui domine. Ainsi les fièvres vernales, et surtout la double-tierce, qui sont pour l'ordinaire compliquées de la diathèse inflammatoire, veulent être traitées par les saignées, les délayans, les légers purgatifs; les amers, et surtout le quinquina, seraient évidemment nuisibles dans cette complication. Les saignées doivent se pratiquer dans la seconde période; elles seraient dangereuses dans le frisson. Les fièvres automnales, qui sont ordinairement

compliquées d'une des diathèses bilieuse, atrabiliaire, ou atrabilioso-pituiteuse, demandent l'emploi des évacuans, ensuite celui des toniques, c'est-à-dire, des amers. Si la fièvre est accompagnée de symptômes manifestement nerveux, et qu'il n'y ait point de signes de saburre, les antispasmodiques conviennent alors.

Observez que parmi les remèdes que l'on appelle communément fébrifuges, et qui sont les sels neutres amers, les racines de gentiane, de rhubarbe, l'écorce de quinquina, les feuilles de petite centaurée, les écorces d'oranges, ainsi qu'un assez grand nombre d'autres substances amères, il n'en est aucun qui arrête aussi promptement les accès de fièvre que les astringens ou les antispasmodiques; mais, en général, on ne doit les employer que lorsque les malades ont été suffisamment évacués par les émétiques et les purgatifs : sans cette précaution les fébrifuges astringens occasionnent souvent des obstructions et l'hydropisie. Ils conviennent encore lorsqu'il faut, à quelque prix que ce soit, couper la fièvre, et qu'il est à craindre qu'un nouvel accès ne tue le malade. Ainsi, par exemple, dans ces fièvres malignes qui prennent le type de tierces, le quinquina donné à grande dose est le seul moyen de sauver le malade. Observez encore qu'il est plusieurs espèces de fièvres qu'il serait dangereux de

guérir; telles sont celles que la nature excite pour détruire quelque maladie, et qui se manifestent ordinairement au printemps: les délayans sont les seuls moyens dont on doit faire usage dans ce cas.

Les fébrifuges amers sont indiqués dans les fièvres intermittentes *sans matière;* dans les fièvres *avec matière*, quand, après avoir fait précéder les évacuans, les délayans, il reste un type fébrile; lorsque la fièvre dépend d'un spasme fixé sur les intestins, et toutes les fois qu'elle s'annonce par des symptômes dangereux chez des personnes très-faibles. Cullen pense que dans les fièvres intermittentes, dans lesquelles la faiblesse ne domine pas, et où les paroxismes ne sont accompagnés d'aucuns symptômes dangereux, on peut donner les fébrifuges, et surtout le quinquina qui est le fébrifuge par excellence, dans les premiers temps de la maladie. Il va même plus loin : persuadé que le quinquina, pris avec modération, ne peut troubler les fonctions naturelles de l'économie animale lorsqu'elles sont dans un état sain, il ne pense pas qu'il soit nécessaire de le faire précéder d'aucun préparatif; seulement, dit-il, pour mieux disposer l'estomac à en recevoir la quantité nécessaire, il peut être convenable de donner un léger vomitif pour le mettre à l'abri d'une indigestion accidentelle, et exciter l'action de ce viscère avant d'y introduire le quinquina.

On a conseillé de s'abstenir du quinquina lorsqu'il y a obstruction dans quelque viscère; mais Cullen croit qu'il serait dangereux d'admettre une règle aussi générale. Persuadé que, pendant l'accès de froid des fièvres, le sang s'accumule dans le foie et la rate; que les congestions de ce genre augmentent à chaque retour de l'accès de froid, et par conséquent à chaque nouveau paroxisme; il en conclut que les obstructions, même considérables, des viscères, pourvu qu'elles ne soient pas accompagnées d'inflammation, ne doivent point empêcher de donner le quinquina à dose suffisante pour prévenir le retour du paroxisme.

L'observation a prouvé que la meilleure manière d'administrer le quinquina dans les fièvres intermittentes, est d'en faire prendre au malade une assez forte dose peu de temps avant le retour de l'accès. En général, l'effet de ce remède est d'autant plus certain qu'on le donne à une époque plus rapprochée du commencement de l'accès. On a observé qu'en suivant la pratique de Sydenham, c'est-à-dire, en s'abstenant de donner le quinquina quelques heures immédiatement avant l'accès, souvent on ne réussissait pas à en prévenir le retour, quoiqu'on en eût donné de grandes quantités auparavant, tandis que de plus petites quantités, données plus près de l'accès, ont mieux

rempli l'indication qu'on se proposait. Il résulte de toutes ces observations, que la meilleure manière d'administrer le quinquina est d'en donner une grande dose immédiatement avant l'accès, et cette dose ne doit pas être moindre de deux gros : mais comme il y a des estomacs qui ne peuvent pas supporter cette quantité, ou une plus forte, si on la juge nécessaire, il faut alors donner de moindres doses, qu'on réitèrera de temps en temps avant l'accès.

Toutes les fois que l'estomac pourra le supporter, il faudra administrer le quinquina en substance, car l'expérience prouve qu'il est plus efficace ainsi : dans le cas contraire, on le donnera en infusion, ou sous forme d'extrait, ou délayé dans un demi-verre de vin rouge.

L'usage des antispasmodiques, et en particulier de l'éther et du laudanum de Sydenham, a de très-grands succès dans les fièvres intermittentes produites par les exhalaisons méphitiques, telles que celles qui attaquent les personnes exposées aux vapeurs des marais, et à celles des eaux stagnantes, des terres nouvellement défrichées, des excavations. Ces espèces de fièvres, qui naissent quelquefois sur le champ, paraissent devoir leur origine à une affection nerveuse, et à un mouvement déréglé du système sensible et irritable. Il paraît que les antispasmodiques agissent alors en

contredisant le type fébrile, qui est toujours nerveux; c'est pourquoi on les donne avant l'accès, qui est le moment où le spasme va se développer. Ils sont contre-indiqués lorsque la diathèse inflammatoire ou bilieuse domine, ou lorsque le malade est dans un grand relâchement. On doit les donner une demi-heure avant l'accès. En général, ils réussissent d'autant mieux que les accès sont plus forts et plus réguliers.

Dans la plupart des fièvres intermittentes de longue durée, lorsque les évacuans et les fébrifuges n'ont eu aucun succès, les apéritifs, et surtout les eaux minérales martiales, ainsi que les sucs des plantes savonneuses, ont souvent des effets très-heureux.

Observez que tout ce que nous venons de dire du traitement des fièvres intermittentes, doit s'appliquer aux rémittentes, que l'on doit considérer comme des fièvres intermittentes dont les accès se touchent. Observez aussi que pour obtenir du quinquina l'effet désiré, et pour éviter les rechutes, qui sont très-fréquentes dans l'une et l'autre espèce de fièvre, il faut continuer l'usage de ce remède quelque temps après la guérison. Lorsque, pendant le traitement, il se manifeste des signes de saburre qui exigent l'emploi des purgatifs, il faut, le même jour, en faire prendre une forte dose, et le continuer les jours suivans; sans cette pré-

caution la fièvre reparaît, de même que lorsque le quinquina purge. Dans ce dernier cas, il faut l'unir aux opiatiques pour empêcher cet effet.

## ORDRE SECOND.

### *Des anti-vénériens.*

On compte parmi les médicamens qui ont la proprieté de guérir les maladies vénériennes, le mercure et ses diverses préparations, les sudorifiques, et l'opium.

Chaque auteur qui a écrit sur la vérole a vanté ses préparations de mercure pour en obtenir la guérison; mais il est reconnu que les formes les plus simples réussissent tout aussi bien que les préparations les plus recherchées, et que des différentes méthodes de l'administrer il n'en est point de plus sûre que celle par les frictions. Néanmoins, lorsque le système absorbant cutané est sans action, il faut recourir aux préparations mercurielles, que l'on fait prendre intérieurement: celles qui, d'après mon expérience, m'ont paru les plus efficaces, sont le mercure gommeux, le muriate mercuriel corrosif (sublimé corrosif), et le muriate mercuriel doux (mercure doux).

L'art de traiter la vérole consiste à introduire dans le système une certaine quantité de mercure, et à l'y retenir pendant un certain espace de temps:

s'il n'en pénètre pas une quantité suffisante, ou s'il s'échappe trop promptement, comme cela a lieu quand il survient une abondante salivation, il reste sans effet, et la maladie ne se dissipe pas. Les signes auxquels on reconnaît que le mercure agit utilement, sont la cessation ou la diminution des symptômes, le gonflement et le ramollissement des gencives, la fétidité de l'haleine, l'ébranlement des dents, leur incrustation par un tartre épais et visqueux, et même une légère salivation.

On a cru long-temps qu'il était nécessaire d'exciter la salivation pour obtenir la guérison de la vérole ; mais depuis que, par des observations réitérées, on a reconnu que la salivation était plus nuisible qu'utile à la guérison de cette maladie, on a rejeté entièrement de la pratique cette méthode incertaine et pernicieuse, et on s'est autant appliqué à prévenir ce funeste effet du mercure que l'on cherchait autrefois à l'obtenir.

On n'a pas moins varié les méthodes d'administrer le mercure que ses préparations. Sans nous astreindre à les rapporter toutes, nous nous bornerons ici à placer quelques préceptes sur celles en faveur desquelles l'expérience a prononcé. En général, quand la maladie vénérienne que l'on a à combattre, n'est ni très-ancienne, ni compliquée de quelque autre affection, une seule méthode suffit ordinairement : l'essentiel est de la

bien choisir, et de la régler sur le caractère et le tempérament du malade, sur la gravité des symptômes, et sur l'effet pressenti de la préparation que l'on doit employer.

1.° Lorsque le virus vénérien est récent, qu'il occupe encore le tissu cellulaire de la peau, ou qu'il s'est borné aux organes glanduleux, les frictions mercurielles, employées avec précaution, sont ordinairement le meilleur moyen de guérison: il est même des circonstances où cette méthode paraît mériter la préférence sur toutes les autres; c'est lorsque les principaux organes de la vie et de la santé sont notablement lésés, ou quand, à raison de leur texture, de leur délicatesse et de leur configuration, on a lieu de craindre cette lésion.

Mais pour préférer dans ce cas les frictions à toute autre méthode, il faut que la peau ne soit pas disposée à l'érésypèle, et que le système absorbant cutané jouisse de toutes ses facultés. Quelquefois on rencontre des malades qui ont la peau si lâche, d'un tissu si flexible, si rare, et dont les pores sont si ouverts, qu'elle absorbe pour ainsi dire avec avidité tous les corps que l'on applique à sa surface. Mais il en est au contraire d'autres dont le tissu de la peau, extrêmement dense et resserré, n'admet et n'absorbe presque rien. Dans le premier cas, le mercure introduit

avec trop de facilité et en trop grande quantité relativement, exerce une action trop vive, trop prompte, et quelquefois même dangereuse, si elle est soutenue. Dans le second, les malades ne sont que peu ou point affectés de l'effet du mercure, et à peine s'en est-il introduit dans leur corps. Quoi qu'il en soit, lorsqu'on sera décidé en faveur de la méthode par les frictions, on aura toujours soin d'y préparer le malade par un régime humectant, par les bains tièdes continués plus ou moins long-temps, et, selon les circonstances, par la saignée et les purgatifs. Ensuite on fera frotter le malade, de deux jours l'un, avec un ou deux gros d'onguent mercuriel, et on continuera l'usage des frictions jusqu'à entière disparition des symptômes vénériens. Les parties du corps sur lesquelles il est le plus avantageux d'étendre l'onguent, sont les surfaces internes des pieds, des jambes, des cuisses, les bras, les reins, etc. On évitera de faire des frictions sur la poitrine et le bas-ventre.

Si la bouche s'échauffe, qu'elle exhale une odeur fétide et cuivreuse, et que la salivation commence à se manifester, on suspend les frictions, et on fait prendre un minoratif. Il est avantageux que, pendant le traitement, le malade fasse usage de la décoction de salsepareille, qu'il évite tout excès dans le régime, et surtout qu'il ne s'expose pas à l'action de l'air froid.

On ne peut pas déterminer la quantité d'onguent nécessaire pour opérer la guérison d'une maladie vénérienne; elle dépend de la bénignité ou de l'intensité de la maladie même. Quelques sujets guérissent avec huit ou dix frictions; d'autres en exigent seize ou dix-huit, et il ne manque pas d'observations de véroles qui n'ont cédé qu'à quinze et même vingt onces de cet onguent. En général, c'est le tempérament du malade, la nature et l'ancienneté de la maladie, ses complications, la lenteur avec laquelle on est quelquefois obligé de faire le traitement, qui déterminent la dose.

2.° On appelle mercure gommeux, une extinction de mercure dans la gomme arabique ou adragante. On obtient cette préparation en prenant deux ou trois gros de mercure, que l'on triture avec une légère dissolution de gomme, et on l'étend dans six ou huit onces de cette dissolution, dont on prend deux cuillerées par jour, une le matin et une le soir. On emploie également, et avec plus de succès, le mercure gommeux sous forme de bols ou de pilules. Pour le préparer de cette manière, on triture la même dose de mercure dans cinq ou six onces d'une forte décoction de gomme arabique, et on réduit le tout en bols avec du sucre, la poudre de réglisse, la gomme adragante : chacun de ces bols est de six ou huit grains, et on en prend un, matin et

soir. Si le mercure administré sous l'une de ces formes n'affecte pas la bouche, on en augmente progressivement la dose, et on suit, quant au reste du traitement, les règles que nous venons de prescrire.

3.° Lorsqu'une maladie vénérienne a éludé les autres traitemens mercuriels; que le malade jouit d'un bon tempérament et qu'il a la poitrine forte, ou quand les circonstances exigent que le traitement soit secret, on peut essayer le muriate mercuriel corrosif (sublimé corrosif). On fait dissoudre douze grains de ce remède dans une pinte d'eau-de-vie, et on fait prendre une cuillerée de cette dissolution dans un verre d'eau d'orge coupée avec un tiers de lait. Telle est la manière dont l'administrait Van-Swieten. Aujourd'hui on le donne étendu dans l'eau; et pour le préparer, on en triture douze grains avec le double de muriate d'ammoniaque (sel ammoniaque), et on étend le tout dans une pinte d'eau distillée. On commence d'abord par prendre chaque jour une cuillerée de ce mélange dans un verre de boisson mucilagineuse ou de lait, et on en porte ensuite la dose à deux ou trois cuillerées par jour.

4.° Le traitement des maladies vénériennes par le muriate mercuriel doux (calomélas), consiste à prendre, deux ou trois fois par jour, un grain de ce remède au bout du doigt mouillé avec la

salive, et à s'en frotter l'intérieur des lèvres et les gencives. Mais cette méthode est très-incertaine, et ne réussit guères que lorsque le malade a déjà subi un traitement infructueux; dans les autres cas, les symptômes se dissipent à la vérité, mais reparaissent de nouveau, et presque toujours avec plus d'intensité qu'auparavant.

En général, quand on veut administrer le mercure sous quelque forme que ce soit, il faut toujours avoir égard à la constitution et à l'état du malade. Il ne convient point dans les cas de fièvre, d'inflammation, de maladies aiguës, ainsi que dans les affections chroniques graves, telles que l'hydropisie, le squirre, la fièvre hectique, etc. Il est également contre-indiqué dans les cas de faiblesse extrême. Pour l'employer avec avantage, il faut attendre que les forces soient réparées.

Lorsqu'un enfant qui vient de naître est infecté du virus vénérien, ce qu'on reconnaît aux pustules et aux ulcères qui paraissent sur différentes parties du corps, et quelquefois à la cécité qui survient huit ou neuf mois après la naissance, il convient de lui administrer le mercure; mais ce n'est pas le cas de suivre le précepte d'Hippocrate : *lactantium cura posita est tota in medicatione nutricum;* car on a observé que le mercure, administré à la nourrice et non à l'enfant, ne guérissait pas toujours ce dernier. Il est donc nécessaire de le

donner à l'enfant lui-même ; mais on ne peut trop prendre de précautions dans ce cas, et le médecin ne doit jamais perdre de vue la constitution délicate et sensible de cet âge, qui ne permet d'employer que les préparations les plus douces, à faibles doses, et à de longs intervalles. Le muriate de mercure doux, à la dose d'un quart ou d'un cinquième de grain, administré trois fois par jour et mêlé avec du sucre, ainsi que l'oxide de mercure sulfuré noir (éthiops minéral), à la dose d'un demi-grain également répété, paraissent être les formes sous lesquelles il convient de l'administrer. Ordinairement l'un de ces remèdes fait disparaître les symptômes dans l'espace d'un mois ; néanmoins il faut le continuer plus long-temps pour être certain de la guérison.

Nous avons dit, au commencement de ce chapitre, que les sudorifiques avaient la propriété de guérir les maladies vénériennes ; et en effet, on ne peut sans partialité rejeter les nombreuses observations qui attestent leurs bons effets dans ces maladies, surtout lorsqu'on les donne à grande dose et sous une forme telle que leurs principes soient concentrés. Il paraît que c'est particulièrement dans les cas de maladies vénériennes invétérées, et lorsque le mercure a été administré sans succès, que l'on en retire le plus d'avantages. Il convient surtout de les employer chez les per-

sonnes pituiteuses, chez celles qui ont beaucoup d'embonpoint, et, en général, toutes les fois que l'on a à craindre le relâchement du système, et que les humeurs ont une tendance à la dégénérescence bilieuse. Ceux de ces remèdes que l'on doit préférer dans ces cas, sont la salsepareille, le gayac, le sassafras, et le rob de Laffecteur : les premiers se prescrivent sous forme de tisanne; le dernier se prend par cuillerées, de quatre jusqu'à huit par jour.

On a employé avec avantage l'opium dans le traitement des maladies vénériennes; mais on n'en a guères retiré de succès que lorsque, après un traitement mercuriel, il restait des symptômes d'irritation, comme du spasme, de la douleur, etc., dans quelques parties. On a aussi tenté la guérison de la vérole par le moyen de l'opium seul; mais outre que peu de personnes ont été guéries par l'unique usage de cette substance, les inconvéniens et les dangers attachés à cette méthode doivent la faire rejeter entièrement.

Persuadés que ce n'est qu'en raison de l'oxigène que le mercure fournit au système, que celui-ci guérit les maladies vénériennes; que toutes les substances qui contiennent abondamment ce principe, et qui n'exercent sur lui qu'une faible attraction, sont anti-syphilitiques, quelques médecins l'ont employé depuis peu, et ont obtenu la

guérison de personnes infectées, par le moyen de frictions faites avec la graisse oxigénée, ainsi que par l'usage de l'acide nitrique, de l'acide muriatique oxigéné, et de muriates oxigénés. Mais quoique cette nouvelle pratique ait eu quelques résultats assez satisfaisans, nous pensons néanmoins qu'avant de l'adopter il faut attendre qu'on ait recueilli un plus grand nombre de faits et d'observations, qui lui impriment le sceau de la vérité.

Lorsque la maladie vénérienne est compliquée de quelque affection, le traitement doit être mixte: quelquefois il convient d'attaquer les deux maladies séparément, d'autrefois on peut les combattre en même temps. Ainsi, par exemple, dans la vérole compliquée d'affection nerveuse, il faut diminuer l'excès de sensibilité avant que de passer aux anti-vénériens; celle compliquée de scorbut exige l'usage des antiscorbutiques, et souvent celui du régime et des médicamens toniques, avant que d'administrer les remèdes mercuriaux, qui sont de vrais poisons quand on les donne avant que le scorbut ne soit dissipé : il n'en est pas de même dans la vérole compliquée de gale, de dartres, et d'autres affections qui ne contre-indiquent pas l'usage des anti-vénériens.

# ORDRE TROISIÈME.

## *Des anti-scorbutiques.*

Il est peu de remèdes parmi les spécifiques, qui aient des effets aussi marqués et qui méritent autant de confiance que les anti-scorbutiques. Comme dans nos Élémens de médecine nous avons distingué deux espèces de scorbut, le scorbut accidentel ou scorbut de mer, et le scorbut constitutionnel ou scorbut de terre, nous établirons deux classes de remèdes anti-scorbutiques : dans la première seront comprises les plantes alcalescentes et les substances âcres ; telles que les aulx, les racines de raifort, de patience, d'oignon, de porreau ; les feuilles de cresson, de cochléaria, ainsi que quelques préparations pharmaceutiques, telles que l'esprit de cochléaria, des vins et des sirops anti-scorbutiques, qui sont fort utiles, et conviennent éminemment dans la première espèce de scorbut. Parmi les anti-scorbutiques qui appartiennent à la seconde espèce, on range les acides, tels que l'acide acéteux, l'acide sulfurique, l'acide muriatique, l'oseille, le citron, l'épine-vinette, l'orange, et quelques substances amères, comme la fumeterre, l'écorce d'orange, le quinquina.

Observez qu'il n'est point indifférent d'employer l'une ou l'autre de ces espèces de médicamens, et que le traitement du scorbut constitutionnel ne

peut et ne doit pas être le même que celui du scorbut accidentel. L'usage des anti-scorbutiques âcres, qui convient éminemment dans celui-ci, serait nuisible dans l'autre. En général, on doit employer les mêmes moyens que dans l'hypocondriacisme : ainsi donc les végétaux acides, les substances réfrigérantes et apéritives, les eaux minérales acidules, le petit lait pur ou coupé de jus d'herbes, les lavemens et les minoratifs, quelques bains tièdes, les cautères, et ensuite les toniques, l'exercice et la rustication, sont ceux dont on tirera le plus d'avantages. Ces moyens, variés et employés séparément, ou combinés selon les circonstances, doivent faire la base du traitement dans le scorbut constitutionnel.

Dans le scorbut accidentel, au contraire, on emploîra les végétaux ascessens et frais, les fruits acides, la drêche, les liqueurs fermentées en petite quantité : c'est surtout du régime végétal qu'on tirera le plus d'avantages ; il a quelquefois suffi seul à la guérison. Les plantes alcalescentes, qui passent à l'acidité dès les premiers momens de la fermentation, et qui laissent dégager dans les premières voies de grandes quantités d'acide carbonique, conviennent éminemment ; elles provoquent la transpiration, augmentent la quantité des urines, et, sous ce double rapport, leur usage ne peut être que très-avantageux.

En général, lorsque le scorbut est déjà avancé, et que la dégénération du sang a fait de grands progrès, rien ne convient davantage que l'usage du quinquina en poudre donné à grande dose, mêlé avec le suc de limons, et administré à plusieurs reprises par jours : j'en ai obtenu les plus heureux effets, même dans les cas où les malades paraissaient menacés d'une mort prochaine.

Mais on prescrirait en vain des remèdes à un scorbutique s'il restait exposé à l'action des causes qui ont donné lieu à sa maladie. Il devra donc s'abstenir d'alimens salés, ou du moins en diminuer la quantité; éviter le froid, l'humidité et la mal-propreté, ainsi que la vie inactive, les chagrins, la tristesse, le découragement et, en un mot, toutes les causes débilitantes. Il devra chercher à se récréer et à s'égayer, car rien ne peut contribuer plus puissamment à guérir cette maladie ou à la prévenir, que la gaieté et la bonne humeur : mais, hélas! elles sont rarement le partage des personnes attaquées du scorbut.

Quelquefois il se manifeste chez les scorbutiques des symptômes qui exigent un traitement particulier; tels sont, 1.° la démangeaison, la fongosité, l'ulcération des gencives; 2.° la salivation, qui survient quelquefois spontanément; l'œdème des extrémités inférieures; 4.° les ulcères; 5.° les hémorragies; 6.° les douleurs; 7.° la dyssenterie; 8.° la toux sèche et la dispnée.

1.° Pour remédier dans le principe à la mollesse, au gonflement et à l'ulcération des gencives, il faut faire laver la bouche avec l'eau alumineuse, à laquelle on mêle un peu de teinture de myrrhe; mais quand la putréfaction est déjà avancée, il faut employer les gargarismes acidulés avec les acides minéraux, et, avant que d'en faire usage, enlever les parties fongueuses avec le bistouri: quand les ulcères sont profonds, on les touche légèrement avec un acide minéral édulcoré avec le miel rosat. Souvent l'usage des végétaux suffit pour dissiper l'affection des gencives.

2.° On modère la salivation par le moyen des révulsifs, comme les épispastiques qu'on applique à différentes parties, les lavemens, les laxatifs, et les diapnoïques. On conseille en même temps les gargarismes astringens, l'usage interne du quinquina, ainsi que du vin vieux pris modérément.

3.° Quand l'œdème des jambes est léger et peu douloureux, il suffit de faire de légères frictions aromatiques; mais quand il est considérable, dur et douloureux, Lind recommande d'exposer, demi-heure matin et soir, les parties affectées à la vapeur de l'eau chaude, dans laquelle on a mêlé du vinaigre ou du muriate d'ammoniaque, et de faire ensuite des onctions avec l'huile de palme. Lorsque ce moyen, uni au régime végétal, ne dissipe pas l'enflure, il veut qu'on excite

des sueurs dans la partie en l'exposant à la vapeur de l'alcohol enflammé, ou en appliquant par dessus des sachets remplis de sel chaud. Hulme a obtenu, dans ce cas, de bons effets des frictions avec l'huile d'olives et le jus de limons ou d'oranges.

4.° Les ulcères des jambes et des autres parties exigent l'application des antiseptiques toniques, et d'un bandage compressif.

5.° Dans les hémorragies considérables, il faut recourir aux acides minéraux et au quinquina.

6.° Dans les violentes douleurs des membres, Lind prescrit l'oximel scillitique dans une mixture diaphorétique chaude ; il recommande le vin comme cordial, et fait prendre au malade, à l'heure du sommeil, de l'eau chaude de gruau, à laquelle on a mêlé un peu de vinaigre. Hulme conseille dans ce même cas le liniment avec l'huile d'olives et le jus de limons. Lorsqu'il y a douleur de poitrine aiguë sans fièvre, il dit qu'une saignée de six ou huit onces procure ordinairement du calme à l'instant; il ne veut pas qu'on la réitère, mais bien qu'on applique un vésicatoire si la douleur persiste.

7.° La diarrhée scorbutique ne doit pas être arrêtée tout à coup; il faut seulement la modérer par le moyen des toniques unis aux acides. Lind a donné quelquefois avec succès quatre ou cinq grains d'alun avec le diascordium, lorsque les

déjections étaient très-sanglantes. L'ipécacuanha infusé dans l'eau-de-vie, donné à petites doses fréquemment répétées, lui a paru le moyen le plus sûr pour arrêter la dyssenterie scorbutique. Les toniques amers sont aussi très-utiles.

8.º Dans la toux sèche et les autres symptômes pneumoniques du scorbut, les vésicatoires et les cautères conviennent éminemment quand le malade a quitté la mer. L'équitation, la diète lactée et végétale, sont aussi des secours très-efficaces; et pour faciliter l'expectoration, on conseille l'oximel scillitique et la gomme ammoniaque.

En général, toute évacuation est nuisible dans le scorbut, surtout quand il a fait de grands progrès. On évitera donc soigneusement la saignée et les purgatifs, mais il faudra que le ventre soit libre. On ne doit pas exposer tout à coup au grand air les scorbutiques; il convient, avant que de le faire, de ranimer leurs forces, en leur donnant un verre de bon vin avec le jus d'oranges ou de limons. Lorsqu'ils commencent à faire usage de végétaux dont ils ont été privés pendant longtemps, ils doivent n'en prendre, dans le principe, qu'une petite quantité à la fois, par la crainte de décider une dyssenterie qui pourrait devenir mortelle. Observez que le fer, l'antimoine, et surtout le mercure, sont absolument nuisibles dans le scorbut : il en est de même des narcotiques, qui

produisent un abattement extrême et augmentent l'oppression : on ne doit donner ceux-ci que dans les cas urgens, comme quand la diarrhée est excessive, et qu'on n'a pu l'arrêter par d'autres moyens.

On emploie ordinairement les remèdes anti-scorbutiques en infusion ; mais il vaut mieux en prescrire le suc. On le donne dans du petit lait, depuis la dose de six jusqu'à douze onces par jour, à plusieurs prises ; ou bien on fait entrer huit ou dix gouttes d'esprit de cochléaria dans une infusion de plantes anti-scorbutiques. Quand on prescrit l'esprit de cochléaria comme diurétique, on l'unit à l'oximel scillitique, et à quelque sirop tonique ou quelque eau aromatique, quand on l'emploie comme tonique. On prescrit le vin anti-scorbutique à la dose de six ou huit onces par jour, seul ou dans un véhicule approprié : le sirop se donne dans un excipient convenable, depuis une once jusqu'à quatre. L'esprit ardent de cochléaria, qui est le plus puissant des anti-scorbutiques, ne se donne jamais seul ; il serait cautérisant : mais sur cinq ou six onces de potion on en fait entrer un demi-gros ou un gros. Exemples de quelques formules anti-scorbutiques :

### Tisanne anti-scorbutique.

℞. *Rad. raphani* unc. j.
*Coq. in aq. comm.* ℔ ij.

### Apozème anti-scorbutique.

℞. *Rad. raphani* } ana. unc. dimid.
— *bardan.* }

*Coq. in aq. comm.* ℔ ij.

*Adde :*

*Beccabung.* }
*Cochlear.* } ana. manip. j.
*Nastur.* }

*Sirup. antiscorbut.* unc. ij.

### Potion anti-scorbutique.

℞. *Aq. distil. plantar. antiscorb.* unc. vj.
*Spirit. ard. cochlear.* drach. j.
*Sirup. antiscorb.* unc. j.

## ORDRE QUATRIÈME.

### *Des vermifuges.*

On connaît les dérangemens et même les maladies graves, surtout dans l'enfance, auxquels donne lieu la présence des vers dans l'économie animale; aussi, depuis long-temps, les médecins se sont-ils appliqués à la recherche des moyens capables de les tuer, ou d'en procurer l'expulsion. Les substances qui paraissent réunir le plus éminemment ces propriétés, se tirent de la classe des purgatifs ou des amers. Telles sont les racines de rhubarbe, de fougère mâle; l'ail, l'oignon; les

feuilles de tanaisie, d'absynthe; les fleurs de pêcher; le semen-contra, la coraline de Corse; le mercure et ses diverses préparations; les huiles douces, et en particulier celle de ricin ou *palma Christi;* les acides végétaux, tels que le suc de citron, de limon, le vinaigre; les vins amers jouissent aussi plus ou moins de la même propriété.

Quoiqu'on ne sache pas encore exactement comment la plupart de ces remèdes procurent la sortie des vers, il paraît néanmoins que quelques-uns d'entre eux les font mourir, et que d'autres, en fortifiant l'estomac et les intestins, facilitent leur sortie; dans ce dernier cas, les malades rendent les vers encore vivans. Enfin plusieurs médicamens guérissent les affections vermineuses en enlevant et évacuant les matières glaireuses et ténaces qui accompagnent constamment ces animaux, et qui leur servent, pour ainsi dire, de nid ou de foyer.

Lorsque, dans les affections vermineuses, il y a indication de purger, le purgatif que je préfère se compose de vingt-quatre ou trente grains de jalap, de cinq ou six grains de muriate de mercure doux, et d'une quantité suffisante de sirop pour faire un bol. On pourra, lorsqu'il ne sera pas besoin de purger, faire usage d'une tisanne faite avec un ou deux gros de coraline de Corse ou de semen-contra: on prendra quelques doses

d'une poudre vermifuge, comme par exemple de la suivante :

℞. *Coralin. pulver.* }
*Seminis contra.* } ana. drach. j. s.
*Aquil. albi.* gr. xij.

*Divide in tres partes æquales. Exhibetur quique dosis dilutus cum vino vel cum aqua mane, jejuno ventriculo.*

On a remarqué que chaque espèce de vers était plus ou moins difficile à expulser, et qu'ainsi les lombricaux cédaient plus aisément à l'action des amers et des mercuriaux ; les ascarides, aux suppositoires et aux lavemens âcres ; et que le tœnia, qui est le plus difficile à détruire, exigeait les vermifuges les plus puissans, tels que les purgatifs résineux unis au mercure, à la racine de fougère, de mûrier, à la coraline, et aidés par les huiles douces, telles que celle de ricin.

Madame Nouffler a donné contre le tænia un remède qui mérite d'être rapporté ici, parce qu'il soutient la réputation qu'on lui a faite, et qu'il est encore le plus efficace que l'on connaisse. Le malade prend sur les six heures du matin trois gros de racine de fougère, réduite en poudre et étendue dans un bouillon de veau ; deux heures après, il prend un bol purgatif fait avec huit grains de muriate de mercure doux, six grains de résine de jalap, autant de scammonée, un gros

de confection hamec ; et pour aider l'action de ce bol, il fait sa boisson ordinaire d'une tisanne composée avec une demi-once de racines de fougères bouillies dans une pinte d'eau, qu'on fait réduire à trois demi-setiers, dans lesquels on ajoute une demi-once de sulfate de magnésie (sel d'Epsom). Il est rare que le tænia résiste à ce remède. Quelquefois on est obligé de renouveler la dose deux ou trois fois ; alors on ne doit mettre qu'un jour d'intervalle entre chaque prise. Lorsque ce remède agit avec trop de violence, qu'il occasionne de trop fortes coliques, on emploie les fomentations émollientes et le sirop diacode. En général, il faut fixer la dose du remède sur le tempérament, l'âge et le sexe du malade.

On a publié depuis peu un autre remède dont on a retiré des avantages qui nous décident à en faire mention ici : il consiste à faire prendre au malade, le matin à jeun, un gros d'éther sulfurique dans un verre de forte décoction de fougère mâle ; une heure après cette première dose du remède, et lorsque le ver, plongé dans cette liqueur, doit en ressentir l'effet, le malade prend deux onces d'huile de ricin, unies, en forme de looch, à un sirop quelconque. On fait répéter l'usage du même remède le lendemain, et quelquefois le jour suivant. Le ver est ordinairement rendu désorganisé, et on n'en reconnaît les débris

qu'en examinant avec attention les matières évacuées.

Ce remède ne présente aucun inconvénient. Lorsque le ver est situé dans l'estomac ou les premiers intestins, on est certain du succès : lorsqu'on présume qu'il se trouve dans les derniers intestins, il est à propos d'ajouter aux moyens indiqués plus haut un lavement composé avec la décoction de fougère, dans laquelle on verse deux gros d'éther, que l'on fait prendre un instant après la potion.

## ORDRE CINQUIÈME.

### *Des carminatifs.*

On a donné le nom de carminatifs aux remèdes qui ont la propriété de calmer les douleurs qui proviennent de la présence de l'air ou de quelque gaz dans les premières voies. Comme ils opèrent souvent la sortie de ces fluides, on leur a donné aussi le nom de physagogues. Dans un grand nombre de maladies, et principalement dans les affections hystériques et hypocondriaques, il se développe dans les premières voies un gaz qui souvent est un mélange d'acide carbonique et de gaz hydrogène. C'est presque toujours au séjour trop long des matières alimentaires dans ces organes, et à la fermentation qui s'y excite, qu'est

dû ce développement ; souvent encore il se joint à cette production d'air, ou plutôt de fluide gazeux, un resserrement spasmodique de quelques points du tube intestinal, et alors le gaz raréfié, dilatant cet organe membraneux et sensible, produit des douleurs plus ou moins vives, qui ne cèdent qu'à la sortie de ce gaz. Il arrive encore quelquefois que les viscères de la digestion trop faibles ne réagissent point avec assez d'énergie sur les alimens, et qu'alors ces derniers fermentent et donnent lieu au dégagement des gaz, qui produisent les mêmes symptômes que dans le premier cas. Enfin, il est démontré par l'observation, que ces gaz, une fois dégagés, peuvent se porter dans les vésicules toujours ouvertes du tissu cellulaire, et pénétrer ainsi jusque dans les interstices des muscles et même de la peau. Telle est l'origine de la plupart des douleurs vagues qu'éprouvent les personnes attaquées d'affections hypocondriaques et hystériques.

Il est d'observation que, dans tous ces cas, les substances aromatiques et chaudes dissipent les douleurs et favorisent la sortie de l'air ou des différens gaz renfermés dans le corps : mais on attribue plus particulièrement des vertus carminatives aux racines d'iris et d'angélique, aux fleurs de camomille, d'orange, de sureau; aux semences fournies par les plantes ombellifères, telles que

celles d'anis, de cumin, de fenouil; à l'éther et à la liqueur d'Hoffmann.

On emploie les racines, les fleurs et les semences des plantes carminatives en infusions, que l'on prend par la bouche, et en décoctions, que l'on applique sur le bas-ventre, ou que l'on donne en lavemens. On retire aussi de ces diverses substances une huile essentielle, qui possède dans un degré plus éminent la vertu carminative, et que l'on emploie avec avantage dans les douleurs venteuses considérables : dans ce cas, on préfère celle d'anis, dont on fait entrer de dix à vingt gouttes dans une potion analogue, comme par exemple la suivante.

℞. *Aq. distil. menthæ* unc. vj.
*Olei anis.* gutt. xv.
*Ether sulf.* gutt. xx.
*Liq. anod. Hoff.* gutt. xx.

*Potio omni horâ de die cochleatim sumetur.*

Observez que l'usage des carminatifs que nous venons d'indiquer, ne convient point lorsque les vents sont accompagnés d'inflammation. Dans ce cas, il faut employer les anodins et les calmans, tels que la saignée, les fomentations, les lavemens.

Un des plus puissans carminatifs que possède la médecine, est l'assa fœtida : on le donne lorsque le développement de l'air est considérable, et qu'il existe depuis un certain temps, comme dans

la tympanite. Il agit alors comme antispasmodique, donne du ton au canal intestinal, et le force d'expulser les vents en réagissant sur lui-même. On l'unit depuis douze jusqu'à vingt grains à un ou deux grains de laudanum sec : on divise le tout en trois prises, dont on prend une le matin, une à midi, et l'autre le soir.

## ORDRE SIXIÈME.

### *Des stomachiques.*

On est convenu de donner le nom de stomachiques ou digestives aux substances que l'on a jugées capables de rétablir les forces de l'estomac, de faciliter les digestions, et de calmer les symptômes morbifiques qui peuvent dépendre de la faiblesse des organes qui concourent à l'œuvre important de la digestion.

Les remèdes que l'on administre d'après ces vues, étant reçus immédiatement dans l'estomac, et pouvant agir avec toute leur énergie sur ce viscère, il en résulte qu'ils méritent beaucoup de confiance, et répondent souvent aux intentions du médecin. Comme, à l'article des toniques, nous avons passé en revue la plupart des substances qui possèdent également la vertu stomachique, nous n'en indiquerons ici que quelques-unes, dont l'expérience a confirmé les bons effets dans les

cas de faiblesse d'estomac, de digestions pénibles; telles sont le salep, le sagou, la rhubarbe, les substances amères, les vins de Chypre, d'Espagne, et quelques médicamens composés, comme le diascordium, la confection hyacinthe, etc.

Toutes ces substances conviennent éminemment dans le cas de faiblesse d'estomac, lorsque les digestions sont pénibles et languissantes, sur la fin des maladies de longue durée; dans les hoquets, les vomissemens et les dévoiemens qui dépendent de la débilité des organes digestifs; dans les hydropisies et leucophlegmacies par relâchement; dans les maladies venteuses occasionées par des glaires amassés dans les premières voies, etc.

Observez que la plupart des stomachiques étant des substances échauffantes, on doit être très-réservé sur leur usage, et ne les administrer qu'avec beaucoup de précaution. Il ne conviennent pas quand il y a disposition à la pléthore, à l'inflammation; quand il y a sécheresse et acrimonie dans les humeurs. En général, il ne faut les administrer qu'après avoir fait précéder les évacuans.

On peut donner les stomachiques sous forme de tisannes, d'apozèmes, de potions, de bols, etc. Mais on emploie peu les premières, parce que la quantité de véhicule pourrait surcharger, et par là même affaiblir l'estomac. On prépare avec la farine de salep, cuite à la dose d'un gros ou deux,

dans un bouillon gras, un aliment léger et nourrissant, que l'on prescrit avec succès dans les convalescences des maladies aiguës, et dans tous les cas d'épuisement. Le sagou se prépare à peu près de la même manière, et a les mêmes propriétés. On fait aussi beaucoup de cas des vins dans lesquels on fait infuser à froid quelques plantes aromatiques, telles que la racine d'angélique, de serpentaire de Virginie, les feuilles d'absinthe. Lorsque, dans les cas dont nous avons parlé plus haut, il y a indication de purger, on doit employer la rhubarbe, qui est un excellent stomachique; on la fait prendre alors à la dose d'un gros ou d'un gros et demi : mais lorsqu'on la prescrit comme stomachique, on la donne en poudre à la dose de quatre ou cinq grains, que l'on mêle à égale quantité de poudre de quinquina.

## ORDRE SEPTIÈME.

### *Des anti-dartreux.*

Il y a peu de maladies aussi fréquentes et aussi incommodes que les dartres, et il y en a peu pour lesquelles on ait recommandé un aussi grand nombre de remèdes. Néanmoins, si on excepte les topiques qui agissent en répercutant l'humeur dartreuse, et font ainsi beaucoup de mal, la médecine a très-peu de médicamens qui aient

réellement la faculté de guérir les affections dartreuses.

Comme ces maladies peuvent reconnaître un grand nombre de causes très-différentes, telles que la suppression d'évacuations habituelles, d'un cautère, d'un ulcère; le séjour dans une habitation humide, mal-saine; l'usage de mauvaises nourritures, d'eaux corrompues; un vice interne, etc.; elles doivent être traitées par des moyens analogues à la cause qui les a occasionées. Néanmoins on peut ranger au nombre des remèdes anti-dartreux les bains, le soufre, les préparations mercurielles et antimoniales, les racines de bardane, de patience, la fumeterre, la douce-amère, le lait, l'acide nitrique, la pommade oxigénée, les eaux thermales, etc. Cette diversité de remèdes, et la différence des effets qu'ils produisent, suffisent pour faire voir combien est susceptible d'être varié le traitement des affections herpétiques, et combien peu on doit ajouter de confiance aux nombreux remèdes anti-dartreux que nous vantent les empiriques et les charlatans. Quelquefois un changement de régime a suppléé à l'insuffisance des remèdes, et des dartres très-invétérées ont été guéries par l'usage long-temps continué du régime végétal avec les mets les plus simples.

## ORDRE HUITIÈME.

### *Des anti-psoriques.*

Quoiqu'il ne soit pas encore décidé si la gale dépend d'un vice particulier de l'humeur perspirable, ou de petits animalcules qui produisent des pustules et occasionnent le prurit qui constitue cette maladie, il n'en est pas moins vrai qu'elle cède communément à certains remèdes, auxquels, pour cela, on a donné le nom d'anti-psoriques. Ces remèdes se tirent principalement de la classe des amers, et de celle des dépurans de certains auteurs, tels que les racines de patience, de bardane, la fumeterre, la scabieuse; les légers diaphorétiques, comme les fleurs de sureau, la salsepareille, etc.; le soufre, les préparations mercurielles, la pommade oxigénée.

Lorsque la gale est récente, et qu'elle a été contractée par contagion, un traitement extérieur suffit ordinairement pour procurer la guérison Ce traitement consiste à employer un onguen où entre le soufre ou le mercure, ou à faire des ablutions avec des eaux alcalines ou avec la décoction de tabac. La pommade oxigénée réussit également fort bien: néanmoins ses effets anti-psoriques ne sont pas les mêmes sur toutes les espèces de gale; elle agit promptement sur les gales humides, croûteuses, mais avec beaucoup

plus de lenteur sur les gales sèches, et dont les boutons sont très-petits. Celle-ci se combat avantageusement par le procédé proposé par Quiret, qui consiste à faire faire au malade des frictions avec une pommade dans laquelle entre le soufre sublimé (fleurs de soufre), combiné par la coction avec un jaune d'œuf. Des observations prouvent que la pommade oxigénée a triomphé de gales compliquées qui avaient résisté à tout autre moyen. Néanmoins rien n'est, en général, plus difficile que le traitement de ces gales lorsqu'elles sont invétérées, qu'elles sont entretenues par quelque vice organique, ou compliquées avec d'autres affections chroniques; et il faut une sagacité peu commune pour combiner les sucs dépurés des plantes, la décoction des bois sudorifiques, les bains, les évacuans, le petit-lait, les eaux thermales, les topiques, et tous les autres moyens capables d'opérer une guérison durable et exempte des nombreux inconvéniens qui résultent trop souvent de l'usage des moyens vantés par l'ignorance et le charlatanisme. Dans ces cas, les remèdes administrés sous forme de lotions ou de frictions, qui n'ont pas été précédés de l'usage des moyens convenables, continués pendant un temps suffisant, répercutent la gale, et occasionnent les accidens les plus graves.

Pour obtenir la guérison de la gale, il convient

d'éviter les causes occasionelles, et d'observer la plus grande propreté, en changeant souvent de linge. Les malades ne doivent faire usage que d'alimens doux et incapables de déranger la transpiration.

Dans les cas de métastases psoriques, il faut recourir le plus promptement possible à l'application du vésicatoire, du moxa, et à l'usage interne des sulfures. On a quelquefois réussi à faire reparaître la gale en faisant porter au malade une chemise ou en le faisant coucher dans les draps d'un galeux. On a conseillé aussi, dans ce cas, l'inoculation de la gale, et nous l'avons essayée une fois dans une hépatalgie psorique, après avoir employé inutilement tous les autres moyens : mais, loin d'en avoir obtenu quelque succès, le membre où l'on avait fait l'insertion tomba promptement en gangrène, et celle-ci, se communiquant de proche en proche avec une rapidité inconcevable, ne tarda pas à donner la mort.

On emploie avec avantage les sulfures alcalins et les eaux sulfureuses lorsque la gale est compliquée d'une affection scrofuleuse; mais celle qui est compliquée d'une diathèse siphilitique ou scorbutique, demande à être traitée d'abord par les moyens analogues à ces affections : souvent leur guérison entraîne celle de la gale, ou au moins la rend très-facile à céder.

On a publié dernièrement quelques brochures pour annoncer les bons effets d'une découverte que l'on vend au public sous le nom de *Quintessence anti-psorique de Mettemberg*. Cette quintessence, dit l'auteur, a non-seulement la propriété de guérir les gales récentes et celles qui ont résisté à divers traitemens, mais encore de rappeler à la peau le virus psorique, lorsque, par quelque cause que ce soit, il a été répercuté. Mais l'analyse qui a été faite de cette prétendue quintessence, prouve qu'elle n'est autre chose qu'une dissolution de muriate de mercure suroxigéné (sublimé corrosif), à grande dose, dans de l'eau, à laquelle on a ajouté du vinaigre aromatique; d'où il est clair que le danger d'empoisonnement, qui peut résulter de l'usage d'une telle composition, doit non-seulement faire proscrire tout-à-fait son administration intérieurement, mais même rendre très-circonspect sur son usage extérieur.

Dans le traitement de la gale critique, le médecin doit pour l'ordinaire se contenter d'abandonner la maladie à la nature, ou de la seconder en poussant légérement à la peau ; ce n'est que dans le cas où cette gale durerait trop long-temps, qu'il doit se comporter comme dans le traitement de la gale invétérée : quelquefois même il est à propos d'établir des émonctoires artificiels.

# ORDRE NEUVIÈME.

## *Des antiseptiques.*

Lorsque les humeurs du corps humain ont une tendance à la dégénérescence et à la décomposition, on emploie pour la prévenir, ou pour la combattre, des substances capables de corriger cette disposition, auxquelles on a donné le nom d'antiseptiques ou anti-putrides. Les expériences que l'on a faites sur le mélange de substances putréfiées ou qui tendaient à la putréfaction, ont appris qu'un grand nombre de corps jouissent de cette propriété. Néanmoins ces expériences, faites sur des substances dépourvues de vie, ne sont pas capables d'éclairer autant qu'on l'a cru sur l'action et l'usage des antiseptiques; car, de quelque manière que l'on considère cette tendance à la putridité dans les animaux vivans, quelques efforts que l'on fasse pour en déterminer la nature, on se convaincra toujours que la septicité des fluides contenus dans des canaux doués du mouvement et de la vie, est bien différente de la putréfaction qui a lieu dans les mêmes fluides séparés du corps de l'animal.

Il paraît que les humeurs du corps vivant sont susceptibles de dégénérer en deux états de putridité aussi variés par leur cause que par leur nature, et qui, par là même, demandent à être combattus

par des moyens différens. Le premier, qui peut être appelé *putridité aiguë*, succède assez ordinairement aux diverses fièvres aiguës, et est caractérisé par une diminution notable de l'action des forces vitales, par l'odeur fétide de l'haleine, de la transpiration, des déjections, des urines, par une éruption de pétéchies, par le désir de boissons acidules. Le second état, que l'on pourrait nommer *putridité chronique*, est celui que l'on observe dans le scorbut, et qui est caractérisé par la diminution de l'irritabilité musculaire, par un abattement extrême, par des ecchymoses plus ou moins grandes et livides, et quelquefois par des ulcères du plus mauvais caractère. Nous avons déjà parlé des remèdes qui conviennent dans cette seconde espèce de putridité; c'est pourquoi nous nous occuperons seulement ici de ceux qui sont indiqués dans la première.

Comme parmi les substances antiseptiques il en est qui possèdent plus ou moins cette propriété, on en a fait plusieurs classes, que l'on peut en général réduire aux suivantes : 1.° L'air frais, sec, et souvent renouvelé; les acides mêlés et étendus dans l'air respirable; les vapeurs des corps en fermentation, ou le gaz acide carbonique; l'acide acéteux en évaporation ; la fumée des substances aromatiques brûlées. 2.° Les acides antiseptiques, qui sont les plus puissans de tous; tels que les

acides minéraux, les eaux imprégnées d'acide carbonique; les feuilles d'oseille, d'alleluia; les citrons, les oranges, les limons, l'épine-vinette, le verjus, la crême de tartre, le vinaigre. 3.° Les antiseptiques spiritueux, que l'on peut administrer intérieurement et extérieurement; comme le vin, la bière, l'alcohol, l'acétite ammoniacal, le camphre. 4.° Les antiseptiques amers, comme le quinquina, la centaurée, la gentiane, la serpentaire de Virginie. 5.° Les antiseptiques aromatiques, comme les écorces de citron, d'orange, la cannelle, la muscade, etc.

D'après cette division des antiseptiques, on conçoit qu'ils peuvent être partagés en deux classses générales, relativement à leur manière d'agir: les uns, en effet, modèrent l'ardeur et le mouvement des fluides, et sont de véritables rafraîchissans ou tempérans, tels que l'air pur et les acides; les autres donnent du ton aux solides, augmentent l'action des fluides, et appartiennent à l'ordre des échauffans. On voit d'après cela combien il est important de les bien distinguer, et d'avoir égard aux indications différentes qui demandent l'usage de chacun d'eux. Ainsi, dans le principe des maladies fébriles accompagnées de putridité, les antiseptiques froids ou rafraîchissans sont très-bien indiqués. Dans les dégénérescences chroniques des humeurs, au contraire, surtout celles qui sont

accompagnées de pâleur et de faiblesse, les antiseptiques chauds, administrés avec prudence, ont beaucoup plus de succès que les premiers, et sont les seuls qu'on doive employer.

Observez que l'on peut encore ranger au nombre des antiseptiques les évacuans, la saignée, les vésicatoires, etc., qui paraissent appartenir plus particulièrement à d'autres ordres de médicamens, et dont nous avons parlé ailleurs. Cette propriété identique qu'ont des substances de nature très-différente, prouve (pour le dire en passant) la difficulté d'une bonne division de matière médicale, en même temps qu'elle paraît contraire à l'adoption d'une classe de remèdes spécifiques.

Les médicamens antiseptiques s'administrent sous forme de tisannes, de potions, de gargarismes, de lavemens, de fomentations, etc. On fait avec l'eau et le vinaigre, ou le suc de citron, ou l'acide sulfurique, une boisson qui convient éminemment dans les fièvres ardentes, et lorsque les humeurs ont de la tendance à la putridité. On compose des potions antiseptiques avec l'infusion ou l'eau distillée de plantes aromatiques, telles que celles de menthe, de mélisse ou de scordium, et on y ajoute, suivant l'indication, le camphre, l'extrait de quinquina, la serpentaire de Virginie, l'acétite ammoniacal (esprit de Mendederus), le laudanum de Sydenham et le sucre ou un syrop approprié.

# ORDRE DIXIÈME.

## *Des contre-poisons.*

Nous comprendrons sous cette dénomination toutes les substances qui sont propres à préserver le corps de l'action des poisons qui peuvent y être introduits, et qui sont désignés dans les ouvrages de matière médicale sous les dénominations d'alexipharmaques, d'alexitères, d'antidotes.

De tout temps l'étude des contre-poisons a fixé l'attention des médecins : plusieurs ont même transporté l'idée prise des cas où un poison avait été évidemment introduit dans le corps, au cas où des puissances nuisibles pouvaient être engendrées par la contagion ou de toute autre manière. Ils ont supposé, en conséquence, que la guérison de la maladie, qui était produite par ces causes, consistait à corriger ou à chasser la matière morbifique, et ils ont souvent désigné sous les noms d'alexitères, d'alexipharmaques, les médicamens propres à remplir cette indication. C'est ce qui a donné lieu à l'introduction d'un grand nombre de prétendus antidotes si vantés par la plupart des anciens médecins.

L'opinion vulgaire, que chaque poison a son contre-poison ou son spécifique, est une de celles qui ont le plus retardé les progrès de la véritable médecine. Imbu de ce faux préjugé, on croyait

que l'on ne pouvait donner aucun secours utile aux empoisonnés, à moins qu'on ne connût l'antidote propre au poison qu'ils avaient pris; tandis que la véritable cure de tous les poisons qui sont entrés dans l'estomac, consiste presque uniquement à les faire rejeter le plus tôt possible. Si quelques animaux, tels que le chien, le chat, survivent le plus souvent aux poisons corrosifs les plus actifs pris à forte dose, ils le doivent uniquement à la grande facilité avec laquelle ils vomissent.

Il n'est point de cas en médecine où les moyens de guérison soient aussi clairement indiqués que dans celui-ci. En effet, la raison dit à chacun que, s'il a quelque chose dans l'estomac qui l'embarrasse ou mette sa vie en danger, il faut qu'il le rejette sur le champ. Si l'on donnait à cette indication toute l'attention qu'elle mérite, on éviterait souvent le danger ordinaire des poisons; car les moyens de le prévenir se présentent d'eux-mêmes, et quiconque les cherche, les a entre les mains.

Les trois règnes de la nature fournissent des poisons : ceux du règne minéral sont ordinairement âcres et corrosifs; tels sont l'acide arsénieux (arsenic blanc), le muriate de mercure suroxigéné (sublimé corrosif), l'oxide de cuivre vert (vert de gris), l'antimoine, le plomb, quelques acides

minéraux, tels que l'acide nitrique, l'acide sulfurique, etc.

Il paraît que les métaux, tels que le plomb, le cuivre, l'antimoine, dont les oxides ont des effets si marqués sur nos organes, ne possèdent aucune propriété bien active tant qu'ils existent dans l'état métallique; et si leur présence dans l'économie animale se manifeste par des accidens si graves, c'est qu'ils se sont oxidés en circulant avec nos humeurs. L'arsenic, que sa combinaison avec les plus légères parcelles d'oxigène rend le plus terrible des poisons, même à la dose de quelques grains, peut être pris sans danger quand il est dans l'état métallique.

Les poisons animaux peuvent être communiqués par la morsure des animaux venimeux, ou par l'absorption de quelques particules d'animaux morts de quelques maladies contagieuses. Ces poisons diffèrent des précédens en ce qu'ils ne produisent leurs effets que lorsqu'ils sont introduits dans le corps au moyen d'une blessure ou des ports absorbans cutanés. Il faut néanmoins en excepter les cantharides, dont les effets ne peuvent être comparés à un empoisonnement que lorsqu'elles ont été prises intérieurement, mais qui rentrent, sous le rapport des accidens qu'elles occasionnent, dans la classe des poisons minéraux, parce qu'elles agissent, comme eux, par un principe âcre et caustique.

Les animaux dont la morsure est venimeuse et produit des accidens comparables à ceux d'un empoisonnement, sont tous les animaux enragés, tels que le loup, le chien, le chat; le scorpion (*scorpio europæus*, *L.*), la tarentule (*aranea tarentula*, *L.*), le serpent à sonnettes (*crotalus americanus*, *L.*), la vipère (*vipera*, *L.*).

La classe des poisons végétaux est beaucoup plus nombreuse : ils sont pour la plupart du genre des narcotiques stupéfians; tels sont l'opium et ses diverses préparations, la ciguë aquatique (*cicuta aquatica*, *L.*), la ciguë terrestre (*conium maculatum*, *L.*), la jusquiame (*hyosciamus niger*, *L.*), la belladona (*atropa belladona*, *L.*), l'aconit (*aconitum napellus*, *L.*), la pomme épineuse (*datura stramonium*, *L.*), etc. Ceux qui réunissent un principe âcre à un principe narcotique, sont le tabac (*nicotiana*, *L.*), la ciguë (*conium maculatum*, *L.*), la mercuriale des montagnes (*mercurialis perennis*, *L.*), le seigle ergoté (*ustilago*), quelques espèces de champignons, etc. D'autres sont simplement âcres, telles que les racines des deux espèces d'ellébores, la semence de staphysaigre et de sébadille, la digitale pourprée, la clématite, l'euphorbe, les renoncules, les tithymales, etc., etc.

D'après cette courte énumération, il est aisé de voir que l'on peut en général diviser les poisons

en poisons âcres et caustiques, et en poisons narcotiques. Les symptômes généraux qui caractérisent les premiers, à quelque règne qu'ils appartiennent, sont un sentiment de chaleur et de constriction à la langue, à la bouche, à l'œsophage, à l'estomac et aux intestins; une soif insatiable, l'anorexie, la cardialgie, le hoquet, les nausées; un vomissement douloureux, opiniâtre, et quelquefois sanguin; à la suite de ces symptômes, des coliques très-violentes, des déjections sanguinolentes, le pissement de sang, la dysurie, la strangurie, l'ischurie, l'hémoptysie, la fièvre lente, une chaleur brûlante, l'insomnie; une maigreur extrême, la pâleur cadavéreuse du visage, des taches noires sur le corps, la lividité des ongles; les convulsions, le tremblement, le rire sardonique, les palpitations du cœur; enfin la mort.

Les symptômes causés par les poisons narcotiques sont la stupeur, le sommeil, les vertiges, les tremblemens, le spasme, le délire, et quelquefois l'apoplexie, le pouls faible, inégal, intermittent; l'absence des signes d'inflammation communs à tous les poisons âcres et caustiques.

Outre ces signes généraux, quelques poisons en ont de particuliers. Ainsi l'empoisonnement par une préparation arsenicale est caractérisé par la saveur austère que l'on éprouve à la bouche après en avoir avalé; la personne crache conti-

nuellement, éprouve un resserrement dans le gosier, a les dents agacées, ressent des vertiges, des douleurs cruelles : bientôt l'inflammation s'empare des lèvres, de la langue, du palais, de la gorge, et de tout le canal alimentaire; les nausées, le vomissement se mettent de la partie; la respiration devient laborieuse, le corps enfle, les extrémités perdent le sentiment; les convulsions surviennent et sont accompagnées d'un priapisme insupportable; l'haleine est fétide, les déjections sont noires et sanguinolentes, les cheveux tombent, la mort arrive, et est promptement suivie de la chute de l'épiderme et d'un commencement de putréfaction par tout le corps.

A l'ouverture du cadavre, on trouve l'œsophage, l'estomac et les intestins, quelquefois aussi les parties génitales, gangrenés et sphacélés. L'estomac et le duodenum sont souvent minces et parsemés de petits trous.

On s'assure que l'arsenic est la cause de l'empoisonnement, en examinant les alimens suspects, lorsque cela est possible. La présence de ce poison s'y manifeste, lorsqu'en jetant sur des charbons allumés une portion de ces alimens desséchés, il s'en élève une fumée blanche qui exhale une odeur d'ail, et teint en noir ou en blanc sale une lame de cuivre qu'on y expose.

Les signes de l'empoisonnement par le muriate

de mercure sur-oxigéné et par l'oxide de cuivre, diffèrent peu de ceux occasionés par l'arsenic. Mais il n'en est pas de même de ceux que produit le plomb. Les personnes qui en ont avalé, même une assez petite quantité, ressentent quelque temps après un mal-aise universel, un poids sur l'estomac, la perte de l'appétit, des forces et du sommeil. Bientôt ces premiers symptômes sont suivis de vertiges, de défaillances; les malades deviennent pâles et maigres; ensuite surviennent le hoquet, l'asthme sec, des nausées, des vomissemens, la fièvre hectique, la jaunisse, le tremblement; des palpitations, des douleurs dans les membres, des coliques insupportables, suivies d'une inflammation lente des viscères abdominaux. Les excrémens ressemblent à ceux des moutons; le ventre se resserre, le canal intestinal se contracte au point de ne pouvoir admettre la canule d'une seringue; enfin viennent l'ischurie, la dysurie, les sueurs froides, les convulsions et la mort.

On a observé, dit Mahon, de qui nous empruntons quelques-uns de ces détails, trois symptômes pathognomoniques de l'empoisonnement par le plomb: le premier et le plus constant est un pouls dur comme du bois, et tendu comme une corde; le second, le ventre dur, resserré et résistant; le troisième, qui n'existe que quand les

coliques sont très-violentes, c'est le resserrement de l'anus, la rétraction du nombril, et le continuel vomissement d'une matière verte et jaunâtre.

Les gaz minéraux suffoquent, excitent la toux et l'éternument, produisent le resserrement de la poitrine, et l'asthme; ils excitent le crachement de sang, et causent même une mort apoplectique si on reste long-temps exposé à leur action. L'asphyxie est si prompte par la respiration du gaz hydrogène sulfuré, qu'il est presque impossible d'indiquer le temps qu'elle exige. Immédiatement après, on trouve les muscles livides, brunâtres: aucun stimulant n'en excite les contractions; ils sont au contraire très-contractiles après l'action moins prompte des acides sulfureux et muriatique oxigéné.

Il paraît que quelques-uns de ces gaz agissent en déterminant sur les organes de la respiration une irritation qui suspend de suite tout mouvement inspiratoire. Leurs effets sur ces organes peuvent être comparés à ceux que les poisons irritans exercent sur l'estomac. Quelques autres paraissent agir en portant sur le système nerveux, ou peut-être même sur le système musculaire, une impression promptement stupéfiante.

Dans le cas d'empoisonnement par les acides minéraux, la personne éprouve à l'instant même une chaleur brûlante à la bouche, au gosier, à la

langue, tout le long de l'œsophage et à l'estomac, si la liqueur a pénétré jusques dans cet organe : on remarque une escharre blanche sur toutes les parties qui ont été atteintes par le caustique, dont l'inspection et l'analyse font connaître la nature.

Les accidens qui résultent de l'intromission d'un virus animal dans l'économie animale, ne sont pas aussi réguliers, et l'on remarque que l'état de l'ame a sur eux une singulière influence. Néanmoins l'hydrophobie est la suite la plus commune de la morsure d'un animal enragé. Une douleur violente; une enflure très-prompte de la partie, accompagnée d'un sentiment de froid, de tension, d'engourdissement, de sueurs froides, suivent ordinairement la morsure du scorpion, du serpent à sonnettes. Au rapport de quelques voyageurs, la piqûre de l'aspic occasionne une affection comateuse; celle du céraste donne le tétanos; celle de la vipère, la jaunisse; celle du sepis, la gangrène; celle du dipsas, une soif extrême. Observez cependant qu'il est rare que la morsure, excepté celle des animaux enragés, soit mortelle pour l'homme.

Les signes qui caractérisent l'intromission d'un végétal narcotique, dépendent de sa dose, de l'âge et de la constitution de l'individu, ainsi que de l'état de l'estomac. En général, ils éteignent l'action du cerveau et des nerfs, causent un assou-

pissement profond, la stupeur, le délire, l'apoplexie et la mort, sans douleur ni inflammation.

A l'ouverture des cadavres, on ne trouve pas l'estomac enflammé; mais cet organe est tapissé d'un mucus visqueux, et les veines pulmonaires et abdominales sont remplies d'un sang noir, tandis que les artères sont vides. (*Fontana*. Expér. sur les poisons, tom. 2.)

Les symptômes auxquels donnent lieu les poisons végétaux narcotico-âcres, sont communs aux poisons âcres et aux poisons narcotiques : tels sont la stupeur, les vertiges, un mal d'estomac soporeux; le spasme, l'hémorragie, la dissolution du sang; quelquefois la gangrène ou la paralysie des extrémités, ce qui est particulièrement l'effet du seigle ergoté. (Élém. d'hygiène, 2.e éd. tom. I.er).

On reconnaît les poisons végétaux caustiques à une saveur âcre qui brûle le gosier, et produit une cardialgie brûlante, des vomissemens, des coliques, des ténesmes, des flux de sang. L'esprit, au commencement de leur action, n'est pas aussi aliéné que dans les cas précédens.

A l'ouverture du cadavre, on trouve la langue, la bouche, le gosier, l'œsophage, l'estomac et les intestins, excoriés, enflammés et gangrénés. Les vaisseaux sont remplis d'un sang dissous et comme putréfié.

Tels sont les effets des différens poisons. Main-

tenant il nous reste à parler des moyens que la médecine a à leur opposer.

Ce qui peut arriver de plus avantageux aux personnes qui ont avalé quelque poison, est, comme nous l'avons déjà dit, sa prompte expulsion hors de l'estomac; et le mal qu'il opère dans l'économie animale étant toujours en raison de la durée de son séjour, il en résulte que l'on doit employer tous les moyens possibles d'en favoriser et d'en hâter l'expulsion. Celui que la nature indique, et qui est en même temps le plus efficace et le plus prompt, est sans contredit le vomissement. On le provoquera donc par tous les moyens capables de l'opérer. En conséquence, on gorgera le malade d'eau tiède, de lait, d'infusion de graine de lin, d'eau de riz, d'eau de veau; on introduira les barbes d'une plume dans la gorge, etc.

On a beaucoup conseillé les corps gras dans les empoisonnemens arsenicaux : mais il résulte des expériences faites par le citoyen Renault sur des animaux vivans, que ceux-ci succombent plus promptement lorsqu'on leur donne le poison dans du beurre ou de la graisse, que lorsqu'ils le prennent seul ou mêlé avec toute autre substance; que la mort même suit plus souvent dans le premier cas que dans le second.

On a aussi recommandé l'usage des sulfures

hydrogénés de potasse, de chaux, de fer (hépar alcalin, calcaire et martial), comme contre-poisons de l'arsenic. En effet, ces substances ont, même à une température assez basse, une action très-manifeste sur l'acide arsenieux dans l'état liquide, puisqu'il se forme un précipité au moment du mélange, ce qui, au premier coup d'œil, paraîtrait suffisant pour constituer un contre-poison. Mais les expériences faites sur les animaux vivans prouvent que ces substances ne détruisent point les propriétés vénéneuses de l'acide arsenieux introduit dans l'économie animale; qu'elles ne l'affaiblissent même pas, puisque la nouvelle combinaison qui se forme par le mélange de cet acide et du sulfure hydrogéné employé, tue les animaux dans un temps aussi court que l'acide arsenieux lui-même, seul et sans correctif; qu'ainsi, loin de mériter le titre recommandable de contre-poison, elles doivent être non-seulement rejetées, mais même regardées comme infiniment dangereuses.

D'autres expériences prouvent que l'hydrogène sulfuré a non-seulement une action très-marquée sur l'acide arsenieux dans les différentes opérations chimiques, mais même introduit dans le corps des animaux; et que s'il ne prévient pas toujours les accidens, il les modère du moins singulièrement, et qu'il affaiblit toujours la causticité de l'acide. Mais aussi elles prouvent que l'hydrogène

sulfuré n'est un contre-poison que dans les empoisonnemens occasionés par l'acide arsenieux dans l'état liquide; et malheureusement c'est presque toujours à l'acide arsenieux en poudre que l'on a à faire; ce qui réduit presque à zéro les avantages que l'on pourrait se promettre des propriétés anti-arsenicales de l'hydrogène sulfuré.

On combattra les symptômes consécutifs de l'empoisonnement occasioné par les substances arsenicales, par la saignée; s'il existe des signes d'inflammation à l'estomac et aux intestins, par les boissons délayantes, rafraîchissantes; tels que les émulsions, l'eau de poulet, l'eau de veau, le petit-lait, les lavemens, les fomentations émollientes sur le ventre, et on insistera sur le choix des alimens les plus faciles à digérer. Tous ces moyens doivent être préférés aux antidotes les plus vantés, qui ont tous le grave inconvénient d'être plus ou moins irritans. Ainsi on ne peut avoir aucune raison plausible d'employer les eaux sulfureuses pour réparer les accidens causés par l'arsenic. Les opiatiques ont des inconvéniens d'un autre genre. Quant aux accidens produits par l'absorption du poison, les forces vitales, un régime convenable, et le temps, feront plus que tous les antidotes connus.

Dans l'empoisonnement par le muriate de mercure sur-oxigéné (sublimé corrosif), Navier con-

seille de recourir promptement au sulfure de fer (hépar martial), qui décompose très-vîte le muriate de mercure sur-oxigéné, et en détruit les effets vénéneux, s'il est employé avec célérité. On en fait dissoudre un gros par pinte d'eau tiède, et on fait prendre abondamment de cette boisson au malade. On peut y ajouter du sirop ou du sucre, pour la rendre moins désagréable. Il faut continuer ce remède jusqu'à cessation des vomissemens, et ensuite combattre les accidens consécutifs par les moyens antiphlogistiques, tels que les émulsions, le lait, les bains, les fomentations, les minoratifs, etc. Ces mêmes moyens conviennent également dans tous les empoisonnemens occasionés par les substances âcres et caustiques. Seulement Navier a observé que le sulfure de potasse (hépar alcalin) était préférable dans l'empoisonnement par l'oxide de cuivre vert (vert de gris).

Dans l'empoisonnement par le plomb, on emploie avec succès les émétiques et les purgatifs antimoniaux. Navier, que l'on ne peut s'exempter de consulter quand on traite des poisons, conseille également dans ce cas l'usage des différens sulfures alcalins. Mais c'est surtout dans la paralysie et les tremblemens qui restent ordinairement aux malades après la colique des peintres, que ce médecin vante les bons effets du sulfure alcalin et des eaux sulfureuses.

Les accidens occasionés par les cantharides prises intérieurement, se combattent par les boissons émulsionnées, le lait, les bains, les lavemens, les substances grasses, etc.

Pour prévenir les effets funestes de la morsure des animaux enragés ou venimeux, on emploiera les scarifications profondes, la cautérisation, l'application de l'ammoniaque, du muriate d'antimoine liquide; on fera, s'il est possible, une forte ligature, au moyen de laquelle on empêchera le retour du sang et de la lymphe vers l'intérieur: ce moyen, qui est sujet à moins d'inconvéniens que les précédens, a constamment réussi à Fontana dans les nombreuses expériences qu'il a faites sur les animaux vivans. Les frictions faites avec l'onguent mercuriel ont eu, dans des cas de morsure par des animaux enragés, des succès qui ne peuvent être contestés; il faudra donc, non-seulement ne pas négliger ce moyen, mais même administrer le mercure au point d'exciter la salivation.

Lorsqu'un poison narcotique a été avalé depuis peu de temps, il faut en tenter l'expulsion par le vomitif; mais s'il y a long-temps qu'il est introduit dans le corps, il serait nuisible d'exciter le vomissement par rapport à la congestion du sang dans le cerveau, à laquelle donnent lieu les narcotiques, et qui augmenterait par l'effet du vomitif. Dans

ce cas, il faut recourir à la saignée, que l'on pratiquera au bras ou à la jugulaire; ensuite on aura recours aux purgatifs et aux lavemens irritans; après quoi on emploiera les stimulans internes et externes.

L'électricité a été employée avec succès dans les empoisonnemens par les narcotiques; elle paraît même avoir réussi dans les paralysies produites par l'action des poisons métalliques et des vapeurs méphitiques végétales, animales ou minérales: aussi a-t-on vu des doreurs, et autres ouvriers qui travaillent sur les métaux, devenus paralytiques, guérir par ce seul moyen.

*FIN.*

# TABLE.


| | | |
|---|---|---|
| INTRODUCTION. | | Pag. 5. |
| CLASSE I.re. . . . . | *Des médicamens altérans.* | 30. |
| Ordre I.er . . . | *Des relâchans.* | id. |
| Ordre II. . . . . | *Des toniques ou excitans.* | 51. |
| Section I.re . . | *Des stimulans.* | 52. |
| Article I.er . | *Des stimulans internes.* | id. |
| Article. II. . | *Des stimulans externes.* | 67. |
| Espèce I.re | *Des rubéfians proprement dits.* | 68. |
| Espèce II. | *Des vésicatoires.* | 79. |
| | *Préceptes de pratique concernant les vésicatoires.* | 86. |
| Section II. . . | *Des corrosifs.* | 97. |
| Section III. . | *Des toniques proprement dits.* | 104. |
| | *Préceptes de pratique concernant les toniques.* | 119. |
| Section IV. . | *Des astringens.* | 129. |
| Article I.er . | *Des astringens internes.* | 131. |
| Espèce I.re | *Astringens proprement dits.* | id. |
| Espèce II. | *Les absorbans.* | 151. |
| Article II. . | *Des astringens externes.* | 154. |
| Section V. . . | *Des apéritifs.* | 155. |
| | *Préceptes concern. les apéritifs.* | 162. |
| Ordre III. . . . | *Les calmans.* | 170. |
| Section I.re . . | *Des narcotiques.* | 171. |
| | *De l'opium.* | 173. |
| Section II. . . | *Des antispasmodiques.* | 188. |
| Ordre IV. . . . | *Des réfrigérans.* | 198. |
| Ordre V. . . . | *Des échauffans.* | 202. |
| CLASSE II. . . . . | *Des évacuans.* | 203. |
| Ordre I.er . . . | *De la saignée.* | id. |
| | *Précept. de prat. conc. la saignée.* | 206. |

Ordre II. . . . . *Des émétiques.* Pag. 219.
Ordre III. . . . *Des purgatifs.* 230.
Ordre IV. . . . *Des sudorifiques.* 241.
Ordre V. . . . *Des diurétiques.* 245.
Ordre VI. . . . *Des ptarmiques.* 249.
Ordre VII. . . *Des sialagogues.* 252.
Ordre VIII. . . *Des expectorans.* 255.
Section I.re . . *Des expectorans adoucissans.* id.
Section II. . . *Des expectorans stimulans.* 257.
Section III. . *Des expectorans incisifs.* 259.
Ordre IX. . . . *Des galactopées ou galactophores.* 263.
Ordre X. . . . . *Des spermatopées.* 266.
Ordre XI. . . . *Des emménagogues.* 268.
Classe III. . . . *Des spécifiques.* 270.
Ordre I.er . . . *Des fébrifuges.* 272.
Ordre II. . . . *Des anti-vénériens.* 279.
Ordre III. . . . *Des anti-scorbutiques.* 289.
Ordre IV. . . . *Des vermifuges.* 296.
Ordre V. . . . *Des carminatifs.* 300.
Ordre VI. . . . *Des stomachiques.* 303.
Ordre VII. . . *Des anti-dartreux.* 305.
Ordre VIII. . . *Des anti-psoriques.* 307.
Ordre IX. . . . *Des antiseptiques.* 311.
Ordre X. . . . . *Des contre-poisons.* 315.

ſa fille, s'étoit rendu pour s'en conſoler avec le prince des Aigues marines. Ce fut dans ce temps-là qu'il inſtruiſit le roi de tout ce qui lui étoit arrivé. Il lui dit qu'il n'y avoit point d'autre moyen pour la délivrer, que de tâcher de ſurprendre le roi qui la retenoit captive, de l'emmener, & de le tenir dans une étroite priſon, juſqu'à ce qu'il eût rendu la liberté à la princeſſe.

Le roi de l'isle de la Nuit s'embarqua donc avec un petit nombre de gardes, ſur le vaiſſeau enchanté du prince des Aigues marines, qui les conduiſit à l'isle où étoit la princeſſe. Le prince des Aigues marines, après s'être ſervi du pouvoir de la baguette, courut à la tour. Il appela la princeſſe de l'isle de la Nuit; mais ce fut en vain, elle n'y étoit plus. Il alla au palais du roi, qu'il trouva déſert. Il chercha par toute l'isle, mais inutilement. Déſeſpéré de l'enlèvement de la princeſſe, il regagna ſon vaiſſeau, où le roi de l'isle de la Nuit & ſes gardes étoient toujours aſſoupis.

bitans de cette isle, & s'avançant à grands pas vers la ville, qu'il apperçut au bout d'une allée qui traverſoit la forêt, il arriva à une grande place, où il vit tout le peuple aſſemblé autour d'un bûcher qu'on avoit élevé au milieu. Quel fut l'étonnement du prince, quand il vit que c'étoit ſa princeſſe qui y étoit attachée, & que les flammes l'alloient dévorer avec le roi qui avoit voulu l'épouſer? Combien de fois remercia-t-il les dieux de l'avoir conduit dans ce lieu aſſez à temps pour délivrer ſa princeſſe de la mort. Il la délia, & ranimant auſſi-tôt tous les habitans de cette isle, il ſe montra à eux, & les fit tous périr pour punition de leur crime. Ces barbares avoient ſurpris le roi de l'isle, qui retenoit la princeſſe, & les avoient emmenés l'un & l'autre. Si le prince des Aigues marines avoit tardé d'un moment, c'en étoit fait de la princeſſe de l'isle de la Nuit. Il la reporta dans ſon vaiſſeau; & après avoir débarqué le roi de l'isle de la Nuit, & ſa fille,